



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08753096 4

Presented by

John Bigelow

to the

Century Association

MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

J U I N. 1728.

PREMIER VOLUME.



A PARIS,

GUILLAUME CAVELIER, rue
S. Jacques, au Lys d'Or.

Chez { LA VEUVE PISSOT, Quay de Conti,
à la descente du Pont Neuf, au coin
de la rue de Nevers, à la Croix d'Or.

{ JEAN DE NULLY, au Palais,
à l'Ecu de France & à la Palmo.

M. DCC. XXVIII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

A V I S.

LADRESSE generale pour toutes choses est à M. MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Françoisé, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très - instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient, celui, non - seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la première main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs paquets sans perte de temps; & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

P R I X X X X . s o l s .

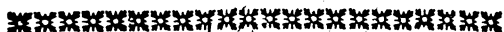


MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

JUIN. 1728.



PIECES FUGITIVES,
en Vers & en Prose.

LE TOMBEAU,

O D E.



Quel Spectacle affreux me découvre

L'éternel séjour de l'horreur ?

Tombeau, c'est ton sein qui s'en-
tr'ouvre,

Objet de trouble & de terreur !

Manes errants, plaintives ombres,

Je viens dans vos demeures sombres,

1. vol.

A ij

Avec

Avec vous apprendre à mourir ;
 Loin cet aveuglement timide ,
 Qui préfère un calme perfide
 Au trouble, qui peut le guérir.



Prodige ! énigme impénétrable !
 Notre esprit craint d'envisager
 L'instant heureux & désirable
 Qui du corps doit le dégager ;
 Hélas ! à lui-même contraire,
 Il craint la fin d'une misère ,
 Qu'il ne cesse de souhaiter ,
 Il ne sçauroit, triste victime ,
 Ni souffrir ce corps , qui l'opprime ,
 Ni se résoudre à le quitter.



Aveugle , & vaine résistance !
 La mort ne perd rien de ses droits ;
 Le moment de notre naissance
 Lui-même nous mit sous ses loix.
 Foible avorton de la lumière ,
 L'un semble n'ouvrir sa carrière ,
 Que pour entrer dans le tombeau ;

1 vol.

A

A peineat -il le temps de naître ,
 Et si-tôt qu'il est , cessant d'être ,
 Le Cercueil lui sert de berceau.



L'autre en la saison florissante ,
 Dont tout semble assurer le cours ,
 Voit couper la trame brillante
 D'un nombre infini de beaux jours :
 Malgré la santé la plus ferme
 Il touche au redoutable terme ,
 Que lui cache un âge imposteur ;
 Vastes projets , vœux chimeriques ,
 Espoir de grandeurs phantastiques ,
 Vous tombez avec votre auteur ,



Ainsi la jeunesse succombe.
 Mais quel est celui que je vois ,
 Prêt à s'écrouler sous la tombe
 Entraîné par son propre poids ?
 Sûr présage de sa ruine ,
 Il sent de sa fressle machine
 Tous les ressorts se désunir ;
 Et la mort n'y trouve à détruire ,

1. vol.

A iij

Que

1082 MERCURE DE FRANCE.

Que des yeux las de le conduire ,
Des pieds las de le soutenir.



Ah ! du moins , Déesse barbare ,
Respecte ces hommes divins ,
Qu'un esprit élevé sépare
Du reste chetif des humains ;
Sauve d'un éternel silence
Ceux dont la sublime éloquence
Gagne les cœurs , & les Esprits ;
Ceux , dont la poétique audace
Des tendres accords du Parnasse
A cent fois remporté le prix.



Vains projets ! ta Faux homicide
Moissonne ces fières beautés ,
Dont un culte lâche & perfide
Fait presque des Divinités ;
Tu flétris jusqu'aux moindres traces
Des vives , des riantes graces ,
Le doux charme de tant de cœurs :
Graces tant de fois adorées ;

I vol.

Helas !

Helas ! en tes bras abhorrées
De leurs propres adorateurs.



Est-ce peu que tu les opprimes
Ces foibles objets de tes coups ?
Faut-il des plus grandes victimes
A ton implacable couroux ?
Va sous la Pourpre & la Couronne
De ceux que le faste environne
Frapper la haute Majesté ;
Apprens leur ce qu'ils n'osent croire ,
Que jusques au sein de la gloire
Ils portent la mortalité.



Qu'ils tombent, ces Héros celebres ,
Ces Maîtres du vaste Univers.
Tombeau , de tes noires tenebres ,
Que tous les mortels soient couverts.
Mais quel objet s'offre à ma vûë ?
La grandeur en vain confènduë
Veut elle braver le Cercueil ?
L'homme aux traits de la mort en bute

x. vol.

A iiij Veut-

Veut-il sur le lieu de sa chute

Immortaliser son orgueil ?



Superbes noms , titres Augustes ,
 Echappez à la Faux du temps ,
 Envain des Rois Guerriers ou Justes
 Ornez-vous les froids monumens ?
 Que pouvez-vous pour leur mémoire ?
 Ce fol étalage de gloire
 Nous apprend qu'ils perirent tous ;
 Et que pros crits du rang des hommes ,
 S'ils furent plus que nous ne sommes ,
 Ils sont devenus moins que nous.

P. M. L. H. D. P.



LET T R E écrite de Dreux le 29. Na-
 vembre 1727. par M. . . . à M. Des-
 forges-Maillart , au sujet de sa *Disserta-*
tion sur les Bons-mots , insérée dans le
Mercuré de France du mois de Septem-
bre dernier.

ON veut me persuader , Monsieur ,
 que je dois répondre à la seconde
 partie de votre Ecrit sur les *Bons-mots* ;
 1. vol. im-

imprimée dans le Mercure de Septembre 1727. mais quelle réponse peut-on demander ? Je vous avoue , que je ne sçai comment m'y prendre : car comme les deux parties de votre Ecrit ne sont fondées que sur de simples raisonnemens , sans preuve , sans autorité , je croi avoir détruit la seconde , en renversant la première dans le Mercure d'Octobre dernier. Voyons cependant si nous n'aurons pas encore quelques nouvelles réflexions à faire.

Vous n'aviez pas tort , comme vous voyez , Monsieur , de vous imaginer , qu'en vous déclarant ouvertement l'ennemi des *Bons-mois* , & en vous donnant , comme vous dites , *la liberté de critiquer les lettres qui ont paru sur ce sujet*, dans le même Journal Avril 1726 , & Février 1727. *Il vous en faudroit payer la façon.* Aussi est-ce , Monsieur , ce qui vous est arrivé. Si ç'a été *bien ou mal* , je n'en dois point être le Juge : c'est de l'aveu des personnes équitables & désintéressées , qu'il faut attendre ce Jugement.

Mon dessein n'étoit pas de vous terrasser ; je n'avois en vuë seulement , que de dissiper vos ténèbres , & je me flatois que ma Lettre que je viens de citer du mois de Février 1727 , quoique très-succinte , suffiroit pour vous faire ouvrir les yeux ;

L. vol.

A. v. &

& que j'aurois la satisfaction de vous voir abandonner vos préjugés , & embrasser mon sentiment sur les *Bons-mots* , ou plutôt le sentiment unanime des gens d'esprit ; mais je me suis trompé. Quelques preuves que j'aie pû vous apporter , de l'utilité & de l'agrément des *Bons-mots* dans la conversation , vous ne vous y êtes point rendu , vous avez au contraire encore eu la démangeaison d'écrire contre leurs Partisans , & d'apréter à rire tout de nouveau à beaucoup d'honnêtes gens , c'est , Monsieur , permettez-moi de le dire , pousser la prévention bien loin.

Vous m'accusez de n'avoir pas usé de toute la *politesse* convenable à votre égard , & d'avoir employé des termes peu réfléchis. Vous prétendez outre cela que , le défaut de délicatesse n'est point réparé par la justesse de l'esprit. Je n'entreprendrai point , Monsieur , de me justifier là-dessus , je n'ai , pour ainsi dire , rien à répondre à de pareilles invectives. *Putida , & xanoxymia sunt hæc*. Nos Lettres sont imprimées , les Lecteurs éclairés en jugeront. Je croi qu'il n'est point à propos d'amuser ainsi le Public , ou plutôt de le fatiguer de nos querelles personnelles. Il vaudroit beaucoup mieux venir au fait , & éclaircir le sujet qui est en contestation entre nous.

I. vol.

Comme

Comme vous êtes bien aisé de vous justifier, vous dites que vous allez répondre aux differens Chefs d'accusation, sans user à mon exemple d'une *procedure brusque*, termes, ajoutez-vous, que vous tirez de ma Lettre. Me seroit-il permis, Monsieur, de vous représenter qu'il n'est pas tout-à-fait de la bonne-foi de parler comme vous faites? Vous mettez sur mon compte des choses qui n'y doivent point être, & auxquelles je n'ai jamais pensé. Je ne sçaurois m'imaginer, que vous ne vous soyiez pas aperçû, que ces termes ne vous regardent point, & qu'ils ne me doivent point être imputez. Ils ne sont pas même censés être de ma Lettre, & on ne les y trouve, que parce que, ils étoient auparavant employez dans la narration d'un trait d'histoire que je rapporte. Je ne puis, dis-je encore une fois, me persuader, que vous ne vous soyiez pas aperçû vous-même de la verité de ce que j'avance. N'appréhendez vous point de perdre par-là la confiance du Public, de ce Public, au Tribunal duquel vous demandez justice?

Je n'entrerais point dans des discussions ennuyeuses pour soutenir ce que j'ai déjà dit contre votre Critique; je laisserai tout cela, de peur d'abuser de la patience des Lecteurs: & venant au fait, je ne puis en

1. vol.

A vj aucune

aucune façon vous passer le paradoxe que vous soutenez. Vous voulez absolument bannir les *Bons-mots* des conversations , l'entreprise n'est pas petite , le succès n'en sera pas heureux , prenez y bien garde. Pour moi , je croi qu'on peut y en admettre quelques uns. Voilà des sentimens bien contraires.

Demeurons au moins chacun dans notre opinion , jusqu'à ce qu'il plaise à quelque Juge équitable de prendre la balance en main , de peser nos raisons , & de prononcer ensuite la condamnation de l'un ou de l'autre ; mais en attendant , rien , ce me semble , ne doit nous empêcher de suivre le conseil d'Horace , qui croit , qu'on peut quitter quelquefois son sérieux ; tantôt , dit-il , on doit faire le personnage d'un Rheteur , tantôt celui d'un Poëte , & dans certain tems celui d'un *fin-railleur* ; la raison qu'il en donne , c'est continue-t-il , parce qu'une plaisanterie dite à propos décide souvent des plus grandes choses beaucoup mieux , & avec plus de succès que les Syllogismes les plus pressans. . . *ridiculum acri , fortius ac melius magnas plerumque secant res...*

Ce précepte est merveilleux quand on s'en sert avec les ménagemens nécessaires , & qu'on lui donne les bornes qu'il doit avoir ; il paroît que ce Grand-Maitre sça-

I. vol.

voir

voit lui-même en user avantageusement, puisque Perse nous apprend qu'il touchoit adroitement tous les défauts de son ami en le faisant rire. *Omne vafer vitium ridenti Flaccus amico, tangit & admissus circum praeordia ludit.* J'avoüe qu'il faut certaines précautions pour dire des *Bons-mots*, & je louë fort ce qu'a dit là-dessus un Poëte Moderne.

Qu'une sévère contenance

Ne condamne jamais la modeste licence

Des propos que vous entendrez.

Aux *Bons-mots* que l'on dit joignez plutôt les vôtres,

Mais faites quand vous en direz

Que les gens dont vous raillez-

Puissent rire comme les autres.

C'étoit un des talens d'Aristippe de Cyrene, dont il est parlé dans Diogene, Laerce, & dans Plutarque. Il étoit de la Cour de Denys le Tyran, & ce Prince lui ayant un jour dit qu'on voyoit les Philosophes à la porte des Grands, mais qu'on ne voyoit pas les Grands à la porte des Philosophes; c'est, lui répondit Aristippe, que les Medecins sont ordinairement chez les malades. Je prends la liberté de vous demander en passant, Monsieur, si vous

trouvez quelque mal dans ce bon mot ? Nous ne voyons pas , du moins que Denys , qui n'étoit pas sans raison surnommé *le Tyran* en ait marqué le moindre ressentiment à son Auteur. Tous les *Bons-mots* ne sont donc pas à rejeter , comme je l'ai déjà dit dans plusieurs Lettres, en appuyant ma proposition sur des raisons si convaincantes , que vous n'avez pû y répondre.

Pour soutenir l'erreur dans laquelle vous êtes tombé en confondant les Sentences avec les Bons-mots , vous dites qu'il y a beaucoup de rapport entre les uns & les autres ; si je vous accorderois cela , où en seriez-vous ? Faites vous attention que ce seroit un motif pour admettre les Bons mots dans la conversation ? Mais , non , Monsieur : je ne croi point qu'il y ait aucune convenance entre les Sentences & les Bons-mots , & la verité vous force d'en convenir vous-même , puisque vous reconnoissez , qu'il y a dans les premières plus de noblesse , plus de gravité , &c. ce qui , selon moi , constitue une difference réelle entre les uns & les autres.

Ce n'est donc point par une prétendue convenance qu'ils doivent faire partie de la conversation , ce n'est que par leurs qualitez particulières , & , pour ainsi dire , personnelles , qualitez dont notre Demoiselle a presque fait un dénombrement dans sa

1. vol.

premiere

JUIN. 1728. 1091

premiere Lettre du Mercure d'Avril 1726.
Voici comme elle en parle. » Le Bon mot,
» dit-elle , est un sel qui doit faire l'affai-
» sonnement de la conversation... Le
» *Bon-mot* , ajoute-t-elle un peu plus bas ,
doit être fin , délicat... » & c'est pour ces
raisons , Monsieur , qu'on doit en faire
usage , & non pas , comme je l'ai déjà dit ,
pour leur convenance avec les sentences ,
puisqu'il n'y en a aucune.

Si vous aviez lû ma Lettre , je ne dis
pas , comme vous , Monsieur , à tête re-
posée ; mais seulement avec quelque at-
tention , vous ne diriez pas comme vous
faites qu'après m'être étendu en superflui-
tez , je place un *pour arriver au but que*
vous allez voir qui n'est suivi d'aucune
preuve. Qu'il me soit permis , Monsieur ,
de rapporter ici l'article en question , tiré
du Mercure de Février 1727. page 250.
il est heureusement fort court : » Voilà ce
qui peut passer pour le préambule de la
» Dissertation de M. D. Voilà la route
» qu'il a tenuë , pour arriver au but que
» vous allez voir ; il pose pour fondement
» que tous les Bons-mots sont satyriques ,
» mordans , &c. & qu'il ne peut y en avoir
» d'autres que de ce caractère , & la con-
» séquence qu'il en tire , est qu'on ne doit
» point les admettre dans les conversa-
» tions...

1. vol.

Ensuite

Ensuite viennent les raisons que j'oppose à votre Sophisme, & auxquelles je vous prie d'avoir recours, pour me dispenser de tomber dans des redites.

Pour prouver l'inutilité des Bons-mots, vous vous rejetez sur la difficulté qu'il y a à en produire, & c'est beaucoup, dites-vous, à un homme d'en avoir produit un en sa vie ; mais, Monsieur, est-ce là une raison pour les rejeter entièrement tous ? La difficulté d'en produire exclut-elle la possibilité ? Nos Boisroberts, nos Huets n'ont-ils pas été, pour ainsi dire, une source féconde de reparties vives ? Les Duperons, les de Thou, les Menages... ne sont-ils pas de sûrs garants de la possibilité de produire des Bons mots ? L'Auteur de l'Histoire de l'Académie Française dit en particulier de Boisrobert, qu'il railloit agréablement, qu'il avoit le génie naturellement tourné à la plaisanterie, qualité qui lui acquit les bonnes grâces du Cardinal de Richelieu. Je n'ignore pas ce que vous raportez d'un Moderne qui s'exprime ainsi *Diseurs de Bons-mots, mauvais caracteres.* J'ai cité moi-même cette foible autorité dans ma Lettre du mois de Juin 1726. mais comme Mademoiselle C. de * * * * y a suffisamment répondu, vous me dispenserez d'en parler de nouveau.

I. vol.

Quant

Quant à certains Génies éguiliez , qui, dites - vous , *manquant de matiere pour satiriser autrui , ont tourné leur rage contre eux-mêmes* ; cela ne va point encore à la proscription des Bons-mots ; nous n'avons point prétendu que les Diseurs de Bons-mots soient ENRAGEZ. *Væ labiis scelestis*. Au contraire , Monsieur , s'il s'en trouve quelqu'un de ce caractere nous lui réservons la même peine , que Cesar fit subir à * Timagenes , nous leur interdisons l'entrée de toute Assemblée d'honnêtes gens.

De tous les Bons-mots que vous raportez, pas un, dites-vous, n'est de votre goût, pas un, Monsieur, n'est du mien : du moins serons-nous d'accord en quelque chose vous & moi. Je n'appelle point bon

* Timagenes étoit un Rheteur d'Alexandrie, qui ayant été pris par Gabinius, fut mené à Rome, où le fils de Sylla l'acheta, & l'affranchit. Cesar l'honora de sa bienveillance, mais comme c'étoit un railleur outré, qui ne menageoit personne, & qui parloit avec trop de liberté, il ne conserva pas long-tems ses bonnes graces. Cesar le chassa, & lui deffendit l'entrée de son Palais. Seneque fait de lui ce portrait. *Homo acida lingua, & qui nimis liber erat, disertus, & dicax, à quo multa improbè, sed venustè dicta*. Le Sage a dit de ces sortes de gens, *qui inconsideratus est ad loquendum sentiet mala... os stulti contritio ejus*.

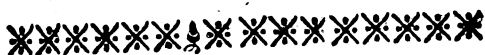
mot ce qui n'est que *puerilité*, fade *équivoque*, *polissonnerie*, *quolibet*... Enfin tout ce qui est de la nature des prétendus Bons-mots que vous nous exposez.

Il ne s'agit pas d'en trouver & de critiquer des mauvais mots, il faut voir s'il ne peut pas y en avoir de bons. Il falloit marquer le ridicule, ou la foiblesse de tous ceux que j'ai rapportez, c'est ce que vous avez omis.

Votre Dissertation, au reste, permettez-moi, Monsieur, de le dire en finissant, porte ce titre bien gratuitement, & je ne serai pas le seul qui le pense ainsi, puisqu'on n'y discute rien selon la bonne Critique, qu'on n'y prouve rien, & qu'on n'y apprend rien. On s'attend à toute autre chose quand on voit le titre de *Dissertation* à la tête d'un Ouvrage, sur tout quand il vient de la part d'un Auteur qui, comme vous le dites, page 200. du même Journal de Septembre 1727, *s'est acquis quelque réputation*.

J'aurois encore bien des choses à dire, mais je me contente de ceci. C'en est assez, si vous daignez y faire attention, c'en est trop, si vous prenez le parti contraire. Je suis, Monsieur, &c.





Y D I L L E.

*L'Amour rétabli sur la Scene Tragique à
la honte d'Apollon.*

Par le P. Poncy , Jesuite.

Sur la Scene , jadis, Melpomene éplorée
D'une noble douleur paroïssoit penetrée
Et ne s'abaissoit point à des soupirs honteux
L'Amour étoit banni de ses superbes jeux ;
Des plus hautes vertus la Scene étoit l'école.
Et non comme à present un spectacle frivole ;
Où Venus tient sa Cour plus souvent qu'à
Paphos ;
Les Heros y parloient , y mouroient en Heros ,
Et la Grece long-tems par l'art de Melpomene
Les vit avec honneur revivre sur la Scene.
On ignoroit alors ces dangereux Romans ,
D'un tas d'esprits oisifs , trompeurs amuse-
mens ,
Et ces vains Opera qu'inventa la mollesse .
Ce siecle heureux finit. Bientôt Rome & la
Grece ,
Séduites par l'Amour qui cherche à se vanger
1. vol. CON.

1096 MERCURE DE FRANCE.

Contre la raison même osent le protéger ;
Ce perfide enchanteur, véritable Prothée
Se revêtoit souvent d'une forme empruntée ,
D'âge en âge , l'on vit augmenter ses progrès
Melpomene en pouffoit de steriles regrets ;
Au cours de sa victoire envain elle s'oppose ;
Sur tous les autres bords , ceux que la Seine
arrose
Plaisent à Cupidon , déterminent son choix :
Le cœur des Citoyens est docile à ses loix ;
Il connoît leur penchant , il sçait que du
Théâtre
Le superbe Pâris fut toujours idolâtre,
Que les François, ensemble amoureux & guer-
riers ,
Unissent sur leur front les Myrthes aux Lau-
riers ;
Le succès suit l'Amour , de ses flammes fi-
nistres
Poètes , histrions , trop coupables Ministres
Dégradent Melpomene & font rougir son
front ;
L'Elysée en couroux partage son affront :
Ces Grecs & ces Romains que l'histoire révere
Sur la Scene déchûs de leur vertu severe ,
Y paroissent marquez en burlesques Tircis ,
1. vol.

Et

Et les plus fiers Guerriers y sont Amans transis,
 Les manes des Heros que l'Amour défigure,
 Demandent à grands cris qu'on venge leur
 injure,

Melpomene les porte au Thrône d'Apollon ;
 Peut-on tromper l'Amour dans le sacré vallon ?
 Ce Dieu , sans être vû ni de Phoebus , ni
 d'elle ,

Apprend, pour son Empire une triste nouvelle,
 Qu'un Poëte fameux , formé selon leur cœur
 Du Théâtre avili va réparer l'honneur ;
 Il n'est qu'un seul moyen d'empêcher ma
 ruine ,

Corneille vieillira , dit-il , formons Racine ,
 Le beau sexe à mes loix toujours assujetti ,
 D'un Auteur né galand soutiendra le pari.

L'un & l'autre arriva , ce sublime génie
 Corneille , des François éprouva la manie ;

La nouveauté leur plaît ; & Racine naissant
 Pensa presque effacer Corneille vieillissant ,

De Venus avec art il étendit l'Empire ;

Il met dans son parti jusques à la satire ;

Cependant sans attendre au déclin de ses
 jours

Sa muse détrempée abjura les Amours

A ses Maîtres pervers saintement infidelle ;
 Elle osa se frayer une route nouvelle ,
 Et fût toucher les cœurs sans emprunter leurs
 traits ;

La vertu lui prêtoit ses innocens attraits ,
 Peut-être elle eut joui d'un triomphe durable ,
 L'Amour l'intertompit , adversaire impla-
 cable ,

Il engage la Parque à servir son courroux ,
 Elle frappe ; Racine expire sous ses coups ,
 Melpomene en pâlit , elle vole au Parnasse ,
 Et de l'Amour vainqueur , songe à punir l'au-
 dace :

Phœbus alloit se rendre, ô revers douloureux !
 Mille jeunes Beutez , escadron dangereux ,
 Conduites par l'Amour qui leur prête ses
 armes ,

Aux cris de Melpomene opposent tous leurs
 charmes ,

Le Dieu trop complaisant , pour la seconde
 fois ,

Laisse rentrer l'Amour dans ses prétendus
 droits ,

Du Théâtre amolli les Heros disparaissent

En leur place déjà les Celadons renaissent ,

Melpomene consulte & les larmes aux yeux ,

1. vol

Ab-

Abandonne la Terre & s'en retourne aux
Cieux ,

Le bon goût irrité fuit ses traces divines ,

Cupidon triomphant ne fait plus de Racines ;

Il n'en a plus besoin pour s'assurer les cœurs ,

Phœbus sur quelques-uns verse encor ses fa-
veurs ;

Mais l'Amour les corrompt & ses lâches ma-
ximes ,

Enervent les esprits , empoisonnent les rimes :

Pour égaler Racine on fait de vains efforts ,

Ce Poète emporta sa lyre chez les morts.



*F I N des Triolets. Lettre écrite de Dreux ,
le 15 Mars 1728. pour réponse à ceux
qui sont imprimez dans le Mercure de
Janvier.*

Toutes choses ont leur temps , Mon-
sieur. Les Triolets qui ont amusé si
agréablement une année entière dans le
Mercure , tirent à leur fin. Le seul M. de
Senecé qui les a ressuscitez , & qui a le
talent d'en faire d'inimitables , peut avoir
le privilege de les continuer. Du moins
nous avons droit d'attendre de lui un ju-
gement poétique sur la fameuse querelle
I vol. qui

1100 MERCURE DE FRANCE.

qui s'est émeuë entre les Champenois & les Dreuxiens, querelle à laquelle les Triolets ont eu bonne part, & qui finit, ce me semble, faute de combattans ; car je ne crois pas, Monsieur, qu'on doive compter ce nouvel Athlete qui s'est mis sur les rangs dans le Mercure de Janvier dernier fort gratuitement, & presque sans intérêt au fond de la contestation.

Il est aisé de voir que ce n'est pas le même Champenois qui a commencé la querelle dans le Mercure d'Octobre précédent. Ce premier n'a rien que de rude & d'impoli ; il brusque & rompt en visière ; vous sçavez aussi en quelle monnoye il a été payé, &c. L'autre, au contraire, c'est-à-dire le nouveau venu, sans s'embarasser de l'état de la question, & dissimulant que son compatriote est l'agresseur, n'a songé qu'à laver son pays d'une prétendue tâche qu'il trouve dans le Proverbe de *quatre - vingt dix - neuf Moutons, &c.*

Pour y réussir, il a crû qu'il suffisoit de faire entrer dans ses Triolets les noms de plusieurs Champenois habiles & reconnus pour tels dans la Republique des Lettres. C'est ce que personne n'a envie de lui contester. On ne contestera pas non plus que ses Triolets sont jolis & des meilleurs qu'on voye dans le Mercure. Mais

I vol.

en

en faisant cet aveu , le nouveau combattant ne gagne rien ; car qui peut ignorer que malgré la prévention , il se trouve aujourd'hui par tout des Gens de Lettres , dans la Zamble même & la Groelande , pour me servir de ses termes ; témoin la Russie & ses dépendances , dont on appelloit les habitans des Ours mal leches , devenuë de nos jours , sçavante & polie. Aussi ce n'est pas-là de quoi il s'agit dans notre querelle.

Mais puisque l'Auteur a pris la chose de ce biais , à la bonne heure. On trouve cependant , s'il est permis de glosier sur le glosier ; on trouve , dis-je , que le début de sa Légende n'est pas heureux , & qu'il auroit pû commencer mieux qu'il n'a fait, la Lisle de-ses Champenois Lettrez.

Quoi ! quatre-vingt dix-neuf Moutons ,

Et *La Fontaine* , font cent bêtes !

Oùi , lui répondra quelque Rieur , le compte est juste. Ou vous n'avez jamais connu la Fontaine, ou vous devez convenir que ce Poëte étoit souvent moins homme que machine animale , & que tout Paris a été le témoin de ses écarts , de ses absences , &c. hors de la Sphere de l'humanité. Je ne sçai , Monsieur , si ce Rieur auroit grand tort ; mais je me souviendrai toujours d'une aventure assez

1102 MERCURE DE FRANCE.

plaisante , arrivée à gens d'honneur & de probité , de qui je la tiens , par rapport à notre Poëte. Il faut que je vous en regale , supposé que vous l'ignoriez ; & je me servirai des propres termes dont l'un de ces Messieurs s'est servi en la rendant publique.

» Les Fables de M. de la Fontaine me
 » firent naître l'envie de connoître l'Au-
 » teur. Trois amis de concert, nous fîmes
 » une partie , & par le moyen d'un qua-
 » trième, qui avoit quelque habitude au-
 » près de cet homme rare , nous l'attrî-
 » mmes dans un petit coin de la Ville à une
 » maison consacrée aux Muses, où nous
 » lui donnâmes un repas , pour avoir le
 » plaisir de joür de son entretien. Il ne se
 » fit point prier ; il vint à point nommé
 » sur le midi. La compagnie étoit bonne,
 » la Table propre & délicate & le Buffet
 » bien garni. Point de compliment d'en-
 » trée , point de façons, nulle grimace ,
 » nulle contrainte. La Fontaine garda
 » un profond silence, & on ne s'en éton-
 » na point , parce qu'il avoit autre chose
 » à faire qu'à parler. Il mangea comme
 » quatre & bût de même. Le repas fini ,
 » on commença à souhaiter qu'il parlât ,
 » mais il s'endormit. Après trois quarts-
 » d'heure de sommeil, il revint à lui ; il
 » voulut s'excuser sur ce qu'il avoit fati-
 » gué ;

n vol.

gué ; on lui dit que cela ne demandoit point d'excuse, que tout ce qu'il faisoit étoit bien fait ; on s'approcha de lui ; on voulut le mettre en humeur, & l'obliger à laisser voir son esprit, mais son esprit ne parut point ; il étoit allé je ne sçai où, car durant tout le temps que la Fontaine demeura avec nous, il ne nous sembla être qu'une machine sans ame ; on le jetta dans un Carosse, & nous lui dîmes adieu pour toujours.

Mais revenons à nos Moutons, puisque Mouton y a ; l'Auteur des derniers Triolets n'a pas osé nier le Proverbe, cité par la Dame de Dreux, en recrimination ; mais il l'interprete plaisamment en cette maniere :

Le Champenois n'a du Mouton,
Que la candeur, non la bêtise,
Tel est le vrai sens du dicton, &c.

Que dites vous, Monsieur, de cette interpretation ? Pensez-vous que le vrai sens du Proverbe soit bien masqué par un pareil sophisme ? Qu'est-ce en effet que la candeur du Mouton ; si ce n'est sa stupidité & sa bêtise outrée ? Cela se peut dire également d'un autre animal à plus longues oreilles & de plusieurs autres qui ne sont pas plus chargez de malice que le Mouton. On dira peut-être

1 vol.

B ij que

1104 MERCURE DE FRANCE.

que cette candeur se doit entendre icy physiquement ; c'est à-dire , de la blancheur de cet animal , simbole d'innocence , &c. mais par malheur il y a aussi des Moutons noirs , &c. Cela supposeroit du moins de la variété & du mélange dans la nation Champenoise , dont le Mouton , si l'on en croit notre Interprete, est comme le simbole. On sçait qu'il y a un certain Peuple , fort connu dans l'Histoire Orientale , qui est divisé en deux parties ; l'une de la race du Mouton blanc , & l'autre du Monton noir. Faudra-t-il distinguer de la même maniere la Nation dont je viens de parler ? Tout cela peut former un embarras ; tirez-en, Monsieur , si vous le pouvez , nos Adversaires , qui ont si mal enfourné en parlant Proverbe , pour insulter gens qui ne le meritoient pas , & qui ne leur demandoient rien. J'espere que M. de Senecé voudra bien nous juger les uns & les autres. C'est ce que nous attendons de sa complaisance , de sa justice & de sa capacité. Je suis Monsieur , &c.



LA Fable de l'Eglogue suivante , est ;
à ce qu'on nous marque , fondée sur
une vérité : On a vû ces jours passez une
1 vol, jeune

jeune & aimable fille de nos quartiers, qui
faillit à mourir de douleur, parce que son
Amant avoit pris parti dans un Régiment
de Cavalerie.

FLORE ET POMONE.

E G L O G U E.

Flore.

Où court Pomone, & que veut dire
Qu'elle passe sans m'aborder ?

Permis à Jupiter chargé d'un vaste empire

D'avoir des soins qu'on puisse lire

Sur un front nébuleux que leur poids fait rider ;

Mais quel chagrin suffit à te rendre rêveuse ,

Toi, qu'aucun embarras ne peut inquiéter

Qué celui de sçavoir si tu dois plus enter

D'Ambrelte que de Virgouleuse ?

Pomone.

Flore, le temps n'est plus où mon cœur tout
à foy

Du soin de ses Vergers faisoit sa seule affaire :

Depuis que par l'Arrêt des destins en colere

L'imperieux hymen m'asservit à sa loy ,

Envain pour rappeler cette heureuse indo-
lence

Je fatigue le Ciel par des vœux superflus,

Elle échape à mon esperance ;

Elle ne revient point, Flore, le tems n'est plus.

Flore.

Quoi donc ! cette amitié si belle , si constante,

Cet indissoluble lien ,

Vertumne si charmé, Pomone si contente ,

Quoi donc , tout cela n'est plus rien ?

Flore, me disois-tu , cesse d'être légère,

Les folâtres baisers de tes coquets Zéphirs ,

De leurs tièdes soupîrs l'haleine passagere

Valent-ils de l'hymen les solides plaisirs ?

Cependant, aujourd'hui tu changes de langage

Et pour empoisonner ton heureux mariage

Le dégoût à l'ennui se joint ,

Malgré ton rang , & malgré l'avantage

D'un Epoux qui ne vieillit point !

Pomone.

Cette immortalité dont nos Epoux jouissent ,

A pour nous de foibles appas :

Nos maris ne vieillissent pas ,

Mais nos mariages vieillissent ,

Et de l'énormité du cas

1 vol.

Jupiter

Jupiter & Junon, l'exemple nous fournissent.

Délicieuse nouveauté,

Mère des doux plaisirs, charme de la nature,

Par toi la riantة verdure

Donne au jeune Printems sa piquante beauté ;

L'éclat de l'or, l'odeur de l'ambre

Près de toi n'ont rien de charmant,

Et tu sçais égaler par ton seul agrément

La Cerise précoce au Melon de Septembre ;

Les Muses avec soin t'affectent dans leurs chants ;

Le Soleil se cache dans l'Onde

Pour montrer chaque jour de nouveaux feux
au monde,

Tu fournis aux Amours leurs traits les plus
touchans.

Ah ! nouveauté voluptueuse,

L'hymen, le froid hymen languit sans ton se-
cours.

Que ne fais-tu pour lui dans la courbe en-
nuyeuse

Ce que tu fis les premiers jours ?

Flora.

Plus je songe à vos aventures,

Moins je vois par quelles blessures

1. vol.

B iij

Votre

Votre amour auroit pû périr ,
Moi , qui sçai combien de figures
Vertumne a fait pour t'acquérir.

Pomone.

Pour venir à ses fins , il n'est aucune adresse
Qu'Amour ne sache ménager.
Vertumne a fait pour m'engager
Mille & mille tours de souplesse.
Par un fâcheux , par un triste retour
Pour ranimer l'ardeur de ses flammes mour-
rantes ,
Je me transforme chaque jour
En cent figures différentes ,
Et ne puis réussir à fixer son amour.
Oublions , oublions la douleur passagere
Du plaisir, de l'hymen, si-tôt évanoui.
Mais toi , dont l'enjoûment insulte à ma mi-
sere ,
Toi-même , tu parois d'un air moins réjoui
Que tu ne l'es à l'ordinaire.

Flore.

Je n'ai point de commerce avec les noirs fou-
cis ;
Ce que tu crois chagrin, c'est pitié toute pure ;
vol. Je

Je veux sous cet Ormeau te conter l'avanture
Qui rend mon tein plus pâle, & mes yeux
obscurcis.

Auprès d'une claire Fontaine
Qu'un vieux Chêne tient à l'abri,
Hors d'inquiétude & de peine

Je rêvois sans objet sur le gazon fleuri
La délicieuse moleste
Répandoit ses parfums sur les airs d'alentour;
L'Herbette pour faire sa cour
S'épaississoit sous sa Déesse:

Mille petites fleurs accourant se montrer
Emailloient à l'envi la naissante verdure,

Et par la voix de la nature
S'empressoient de me remontrer
Qu'elles méritoient bien d'entrer
Dans l'ornement de ma coëfûre.

Je m'amusois à les choisir,
Quand un soupir brûlant vint frapper mon
oreille:

Mon soupçon jaloux se reveille;
Et je crus que j'anrois le chagrinant plaisir
De prendre sur le fait mon volage Zéphir.

1110 MERCURE DE FRANCE.

Un Buisson d'Eglantiers , d'une épaisseur obscure

De mes perçans regards interrompoit le cours,
Je l'ouvre adroitement sans craindre l'avanture

De la Déesse des amours.

J'apperçois au travers une jeune Bergere

Assez triste pour m'émouvoir,

Assez belle pour me déplaire,

Et de mes agrémens balancer le pouvoir.

L'éclat de ses beaux yeux qu'une amère infortune

Grossissoit d'un torrent de pleurs

Ne ressembloit pas mal à l'éclat de la Lune

Quand sa lumière brille au travers des vapeurs ;

Son habit négligé , par plus d'une ouverture ,

Exposoit aux regards la neige de son sein ;

Ses cheveux mal rangés erroient à l'avanture ,

Et sa tête pressoit l'Yvoire de sa main.

Après quelques momens d'une extase inquiète

Son cœur outré d'ennuis à sa langue eut recours ,

Et la douleur plaintive , à la douleur muette ,

Prêta de ses regrets l'officieux secours

Il est donc vrai, Tirsis, que ton ame cruelle
Vient pour le champ de Mars abandonner ces
lieux,

Ces lieux ! où tu jurois qu'une ardeur éternelle
Soumettroit tes destins au pouvoir de mes
yeux ?

Ah Berger ! ta beauté dans nos Champs si
vantée

Suffit pour affronter des appas courroucés,
Pour forcer la rigueur d'une Amante irritée ;
Et non des Bataillons de Piques hérissés.

Si l'ardeur des combats excitoit ton courage,
Il en est parmi nous qui te convenoient
mieux ;

Tu pouvois disputer à tout notre Village
De la danse ou du chant les prix ambitieux.
Tu pouvois avec moi disputer de tendresse,
Mon cœur n'en sçait que trop, bien qu'il ait
peu vécu ;

Et tout jeune qu'il est, je sens à sa faiblesse,
Où, cher Tirsis, je sens que je t'aurois vaincu.

Malheureuse ! c'est moi, c'est ma rigueur ex-
trême :

Qui livre à ce péril les jours de mon Berger :
Que me demandoit-il ? un rien, un je vous
aime :

I vol.

B vj

Par

Par un cruel refus falloit-il l'égorger ?

Vaine & fausse pudeur ! & toi bouche traîtresse

Qui refusa, deux mots pour conserver ses
jours,

Va ; puisque tu n'as pû t'ouvrir à la tendresse ;

Aux plaintes, aux regrets ouvre-toi pour tou-
jours.

Que vous êtes heureux, troupeaux de nos
Campagnes,

Qui ne combattez point pour la grandeur des
Rois ?

Que vous êtes heureux, Rosiers de nos Mon-
tagnes,

Qui ne voulez point croître à la hauteur des
Bois !

Funeste ambition, peste infame des Villes

Par qui tant de beaux jours ont été racourcis ;

Devois-tu pénétrer dans nos sacrez aziles,

E te joindre au dépit pour m'arracher Tircis ?

Qui pourra de mon cœur, calmer les justes
craintes ?

Comment sur ses frayeurs le rendre satisfait ?

Peut-être en ce moment que je m'exhale en
plaintes

Il lave de son sang le crime que j'ai fait.
 Peut-être un fer barbare... O Cieux...

A ces paroles
 Sa pressante douleur la contraint de finir ,

Ses jambes tremblantes & molles

Ne peuvent plus la soutenir.

Elle sent sa vigueur mourante

Succomber tout à coup sous l'excès de ses
 maux ,

Et tombe pâle & languissante

Comme un Lys tranché par la Faux.

Le brillant Incarnat qui la rendoit si belle !

Parmi les airs est emporté ,

L'Amour & le Zéphir en entrent en querelle ;

Chacun d'eux en prétend augmenter de son
 aîle

L'agréable variété.

Pour moi , de qui le cœur au plaisir est porté ,

Laisant au Dieu qui l'a blessée

Le souci de la secourir ,

Plus vite que le pas , je me suis éclipée :

Et meure de douleur quiconque en veut mourir.

Je n'ai pu cependant à cette infortunée

I vol.

Refuser

1114 MERCURE DE FRANCE.

Refuser quelque émotion ,
Et si tu me vois consternée ,
Ce n'est que de compassion.

Pomone.

O Mars , divinité cruelle ,
Si ton ombre seule est mortelle ,
Quel cœur de ta fureur pourra se garantir ?
Elle ne sçavoit pas , la pauvre créature ,
Qu'on ne fait aujourd'hui la guerre qu'en
peinture ,
Et tu devois l'en avertir.

Mais , adieu : ton caquet ne fait pas mon af-
faire :

On ne s'en lasse point , on pourroit y vieillir ;
J'ai des fruits nouveaux à cueillir ,
Et Vertumne est chagrin plusqu'à son ordi-
naire.

Flore.

Va payer l'interêt de ces charmantes nuits
Qui par tes doux récits me rendoient si ré-
veuse :

Quels porterais-je ! quelle joie émuevante et
fiateuse !

Quand je m'en ressouvrens , je ne sçais où je
suis.

1 vol.

Pomone.

Romans.

Te tairas-tu, belle causeuse ?

Adieu, Reine des fleurs,

Flore.

Bon soir, Reine des fruits.

DE SENECE.

Avant que de donner cette pièce au public, M. de Sénecé l'envoya à M. Carrelet, qui l'en remercia par les quatre Vers que voici :

Non, tu ne peux avoir tant de livres complets :

Si tu veux m'en convaincre, il faut, sans te déplaire,

Il faut, cher SENECE, montrer ton Baptême,

Où ne plus composer d'Ouvrages si parfaits.

~~~~~

LETTRE du 5 Janvier 1726. à M. de Mairan, de l'Académie Royale des Sciences, sur les Observations Meteorologiques, faites à Beziers, en 1724.

J E vous ai rendu compte, Monsieur, dans mes précédentes Lettres de tout ce qui s'est passé dans notre Académie depuis  
1 vol. puis

# 116 MERCURE DE FRANCE.

puis votre départ, & en dernier lieu j'ai eu l'honneur de vous écrire \* pour vous prier au nom de tous nos Confreres, de remercier très-humblement Monseigneur l'ancien Evêque de Fréjus de la bonté qu'il a eue de nous obtenir du Roy la permission de faire chaque année deux Assemblées publiques. Je vous marquai en même-temps que M. Portalon se préparoit à faire l'ouverture de la premiere de ces Séances; qu'on avoit nommé ceux qui doivent parler après lui; & que je vous enverrois bien-tôt un Extrait de tous les Discours qui y feroient lûs. Il ne me reste à present, M. qu'à vous donner le résultat de nos Observations Meteorologiques de l'année passée.

\* Reg. 20 Dec. 1715.

## Observations sur la quantité de Pluye de 1725.

|            | Lignes.          |           | Lignes.         |
|------------|------------------|-----------|-----------------|
| En Janvier | 1 $\frac{3}{4}$  | Juillet   | 1 $\frac{1}{2}$ |
| Février    | 12 $\frac{1}{2}$ | Aoust     | 5 $\frac{3}{4}$ |
| Mars       | 59 $\frac{1}{2}$ | Septembre | 1 $\frac{1}{2}$ |
| Avril      | 24 $\frac{1}{2}$ | Octobre   | 15              |
| May        | 6 $\frac{1}{4}$  | Novembre  | 68              |
| Juin       | 3                | Decembre  | 4 $\frac{2}{2}$ |
| 1 vol.     |                  |           | La              |

JUIN. 1728. 1117

La somme totale de la hauteur de Pluye en 1725, est 204 lignes, qui font 17 pouces.

*Sur le Thermometre & le Barometre.*

Dans le commencement de l'année, le Thermometre descendit le 4 Février jusqu'au 25 degré, vers les sept à huit heures du matin, auquel temps je fais mes observations en Hyver; & vers la fin de l'année; sçavoir les 8, 11, 17 & 30 Decembre, il n'est pas descendu plus bas que de 27 degrés. Ainsi l'année passée n'a pas été fort froide.

Le même Thermometre a marqué la plus grande chaleur le 21 de Septembre, la Liqueur du Tube étant à 92 degrés vers les trois heures après midi, qui est le temps de mes observations en Eté. Les 21, 22 Juillet, 11, 12, 20, Aoust, 13 & 14 Septembre furent aussi des jours assez chauds. La Liqueur étant montée après midy jusqu'à 84 & 85 degrés.

La plus grande pesanteur de l'Air a été marquée par le Barometre le 3 Mars, le Mercure étant monté à 28 pouces 2  $\frac{1}{2}$  lignes par un temps sombre. Il avoit été plusieurs fois à 28 pouces 2 lignes dans les mois de Janvier & de Février. Il s'est trouvé au plus bas qu'il soit descendu, à 27 pouces 3 lignes, le 19 Decembre par  
un  
1 val.

# 1118 MERCURE DE FRANCE.

un temps de pluye , & le lendemain il fut à 27 pouces 8 lignes , ce qui est la plus grande variation que j'aye remarquée l'année dernière en 24 heures.

On fera cette année-cy les mêmes Observations , & l'on tâchera d'y joindre à l'avenir celles des Vents & de l'Aiguille Aimantée. Je suis , Monsieur , &c.

*La suite pour le prochain Mercure.*



## O D E.

*A M. d'Auvergne , Avocat , Chevalier-  
Académicien de l'Ordre Social , sur la  
nouvelle année.*

**C**Her d'Auvergne , voici le jour  
Qui recommence une autre année ,  
Pour la rendre plus fortunée ,  
Tâchons d'accroître notre amour.  
Que notre union mutuelle  
Aux humains serve de modèle ,  
Par elle rendons-nous fameux ;  
De nos jours employons le reste  
En imitant Pilade , Oreste ;  
Soyons toujours amis comme eux.

*1. vol. 1.*

*Pour*



Pour toi je ferois des souhaits ,  
S'ils étoient bons à quelque chose ,  
Je t'en ferois en Vers , en Prose ,  
S'ils se changeoient en des effets ;  
Mais ils ne sont que des chimères ,  
Ou plutôt des vapeurs legeres .  
Qui se détruisent en naissant .  
Ami , pourtant je le souhaite ,  
Cette felicité parfaite  
Qui naît toujours d'un cœur content .



Que l'aveugle divinité  
Nous élève au haut de sa roüe ,  
Qu'elle nous plonge dans la bouë ,  
Gardons la même égalité .  
Ce n'est pas l'éclat des richesses  
Qui doit enfanter les tendresses ,  
Ou qui doit en rompre le cours ;  
Qu'un plus beau motif nous excite  
Quand on s'aime pour le mérite ,  
On ne peut que s'aimer toujours .

*I. vol.*

*Amitié*



Amitié que tes sentimens  
 Ont d'apas pour les belles ames !  
 Que tes chastes & tendres flammes  
 Leur font goûter de biens charmans !  
 Sans toi , la plus brillante vie  
 A cent chagrins est asservie ,  
 Tu fais le bonheur des Mortels.  
 O rendre amitié ! je te jure ,  
 D'un cœur ennemi du parjure ,  
 D'encenser toujours tes Autels.



Quel bien précieux je te dois ,  
 Societé noble & sçavante ! \*  
 La pure flamme qui m'enchanté ,  
 Est le fruit de tes douces loix.  
 Dans le nombre de mes Confrères ,  
 Dont les ames droites , sinceres ,  
 Font briller un amour charmant ,

*\* L'Ordre Social , institué à Verdun sur Meuse  
 en 1724. sous le bon plaisir du Roy , par les  
 Principaux Officiers du Regiment de Toulouse ,  
 Infanterie , sous la protection de s<sup>te</sup> Madame  
 la Duchesse d'Orléans.*

1. vol.

D'Au-

D'Auvergne qui m'aime & m'estime,  
Par un retour trop légitime,  
Est aimé de moi chèrement.



Avec quelle rapidité,  
Hélas ! s'écoulent les journées !  
Comme s'entassent les années !  
On vole à la caducité.  
D'une vitesse imperceptible  
Le tems , ce destructeur terrible ,  
Nous traîne après lui sans pitié ;  
Mais , cher ami , pourquoi me plaindre ?  
De ses coups je n'ai rien à craindre ,  
J'éternise notre amitié.



Quand tous deux dans les mêmes murs ,  
Férons-nous éclater sans cesse  
Le beau feu de notre tendresse ?  
Aprochés doux momens futurs :  
Déjà mon ame est toute émüe  
En songeant que ta chere vüe  
Caufera mes heureux transports.  
Donsl'éduifans de la fortune,

I. vol.

Votre



## 1122 MERCURE DE FRANCE.

Votre valeur est trop commune ,

Un ami vaut tous les trésors.



Quand nous nous verrons chaque jour ,

Ciel ! quelle douceur infinie !

Sans façon , sans cérémonie

Nous nous marquerons notre amour.

Tems , où j'espere un bien solide ,

Hâte-toi d'une aîle rapide ,

Vole, viens combler tous mes vœux ;

Je mets en toi mon esperance ;

Répons à mon impatience ,

C'est toi qui dois me rendre heureux.

*Par M. l'Affichard , Chevalier- Académicien de l'Ordre Social.*

\*\*\*\*\*

## PARADOXE GEOMETRIQUE

*Proposé & démontré par L. P. C. J.*

**P**Lus on fait d'usage de son esprit ,  
plus on trouve de raisons de se défier  
de ses propres lumieres. Les choses mêmes  
que nous croyons le mieux entendre ,  
sont

sont sujettes à mille exceptions que nous ne saurions prévoir, & qui ont droit de nous déconcerter, lorsqu'elles se présentent à nous pour la première fois. C'est un Axiome de la Géométrie vulgaire & de la plus simple Arithmétique, que si d'une quantité on ôte une quantité égale, il ne doit rien rester, si de 10. on ôte 10. le reste est *zero*; si de 100. on ôte 100. si de, &c. ou même si d'une chose on ôte toutes ses parties, si de 10. on ôte 5. ensuite 3. & puis 2. le reste est *zero*. Tout le monde sait cela, tout le monde le trouve évident, & il n'y a pas de petit Arithméticien de quatre jours qui croye qu'il puisse y avoir quelqu'un dans le monde qui entende cela mieux que lui. A la vérité, rien n'est plus simple que de dire 3. moins 3. fait *zero*, 9. moins 9. fait *zero*. Voici pourtant deux faits Géométriques, tous deux démontrés & incontestables.

Si l'on prend tous les nombres fractionnaires naturels à l'infini, c'est-à-dire, ceux dont le numérateur est l'unité, & dont les dénominateurs soient tous les nombres naturels successivement 1. 2. 3. 4. 5. &c. ces fractions en un mot, un *unième*, un *deuxième*, un *tiers*, un *quart*, un *cinquième*, un *sixième*, &c. il est démontré que la somme des alternatifs pairs est

## 124 MERCURE DE FRANCE.

est égale à la somme des alternatifs impairs, c'est-à-dire, que *une moitié, un quart, un sixième, un huitième, &c.* font la même somme que *un unième, un tiers, un cinquième, un, &c.* Rien n'est plus facile, au reste, que la démonstration de cela : car si on divise la suite entière par 2. on aura la suite des pairs, laquelle est par conséquent la moitié de toute la suite, dont les impairs sont par conséquent aussi l'autre moitié. Or il n'est pas moins démontré que si de tous les impairs on ôte tous les pairs, le reste ne sera pas *Zero*, puisqu'au contraire, selon *Mercator*, adopté par tous les plus habiles Géometres de ce siècle, cette suite, *moins une moitié, plus un tiers moins un quart, &c.* est la valeur d'un Quadrilatere hyperbolique.

Au reste, ce n'est pas le seul cas où cela se trouve ; il y en a des exemples à l'infini : la Quadrature du Cercle par le celebre *M. Leibnis*, est aussi le reste de deux quantitez égales ôtées l'une de l'autre. Je puis même citer des cas où le reste de deux quantitez égales est infini, & infiniment infini à l'infini. Et qu'on ne dise pas qu'il y a ici du mal entendu & quelque sophisme ; car non-seulement cela est ainsi, mais j'ajoute que cela doit être *à priori*, comme on dit, & que par conséquent l'Axiome

xiome vulgaire , suivant lequel le reste de deux quantitez égales , ôtées l'une de l'autre , est *Zero* , n'est pas exact , ou plutôt n'est pas assez généralement exprimé. Je donnerai bientôt le dénouement de ce *Paradoxe*. En attendant je souhaite que quelqu'un me prévienne. Mais il faut être Géometre & Géometre infinitaire pour en trouver l'*à priori* , qui est tout simple & un Axiome aussi.



## EPITHALAME.

*Sur le Mariage du Duc de Parme , avec  
la Princesse de Modène.*

**V**enez, Hymen , doux Hyménée !  
Venez \* Junon dans ces beaux lieux ,  
Venez unir la destinée  
De deux cœurs faits pour être heureux.  
Les noms & d'Este & de Farneze ,  
Furent toujours chers des Cieux ;  
Il faut aujourd'hui qu'il vous plaise ,  
De les éterniser tous deux ,  
Par des enfans & des neveux !

\* *Junon préside aux noces & aux accouchemens.*

I. vol.

C Que

## 1126 MERCURE DE FRANCE.

Que de Heros de ces deux Races  
Ont déjà consacré ces noms !  
Tous les Princes de leurs maisons  
Marchent encore sur leurs traces.  
On n'en parle que sur ce ton ,  
Dans toute l'heureuse Ausonie ,  
Et toute la vaste Iberie ,  
En benit le sang & le nom ,  
Tout le dit & tout le publie.

C'est de ce sang que sont sortis ,  
Ces Epoux si bien assortis ,  
Pour qui fument nos Sacrifices :  
Venez, Divinités propices ,  
Où pourriez-vous unir deux cœurs ,  
Sous de plus éclatans auspices ?  
Où sur des augures meilleurs ?

Il ne leur faut ici que votre ministère ,  
Le Ciel leur a donné ses trésors précieux ,  
La nature , à l'envi , le cœur de leurs Ayeux ,  
Le nom , son rang héréditaire ,  
La gloire , ce qu'elle a de mieux :  
Mais leur bonheur est votre affaire.

4. vol.

Les

Les Dieux se sont tous épuisés ,  
En faveur de l'un & de l'autre ;  
A votre tour autorisez  
Un destin qui dépend du vôtre.

Il ne s'agit plus que de vous !  
C'est de vous que dépend le bonheur des  
Epoux !  
Leur sort est des plus beaux, qu'il soit des plus  
durables ;  
Qu'ils doivent à l'Hymen , qu'ils doivent à  
Junon ,  
Autant qu'ils doivent à leur nom !  
Et qu'ils s'aiment toujours autant qu'ils sont  
aimables !

Qu'une longue postérité  
Retrace à la race future ,  
Le mérite, l'éclat & la félicité ,  
Que rassemblent en eux le Ciel & la nature !

L'Epoux avec l'éclat , les titres , les vertus  
Qu'il tient de ses Augustes Peres ,  
De l'Ausonie est le Titus ,  
Il réunit en lui leurs plus beaux caractères.

I. vol.

C ij C'est

## 1128 MERCURE DE FRANCE.

C'est le fils de Vespasien ,  
Genereux , liberal , prévenant , juste , affable ,  
Chéri de tous , à tous aimable ;  
C'est Titus, en un mot, il n'y déroge en rien.

C'est ce qu'en dit & qu'en publie ,  
L'Europe comme l'Italie ;  
Il en a parcouru les Cours & les Climats ,  
Au grand bonheur de ses Etats.

Dans le digne objet de sa flame ,  
Que de douceur , de dignité !  
On lui voit sur le front , dans les yeux , &  
dans l'ame ,  
Mille traits de Divinité.

Aussi de son Auguste \* mere ,  
A-t-elle les vertus , l'esprit & les appas  
Avec son double caractère ,  
Et de Minerve & de Pallas.

Difons tout : on le voit , de son Auguste \*  
Ayeule ,

Elle a la dignité , la conduite & le cœur ,

\* Sœur de l'Imperatrice de son nom.

\* Madame la Duchesse de Brunsvick.

I. vol.

Et

Et cette ressemblance seule,  
 Est pour elle une gloire , & pour tous un  
 bonheur.

Quelle union ! quelle assemblage !

De quel espoir vous nous flattez !

Junon , Hymen , Amours , c'est votre pur ou-  
 vrage ,

Tirez-en tous les fruits que vous en pro-  
 mettez ,

Rendez des deux Epoux la memoire immor-  
 telle ,

Au gré de leurs desirs , faites que chaque  
 jour ,

Leur Hymen soit à leur Amour ,

Ce qu'est à leur nom notre zele.

Inconstantes Divinités ,

Qui si souvent vous démentez ,

Eternisez les noeuds d'une union si belle ;

C'est pour eux & pour nous que nous le de-  
 mandons ,

Et qu'à la faveur de Lucine ,

Ils tirent de leur origine

Autant de vrais Heros que nous en attendons.



Il ne peut rien sortir qui ne brille & ne plaise  
Du mélange du sang \* d'Hanovre & de Far-  
neze.

*Par M. de M...*

\*\*\*\*\*

*RÉPONSE à la question proposée dans  
le Mercure de Mars , page 517.*

**V**ous avez proposé , Messieurs, dans  
votre Mercure du mois de Mars der-  
nier, page 517. une Question qui n'a point  
été réponduë. On demande , *lequel des  
deux donne davantage ? Du fils qui sauve  
la vie à son pere, ou du pere qui la donne à  
son fils ?* Cette question ne laisse pas d'a-  
voir sa difficulté ; car, comme il faudroit  
une personne désintéressée pour la résou-  
dre, & que necessairement tous les hom-  
mes ont une de ces deux qualitez, de pere  
ou de fils ; on peut croire qu'il y aura de  
la prévention dans le jugement qu'on en  
portera. Je vais cependant , toute partia-  
lité à part , tâcher de faire voir , par les  
raisons que j'apporterai , *que le pere est en  
effet plus obligé à son fils qui lui sauve la  
vie , que le fils ne l'est à son pere qui lui  
donne le jour.* Prouvons.

\* Le sang d'Este & d'Hanovre est le même.

1 vol.

Tout

Tout le monde convient que le bienfait n'est caractérisé bienfait qu'autant qu'il est exercé avec connoissance de cause, secondé de l'intention déterminée de rendre service à quelqu'un qui nous est connu; mais si au contraire, par un effet du hazard, vous faites quelque bien à un homme, sans le connoître, sans aucun dessein, pourrez-vous, de bonne foy, exiger de la reconnoissance de cet homme, qui ne doit remercier que le sort qui lui a procuré la bonne fortune, & non pas vous qui n'en avez été la cause que fortuitement? On tirera facilement une consequence de ceci; un pere entraîné par le plaisir des sens, par le desir d'avoir un heritier, satisfaction particuliere pour lui, donne le jour à son fils, mais ce fils ne lui est pas connu; il ne peut y avoir une volonté de faire du bien, puisqu'il n'y a point d'objet réel sur lequel il puisse tomber; toute l'obligation d'un fils se réduit donc au hazard, & c'est lui seul qu'il doit remercier de sa naissance. Il n'en est pas de même du fils qui sauve la vie à son pere, il le connoît, il y a un mouvement décidé de lui rendre service; c'est un vrai zele qui le transporte, une vive amitié qui l'anime, & l'amour filial qui le fait agir; enfin, son action a tous les caracteres de la généro-

## 1132 MERCURE DE FRANCE.

sité fondée sur la vertu. Comme on pourroit croire que j'avance icy un paradoxe de mon chef, j'ajouterai que tous les anciens ont eu une vraie veneration pour les enfans qui s'étoient distinguez par de semblables traits.

La premiere vertu que Virgile donne à son Heros dans l'Enéide, c'est son amour pour son pere qui lui fait hazarder sa vie, & négliger sa femme, pour le sauver sur ses épaules de l'incendie de Troye, &c.

Pausanias donne des loüanges excessives à Androclée & à ses sœurs, filles d'Antipœnus; comme l'Oracle avoit rapporté que les Thébains surmonteroient les Orchoméniens, si quelque personne de la plus illustre famille se devoit pour la patrie; ces genereuses filles voyant que tout Thebes jettoit les yeux sur leur pere, comme étant de la plus noble race, se donnerent la mort pour lui sauver la vie; ce qui fut trouvé si beau par Hercule, que ce Héros leur décerna les honneurs divins dans le Temple de Diane; ne pouvant s'imaginer que celles qui avoient fait une si belle action, ne fussent pas immortelles.

Silius rapporte qu'Amphinomus & Anapius, freres, Siciliens, furent recommandables par leur piété, pour avoir au péril de leurs vies, sauvé leur pere de la Ville de  
*1 vol.* Catane

Catane, que les flammes du Mont Etna embrasoient ; ce trait seul a fait passer leurs noms à la posterité.

Non seulement les anciens regardoient avec admiration une pareille vertu, mais même il suffisoit que l'on se fut distingué par quelque service considerable envers ses parens , pour s'attirer toute leur estime. J'en rapporterai un seul exemple que le fameux Solon me fournit. Ce sage Législateur connoissoit bien tout le prix de la vertu, & une louange de sa part ne pouvoit être suspecte. Lorsque Cresus l'eut fait venir dans sa Cour, & que ce Prince superbe eut commandé qu'on lui montrât tous ses trésors, la magnificence de ses appartemens & de ses meubles ; Cresus lui demanda, *s'il avoit jamais vû d'homme plus heureux que lui ?* Solon répondit que oui, & que c'étoit un particulier d'Athenes nommé Tellus, fort homme de bien, qui avoit vû sa patrie toujours florissante, qui avoit laissé après lui des enfans généralement estimez, & qui après avoir été toute sa vie à couvert de la nécessité, étoit mort en combattant generousement pour sa patrie. Cresus piqué de cette réponse, lui demanda encore *si après ce Tellus, il avoit connu un autre homme, dont le bonheur fut égal au sien ?* Solon répondit, *qu'il avoit connu de plus heureux que lui, Cleobis &*

*l' voit.*

C v Biton:

# 1134 MERCURE DE FRANCE.

*Biton, deux freres qui étoient d'Argos ; qui avoient en pour Argie leur mere, Pretresse de Junon, tant d'amour, qu'un jour de fête, comme elle devoit aller au Temple, ses Bœufs tardant trop à venir, ils se mirent eux-mêmes au joug & traînèrent le Char de leur mere, qui ravie de joie, pria Junon d'accorder à ses enfans ce qu'il y avoit de meilleur pour les hommes; la Déesse exauça ses prieres; car après le sacrifice Cléobis & Biton s'étant allé coucher, ils furent trouvez morts le lendemain. Junon faisant entendre par-là que le plus grand bien qui puisse arriver aux hommes en cette vie, c'est d'en sortir. Ils terminerent ainsi leur carriere par une mort douce & tranquille, au milieu d'une gloire immortelle. C'est ainsi que Solon préféroit la vertu de ces deux freres, à tout l'éclat brillant du plus magnifique Roy du monde. En effet, les plus grandes actions des plus illustres Capitaines, comme l'a remarqué un Sçavant (a) de notre siècle, n'ont pas été plus vantées que cette action de pieté. Ceux d'Argos, pour honorer leur memoire, consacrerent leurs Statuës dans le Temple de Delphes.*

*Le même Solon (b) comptoit pour si peu le jour que le pere donne à son fils, quand*

(a) M. Dacier.

(b) Plutarque, dans la vie de Solon.

une éducation convenable ne suivoit pas la naissance, qu'il dispensoit par ses loix le fils de nourrir son pere, s'il ne lui avoit pas fait apprendre quelque métier. Les enfans nez d'une(c) Courtisane en étoient de même dispensés ; mais il vouloit aussi qu'on regardât comme infame celui qui ayant été bien élevé par ses parens, refuseroit de les nourrir. Ce grand homme faisant consister toute l'obligation d'un fils, dans la seule éducation que son pere lui donnoit, & regardant la naissance comme rien.

Finissons par un exemple où il paroît que le ciel même aide par des prodiges les enfans qui se portent à des actions genereuses. Personne n'ignore ce qui arriva à Arhis, fils de Crésus, dont je viens de parler. Ce jeune Prince qui étoit muet de naissance, voyant un Soldat du Roy Cyrus, le bras levé pour tuer son pere, fit un si grand effort, pour l'avertir du danger qui le menaçoit, qu'il rompit les filets qui empêchoient sa langue d'agir, prononçant à haute voix ces mots: *Mon pere, prenez-garde à vous* ; on voit par tout ce que j'ai rapporté que les anciens regardoient une pareille action bien au dessus du commun, & comme le plus bel effet de la vertu la plus sublime ; convenons donc

(c) *Diogene Laërce.*

1. vol.

Cvj avec

# 1136 MERCURE DE FRANCE.

avec eux , que le fils donne davantage à son pere , en lui sauvant la vie , que le pere en la donnant à son fils , si c'est une si belle vertu de se montrer religieux envers les parens , les enfans en sont d'autant plus obligez , de ne se point écarter du profond respect qu'ils doivent à leur pere , puisqu'ils voyent le cas infini qu'on a toujours fait de cette sorte de pieté , & que c'est le plus beau & le plus sûr moyen de se faire generalement estimer. Je suis Messieurs , &c.

T. D. L. C.



## S O N N E T.

*BOU TS - R I M E Z remplis sur la  
Conversion du Pecheur.*

**S**Eigneur , c'est par un coup de ta grace  
Puisſante ,

Qu'ur pecheur de Satan se voit Victorieux ,

Qu'il foule aux pieds un monde inconstant ,  
Odieux ,

Sans que de son poison son ame se Ressente.

Pour goûter les douceurs d'une paix Innocente ,

Il cherche la retraite , & s'arrache à ces  
lieux ,  
Où  
L. vol.

Où la fortune & l'or placés au rang des *Dieux*,  
Renverseroient bien-tôt une vertu *Naissante*;

Au jeûne , à l'oraison, sans cesse il a *Recours*,  
Pour vaincre , il a besoin de ce divin *Secours*,  
Lorsque ses sens lui font une guerre *Charnelle*,

Pour ses crimes passés pénétré de *Douleur*,  
Ce Pénitent fait voir la livide *Couleur*,  
Qu'un cilice répand sur sa chair *Criminelle*.

※※:※※※※※※※※※※※※※※※※

*F E S T E donnée à Paris.*

**L**E Chevalier Couvay, Portugais, Con-  
sul general de sa Nation , ayant été  
chargé par la Cour de Portugal de donner  
une Fête publique au sujet du double ma-  
riage des Infants & des Infantes d'Espa-  
gne & de Portugal , prit toutes les me-  
sures nécessaires pour l'exécution des or-  
dres qu'il avoit reçus , & pour donner en  
même-tems des marques éclatantes de  
son zele ardent & de son profond respect  
pour la Personne Sacrée de S. M. Portu-  
gaise , & pour son auguste Famille. Il  
L. vol' s'est



## 1138 MERCURE DE FRANCE.

s'est attaché en tout à soutenir la dignité de la Commission.

Toutes les différentes parties qui entroient dans la composition du dessein que le Chevalier Couvay s'étoit proposé, se trouvant dans l'état de perfection que l'on pouvoit desirer, autant par la capacité & la vigilance, que par le grand nombre des personnes employées, sous la direction du sieur Testart, si distingué par ses talens dans l'Académie de Peinture de Paris. L'invitation fut faite à tous les Ambassadeurs & Ministres des Cours Etrangères qui devoient assister à cette Célébration, & le jour fut pris pour le 18. du mois d'Avril. On ne travailla que la nuit du Samedi au Dimanche pour la décoration extérieure. Presque toute la façade de l'Hôtel de Vic, où le Chevalier Couvay fait sa demeure, se trouva dès la pointe du jour occupée de cette décoration, & présenta aux yeux du peuple un spectacle qui lui parut subit.

La face de l'Edifice ou du Temple, étoit d'un marbre blanc feint, de 42 pieds de large sur 50 de hauteur; le plan s'avançoit en forme circulaire, & présentoit deux avant-corps que couronnoit un Entablement d'Ordre Corinthien, orné d'une fûte de Lapis, & de toutes les moulures qui servoient à l'enrichir. Il étoit

*1. vol.*

porté

porté par six colonnes de la même matière, dont 4. servoient à former la saillie des avants-corps. Dans les entre-deux de ces colonnes étoient placés deux Médaillons de chaque côté ; ils étoient ornés de festons d'or moulu , aussi-bien que les Chapiteaux & les Bases des colonnes.

Dans les premiers Médaillons étoient deux Emblèmes. Dans l'un , l'Amour tenoit son Arc d'une main , & de l'autre quatre Hèches ; il avoit son Carquois sur l'épaule , & voloit au-dessus des deux Hémisphères , dont , l'un représentoit par ses traits géographiques le contour des Etats , que le Roy d'Espagne & le Roi de Portugal possèdent en Europe ; & l'autre, ceux qu'ils possèdent dans le nouveau monde , & pour avec ces mots :

*Notus nitroque sub axe.*

Dans l'autre Médaillon , l'Hymen tenoit dans chaque main une torche allumée , & voloit à la rencontre de l'Amour , au-dessus de deux semblables Hémisphères , avec ces mots :

*Unus non sufficit Orbis.*

Dans les deux autres Médaillons étoient les Devises suivantes. Des Rameaux d'Olivier , des Branches de Myrthe & de Laurier , rassemblés comme pour en faire

1. vol.

des

## 2140. MERCURE DE FRANCE.

des Couronnes , dont quelques-unes paroissent déjà commencées.

*Quot apta Coronis.*

Un Bouquet magnifique de Roses & de Lys.

*Novus ex nexu Decor.*

Les deux autres Colomnes qui étoient aussi de Lapis , mais plus éloignées que les premières , servoient à porter l'Entablement du milieu qui laissoit une place à la Renommée, d'où elle prenoit son vol pour apprendre aux deux Mondes la nouvelle de ces Alliances Souveraines. Sur la Banderolle de la Trompette qu'elle tenoit dans la main gauche , étoit écrit :

*Viros acquirit eundo.*

Ce mot a son allusion à l'accroissement de la puissance du Portugal.

Les arriere-corps étoient formés par deux Consoles , qui portoit sur le même socle de l'Ordre Corinthien ; elles étoient couronnées par une corniche dont les moulures participoient de l'Entablement, & ces mêmes Consoles portoit sur leur corniches deux vases , dont la forme étoit singulière , & la matiere précieuse.

Les Obelisques qui couronnoient l'Edifice , soutenus sur deux pedestaux ,  
dont

dont le plan par un contour opposé à celui des avants-corps paroissoit se retirer en demi cercle comme pour aller rejoindre le corps du Bâtiment, étoient de 20. pieds de haut, & terminés par deux Cassolettes d'or moulu. Des Génies pareillement d'or moulu, placez sur la saillie des pedestaux, de chacun des Obelisques, portoient des Ecussons où étoient les Armes d'Espagne & de Portugal. Autour des Obelisques on avoit peint des fleurs qui passaient en festons sur le devant des pieds-d'Eaux, & tomboient ensuite de chaque côté jusques sur l'Entablement.

Le milieu de cet Edifice étoit occupé par la Statuë de Minerve, qui d'un côté présentait la main à l'Amour & de l'autre à l'Hymen. L'Amour portoit dans celle de ses mains qui étoit libre, un Ecusson chargé de deux Portraits accolés des deux Infants d'Espagne & de Portugal, & l'Hymen portoit pareillement ceux des deux Infants.

Aux deux extrémités étoient la Statuë de Neptune & celle de Cybele. Tout cela est relatif à une double alliance de deux Royaumes puissans, l'un par l'étendue de ses Domaines, & l'autre par la navigation. Le grand nombre d'illuminations, tant celles qui la nuit suivante éclairaient toute la façade de l'Hôtel, que celles qui

## 1142 MERCURE DE FRANCE.

étoient placées dans les maisons opposées, faisoient sortir toutes les figures de la décoration, & les animoient de telle sorte, que toutes les Divinitez sembloient en mouvement pour la célébration de ces Mariages. Les croisées du dedans de la cour, qui a environ 24. toises en quarré, étoient également illuminées.

Toutes les personnes de l'un & de l'autre sexe qui étoient invitées, se rendirent à l'Hôtel de Vic, vers l'heure de midy. Quoique la Cour fut en deuil, l'Assemblée le quitta ce jour-là. Les Dames qui avoient été invitées par Madame Couvay, & qui étoient au nombre de 25. ou 30, n'avoient rien oublié pour donner à la Fête tout l'éclat que le sexe seul peut lui donner, lorsqu'une parure également brillante & entendue, en relève les graces & la beauté. Les Ministres s'y montrèrent dans toute la magnificence que demandoit la dignité de leur représentation. On croit devoir pour l'honneur de cette journée en mettre ici les noms.

M. M. Mascei, Nonce du Pape.

Le Baron de Benterrieder, Plénipotentiaire de l'Empereur.

Le Marquis de Santa - Cruz, Plénipotentiaire d'Espagne.

Le Marquis de Berraneça, aussi Plénipotentiaire d'Espagne.

1. vol.

De

JUIN. 1728. 1143

De Walpoole, Ambassadeur d'Angleterre.  
Le Comte Maffei, Ambassadeur du Roy  
de Sardaigne.

Canali, Ambassadeur de Venise.

Van-Hoey, Ambassadeur d'Hollande.

De Ghedda, Envoyé Extraordinaire de  
Suede.

Le Comte d'Esteinville, Envoyé Extraor-  
dinaire de Lorraine.

Le Comte de San-Severino d'Ar : g  
Envoyé Extraordinaire de Parme.

Le Prince Kourakin, Ministre Plénipo-  
tentiaire du Czar.

De Grevembroch, chargé des Affaires de  
l'Electeur Palatin.

L'Abbé Franquini, chargé des Affaires  
du Grand-Duc de Toscane.

Le Marquis de Rangoni, Envoyé de Mo-  
dene.

Le Chevalier Borio, chargé des Affaires  
du Duc de Guastalla.

Sorba, Envoyé de Genes.

Laffientz, chargé des Affaires du Roi de  
Dannemarck.

L'Abbé Rota, Auditeur de la Nonciature.

M. le Baron de Fonseca, chargé des  
Affaires de l'Empereur, & M. le Cham-  
brier, chargé de celles du Roi de Prusse,  
envoyerent s'excuser pour cause de mala-  
die, & M. le Bailly de Mesme, Ambassa-  
deur de Malthe, ne put s'y rendre non-  
plus, ayant appris le même jour la mort

1144 MERCURE DE FRANCE:  
du Marquis de Fontenille , son beau  
frere.

Leurs Excellences , en sortant du Salon où elles s'étoient assemblées pour se rendre dans le lieu où le dîner étoit servi , passerent dans l'appartement de Madame Couvay qui se trouva ouvert , & ayant veu l'Assemblée de toutes les Dames , se plaignirent avec beaucoup de politesse de la cérémonie qui les séparoit d'une compagnie si gracieuse.

Lorsque la Table fut servie , on en donna le signal par une décharge de plus de 50. Boëtes , placées dans le Jardin.

Dans une profusion somptueuse de toutes especes de mets dont on avoit fait venir partie de plusieurs Provinces voisines , & de quelques unes éloignées, on admira particulièrement la délicatesse & la propreté , & sur tout l'ordonnance & la legereté du service. Le sieur de la Barre, qui a conduit les Tables, est ce célèbre Maître-d'Hôtel qui avoit été mandé d'Angleterre pour le repas du Couronnement du feu Roi Georges. Il crut que dans une Fête où étoient invités tous les Ministres des Cours Etrangères, il y avoit de la galanterie à y exposer des mets de toutes les Nations ; c'est ce qu'il fit sans qu'il y eut à cela une affectation trop marquée & par forme d'hommage à leur goût particulier. La Table fut servie en gras & en maigre ,

JUIN. 1728. 1145

& il étoit difficile de décider dans lequel des deux le Service étoit plus magnifique, & la chère plus délicate. Il y avoit 24. Suisses pour porter les plats, & 15. Valets de Chambre pour servir à Table.

La décharge des Boîtes dans le Jardin fut réitérée lorsqu'on but aux doubles Mariages.

Une seconde Table de 30. couverts pour les Dames & pour quelques Amis particuliers, dont Madame Couvay faisoit les honneurs, fut servie en même-tems & dans le même ordre que celle des Ambassadeurs.

On sortit de Table sur les cinq heures, & toute la Compagnie se rassembla dans un Salon où parmi tous les ornemens dont il étoit susceptible, étoit placé le Portrait de Sa Majesté Portugaise. Le Sujet de la Décoration qui occupoit la porte de l'Hôtel avoit donné lieu à un Epithalame au sujet du double Mariage, & où regnoient les Mystères de la même Allegorie. Ce divertissement fut mis en Musique par un des plus habiles Compositeurs\*, & executé par les plus belles voix & les meilleurs Simphonistes. La D<sup>lle</sup> le Maure, qui representoit Minerve, y soutint par la beauté de sa voix toute la distinction qu'elle s'est acquise.

\* *Le fleur de Villeneuve*

1. vol.

Voici



Voici les paroles de l'Epithalame, elle  
 font de M. l'Abbé Nadal, fort connu par  
 les Tragédies qu'il a données au Public  
 & cy-devant Secrétaire de l'Ambassade  
 Extraordinaire à la Cour d'Angleterre de  
 feu M. le Duc Daumont.

Le lieu de la Scene représente un Tem-  
 ple que l'on vient d'élever sur les confins  
 de l'Espagne & de Portugal pour la célé-  
 bration des Mariages. Minerve, que les  
 destins ont chargée de cette double union,  
 préside à la Cérémonie, & le Dialogue  
 est entre cette Divinité & l'Hymen, l'A-  
 mour, les Graces, les Vertus, une troupe  
 de Jeux, d'Amours & de Génies.

*Minerve.*

Hymen, Amour, allumez vos flambeaux ;

C'est Minerve qui vous l'ordonne :

Pour former les nœuds les plus beaux ,

Acquittés-vous des soins que jé vous donne.

Hymen, Amour, &c.

*L'Hymen.*

C'est à Minerve à disposer de moi :

Elle est des Dieux la sagesse profonde.

*L'Amour.*

Je veux bien, comme vous, en recevoir la loy.

Moy qui la donne à tout le monde.

*L. vol.*

*L'Hymen.*

*L'Hymen & l'Amour ensemble.*

C'est à Minerve à disposer , &c.

Je veux bien, comme vous , &c.

*Minerve , l'Amour, l'Hymen.*

Que des Destins l'ordre enfin s'accom-  
plisse ,

Pour le bonheur de cent Peuples divers.

Que le sang des Bourbons, aux Bragances s'u-  
nisse ,

Des fruits d'un double Hymen , qu'un si beau  
Sang remplisse ,

Tous les Trônes de l'Univers,

*Le Chœur.*

Que des Destins , &c.

*L'Amour.*

Joux, Amours, volez sur mes traces

Pour unir de tendres Epoux.

Et pour en rendre encor le spectacle plus  
doux ,

Montrez-vous au milieu des Vertus & des  
Graces.

*L'Hymen.*

En faveur des divins attraits ,

Dont le Ciel partagea deux Augustes Mor-  
telles ,

*1 vol*

Amour,

1148 MERCURE DE FRANCE.

Amour , change avec moi tes flammes & tes traits ,

Et que des cœurs comblés des biens les plus parfaits ,

N'en soient encor que plus fideles.

Pour les unir de mille noeuds secrets ,

Et qu'ils brulent d'ardeurs qui soient toujours nouvelles ,

Amour , change avec moi tes flammes & tes traits.

*Un Génie* , en parlant de l'Infant d'Espagne & de l'Infante de Portugal.

O Sagesse éternelle , adorable Minerve ,

C'est à toi que le Ciel réserve

D'unir ces deux Amans à tes pieds abatus.

Dans cette Fête illustre , & que toi seul ordonne ,

L'Hymen offre mille vertus ,

Et l'Amour autant de Couronnes.

*Une Grace* à l'Infant de Portugal.

Minerve à votre sort préside ;

Elle rassemble ici sa Cour ,

A l'Autel où l'Hymen vous guide ,

Hebé , l'aimable Hebé , vous attend en ce jour.

I. vo'.

Hâtés.

Hâtes-vous, volez, jeune Alcide,

Sur les aîles de l'Amour,

Dans un choix où le Ciel décide,

La gloire & la beauté vous flattent tour à tour.

Hâtes-vous, volés, jeune Alcide.

Sur les aîles de l'Amour.

*Un second Génie*, à l'Infant de Portugal.

Quelle gloire vous environne!

Prince, vous êtes né pour porter la Couronne,

Déjà, vers vous les cœurs volent de tous côtés.

En portant vos regards du Couchant à l'Aurore,

De quel vaste pouvoir ne font-ils point flattés?

Digne fils d'un Heros que l'Univers adore,

Par les mains de l'Amour, l'Hymen vous lie encore

A ces grands Rois dont vous sortés.

*Minerve.*

Fiers Aquilons, fuyés dans vos grottes profondes;

Qu'un Ciel plus pur éclaire ce séjour,

Et pour respecter ce grand jour,

I. vol.

D

Fai-

Faites taire le bruit des Ondes.

Et toi, Soleil, suspends le cours de ton flambeau ;

Témoin pour quelque tems d'un spectacle si beau,

Cours l'annoncer dans les deux Mondes.

*L'Hymen , l'Amour.*

Vous , Souverain des Mers, vous, puissante Cybele ,

Soyés les seurs garants d'une union si belle.

De tant de Rois victorieux ,

Protégés le Sang glorieux.

*Minerve.*

Que le destin jamais n'en tarisse la source ,

Qu'il triomphe toujours , qu'il regne en ces Climats ;

Autant que le Soleil, qui jamais dans sa course

Ne disparoît de leurs Etats,

*Le Chœur.*

Quel destin , &c.

Le Concert étant fini sur les neuf heures , la plupart des Ministres Etrangers se retirèrent pour songer à leur déguisement , & chacun d'eux revint à la tête d'une Mascarade brillante,

*I. vol.*

*L'illu-*

L'illumination du Jardin venoit d'être annoncée par une grande quantité de Feuées volantes qui en partoient de tous côtez , & qui ne discontinuerent point pendant long-tems.

A dix heures du soir , on servit un ambigu pour les Dames sur une Table de 30. Couverts ; les Cavaliers en grand nombre mangeoient debout.

Une Fête si brillante fut terminée par un Bal qui commença à minuit ; il y eut un concours de plus de 2000. personnes qui n'entrèrent que par Billets , à l'exception de Mrs les Ducs de Villeroy & de Gêvres , qui entrèrent sur des cachets de leurs Armes.

Le Prince Kourakin ouvrit le Bal avec Madame Couvay , il y avoit six Pièces & deux Galleries éclairées, & disposées pour recevoir les Masques. On dansoit dans les deux principaux Salons. Dans une des Chambres étoit dressé un Buffet par Gradins, garni de toutes sortes de fruits, de Confitures sèches, de Biscuits & de toutes sortes de vins & de liqueurs. Des Valets de Chambre portoient continuellement dans les Salles, des Corbeilles remplies de ces mêmes fruits & confitures , des Soucoupes, & des Caraffes de liqueurs fraîches , des glaces , &c. On servit du

## 1132: MERCURE DE FRANCE.

Caffé & du Chocolat à tous ceux qui en demanderent.

Quelques Princesses du Sang s'étant démaquées, M. Couvay fit porter aux lieux où elles se reposoient toutes sortes de rafraîchissemens par six Valets de Chambre, escortés par deux Suisses.

Au fond du Jardin de l'Hôtel de Vic, est un treillage qui représente un Edifice d'Ordre Dorique, cintré en son plan entre deux Pavillons. ils sont ornés de Pilastres groupés, couronnés de leurs Entablemens, avec des vases au-dessus, & d'un fronton circulaire, avec une Coupole qui les termine. Un grand Cintre entre les deux Pavillons est pareillement orné de Pilastres, couronnés de leurs Entablemens, avec des vases au-dessus. Dans toute l'étendue de cet Edifice, entre les Pilastres, sous l'Entablement, régnoient des Festons & Guirlandes à fleurs, & audessous des vases d'Orangers. Tout ce Treillage étoit éclairé & formoit la façade d'un Palais brillant dans un ordre d'Architecture, dont toutes les parties distinctes étoient lumineuses. Dans le milieu étoit un Fronton circulaire, où la figure de l'air, posée sur un pied d'Estal, représentoit une Divinité portée sur des flammes.

Le Parterre divisé en six allées, formoit

I. vol.

unc

une étoille dans le milieu, d'où s'élevoit une Piramide illuminée. On avoit placé de la Symphonie dans plusieurs endroits du Jardin, qui parut alors un Sallon brillant; & en même-temps un débouchement pour les Masques; ce qui ôta toute la confusion du Bal, & n'y laissa de mouvement que ce qu'il en falloit pour former un beau desordre.

Les avenues de l'Hôtel étoient gardées par deux Escouades du Guet à Cheval & d'une à pied; la porte & le dedans par douze Suisses.

On avoit eu la précaution, en cas d'accident, de faire venir une Pompe de la Ville, avec 14 hommes pour la faire joüer. Il semble que tout contribuoit au succès de la Fête, & deux Fontaines de vin y coulerent dès les neuf heures du soir pour le peuple, qui donna beaucoup d'applaudissemens à celui qui soutenoit l'honneur de sa nation avec autant d'éclat que d'intelligence.



*REFLEXIONS morales sur mon âge de quatre-vingt-sept ans.*

**P** Ar grace de la Providence  
Mon dix-huitième lustre enfin est arrivé,

1. vol.

D ü j. Ce



1154 **MERCURE DE FRANCE.**

Ce sera le dernier selon toute apparence;

Mais j'ignore un secret que Dieu s'est réservé.

A quoi bon désirer une trop longue vie ?

Celle qui dure moins, est plus à souhaiter :

Lorsque dans peu de temps elle nous est ravie,

On a moins de peine à compter.

Je me trouve à la fin d'une longue carrière.

Il ne m'en reste plus qu'un triste souvenir :

Je vais n'être plus que poussière ,

Et je crains pour mon ame un terrible avenir.

Je n'avois qu'une seule affaire ;

Je n'ai montré pour elle aucun soin empressé :

J'en ai fait plus de mille , & la plus nécessaire

Est celle où j'ay le moins pensé.

J'ai vu pendant le cours de mes longues  
années ,

Papés , Rois , Empereurs , ce qu'on voit de  
plus grand ,

Suivre la Loy des Destinées ;

Un jour seul a détruit cet éclat apparent.

I vol.

II

Il n'est point de gloire complete ;  
 A quoi sert devant Dieu la noblesse du sang ?  
 Par un juste decret le Sceptre & la Houlette  
 Seront placez au même rang.

Naître , vivre & mourir partagent notre vie ;  
 Pour se sauver , il faut souffrir ;  
 Mais par une indolence à nos sens asservie ,  
 On ne sçait vivre ni mourir.

Le monde nous séduit & la vie est un songe ;  
 L'homme sans y penser , croyant vivre s'en-  
 dort ;  
 Le temps sans faire bruit nous détruit & nous  
 ronge ;  
 Et l'on se reveille à la mort.

Dans ce corps miserable , où l'ame est con-  
 fonduë ,  
 Celle-ci pour agir souffre mille accidens ,  
 Et c'est un don du ciel quand l'autre conti-  
 nue  
 Dans l'égalité de ses sens.

On est quelques instans dans ce monde vi-  
 sible :

On abuse du temps , trésor si regretté ;

L'incrédule pecheur doute qu'il soit possible

Qu'il le mene à l'éternité.

Mais qu'est-ce, à dire vrai , que la terre où  
nous sommes ?

Un atome dans l'air, quoique pesant & lourd,

Gouverné par de foibles hommes ,

Qui passent chacun à leur tour.

Méditant dans ma solitude ,

Où j'ai tout le loisir de penser à la mort ,

Je fais de mon tombeau ma principale étude,

Et me crois à toute heure arrivé sur le bord.

Puis-je avoir mérité le prix & la couronne.

Si je n'ai pas dompté tous mes sens révoltez ?

Faudra-t-il plus long-temps que mon esprit  
raisonne ,

Lorsque Dieu tonne à mes côtes ?

Repassant par l'esprit ma jeunesse égarée ,

Je n'y trouve qu'erreurs, que coupables desirs,

Une science vaine & toujours préparée

A justifier mes plaisirs.

La vieillesse est un mal, mais chacun le désire,  
Et quand on y parvient, on déplore son sort ;  
Borné, foible, chagrin, on gemit, on sou-  
pire,

Sur les approches de la mort.

L'ame en paroît toute troublée ,  
Et le corps , de la terre inutile fardeau ,  
Cette masse de chair par les ans accablée ,  
Ne demande que le tombeau.

J'ai vû l'impiété , l'orgueil & l'avarice  
Dominer à leur gré , sur les tristes Mortels ,  
Mettre en dérision les loix & la justice ,  
Le Sanctuaire & les Autels.

J'ay vû par les mondains la fortune adorée ,  
Tenir l'honneur captif sous ses pieds abbatu ,  
Et d'un superbe éclat la licence entourée ,  
Prendre le pas sur la vertu.

J'ai vû d'un Roy puissant l'affreuse destinée ,  
Condamné par raison d'Etat ,

# 1153 MERCURE DE FRANCE.

Il laisse à l'Echaffaut sa Tête couronnée ,

Et l'exemple inouï d'un horrible attentat.

J'ai vû contre nos Rois l'Europe conjurée ,

Des ennemis liguez l'effroyable union ;

Seulement pour fixer la trop longue durée

Des succès de la Nation.

J'ai vû pour cet effet dans les plaines Bel-  
giques

Les efforts ramassez de cent peuples divers ,

Qui sembloient par l'horreur des batailles tra-  
giques

Vouloir dépeupler l'Univers.

Enfin, j'ai vû chez nous, presque sous la Cou-  
ronne ,

L'impitoyable mort , mettre la France en ducil

Sa redoutable Faulx qui n'épargne personne ,

Mit Père, Mere & Fils dans un même cercueil.

Des dogmes de la foy, l'unité divisée ,

Docteurs contre Docteurs , le Schisme ré-  
pandu ;

Une Eglise à l'autre opposée ,

Et tous s'entr'accusans d'un sens mal entendu.

I vol.

Un

Un homme juste , égal , humble , sincère & sage

Est ce que j'aurai vû de plus rare icy bas :

Mais quoi ! d'avoir tant vû quel sera l'avantage ,

Seigneur , si je ne vous voi pas ?

Il est une science où parviennent à peine  
Les superbes esprits qui pensent tout sçavoir :  
Il faut pour les sauver que la Croix leur ap-  
prenne

Ce qu'ils ne peuvent concevoir.

Notre unique leçon doit être l'Evangile ,

C'est la seule Religion ,

Qui du Ciel à qui veut rend le chemin facile ,

Et qui sçait relever notre condition.

Le juste chaque jour juge sa conscience ;

S'il tombe , il veut se relever ;

Le hardi libertin , même sans qu'il y pense ,

Court d'abîme en abîme & ne peut se sauver.

Une grace d'enhaut sans cesse me convie

A penser au grand jour qui doit régler mon  
sort ,

1. vol.

D vj

Il

Il en est temps, enfin, chaque instant de ma vie  
Peut être celui de ma mort.

Pour bien finir son cours, & ne pas s'y m'ê-  
prendre

Il faut que l'on renonce à des soins superflus ;  
Le grand Juge souvent, lassé de nous atten-  
dre ,

Se retire & n'écoute plus.

Ignorant où je vais , une sombre tristesse

Vient m'arracher quelques soupirs ;  
Mais je vois , obsédé d'une lâche foiblesse ,  
Que mon cœur se consume en stériles desirs.

Je puis pour quelque temps devenir moins  
coupable ,

Former de saints projets , croire , aimer , es-  
perer ,

Craindre le Juge formidable ;  
Mais pourrai-je , sans vous , Seigneur , perse-  
verer.

En l'état où je suis , malgré moi , solitaire ,  
Exemple infortuné des ravages du temps ,

*1 vol.*

Gemissant

J U I N. 1728. 116

Gémissant sous le poids d'une triste misère,

Je crains cette mort que j'attens.

Je vous offre, mon Dieu, mes dernières  
années ;

Ne me punissez pas d'avoir trop attendu ;

Vos bontez sont-elles bornées ?

Mes larmes, ma douleur, tout sera-t-il perdu ?

Si c'est votre miséricorde,

Seigneur, qui prolonge mes ans,

Que ce délai qu'elle m'accorde,

Ne serve pas du moins à pecher plus long  
temps.

Que plutôt dès demain, mon ame agonis-  
sante,

Puisse par les secours de la Vierge & des  
Saints,

Purifiée & triomphante,

Etre remise entre vos mains.

G. G. D. M.

A Fresville, 1728.

*Usque in senectam & senium, Deus, ne derelin-  
quas me. Psal. 70.*

L. Vol.

OBSEK





*OBSERVATIONS sur la composition  
du Chant Ecclésiastique de plusieurs  
nouveaux Breviaires.*

**N**ous ne sommes plus dans ces siècles où l'on aimoit à rimaillet dans les Offices divins. Les Antiennes & les Répons étoient composez de rimes ou de vers, & souvent de l'un & de l'autre ensemble. Qu'il étoit facile dans ces moyens siècles de composer du chant ! La césure des Vers où l'endroit de la Rime dictoient au compositeur les pauses & les cadences. A présent qu'on tire tout de l'Ecriture Sainte, & des endroits les plus beaux de ces Livres Sacrez, c'est un travail au dessus de bien des gens ; l'éloquence & l'énergie de la parole de Dieu demandent une attention extraordinaire, dont plusieurs, ou ne se soucient pas, ou ne croient pas qu'on doive s'embarasser. Les Epîtres de S. Paul ont des textes longs, souvent peu coupez, chargez de plusieurs pensées nobles, élevées, éloquentes, énergiques. L'Evangile & les autres Livres historiques sont pleins d'expressions tendres, pathétiques ; ils contiennent des Dialogues, & souvent dans ces Dialogues  
1 val.
sont

sont rapportées les paroles d'un troisième interlocuteur. Les Prophetes sont remplis de menaces, de termes d'empire & d'autorité de la part de Dieu. L'antithese regne dans les Livres Sapientiaux ; c'est une perpetuelle opposition du bien au mal. Si l'on puise dans tous ces Saints Livres de quoi éclairer l'esprit & échauffer le cœur dans la celebration de l'Office Divin , c'est une consequence necessaire que la matiere est digne de toute l'attention des compositeurs de chant , & qu'ils y trouveront de quoi s'exercer solidement. Mais on me permettra de dire que ce n'est pas toujours dans les pieces de Chant des premiers temps qu'ils trouveront des modes propres à être adaptez entierement sur ces nouveaux textes. Entreprendre de le faire ordinairement, c'est comme si l'on vouloit ajuster sur le corps d'un Géant les habits d'un Nain ou d'un homme de taille commune. Il faut le plus souvent composer tout à neuf, & ne prendre des anciens que ce que l'énergie ou le brillant du texte fait naître à l'instant de la composition dans l'esprit de celui qui est rempli de leurs heureuses rencontres.

A la bonne-heure si quelques pieces anciennes peuvent convenir entierement sur de nouvelles paroles ; mais il est rare qu'elles y fassent si bien , ou qu'on puisse  
*1 vol.* faire

faire avouer d'abord qu'elles y conviennent , quoique ce fut la vérité. On demande si dans cette nécessité de composer à neuf des Antiennes & Répons, comme on en a composé un grand nombre à Paris , dans le temps du Breviaire de M. de Harlay. S'il est libre dans le chant de faire monter & descendre, comme on veut & au hazard. Je dis à cela qu'il faut suivre certaines regles , qui sont fondées sur le bon sens , & qu'on voit pratiquées dans les pieces veritablement primitives & non alterées. Il faut élever ou baisser la voix suivant la nature des Períodes & des parties qui les composent. Il faut ménager les progrès à la tierce , à la quarte , à la quinte, &c. suivant que les termes du discours l'exigent. Mais ce ne sont-là que des preceptes generaux. Il faut en faire l'application. Je dis donc que l'attention au texte est ce qui doit faire éclore le chant, mais je parle d'une attention bien presente , une attention actuelle & bien vive; & non pas de ces attentions qui ne font qu'effleurer le sujet. Je ne dis pas qu'elle s'attache seulement à la quantité des syllabes , ni à mesurer par l'usage de la prononciation leur longueur & leur briéveté , ne changeant une syllabe breve de plusieurs notes que lorsque l'allongement du mot lui fait perdre de sa briéveté.

ré ; c'est ce que l'on suppose ; & l'on veut bien croire aussi qu'on ne fera pas assez abstrait pour couper un mot en deux. Il s'agit d'une attention sérieuse aux regles des Grammairiens, aux regles des Orateurs , & de plus encore, s'il le faut , aux regles de la Logique, autant qu'elles peuvent influer dans la distinction & séparation des parties du discours.

Je pose pour principes que la principale piece des phrases ordinaires sont les Verbes, sur tout les Verbes actifs. Ils sont l'ame du discours & du raisonnement; ils font la liaison des autres parties de l'édifice ; & dès-là ils sont ordinairement les mots les plus susceptibles d'expression dans le chant. Après quoi viennent certains Adverbes expressifs, & certains noms Adjectifs. Pour ce qui est des noms Substantifs, comme ils sont plus simples, ils n'exigent pas ordinairement tant d'expression, si ce n'est certains fameux noms, comme *Tenebra*, *Diabolus*, *Opprobrium*, *Profundum*, *Furor*; où l'on voit naturellement qu'il ne faut pas s'exprimer comme on feroit sur *Lumen*, *Lux*, *Claritas*, *Altitudo*, *Mansuetudo*. Tel pêcheroit contre les regles de la Grammaire qui feroit sonner le Comparatif ou l'Adverbe de comparaison plus bas que le Positif, ou les Adverbes simples & inanimez,

1 vol.

qui

qui obligerait en chantant, de séparer la préposition de son cas par une pause nécessaire, qui ne ferait pas attention que deux négations valent une affirmation, qu'un *non* devant un Verbe change la nature du discours, & fait que ce Verbe signifiant le contraire de ce qu'il signifioit, n'étant point précédé d'un *non*, il n'est plus nécessaire de l'exprimer comme on auroit fait lorsqu'il étoit sans négation. Tel pecheroit encore contre les regles de la Grammaire qui confondroit les deux significations d'un même mot, lorsque cependant l'une demande de la douceur, & l'autre un certain ton d'empire; qui ferait sonner bien haut ou par de fieres élévations, les termes qui signifient de la consternation, de la crainte & du tremblement; qui ferait des inflexions de tristesse & de langueur sur les mots qui signifient la joye & l'allégresse; qui lorsqu'un nom est entre deux Verbes, le ferait rapporter à celui à qui il n'appartient pas; qui ferait joindre le monosyllabe au mot qui le précède dans d'autres occasions que celles où la construction l'exige, ou qui ne le joindroit pas quand il le faut; c'est-à-dire, quand le Monosyllabe sert de repos au mot précédent; ce que les Grammairiens appellent du nom d'Enclitiques; qui dans la dissection d'une phrase s'attacheroit

1 vol.

roit

roit quelquefois trop scrupuleusement à la position des virgules, telle qu'elle est dans les Breviaires, où souvent elle n'est pas conforme à la maniere ordinaire de lire & de prononcer, qui ne distingueroit pas (au moins lorsqu'il est aisé de le faire) les endroits où la conjonction & lie une proposition à une autre proposition, d'avec ceux où elle lie simplement un nom à un autre nom, un Adverbe à un autre Adverbe ; puisque l'expérience fait connoître qu'il y a des occasions où l'arrangement des termes de la proposition liée demande qu'on ne laisse pas la conjonction & avec une seule note toute simple.

Il n'est pas nécessaire d'être Musicien ou Chantre, pour comprendre que ce feroit-là des deffauts contre l'exactitude du chant, & qu'un Auteur qui dans sa composition ne se soucie pas de les éviter, ou ne veut pas se conformer à la droite raison, ou veut que le chant soit une occupation puerile, dans laquelle tout est pardonna-ble, parce qu'il est sans consequence.

Cet autre pecheroit contre ce qui est propre aux figures de l'élocution, qui feroit finir des demandes & interrogations par des chutes & des abbaissemens trop sensibles & trop marquez, lorsqu'il y a moyen de faire autrement. Il iroit de plein gré contre l'ordre de la nature même qui

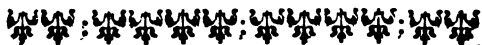
a dicté le ton des interrogations ; & dès-là il seroit condamnable. Ce ne seroit pas une faute moins grande contre les regles du discours , si dans les textes qui renferment des Dialogues , il donnoit aux interlocuteurs des tons qui ne leur conviennent pas , faisant , par exemple , parler haut celui dont le caractère étoit de ne pas crier , & qu'on ne doit croire avoir élevé sa voix que lorsque l'histoire le marque expressement. Ce seroit violer la nature des récits historiques que de ne pas distinguer dans les Dialogues ce qui est de l'historien , par un ton mediocre qui est celui qui lui convient. Ce seroit se rendre ridicule que de faire sonner d'une Maniere insipide & bizarre les termes & les tours dont l'Ecriture se sert pour désigner certaines circonstances où la tendresse , l'humanité & la franchise des anciens a paru à découvert. Celui-là iroit contre les preceptes les plus communs qui dans les Antitheses qu'on sçait être une figure si fort répandue dans l'Ecriture sainte , & sur tout dans les Livres moraux , mettroit tout de même niveau , ou bien en prendroit tout le contre-pied , élevant où il faut baisser , & baissant où il faut élever ; qui dans une gradation seroit rester de plain pied ou seroit finir sur la même corde chaque membre de la gradation ;

*L. vol.*

qui

qui dans les parentheses quelquefois usitées dans les Livres Sacrez, feroit aller du même train que dans un contexte suivi, sans faire sentir par un changement de son le changement de discours. Celui-là enfin pecheroit contre ce que la Logique fait développer dans l'Elocution; qui ne feroit pas réflexion que souvent le sujet d'une proposition renferme des propositions incidentes, lesquelles ne forment en elles-mêmes qu'un tout imparfait; & qui donneroit à cette proposition incidente un son décisif & conclusif, lequel ne convient qu'à la proposition entiere & revêtuë de son attribut.

*Le reste de ces Observations pour le prochain Journal.*



## LA VERITE'.

### O D E.

**V**Aines Déités du Parnasse,  
 Je n'invoque point vos faveurs;  
 Muses, respectez mon audace,  
 Mes chants dédaignent vos fureurs.  
 Je te sens, Déesse sacrée,

7 vol.

De



1170 MERCURE DE FRANCE.

De ton feu mon ame éclairée ,  
Se livre à tes heureux transports ,  
Verité , ton abord m'inspire ,  
Anime les sons de ma Lyre ,  
Immortalise mes accords.



Pourquoi de ton culte adorable  
Ne goûtons-nous plus les attraits ?  
Ton Sanctuaire venerable  
Est-il donc fermé pour jamais ?  
Ton règne a passé comme un songe ,  
Et le noir Démon du mensonge  
Usurpant l'encens des Mortels ,  
De tes images renversées  
Erige de honteux trophées  
Sur les débris de tes Autels.



Nous comptons en vain la Sagesse  
Le prix de nos soins curieux ,  
Notre fastueuse foiblesse  
Veut dévoiler l'ordre des Cieux.  
Victimes d'une vaine étude ,  
Nous nageons dans l'incertitude ,  
1 vol.

Un

Un faux éclat nous éblouit,  
 Nous errons en d'épaisses ombres,  
 Guidés par des lumières sombres,  
 Plus dangereuses que la nuit.



Raison, ton fol orgueil t'égare ;  
 Ton aveugle témérité  
 Croit par les sentiers du Tenare  
 Voler à l'immortalité.  
 Séduit par la voix du Sophisme,  
 Dans son orgueilleux Fanatisme,  
 L'homme se fait des Dieux nouveaux,  
 Des Dieux, qui, Protectors des vices,  
 De ses forfaits soient les complices ;  
 Et chaque crime a ses Heros.



Déjà l'injustice & la rage,  
 Tyrans absolus dans ces lieux,  
 Sur un Char souillé de carnage,  
 Marchent d'un pas audacieux ;  
 Le crime annonce leur puissance  
 Leurs traits la foible innocence  
 Ne sçait opposer que des pleurs.

J. vol.

Triste

Triste secours, en ses allarmes !  
 L'innocence n'a que des larmes ;  
 L'injustice que des fureurs.



L'erreur , triomphant de la terre.  
 Excite des feux dévorans ,  
 L'air brille , quels coups de Tonnerre !  
 Je vois les premiers Conquerans.  
 Le fer dans les Vill es fumantes  
 Moissonne des Palmes sanglantes ,  
 Notre sang , perfide Guerrier ,  
 Arrose le Champ des Conquêtes ,  
 Les Cyprès qui couvrent nos têtes ,  
 Sont la tige de vos Lauriers.



Quel Dieu comble le précipice ?  
 Nos vœux ne sont pas superflus ;  
 La verité toujours propice  
 Paroît , les crimes ne sont plus ;  
 De ses monstres , la troupe impie  
 A son aspect anéantie ,  
 Voit son empire renversé ;  
 Et leur révolte téméraire

1 vol.

n'a

N'a fait que grossir le Tonnerre ,  
Dont leur orgueil est terrassé.



Tout annonce , tout fait connoître  
Dans les Cieux , la Terre , les Mers ,  
La verité d'un premier Estre ,  
Seul arbitre de l'Univers ;  
Du vrai constant inalterable !  
Le caractère inéfaçable  
Fait éclater de toutes parts  
Les traits de sa grandeur immense.  
Mortels adorez sa puissance ,  
Triomphez sous ses Etendarts.



Envain du penchant qui l'entraîne  
L'homme se cache la rigueur ,  
Engourdi du poids de sa chaîne  
Il veut ignorer son malheur.  
Contre l'importune lumière  
D'une verité meurtriere ,  
Il oppose un fatal bandeau ,  
Au sein même de ses délices ,

*I. vol.*

E

Par

Par tout, pour éclairer les vices  
Il trouve ce cruel flambeau.



L'impie effrayé de son crime  
S'enyvre de l'iniquité,  
Ses pas le portent vers l'abîme,  
Ses yeux redoutent la clarté;  
La Verité toujours présente,  
Le poursuit par tout, l'épouvante,  
Son cœur s'épuise en vains efforts,  
Son ame est sans cesse alarmée,  
Il la banit de son idée,  
Il la retrouve en ses remords.



Heureux qui d'un sincère hommage  
Honore la Divinité,  
Dont le cœur n'a point fait d'outrage  
A la voix de la Verité;  
En vain la discorde & l'envie  
Soufflent le poison sur sa vie,  
Leurs coups affermissent ses pas,  
Les traits lancés contre sa gloire  
1. vol.

No

Ne font qu'assurer sa victoire  
En multipliant ses combats.



Que formant des ligues cruelles  
La haine excite les serpens ,  
Que des legions criminelles  
Attaquent ses jours innocens ;  
Son cœur toujours ferme , tranquille  
Elle connoît la crainte servile ,  
Sa vertu seule est son appui ,  
Il brave une impuissante trame ,  
Grand Dieu ! Que peut craindre son ame ?  
Ton bras vainqueur combat pour lui.

*Par M. D. \* \*.*



*R E P O N S E au Mémoire envoyé à  
Lisbonne sur la femme à la vûe per-  
gante.*

**L** Experience appuyée des circon-  
stances les plus réelles , peut empêcher  
qu'on ne traite de vision , la vertu de la  
D<sup>lle</sup> Pedegache. Elle ne voit ce qui  
est caché dans la terre que par les vapeurs  
1. vol. E ij qu

qui en sortent, qui lui font distinguer les qualitez de terre, de pierre & de sable, &c. jusques dans l'endroit positif où se trouve l'eau, quand même la source en seroit à 30. & 40. brasses; mais où il n'y a point d'eau, elle ne voit rien.

Quant au corps humain, elle ne pénétre pas à travers les habits, mais à nud, & distingue parfaitement le cœur, l'estomach, &c. les abscesses, s'il y en a, la bile trop abondante, & autres infirmités qu'il peut y avoir; elle voit à sept mois de grossesse, si la femme est enceinte d'un garçon, ou d'une fille, ce qui lui est arrivé à elle-même; outre d'autres expériences qu'elle a faites pour satisfaire quelques curieux, & entr'autres une femme enceinte de deux Jumeaux. Elle voit dans les corps comme on voit dans une bouteille.

On a envoyé au mary de cette D<sup>lle</sup> la Copie de ce qu'on avoit mis dans le Mercure de France sans sa participation. Il trouva qu'on y avoit mis des choses qui n'étoient pas véritables, & d'autres qu'on avoit oubliées. Il s'en rapporte là-dessus au Mémoire qu'il a envoyé à M. Couvay.

S'il se trouvoit avec une fortune un peu raisonnable, il iroit à Paris pour faire voir la vérité de ce qu'il a avancé. Son occupation est dans le Commerce. Il a assez d'affaires, & il se flate si le Négocé lui en

1. vol.

fournit

**JUIN. 1728. 1177**  
fournit les moyens , de se retirer dans peu  
d'années en France , son pays natal , avec  
son épouse.

## REFLEXIONS.

Il n'y a peut-être rien de plus rare dans  
1. vol. E iij tou-



## 1178 MERCURE DE FRANCE.

toutes les actions de la vie, que d'écrire de bonne grace. Ce n'est pas rire de bonne grace que de montrer de belles dents ; il faut que le sujet le demande , & que le rire soit proportionné au sujet & à l'occasion.

Il n'est pas ordinaire que celui qui fait rire se fasse beaucoup aimer.

Un moyen sûr pour être méprisé, c'est de mépriser les autres.

On n'est pas méprisable pour être pauvre : le Lion à la chaîne n'en est pas moins vaillant.

Un vrai amour de Dieu, & une parfaite humilité peuvent nous faire supporter les mépris , & nous les faire désirer même , il ne manqueroit plus qu'à se pouvoir croire méprisable. Ce qui n'est pas impossible.

On est plus sensible à la moquerie qu'à l'injure , car celle-ci est souvent un mouvement d'envie ou de colere, au lieu que l'autre est presque toujours l'effet du mépris.

Le mépris des richesses & des honneurs,  
1 vol. qui

qui quelquefois est un effet de la vertu & du désintéressement , n'a souvent pour cause que le chagrin de ne les pas posséder.

La destinée de ceux à qui personne ne plaît, est de ne plaire à personne ; c'est l'ordre d'être autant méprisé qu'on méprise.

*Laudas , Gaude , nihil , neprendis cuncta ,  
videto*

*Ne placeas nulli , dum tibi nemo placet.*

Qui demande trop hardiment , & sans considération , a toujours plus de la moitié de la honte du refus.

O honte ! cruel poison de la vie humaine , que de malheurs on voit arriver par toi ! Combien de filles cessent de l'être , par la honte qu'elles ont de ne pouvoir rien refuser à ceux de qui elles ont reçu des présens ! Que de meres parricides par le même sujet ! Que de dupes dans le monde se sont par-là laissé attraper ! la honte de refuser est la vertu des sots. Car la honte est une vertu à l'égard de soi-même , & un grand vice à l'égard d'autrui.

Les esprits foibles sont toujours du parti de ceux qui les persuadent les derniers.

*1 vol.*

*E. iiij*

*On*

## 1180 MERCURE DE FRANCE.

On cache souvent par une audace apparente beaucoup de timidité & de foiblesse.

Les plaintes sont les seules armes des foibles.

Rien n'est si trompeur, & quelquefois si dangereux que l'humeur douce de certaines personnes ; qui n'est pour l'ordinaire qu'un effet de leur foiblesse, qui se convertit facilement en aigreur. La véritable douceur est inséparable de la fermeté.

Le défaut de bon sens est le pire de tous les degrez de pauvreté.

---

### *EXPLICATION du Logogryphe proposé dans le Mercure d'Avril.*

**N**On, je ne crains pas qu'on me biffe ;  
Et dès le second Vers je tiens le  
Logogryphe.

C'est le *courage* utile aux Eleves de Mars,

Sept Lettres font ce nom qui brave les hazards,

Otez le *con*, la *Tête*, & son sort est la *Rage*.

Mais l'une de ses parts sous le bon nom de *Cour*  
1. *vol.* Donne

Donne du lustre aux Rois , l'Amant en fait  
usage

Pour faire agréer son amour.

L'autre part , l'âge ayant le chef de la pre-  
miere

Est la cage de mes Oiseaux.

En substituant l'or : & laissant le derriere ,

J'ai l'orage , du Ciel qui lance les carreaux ;

Mais pour le conjurer , j'ôte A. reste un grain  
d'orge ,

Puis j'unis les deux chefs, dont aussi-tôt je  
forge

Le Cor dont on se sert pour empêcher Briffaut

De tomber en deffaut.

Je retourne à mon nom & je le dénature :

En supprimant la Ville de Goa ;

Alors de nos Pasteurs je rencontre la Cure ,

Mot que toujours le charlatan vanta.

D'objets dans un seul mot voyez quel assem-  
blage ,

Ma patience en est à bout ;

Et j'espere que pour le coup

**Mercur**e enfin sera content de mon **CONTRA**ge.

*Le Prieur de Sermaise.*



*E N I G M E.*

**Q**Uoique de nouvelle structure,  
 Je me suis fait un grand renom,  
 A l'étranger je dois mon nom  
 Comme ma baroque figure,  
 Si-tôt qu'en France j'ai paru,  
 A moi tout homme est accouru,  
 D'un mal-adroit j'ai pris la place,  
 Et quoiqu'il ait meilleure grace,  
 Mon Maître me trouve aujourd'hui  
 Moins embarrassante que lui,  
 En revanche je le rassure  
 Contre maint choc & mainte injure.

*A. B. C.*



*LOGOGRYPHE.*

**J**Ai les deux tiers en Amérique,  
 Où d'un Royaume entier je fais tous l'orne-  
 ment.

Ma troisième partie, ame de la Musique,

Se forme par un Element.

*à voir.*

**Comme**

Comme je suis fort sédentaire ,  
 On me voit rarement sortir de ma maison ,  
 Etant de figure à déplaire ,  
 J'évite le grand jour ; n'en ai-je pas raison ?  
 Mais quoique je ne sois qu'un animal im-  
 monde ,  
 Presqu'en horreur à tout le monde ,  
 Je suis presque sans changement ,  
 Homme & Ville en un seul moment.  
 Et premier , toujours nécessaire ,  
 L'est aujourd'hui plus que jamais ;  
 Et qui veut élever des superbes Palais ,  
 A besoin de son ministère.  
 Ainsi , je suis , ami Lecteur ,  
 Ville, Insecte , homme mercenaire ,  
 Et de plus un grand Empereur.

---

*L'Enigme & le Logogriphe du mois de  
 May ont été faits sur Mercure. Voici les  
 noms ou les mots des Logogriphe arithme-  
 tiques du même mois , avec l'a , b , c , qui  
 sert à les chercher.*

2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15.  
 a. b. c. d. e. f. g. h. i. j. k. l. m. n. o.

16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25.  
 p. q. r. s. t. u. v. x. y. z.

x val.

Evi

12

# 184 MERCURE DE FRANCE.

1. A. d. a. m. } ADAM, nom commun  
 1. 4. 1. 13. } dont les Hebreux se servent pour exprimer l'homme. Il signifie *Terre rouge* ; mais ce nom se donne particulièrement au premier homme que Dieu créa lui même le sixième jour de la création du monde. Gen. v. 26.

2. A. v. r. i. l. } AVRIL, quatrième  
 1. 22. 18. 9. 12. } mois de l'année selon notre supputation, & le second suivant celle des Astronomes, pendant lequel le Soleil parcourt le signe du Taureau. Mois & date des Logogryphes.

3. L. a. m. e. c. } LAMEC, fils de Ma-  
 12. 1. 13. 5. 3. } thusalem, & pere de Noé, mourut cinq ans avant le Déluge. Lamech, de la race de Seth, fut homme de bien ; Lamech petit-neveu de Caïn, fut homicide & peu continent. Il fut le premier qui épousa deux femmes.

4. C. h. a. n. v. r. e. } CHANVRE, mor  
 3. 8. 1. 14. 22. 18. 5. } de l'Enigme du mois de Mars.

5. L. a. r. o. q. u. e } LA ROQUE, nom  
 12. 1. 18. 35. 17. 21. 5. } de l'Auteur du Mercure François.

6. L. o. g. o. g. r. i. f. e. } LOGOGRIFE,  
 11. 35. 7. 15. 7. 18. 9. 6. 5. } sorte de Symbole en paroles énigmatiques, petite énigme qu'on propose à deviner à des Eco- liers pour leur éveiller l'esprit, il tient le  
 1. vol. mi-

milieu entre le Rebus & la vraie Enigme, ou l'Emblème. On a aussi donné le nom de *Logogryfe*, quoiqu'inproprement, aux petits problèmes arithmétiques, proposés chaque mois, sur la suite naturelle des nombres 1. 2. 3. 4., &c. répondant aux lettres a, b, c, d, &c.

7 Q. u. e. n. o. u. i. l. l. e. } QUENOUILLE,  
17. 21. 5. 14. 15. 21. 9. 12. 12. 5. } mot de l'Enigme du mois de Mars.

8. P. a. r. i. s. } PARIS, Ville Capitale  
16. 11. 18. 9. 19. } du Royaume de France,  
Ville d'où l'on a datté les premiers Logogryfes arithmetiques du Merc. François.

9. M. e. r. c. u. r. e. } MERCURE, Dieu  
13. 5. 18. 3. 21. 18. 5. } des Paiens, étoit  
fils de Jupiter & de Maïa, & nâquit en Arcadie, sur le Mont Cyllene. Il étoit le Messager des Dieux. Il a servi figurément en ce sens, de titre à plusieurs Livres qui annoncent quelque chose de nouveau.

10. L. a. C. i. r. e. } LA CIRE, mot de  
12. 1. 3. 9. 18. 5. } l'Enigme du mois  
d'Avril; ouvrage que font les Abeilles, pour y recevoir leur miel. Et Cire d'Espagne, qui sert à cacheter des lettres.

10. 11. Sur le même mot de la Cire,

12. C. l a. i. r. e. } CLAIRE. Anagramme  
3. 12. 1. 9. 18. 5. } me du mot la Cire.

13. R. e. d. i. n. g. o. t. e. } REDINGOTE  
18. 5. 4. 9. 14. 7. 15. 20. 5. } mot Anglois,  
depuis



# 2186 MERCURE DE FRANCE:

depuis peu francisé ; il signifie un habit de Cheval ; espece de Calaque.

14. C. o. u. r. a. g. e } COURAGE, mot  
3. 15. 21. 18. 7. 7. 5. } du Logogrife en  
vers, du mois d'Avril.

15. R. o. y. } ROY, Souverain, Maître  
18. 15. 24. } absolu.

16. MERCURE, voyez 9.

17. LA CIRE, voyez 10.

18. Nom de celui qui a écrit & envoyé des Logogryphes Arithmetiques à l'Auteur du Mercure François, & qui a signé Logogryphe 18<sup>e</sup>.

19. L. o. u. i. s. } LOUIS, nom d'un Saint  
22. 15. 21. 9. 19. } & d'un Roy, connu de  
toute la terre.

20. P. h. y. l. i. s. } PHYLLIS ou Phyl-  
16. 8. 24. 22. 9. 19. } lis, fille de Licurgue  
Roy de Thrace.

21. M. a. y. } MAY, cinquième mois de  
23. 11. 24. } l'année, à compter depuis  
Janvier, durant lequel le Soleil entre  
dans le signe des Gémeaux, & les Plantes  
fleurissent. Date des Logogryphes.

22 R. i. e. u. x. } RIAUX, terre en Breta-  
18. 9. 5. 22. 23. } gne, a donné son nom  
à une Maison tres-noble & tres-ancienne.

23. G. o. f. o. n. } GOSON ( Déodat  
7. 15. 19. 17. 24. } son Dieu donné )  
vingt-septième Grand-Maître de l'Ordre  
de S. Jean de Jerusalem, surnommé l'Ex-

2. vol.

termi-

JUIN 1728. 1187

*terminateur du Dragon.* La famille de Goson finit à Jean de Gozon, & Marthe sa fille épousa Louïs I. de Montcalm.

24. G. o. z. o. n. } Gozon, écrit avec  
7. 15. 25. 35. 45. } le z. au lieu de l's.

25. S. t. } S t, terme indéclinable, dont  
19. 20. } on se sert pour commander le silence. Ces deux Lettres chez les Romains signifioient : *Sed tace*, ou *silentium tene*.

## QUESTION.

Sçavoir si les avantages de l'Art de voler (au cas qu'il soit possible) pourroient prévaloir sur les maux qu'il pourroit occasionner dans le monde. Et s'il s'en suivroit que les maux étant jugez plus grands, on seroit condamnable de chercher ce qui pourroit faire réussir cet Art.

## A U T R E.

Dans quel état, dans quelles circonstances vaudroit-il mieux être aveugle que sourd ?

\*\*\*\*\*

## NOUVELLES LITTERAIRES

DES BEAUX ARTS, &c.

BIBLIOTHEQUE GERMANIQUE,  
tome onzième, 1726.

1 vol.

Dis

DISSERTATION sur deux questions importantes de droit naturel , concernant les engagemens des Soldats qui s'enrôlent au service des Souverains Etrangers , pour servir de réponse à une Lettre adressée sur ce sujet à M. de Creusaz , Professeur en Philosophie , &c.

On travaille à un ouvrage touchant les droits & les devoirs de l'homme, dans lequel on traitera ces questions.

I. S'il est permis à quelque homme que ce soit de se louer indifféremment à un Prince Etranger , pour porter les armes , sans s'embarrasser de la justice ou de l'injustice des guerres que ce Prince peut avoir ?

II. Si un Prince ou un Souverain, quelconque , peut vendre à un autre Souverain des Regimens, ou promettre de lui en fournir ; & si un Souverain peut permettre que sur ses terres un autre Souverain leve des Troupes ; tout cela sans s'embarrasser de leur destination que d'une manière politique & indifférente à la justice ou à l'injustice des armes ? Et en cas que cela se puisse faire pour un , si cela peut en même temps se faire pour plusieurs ?

ESSAY d'une histoire exacte & circon-

L. vol.

stanciée

JUIN. 1728. 1189

Ancienne des Empereurs & de l'Empire  
d'Allemagne; l'Histoire de l'Empereur  
Frederic I. Par M. Henry de Bunau. *A*  
*Leipsick*, chez *T. Fritsch*, 1722, grand  
in-4°. de 433. pages, sans la Preface &  
la Table.

M. Jean-Samuel Fuchs donnera dans  
peu au public à *Leipsick*, la description  
d'une espece de Bateau, propre à naviger  
également dessus & dessous l'eau.

M. Goetze doit faire imprimer incessamment un Traité latin des Moulins des  
Anciens : *De pistrinis veterum*.

M. Van Bashuysen de Zerbst, continue de publier des Dissertations Académiques, sur divers points d'Antiquitez hébraïques. Au mois de Septembre dernier il en fit imprimer une sur l'Asper-sion du sang qui se faisoit dans le lieu tres-saint, par le Souverain Pontife.

On a vû auprès de Kiel un exemple assez remarquable de Superfetation. Une Pay-sane accouchée d'une fille le 18 May 1725. accoucha de nouveau d'un garçon le 3 d'Octobre suivant. Les deux enfans ont été baptisez & sont encore en vie; mais ce dernier est plus petit & plus déli-

1. vol.

cat

cat que le premier. Cette femme avoit déjà eu deux couches en 1722 & 1723.

*De Petersbourg*, le 7 Janvier de cette année 1726. on tint icy la premiere assemblée solemnelle de notre Académie. M. Kohl avoit invité le public à cette ceremonie par un Programme latin, qui a été traduit en Ruffien, par le sieur Ilinski, Interprete de l'Académie, & imprimé dans les deux langues. M. Bulfinger prononça une Harangue sur la destination, les devoirs & l'utilité d'une Académie des sciences. Il y traita aussi cette question : *Si les Observations qu'on a faites jusqu'à présent sur l'Aïman, suffisent pour pouvoir se flatter de résoudre le fameux Problème des longitudes.* S. A. R. M. le Duc d'Holstein honora cette ceremonie de sa presence. Le Senat, le Synode & la plupart des Ministres Etrangers y assisterent aussi. Les Professeurs eurent ensuite l'honneur de dîner à la table de S. A. R.

Comme la Bible Ruffienne est devenuë extrêmement rare, on a chargé l'Archimandrite *Athanasie Condoiti*, Grec de Nation, habile homme & qui entend parfaitement les deux langues, conjointement avec un autre membre du Synode de conferer de nouveau la Version Ruffienne avec le Grec. Ainsi on espere d'avoir bien-

E. vol.

tôt

**JUIN. 1728. 1121**  
tôt une Traduction exacte & à bon marché de toute l'Ecriture sainte.

**BIBLIOTHEQUE GERMANIQUE,**  
&c. Tome douzième, 1726.

**ANECDOTES GRECQUES, Sacrées & Prophanes.** Par M. Wolf, Pasteur & Curateur du College; tome 4<sup>e</sup>. *A Hambourg, chez Felginet 1724. in-8<sup>o</sup>. de 271 pag. Latin.*

**LES PRINCIPAUX ARGUMENS** dont on se sert pour établir la verité de la Religion Chrétienne contre ses adversaires, avec une Enumeration des deffenseurs de la Religion. On y a joint l'Avant-propos & les premiers Chapitres de la démonstration Evangelique d'Eusebe, qui n'avoient point encore été imprimez. *A Hambourg, chez T. C. Felginet, 1725. in-4<sup>o</sup> de 755 pages, sans la Préface & la Table. Latin.*

**BIBLIOTHEQUE CHOISIE de Droit,** par M. Struve, 6<sup>e</sup>. édition, corrigée & augmentée par les soins de M. C. G. Buder, Bibliothecaire des Ducs de Saxe. *A Jène, 1725. in-8<sup>o</sup>. de 840 pag. sans les Préfaces & les Tables.*

**I vol.**

**II**

## 1192 MERCURE DE FRANCE:

Il paroît à Jêne un nouveau Journal Allemand, intitulé: *Memoires sur les Sçavans & sur leurs Ouvrages*. On promet d'en publier six feüilles par mois.

M. Hubsch de Dresden a inventé un Cadran solaire qui doit marquer les minutes aussi-bien que les heures, sans être de beaucoup plus grand qu'une montre ordinaire.

On a traduit de l'Anglois en Allemand & imprimé à Leipfic, l'ouvrage du Docteur Hutchinson, sur les sortilèges.

L'Histoire des Allemands avant la fondation de la Monarchie Françoisè, par le Docteur Mascou, a paru à la dernière foire, *in-4<sup>o</sup>*. en Allemand.

Hendel a imprimé à Halle, un Essay de Medecine Théologique, par M. Alberti, Conseiller, Professeur en Medecine. C'est un *in-8<sup>o</sup>*. d'environ 800 pag. qui contient dix Dissertations latines, dont voici les sujets. 1<sup>o</sup>. De la Religion d'un Medecin. 2<sup>o</sup>. De la conscience d'un Medecin. 3<sup>o</sup>. De la superstition en Medecine. 4. De la Confession qu'un malade fait à son Medecin. 5. Des Prédiction des malades. 6. *Memento mori*, ou du souvenir  
1. vol venir

venir de la mort. 7. De la résurrection des malades à demi morts. 8. Du pouvoir du Diable sur les corps des hommes. 9. Des Spectres. 10. De la Medecine divine & miraculeuse de Jesus-Christ.

M. Bruckman va faire imprimer à Brunswick une Description latine de toutes les Mines du monde qui ont été découvertes depuis son origine. Ce sera un *in fol.* d'environ 400 pag. avec plusieurs figures. Le titre de l'Ouvrage sera : *Magnalia Dei in locis subterraneis.*

*EXTRAIT d'une Lettre écrite de Petersbourg, au mois de May 1726.*

**L'**Edifice destiné à l'Académie de cette Ville, n'est pas encore tout à fait achevé ; mais ce sera un veritable Palais L'appartement des raretez & curiositez de toute espece, la Bibliotheque, le Théâtre d'Anatomie, les Salles d'assemblée & les Ecoles seront placez de suite. Derriere seront les logemens des Professeurs. La Bibliotheque est un vaste & beau bâtiment, qui comprend aussi le Recueil des curiositez naturelles & le Cabinet des Médailles. Les curiositez seront distribuées en plusieurs Chambres. Il y en a déjà huit de rangées, & il reste encore des curiositez

I, vol. pour



pour plus de trente. Je n'ai jamais rien vu de plus beau que le coup d'œil que présentent ces huit chambres rangées. On se perd dans la multitude des choses rares & agréables qui s'y trouvent.

Pour vous donner une idée de la Bibliothèque, je vous dirai que M. du Vernay m'a assuré qu'en fait de Mathématiques, de Médecine & de Physique, il n'y a point de Livre rare qui ne s'y trouve. Je puis dire la même chose par rapport aux Ouvrages d'antiquité.

La première partie des Mémoires de notre Académie paroîtra au commencement de l'année prochaine. Nous avons reçu ces jours passez de Constantinople quantité de Médailles, trouvées dans l'Asie Mineure. La plupart sont des Rois de Syrie ; ce ne sont pas les moins rares, comme vous sçavez.

C'est M. Schumacher qui est Bibliothécaire en chef. Il est chargé outre cela de la Finance & de l'Inspection des Bâtimens ; c'est un tres-habile homme & d'un commerce aisé. La Jurisdiction Académique est entre les mains du Président & des Professeurs. Tout se propose en Latin dans les Conférences, mais d'ailleurs on parle beaucoup François.

BIBLIOTHEQUE ANGLOISE, &c.  
I vol. tome

L'APOLOGIE DE LA RELIGION  
CHRE'TIENNE , par Athenagoras , &  
son Traité de la résurrection des morts ,  
contre les Pyrrhoniens & les incrédules  
de son siècle. Pièces traduites en Anglois,  
avec un fragment curieux de Justin Mar-  
tiere , touchant la résurrection ; imprimé  
pour la premiere fois : & deux autres frag-  
mens , concernant l'état des morts , dont  
l'un est attribué à Joseph , & l'autre à  
Méthodius , tirés des Manuscrits de  
M. Grabe. On y a joint deux Disserta-  
tions , dont l'une traite de la Doctrine des  
Juifs touchant la résurrection ; & l'autre  
concerne Athenagoras & ses ouvrages.  
Par *David Humphreys*, Bachelier ès Arts  
du College de la Trinité à Cambridge. *A*  
*Londres* , 1724. in 8. de 307. pages.

TRAITE' DE L'ORINE ET DU DROIT  
DES DIXMES , pour l'entretien des Mi-  
nistres des Eglises Chrétiennes , &c. Par  
*Humphreys Prideaux* , Docteur en Théo-  
logie , Doyen de Norwich. *A Londres* ,  
1713. in 8. de 353. pages , sans la Pré-  
face en Anglois.

TRAITE' DE LA NUTRITION DU  
FOETUS dans la matrice , où l'on fait  
I. vol. voir

1196 MERCURE DE FRANCE.

voir qu'il y est nourri d'une maniere qui a été inconnue jusqu'à présent. On y montre aussi l'usage de la glande *Thymus*. On y a joint un *Appendix*, qui contient des Observations sur la nourriture des enfans nouveaux nez. Par F. *Bellinger*, Aggrégé au College des Medecins. *A Londres*, 1727. in 8. de 95. pages sans la Préface en Anglois.

BIBLIOTHEQUE ANGLOISE, &c.  
tome second, seconde partie, 1712.

ESSAIS SUR DIVERS SUJETS. Seconde édition par le Chevalier Bulstrode, Envoyé de Charles II. & de Jacques II. à la Cour de Bruxelles, publiés par M. Bulstrode, son fils, qui y a ajouté une Préface. *A Londres*, 1727. in 8. de 390. pages, sans la Préface qui en contient 32.

Le Chevalier Bulstrode suivit le Roi Jacques en France, où il a vécu environ 20. ans dans la retraite. C'est là qu'il composa les Essais compris dans ce Livre, & où il mourut à l'âge de 101. ans. Il connoissoit bien la nature humaine, & comme sa vie avoit été fort diversifiée, il étoit très-capable de donner aux autres de bons avis sur la maniere dont ils doivent se conduire dans les differens Etats où il s'étoit trouvé lui-même.

1. vol.

Ce

Ce volume contient 15. Essais où l'Auteur traite des Compagnies & de la Conversation, de la Solitude & de la Retraite; de la Vie & de la Conversion de sainte Marie-Magdelaine ; de la Vie & de la Conversion de S. Paul; de la Noblesse, du Contentement , des Femmes , de la Connoissance de Dieu , & de l'Atheïsme ; de la Religion , des Rois & des Princes , & de l'Education des Princes; de l'Homme, de la Grandeur d'ame, des Enfans, des Loix, de la Vieillesse, *en Anglois.*

» Dans le Discours sur les femmes. Y a-t-il quelque chose dans la nature , dit l'Auteur , à quoi l'on puisse comparer la beauté d'une femme ? N'est-elle point environnée depuis la tête jusqu'aux pieds d'une majesté qui éblouit ? Peut-on la regarder sans étonnement ? Peut-on jeter les yeux sur elle sans extase ? Certainement , la figure , la voix & l'air d'une belle femme , sont si admirables , qu'il faut être aveugle pour ne pas voir que toutes les beautés dont le monde est capable, se trouvent concentrées dans ce sexe.

Après ce bel éloge , l'Auteur ajoute que les femmes ressemblent au feu , qui chauffe agréablement à une certaine distance , & qui brûle lorsqu'on s'en approche de trop près. Il dit que l'image du Créateur

I. vol.

F brille

brille du moins autant dans les femmes que dans les hommes ; & il croit qu'il y a dans le Ciel autant d'Angeſ femelles que d'Angeſ mâles.

» Il eſt vrai , *continue l'Auteur* , qu'Eve  
 » fit paroître une grande foibleſſe en ſe  
 » laiſſant ſéduire par le ſerpent ; mais la  
 » foibleſſe d'Adam fut encore plus grande ,  
 » puisqu'il ſe laiſſa vaincre aux ſollicita-  
 » tions d'Eve , qui étoit plus foible que lui.  
 » Les anciens Philoſophes avoient meil-  
 » leur opinion du beau ſexe que les Juifs  
 » & les Turcs. Ils attribuoient les Sciences  
 » aux Muſes , la Douceur aux Graces , &  
 » l'Inſpiration prophétique aux Sybilles.  
 » Nous trouvons dans tous les Auteurs de  
 » grands exemples de vertu parmi les  
 » femmes ; & ſi elles conſidéroient l'af-  
 » ſendant qu'elles ont ſur nous , & que ,  
 » quoiqu'elles ſoient la ſource de tous nos  
 » malheurs , nous ne laiſſons pas de les  
 » adorer , elles ſeroient un peu plus com-  
 » plaiſantes qu'elles ne le ſont. Plusieurs  
 » croient que les femmes ont été créées  
 » pour exciter en nous cette douce flam-  
 » me , qui ſubtiliſe les particules groſſières  
 » dont nous ſommes compoſez. L'amour  
 » des femmes nous eſt naturel : c'eſt un feu ,  
 » qui ne s'éteint point avant que le ſang  
 » perde ſa chaleur : il arrive même sou-  
 » vent que ce feu eſt plus ardent dans la

1. vol.

» der-

» dernière partie de notre vie que dans la  
 » fleur de notre jeunesse. Le feu de l'amour  
 » nous incommode alors plus qu'aupa-  
 » ravant, & il excite en nous des desirs  
 » accompagnés d'inquiétude, parce que  
 » nous sçavons qu'il ne durera pas long-  
 » temps. M. Bulstrode rend justice au me-  
 » rite des Dames en divers endroits du mê-  
 » me Discours, lequel il conclut en ces ter-  
 » mes: S'il y avoit autant de femmes que  
 » d'hommes sur le Trône, nous verrions  
 » souvent qu'elles auroient des qualitez  
 » superieures aux nôtres. Il y a plusieurs  
 » Dames qui meritent de regner; & il y  
 » en auroit beaucoup plus, si on avoit soin  
 » de les instruire & de les élever dans les  
 » grandes affaires dès leur jeunesse.

Nous finirons, dit le Bibliothecaire  
 Anglois, par un passage tiré du discours  
*sur les enfans*. L'Auteur dit que ceux qui  
 ont part aux affaires publiques, & qui  
 souhaitent de transmettre à leur posterité  
 les honneurs dont ils jouissent, devroient  
 élever du moins un de leurs enfans dans  
 la connoissance de ces affaires, comme  
 cela se pratique ailleurs. Par ce moyen,  
 continue-t-il, les grands Emplois ne tom-  
 beroient point entre les mains de person-  
 nes ignorantes, qui n'ont pas les quali-  
 tez necessaires pour s'en bien acquitter.  
 A cette occasion il rapporte un bon mot

## 1200 MERCURE DE FRANCE.

de Jacques I. Ce Prince dit un jour qu'il avoit un *Secrétaire qui ne sçavoit pas écrire, & un Archevêque qui ne sçavoit pas prêcher.*

LETTRES EDIFIANTES & curieuses, écrites des Missions Etrangères par quelques Missionnaires de la Compagnie de Jesus. XVIII. Recueil. *A Paris, rue de la Bouclerie, chez N. le Clerc, & rue S. Jacques, chez le Mercier, fils, 1728, in 12. de 463. pages, sans la première Lettre & la Table.*

LES POESIES D'HORACE, disposées suivant l'ordre Chronologique, & traduites en François, avec des Remarques & des Dissertations Critiques. Par le R. P. *Sanadon*, de la Compagnie de Jesus. *A Paris, Quai des Augustins, chez Chaubert, & Compagnie. 1728. 2. vol in 4.*

TRAITE' DU SENS LITTERAL & du Sens Mystique des saintes Ecritures, selon la Doctrine des Peres, où l'on fait voir l'opposition du Systême, des Figuristes Modernes aux principes de l'Antiquité, sur l'explication des Ecritures, & sa parfaite conformité avec le Systême d'Origene, condamné par les Peres, avec des Remarques sur la Lettre d'un Prieur à un  
1. vol. de

JUIN. 1728. 1201

de ses amis. *A Paris, rue S. Severin, chez Jacques Vincent, 1727. in 12. de plus de 600. pages.*

INSTRUCTION METHODIQUE pour l'Ecole Paroissiale, dressée en faveur des petites Ecoles. Divisée en quatre parties.

La premiere traite des qualitez & des vertus necessaires aux Maîtres & aux Maîtresses d'Ecole, &c. La seconde donne des moyens faciles pour élever les enfans à la pieté, par l'assistance aux Offices Divins, & aux Instructions qui se font à la Paroisse. La troisiéme comprend la méthode que l'on peut garder pour enseigner à lire & à écrire, avec plusieurs avis pour expliquer les principes de la Langue Latine. La quatriéme, qui se vend aussi séparément, pour la commodité des enfans, contient des Instructions familiares pour enseigner l'Orthographe Françoisé sans la connoissance de la Langue Latine. 2. Les principales règles de l'Arithmétique. 3. Les pratiques les plus familiares du Christianisme, conformes à la capacité de la jeunesse. 4. Les pratiques les plus familiares de la Civilité que l'on peut enseigner dans les Ecoles. Dediée à M. le Chantre de l'Eglise de Paris. Par M. J. D. B. Prêtre, à Paris, rue S. Victor, chez G. Ch. Berton. 1727. in 12.

1 vol.

F iiij GRAND



## 1202 MERCURE DE FRANCE.

GRAND ALPHABET divisé par syllabes Françoises , de 2 , 3. & 4. lettres chacune , &c. pour instruire avec plus grande facilité les enfans à bien lire. Extrait de l'art. 2. de la troisième partie de l'Ecole Paroissiale 1728. chez le même , in 24.

INSTRUCTIONS COURTES ET FAMILIERES sur le Symbole , pour servir de suite aux Instructions courtes & familiares de M. Joseph-Lambert , Prêtre, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne , Prieur de S. Martin de Palaiseau. Troisième année , à Paris , rue S. Jacques , chez Lottin . 1728. 2. vol. in 12, de plus de 600. pages chacun.

LE PARFAIT NOTAIRE APOSTOLIQUE , & Procureur des Officialitez , contenant les règles & les formules de toutes sortes d'Actes Ecclesiastiques qui sont passés tant par les Notaires , que par les Secretaires des Prélats & Supérieurs Ecclesiastiques , par les Curez & Vicaires , par les Patrons & Collateurs des Benefices , par les Universitez , par les Greffiers des Chapitres , & autres matieres Ecclesiastiques , avec une Instruction sur la Procédure des Officialitez ; le tout conformément aux nouveaux Edits & Déclarations ,  
1. vol.

rations, Arrêts & Réglemens, à la Jurisprudence & à l'usage moderne. Par M. J. L. Brunet, Avocat au Parlement, rue S. Jacques, chez Cl. Robustel, 1728. 2. vol. in 4.

**SPLANCHNOLOGIE**, ou l'Anatomie des Visceres, avec des Figures originales tirées d'après les Cadavres, suivie d'une Dissertation sur l'origine de la Chirurgie, par M. Croissant de Garengot, Chirurgien, &c. A Paris, rue S. Jacques, chez Cavelier & chez Huart, 1728, 1. vol. in 12. de 570. pages, prix, 3. liv. 10. sols relié.

L'Auteur de ce Livre est déjà fort connu par plusieurs Ouvrages qui lui ont acquis de l'estime, tels que sont un *Traité d'Operations de Chirurgie*, dont la seconde édition est actuellement sous presse; un *Traité d'Instrumens de Chirurgie*, seconde édition, en 2. vol. in 12. avec 60. planches en taille-douce; un *Traité de Miologie*, aussi seconde édition, suivi d'une *Miologie* abrégée. 1. vol. in 12.

L'Anatomie des Visceres que l'on annonce aujourd'hui, est ornée de 20. Planches en taille-douce, dont les desseins ont été faits sur des cadavres disséqués par l'Auteur. On doit conclure delà que les Figures ordinaires, répandues dans la plû-

1. vol. F iij part

part des Livres d'Anatomie , ne l'ayant pas satisfait, les Discours ont aussi quelque chose de particulier. En effet , l'Auteur s'est appliqué à donner des Descriptions non seulement plus circonstanciées , mais qui n'ayant d'autre modele que le cadavre , sont plus vraies ; & à relever plusieurs erreurs qui se trouvent même dans les Livres les plus modernes.

La Dissertation sur l'origine de la Chirurgie & de la Medecine qui termine cet ouvrage & sur le partage de ces deux Sciences, fait voir que la Chirurgie est la premiere science de l'Art de guérir, que la Medecine venuë long-tems après , a été inventée par des Chirurgiens , & que le Public seul a fait le partage de ces deux sciences, en forçant chaque Artiste ( par l'occupation qu'il lui donnoit ) à s'adonner à l'une & à l'autre de ces Professions.

La cinquième semaine de la *Spéctatrice* paroît. Ce petit ouvrage est écrit légèrement & avec soin. Quelques fragmens en pourront faire juger. *Je compare un de ces Sçavans*, dit-on à la page 50. de la seconde Semaine, *à un petit Artisan, qui est persuadé qu'il voit tout avec évidence, & qu'il se trouve fort bien de n'affoiblir d'aucun doute toutes les connois-*

1. vol.

sances

sances de son métier, qui prend des mesures justes sur son petit négoce, sur ses profits, sur sa dépense, en nécessaire & en superflu; que le desir de sçavoir n'inquiete point; que l'ignorance ne chagrine point; qui met à profit ce qu'il sçait, & croit n'avoir que faire de ce qu'il ne sçait pas.

Page 52. Un Sçavant, qu'on appelle du premier ordre, fut-il dans l'indigence, se regarde comme le Monarque de la République des Lettres. Un homme sensé; mais fort ignorant, qui ne sçait que les choses nécessaires à la vie, comme gagner de quoi se nourrir & se vêtir honnêtement & commodément, de quoi établir ses enfans, &c. est un gueux pour le Sçavant, &c.

*A la page 87. on lit cette Historiette.*

Une fille d'honnête famille & bien élevée, mais d'un temperamment à se mettre violemment en colere quand elle en avoit quelque grand sujet, fut assez malheureuse pour tuer un de ses freres qui l'avoit outragée, & pour être obligée à se sauver de la maison paternelle. Comme elle étoit résoluë, elle se déguisa en homme, s'entrôla & servit bien sagement pendant plusieurs années. Léonor (c'est le nom qu'a donné l'Historien à cette fille) avoit pour son malheur une belle physionomie, un je ne sçai quoi plus aimable.

I. vol.

F v que

que la beauté. Un Soldat de sa Compagnie , aussi enfant de Famille , & dont les manieres étoient fort au dessus de la Soldatesque , sentit un grand penchant pour elle , sans sçavoir qu'elle fut fille. Il étoit bien-fait & de bonne mine ; la sympathie se forma. Elle fut réciproque , ils devinrent fort unis, mais ce n'étoit que de l'amitié.

Quoiqu'elle cachât son sexe avec beaucoup de soin , il le découvrit par hasard. Voilà l'amitié changée en amour. Elle s'en apperçut par un changement de conduite dans son ami , & l'ami devina en remarquant des manieres plus réservées dans cette fille , qu'elle avoit pénétré sa découverte. La réserve de Léonor augmenta l'amour du Soldat. Il lui rendit des soins d'un nouveau stile , & lui fit une déclaration tendre , accompagnée des assurances parfaites de toute la considération qu'elle méritoit.

Léonor convaincuë du malheur d'être fille , l'avoüa de bonne grace au jeune homme , lui conta son histoire , en échangeant son crime & le nom de ses parens , & le conjura de lui garder le secret & de se contenter de son amitié.

Mais l'amour des hommes n'est ni si complaisant ni si délicat. Si-tôt qu'il peut se prévaloir de quelque disgrâce, de quelque

I. vol.

besoin,

besoin, il devient mercenaire. Tel fut celui du Soldat. Il garda le secret, mais ses desirs augmentèrent, & son amour devint pressant. Cependant comme il n'étoit pas brutal, sa conduite fut modérée; il fit voir à Léonor tout l'amour qu'il avoit, & il feignit une sorte de respect qu'il n'avoit pas: adresse ordinaire des hommes pour corrompre les personnes sages. C'est un piège pour les attraper, & elles y donnent d'autant mieux, que le respect qui semble un effet de l'amour délicat, est ce qu'il y a de plus opposé au désir de les tromper.

Le jeune homme parut se faire d'extrêmes violences. Il offrit d'épouser, & fit des promesses de mariage qui furent déchirées. Il persévera & toucha enfin le cœur de Léonor en se rendant le plus aimable qu'il put, & en lui persuadant qu'il avoit de bonnes intentions; & peut-être ne mentoit-il pas.

Si-tôt qu'une fille touchée, croit aux bonnes intentions, elle est perdue, si elle ne se sauve. Léonor ne se sauva pas, elle se perdit donc. Une promesse de mariage fut acceptée & il y parut. Cela se suit assez naturellement entre jeunes gens qui s'aiment.

Si le Soldat eut vécu, il auroit eu de quoi se repentir, mais il fut tué dans une

action. Léonor désolée méditoit un coup de désespoir , quand il lui vint dans l'esprit de tenter la generosité de son Capitaine. Elle lui fit le même récit qu'au Soldat , & y ajouta celui de sa dernière disgrâce. Il étoit homme d'honneur & gaillard homme. Il la plaignit , lui donna son congé & de l'argent pour se retirer. Pénetrée de reconnoissance , elle partit & crut ne pouvoir mieux faire que d'aller accoucher secrètement chez une parente , dont le peu de discretion lui donna de nouvelles inquiétudes ; elle y mourut de chagrin de ses disgrâces passées , & de la crainte de celles à venir.

Dans la feuille de la cinquième semaine , on parle d'un petit ouvrage nouveau qui paroît sous le titre , *Adieux de la méchante Femme*. Il étoit naturel que la *Spectatrice* saisisse cette occasion pour faire l'apologie de son sexe. Les gens raisonnables souscriront, sans doute, aux bonnes raisons qu'elle allégué pour le défendre de l'injustice des hommes.

Souscription des Livres de Plein-Chant , tant à l'usage de Rome que des Diocèses du Clergé de France , & autres , selon le nouveau système de Chant , inventé par M. . . Prêtre du Diocèse de Genève , proposée par voye de souscription.

1. vol

A Paris Le

JUIN. 1728. 1209

**Le Plein-Chant**, suivant ce système, est beaucoup plus court, plus facile & plus sûr à imprimer, à apprendre & à mettre en pratique : les Livres seront non-seulement à meilleur marché, mais ils seront de plus grand, de plus beau papier, & de plus beau caractère que tous ceux qui ont paru jusqu'à présent. Ce système a été approuvé par M<sup>rs</sup> de l'Académie Royale des Sciences & par les plus habiles Maîtres de Musique.

C'est là le titre d'une brochure in 4. d'environ 12. pages, imprimée chez P. Simon, rue de la Harpe, qui contient un petit détail sur le sujet en question. On trouve à la fin qu'on ne recevra les Souscriptions que depuis le premier du mois de May 1728. jusqu'au premier Janvier 1729. auquel temps l'impression se commencera, & on promet de fournir le Livre dans le courant de ladite année 1729.

Ducoin, rue Bourlabbé, & Simon rue de la Harpe, délivreront les Souscriptions.

**LA MONARCHIE DES HEBREUX**,  
par son Excellence M. le Marquis de Saint  
Philippe. Traduit de l'Espagnol. *A la  
Haye, chez Albert & Vander Kloot, 1727.*  
4 vol. in-12.

1 vol.

IMP.



## 1210 MERCURE DE FRANCE.

IMP. CÆS. AUGUSTI, Temporum Notatio, Genus & Scriptorum Fragmenta, &c. *c'est-à-dire*, Chronologie de la vie d'Auguste, Généalogie de cet Empereur, & Recueil des Fragmens de ses écrits, precedez du Livre de Nicolas de Damas, sur l'Education d'Auguste. Par M. *Fabricius*, Docteur & Professeur au College d'Hambourg. *A Hambourg, chez la veuve de Felginer*, 1727. in-4°. de 253 pages.

On apprend de la Haye, qu'on y voit un Musicien Allemand qui sonne du Cor de chasse d'une maniere aussi agréable que surprenante. Il tire un son admirable de cet Instrument ; il fait plus, il en embouche deux à la fois & joue différentes parties, & passe avec un art qu'on ne sçauroit concevoir, de la tierce à la quarte, parcourt la quinte, la sexte & l'octave, revient à l'unisson, fait des tenuës d'un côté, pendant que le dessus va son train ; & en un mot, fait entendre des choses dont l'exécution paroît inconcevable.

Le plaisir que font à tout le monde les Estampes du celebre Watteau, nous rend extrêmement attentifs à donner avis au public de tout ce qu'on grave d'après les Tableaux ou les Dessins de cet habile Maître. Il paroît depuis peu plusieurs

1 vol.

Estampes

THE NEW YORK  
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND  
TILDEN FOUNDATIONS.

*P. ...*

NEW YORK  
LIBRARY.  
ASTOR, LENOX AND  
TILDEN FOUNDATIONS.

*50*

*0*

*1*

*2*

*3*

*4*

*5*

*6*

*7*

*8*

*9*

*10*

*11*

J U I N. 1728. 1212

Estampes nouvellement gravées par les plus habiles Graveurs , que son ami continue à mettre en lumiere. Elles répondent parfaitement au goût & au désir que les Curieux ont depuis long-temps de posséder les gracieuses productions de Watteau. Ces Estampes se vendent chez *Fr. Chereau*, Graveur du Roy , rue S. Jacques, & chez *J. an Audran* , Graveur du Roy , en son Hôtel Royal des Gobelins. On trouve chez les mêmes les deux volumes des Etudes, gravez sur les Dessains d'après nature , de Watteau , avec l'abregé de sa vie.

\*\*\*\*\*

## P R I N T E M S.

**P**endant le doux Printems , au gré de vos désirs ,

Papillons , caressez toutes les fleurs nouvelles :

Et vous, jeunes amans , pour goûter cent plaisirs

Aimez toutes les belles.

*Par M. l'Affichard. C. A. D. L. O. S.*

## L E M Q M E N T.

Vaudeville , sur une Gavotte de M. Ripert. Par l'Auteur de la Chanson. *Ton hémour est Caterenne.*

1 vol.

Amis

**A** Mis, je ne veux plus boire ,  
 J'entends l'heure du Berger.  
 L'amour m'offre une victoire ,  
 Que je ne puis négliger ;  
 Ne retardez pas , ma gloire ,  
 Un moment peut tout changer.

J'adorois une cruelle ,  
 Qui méprisoit ma langueur ;  
 Mais par hazard , de la belle ,  
 Je viens de fléchir le cœur ;  
 Un moment trop tard , près d'elle  
 Peut reveiller sa rigueur.

Sa vertu foible & mourante ,  
 Pousse le dernier soupir ;  
 Son humeur indifferente ,  
 Devient sensible au plaisir :  
 Le doux moment se presente :  
 Je vais vite le saisir.

La constance & la tendresse ,  
 Les soins , les soupirs , les pleurs ,

1. vol.

Rarement

Rarement d'une maîtresse,  
 Nous attirent les faveurs :  
 Un seul moment de foiblesse ,  
 Fait plus que dix ans d'ardeurs.

Cen'est point le vrai mérite ,  
 Qui fait un heureux amant :  
 On le prend comme on le quitte ,  
 Sans trop sçavoir bien comment ;  
 Quelquefois la réüffite  
 Roule sur un seul moment.

Un je ne sçai quoi bizarre ,  
 Tient souvent lieu de vertu.  
 Telle vous traite en barbare , -  
 Quoique par tout bien venu,  
 Qui tout d'un coup se déclare ,  
 En faveur d'un inconnu.

Un magot épouvantable  
 Tortu d'esprit & de corps  
 Quelquefois d'une indomptable  
 Triomphe avec peu d'efforts ,

1 vol.

Tandis

## 1214 MERCURE DE FRANCE.

Tandis que l'Amant aimable ,  
Sèche au feu de ses transports.

Amis de cette morale,  
Voici ce que je conclus ;  
Que telle , aujourd'hui Vestale ,  
Peut demain ne l'être plus ;  
Et qu'un bon moment égale  
La Lucrece à la Venus.



## S P E C T A C L E S.

**L**E 29 Avril les Comédiens Italiens  
Remirent au Théâtre , *les Amans  
ignorans* , Comédie en prose & en trois  
Actes , & des Divertissemens , par M. *An-  
treau*. Cette Piece avoit été représentée  
dans sa nouveauté au mois d'Avril 1720.  
On en peut voir l'Extrait dans le *Mer-  
cure* d'Avril de la même année , page 65.  
La D<sup>lle</sup> Thomassin y a joué le Rôle de la  
D<sup>lle</sup> Silvia avec beaucoup d'intelligence.

Le 5 May , ils jouèrent une Piece Ita-  
lienne , qui n'avoit pas encore paru sur  
ce Théâtre , intitulée : *Les Contre-temps ,  
ou l'Amant étourdi*. C'est le même sujet  
1. vol. dont

J U I N. 1728. 1215

dont Moliere s'est servi pour faire la Comédie de l'*Etourdi*, qu'on jouë au Théâtre François.

Le 3 de ce mois , les Comédiens François remirent au Théâtre la Tragedie d'*Herode, & Mariamne*, de M. de Voltaire. Cette Piece avoit été représentée dans sa nouveauté le 6 Mars 1724. Elle ne fut jouée que cette seule fois ; on en donna même un Extrait abrégé dans le Mercure du même mois , page 530 , & tel que cette seule représentation avoit pû le permettre. Cette chute si peu attendue, obligea l'Auteur de retirer sa Piece & d'y faire des changemens considérables.

Elle fut redonnée le 10 Avril 1725 ; à l'ouverture du Théâtre , & elle eut un très-grand succès ; on en verra l'Extrait plus au long dans le Mercure d'Avril 1725 , page 801. Le public a revû cette Tragedie avec beaucoup de plaisir. Les deux principaux Rôles sont remplis par le sieur Dufresne & par la D<sup>lle</sup> le Couvreur. Le sieur Quinault y jouë celui de Varus ; le sieur le Grand , celui de Nabal , &c.

Le 4 de ce mois , les Comédiens François lurent & reçurent unanimement une Comédie nouvelle en Vers & en cinq

1. vol.

Actes



## 1216 MERCURE DE FRANCE.

Actes, intitulée : *L'Ecole des Peres*. Cette Piece est de M. Piron, déjà connu par plusieurs autres Ouvrages d'esprit.

Le même jour on remit au Théâtre la petite Comédie de *Crispin, Rival de son Maître*, de M. le Sage, dans laquelle le sieur de Montmeny joua le Rôle du Valet la *Branche*, avec beaucoup d'applaudissemens. Cet Acteur a été reçu depuis à demi part, par ordre de la Cour.

Le 3 de ce mois les Comédiens Italiens remirent au Théâtre la petite Comédie *Du mauvais Menage*, jouée en May 1725. C'est une Parodie de la Tragedie d'*Herode & Mariamne*, de M. de Voltaire, qu'on a reprise au Théâtre François, comme on vient de le dire. On peut voir l'Extrait de la Parodie dans le 2 vol. de Juin de la même année.

Le 31 May, les mêmes Comédiens représenterent une petite Comédie nouvelle, intitulée : *Le Retour de Tendresse ou la Feinte véritable*; quoique cette Piece ne soit que le coup d'essay d'un jeune homme, elle n'a pas laissé d'être généralement applaudie. Elle est de M. Fuzillier. En voici l'Extrait.

### ACTEURS.

Dorante, Amant de Lucinde, le sieur Ro-  
1. vol. magnesi.

J U I N. 1728. 1217

Lucinde , Amante de Dorante , la D<sup>u</sup>  
*Sylvia.*

Oronte , Pere de Julie , le sieur *Pacqueti.*

Julie , Amante de Lisimon , la D<sup>u</sup> *Tho-*  
*massin.*

Lisimon, Amante de Julie, le sieur *Mario.*

Spinette , suivante de Lucinde , la D<sup>u</sup> la  
*Lande.*

Arlequin , Valet de Dorante , le sieur  
*Thomassin.*

*La Scene est dans la maison d'Oronte.*

Dorante s'étant broüillé avec Lucinde,  
& croyant ne l'aimer plus, pour mieux  
se venger d'elle , recherche en mariage  
Julie , fille d'Oronte & cousine de sa  
premiere Maîtresse. C'est lui qui ouvre la  
Scene avec Arlequin , à qui il fait con-  
noître que tout est prêt pour son Hymen  
avec Julie. Arlequin veut le détourner  
de ce mariage pour deux raisons; la pre-  
miere , c'est qu'il est amoureux de Spi-  
nette , suivante de Lucinde ; la seconde ,  
c'est qu'il ne croit pas son Maître guéri de  
sa premiere passion , & qu'il craint pour  
lui un retour de tendresse qui le condam-  
neroit à un long repentir. Dorante ne  
tient aucun compte des conseils de son  
valet ; & pour lui persuader l'infidelité  
dont il fait son bonheur , il lui dit qu'il  
1 vol. aime

## 1218 MERCURE DE FRANCE.

aime Julie jusqu'à être jaloux des trop  
 fréquentes visites que lui rend Lisimon.  
 Lucinde vient avec sa suivante Spinette ;  
 elle affecte une grande liberté d'esprit &  
 de cœur aux yeux de Dorante ; elle porte  
 la feinte jusqu'à la plaisanterie ; elle lui  
 demande des nouvelles de son mariage ;  
 Dorante lui répond qu'il doit être célé-  
 bré ce jour même ; Lucinde le prie de  
 vouloir bien le différer. Dorante qui l'ai-  
 me encore plus qu'il ne croît, se flatte que  
 c'est un retour de tendresse qui oblige sa  
 première Amante à lui faire cette prière.  
 Il lui en demande la raison ; elle reprend  
 le ton plaisant , & lui dit , qu'elle a fait  
 quelques apprêts de mascarade dont  
 elle le veut régaler à sa nôce , & qu'elle  
 voudroit bien qu'ils ne fussent pas perdus.  
 Ces dernières paroles paroissent si pic-  
 quantes à Dorante qu'il la quitte brus-  
 quement pour aller presser la nôce. Spi-  
 nette jouë à peu près le même personna-  
 nage auprès de Lucinde , qu'Arlequin a  
 fait auprès de Dorante. Lucinde est beau-  
 coup plus émuë que Dorante ne l'a paru ,  
 mais elle croit que cette émotion vient  
 plutôt d'un désir de vengeance que d'un  
 reste d'amour. Julie vient achever de la  
 déterminer à se venger d'un infidèle. Li-  
 simon dont Dorante a paru jaloux, est ve-  
 ritablement aimé de Julie. Cette jeune  
1 vol.
cousine

cousine de Lucinde lui fait connoître la repugnance qu'elle a pour ce mariage où Oronte son pere la condamne ; elle est piquée de ce que Dorante a plutôt consulté l'intérêt de l'Auteur de sa naissance, que le cœur de sa future épouse ; elle prie Lucinde de la secourir dans une si triste situation , & la conjure de vouloir bien renouer de tendresse avec Dorante, ou du moins de le feindre pour détourner un hymen , qui feroit le malheur de sa vie. Lucinde occupée de sa vengeance, lui promet de la servir de son mieux , dût-elle faire des avances que sa fierté ne lui permettroit pas dans toute autre occasion : elles se retirent toutes deux à l'approche de Dorante & de Lisimon.

Ces deux prétendus Rivaux sont d'un caractère tout-à fait opposé ; Dorante dit très-sérieusement à Lisimon qu'il ne veut plus souffrir les visites assiduës qu'il rend à Julie. Lisimon ne fait que rire de sa jalousie & lui proteste qu'il redoublera ses assiduites auprès de Julie qu'il aime & qu'il aimera toute sa vie. Dorante met l'épée à la main ; Lisimon n'en est pas plus ému , & lui dit en badinant qu'il doit respecter la maison du beau-pere. Il prend enfin son sérieux à son tour. Il lui dit qu'il lui laisse le temps de la réflexion , & qu'après cela il ne tiendra qu'à lui

1 vol.

lui d'être maître du choix du lieu & des armes , depuis l'épée jusqu'au Canon : *Gare la Bombe*, répond Arlequin. Oronte survient ; Dorante picqué de ce que Lisimon lui a dit qu'il aime encore Lucinde, le prie d'avancer la signature du Contrat ; Oronte en est ravi ; & après avoir long-temps vanté ses exploits passez , il quitte son gendre futur pour aller mander le Notaire. Lucinde vient ; elle joue si-bien le personnage d'Amante affligée , qu'elle attendrit les Spectateurs, tout prévenus qu'ils sont que ce n'est qu'un jeu : Le piège est si adroitement tendu que Dorante y donne ; il est au desespoir d'avoir pressé un mariage que le seul dépit lui a fait rechercher ; il promet à Lucinde de le rompre , quoiqu'il en puisse arriver ; elle redouble ses témoignages de tendresse ; il se jette à ses pieds pour l'en remercier. Oronte arrive pendant qu'il lui baise la main avec toutes les démonstrations de l'Amant le plus tendre qui fut jamais. Le colere vieillard ne pouvant plus se contenir , dit à Dorante qu'il voudroit n'avoir que trente ans , pour tirer raison de l'injure qu'il lui fait, aussi-bien qu'à sa fille. Julie lui répond qu'il ne peut mieux venger sa gloire offensée qu'en la mariant avec Lisimon , qui est présent. Oronte y consent , mais il ne trouve pas Dorante

1. vol.

assez

assez puni , puisqu'il sera heureux avec Lucinde ; Julie lui dit qu'il ne sera pas si heureux qu'il le pense , puitque la tendresse de Lucinde n'est qu'une feinte qu'elles ont concertée ensemble. A ce mot de feinte ! Dorante ne peut retenir son courroux : *nous avons un démêlé à vu de avant votre mariage* , dit-il à Lisimon : *je ne me bats plus* , lui répond ce dernier , sur le ton goguenard ; *je dois rendre compte de ma race à la postérité*. Dorante reste seul avec Lucinde à qui il fait de sanglants reproches de sa supercherie ; elle commence à sentir que la feinte est une vérité ; vous verrez , lui dit-elle en souffrant , que pour réparer ma faute, il faudra que je vous épouse : ces derniers mots rassurent Dorante. Lucinde lui avoue que l'amour a eu plus de part à sa feinte qu'elle ne croyoit , & finit par ces mots : *le Notaire est là dedans pour faire le Contrat de Lisimon avec Julie ; suivez-moi , je vais prendre Acte de mon innocence*.

Comme cette Pièce est écrite d'un style à faire plaisir , nous avons crû en faire beaucoup à nos Lecteurs , en leur en donnant quelques fragments. Nous les prendrons dans deux Scenes qui ont été fort applaudies. Le premier dans la quatrième Scene entre Lucinde & Spinette.

Lucinde.

*Le pauvre Dorante a bien des affaires.  
Je le plains , & ma Cousine aussi.*

Spinette.

*Mais , vous ne l'aimez donc plus ?*

Lucinde.

*N'en es-tu convaincuë que d'aujourd'hui  
seulement ?*

Spinette.

*Son mariage ne vous picque point ?*

Lucinde.

*Tu le vois , &c.*

Spinette.

*Quel flegme ! oh ! je crains bien que ce  
calme ne nous amene l'orage.*

Lucinde.

*Mais , Spinette , tu es folle : est-ce ma  
faute à moi , si je ne suis point picquée ?*

Spinette.

*Vous croyez ne le pas être ; mais vous ne  
vous êtes brouillée avec Dorante que par  
une extravagance de sa part , & un enlê-  
tement de la vôtre. Un frivole point d'hon-  
neur vous arrête ; vous en êtes sur le céré-  
monial ; personne ne veut faire les premie-  
res démarches , & vous serez la dupe de  
votre fierté l'un & l'autre.*

Lucinde riant.

*Ah ! ha ! ha !*

Spinette.

*Oùi , cela est fort risible : mort de ma*

*1. vol.*

*vie !*

*vie ! je ne vous plaindrai pas , au moins , quand vous viendrez me dire : Spinette , c'en est donc fait ? tout espoir est perdu. Je pouvois d'un seul mot me conserver mon cher Dorante ; & je suis cause de son malheur & du mien. . . . car je suis seure qu'il vous aime toujours , & qu'un seul regard...*

Lucinde.

*Tu nous fais plus malheureux que nous ne le sommes ; il se mariera sans repentir , & je le verrai sans jalousie. D'ailleurs ne voudrois-tu pas que j'allasse le conjurer de renouer notre chaîne ! cela me conviendrait fort ; mon sexe m'auroit des obligations infinies ; je lui tracerois une jolie route : non , il ne sera pas dit que j'abolisse ses privileges ; & quand j'aurois tort , ce n'est pas à moi à revenir la premiere.*

Spinette.

*Voilà des Privileges qui font beaucoup d'honneur à notre sexe ! assurément ! ah ! Madame , de pareils avantages ne nous sont accordez qu'en conséquence de notre folle vanité ; & les hommes qui nous connoissent & qui ne cherchent que les moyens de nous vaincre , n'en pourroient trouver de plus sûr que de flatter notre orgueil.*

Lucinde.

*Vous nous accordez bien, Mademoiselle.*



Spinette.

*Comme vous devez l'être, Madame, &c.*

Scene de feinte prétendue de la part de  
Lucinde avec Dorante, c'est la neu-  
vième de la Pièce.

Lucinde à Dorante en soupirant.

*Quoi ? vous ne me regardez pas ! le nœud  
que vous allez former vous rend-il mon  
ennemi ?*

Dorante.

*Moi ! Madame ! j'aurai toujours pour  
vous la plus tendre estime. .*

Lucinde.

*Ah ! vous feignez de ne pas entendre.  
Vous sçavez que ce fatal mariage. . .*

Dorante.

*Et bien !*

Lucinde.

*Me désespere , m'assassine, & vous allez  
l'achever !*

Dorante.

*Comment croirai-je ce que vous me dites ,  
Madame ? Il n'y a qu'un moment que vous  
étiez d'une gayeté. . .*

Lucinde.

*Fort bien ! Monsieur , fort bien ! si vous  
n'aviez pas oublié le langage de mes yeux,  
vous auriez lu la contrainte où me jettoit  
cette malheureuse gayeté que vous me re-  
prochez.*

Dorante à part.

*Où cela nous va-t-il mener ?*

Lucinde.

*Je vois enfin qu'il faut que ce soit moi qui parle, & que j'immole à mon amour ces précieuses bienfaisances où notre sexe nous oblige. Ah ! puisque nous naissons plus tendres, pourquoi nous impose-t-on la cruelle nécessité d'attendre que ces ingrats reviennent à nous les premiers ?*

Dorante à part.

*Juste Ciel ! elle m'aimeroit encore !*

Lucinde à part.

*Bon ! cela prend.*

Dorante.

*Eh ! Madame, ne vous préviendrions-nous pas, si nous ne craignons de redoubler vos mépris ? Mais, vous, que pouvez-vous risquer ? votre sexe charmant n'est-il pas toujours sûr de la victoire ? Quelque sujet que nous ayons de nous plaindre de lui, pour peu qu'il hazarde un regard, il fait moins éclater sa foiblesse que la nôtre.*

Lucinde.

*Nous ne sommes pas si redoutables que vous le dites.*

Dorante.

*Mais oserois-je vous demander, Madame, à quoi tend cette entrevue ? est-ce pour jeter sur le reste de ma vie une amerume que rien ne pourra adoucir ? Est-ce pour*

## 3226 MERCURE DE FRANCE.

*me faire sentir toute la rigueur de votre perte, que vous feignez d'être sensible à la mienne? Ah! si vous aviez été véritablement touchée de ma résolution, vous ne m'auriez pas laissé engagé si avant dans une affaire dont je ne puis plus me dedire.*

Lucinde.

*Donc, vous ne pouvez plus vous dedire! ah! insensée, pourquoi comptois-tu si fort sur le retour d'un volage? étois-tu assez vaine pour te flatter que cette démarche l'attendriroit? que ne t'épargnois-tu du moins la honte de pleurer à ses yeux? à part; je crois que je pleure tout de bon.*

Dorante.

*Quelle situation! il ne falloit plus que ses larmes pour m'achever.*

Lucinde.

*Voyez-les, voyez-les couler, Monsieur; elles doivent flatter votre orgueil; le triomphe n'est pas commun; & ce sont les premières que l'amour m'ait fait répandre.*

Tout le reste de cette Scene est écrit à peu près de même; mais ce que nous venons d'en extraire doit suffire pour donner une idée avantageuse d'une plume qui commence par où les autres finissent. Les Spectateurs ont été si touchés des sentimens qui y sont répandus, qu'ils ont pris la feinte pour une verité; il est vrai que Lucinde n'étoit pas aussi dissimu-

I. vol.

léc

lée qu'elle avoit prétendu l'être , puis-  
qu'elle finit par ces mots qu'elle dit à  
partie : *cela va à merveille ; mais il me  
semble que la chose devient aussi un peu sé-  
rieuse de mon côté.*

*EXTRAIT de la petite Comédie , qui a  
pour titre : Le Triomphe de Plutus , re-  
présentée sur le Théâtre Italien , & an-  
noncée dans le Mercure d'Avril.*

### A C T E U R S.

Orsmidas , Oncle d'Amynthe. *Le sieur  
Paquery.*

Amynthe , mère d'Orsmidas. *La D<sup>lle</sup>  
Thomassin.*

Apollon , sous la figure d'Ergaste. *Le sieur  
Romagnezy.*

Plutus , sous la figure de M. Richard. *Le  
sieur Dominique.*

Spinette , Suivante d'Amynthe. *La D<sup>lle</sup>  
la Lande.*

Arlequin , Valet d'Ergaste.

*La Scene est dans la maison d'Orsmidas.*

Plutus ouvre la Scene & expose le su-  
jet de la Pièce ; il fait entendre aux Spec-  
tateurs , qu'Apollon s'étant vanté dans le  
Ciel , qu'il l'emporteroit sur lui auprès  
d'une Maîtresse , prétend soutenir la ga-

genre ; & qu'il est déjà descendu de l'Olympe , pour prouver ce qu'il a osé avancer. Plutus entreprend de rabattre son orgueil , par des conquêtes qui ne laissent plus douter son téméraire Rival de l'avantage que le Dieu des Richesses doit avoir sur le Dieu des Vers. Après cette courte exposition , Apollon vient ; il le prend sur le ton plaisant avec Plutus ; dans la confiance réciproque qu'ils se font de leurs entreprises amoureuses ; ils se trouvent Rivaux ; Amynthe , nièce d'Orsmdas , est l'objet de leur amour ; mais quoi qu'Apollon soit le premier en date , & qu'il ait déjà fait quelque progrès sur le cœur de sa nouvelle Maîtresse , Plutus ne désespere pas de lui arracher une victoire qu'il croit sûre ; Apollon regarde son Rival d'un œil de pitié , ce qui l'excite encore plus à ne rien oublier pour triompher d'un concurrent si insultant. Spinette survient , Apollon lui demande des nouvelles de sa chère Maîtresse ; Spinette a beau lui faire valoir les soins qu'elle lui rend auprès d'elle , Apollon se contente de lui témoigner de la reconnoissance , mais il ne lui en donne aucune marque sensible ; il se retire pour aller donner ordre à l'exécution d'une Fête qu'il a composée pour Amynthe. Plutus , qui s'est apperçu du mécontentement de Spinette , au sujet de

la reconnoissance sterile de son Rival , la met bien tôt dans ses intérêts par un riche Diamant qu'il lui donne ; Spinette l'avoit d'abord trouvé grossier ; mais sa libéralité le lui fait trouver préférable aux Amants les plus polis ; Arlequin , qui arrive & qui se plaint qu'Ergaste ( c'est le nom qu'Apollon a pris ) ne lui a pas encore donné la première obole de ses gages , en est sur le champ consolé par une pluie d'or , que M. Richard ( c'est ainsi que se nomme Plutus ) fait couler dans ses mains ; Orsidas éprouve à son tour des effets de sa prodigalité ; il est occupé de la vente d'une Terre , dont il destine le prix à marier sa nièce Amynthe avec le faux Ergaste ; on ne veut pas lui en donner la somme qu'il prétend ; le faux M. Richard le tire d'embarras ; il achete cette Terre sans l'avoir vue , & lui en donne tout ce qu'il en veut en bons billets qu'il lui met entre les mains ; il lui demande sa nièce en mariage , après s'être fait connoître à lui , pour un riche Négociant dont le Commerce & la Fortune sont immenses ; Orsidas ne peut résister à des paroles infiniment plus énergiques pour lui que toute l'éloquence de son Rival ; il n'y a pas jusqu'à sa nièce Amynthe , qui ne rende les armes à un Amant si splendide ; elle accepte sans répugnance un ri-

## 1230 MERCURE DE FRANCE.

che bracelet dont il orne son bras ; & un coffret de pierreries qu'il met entre les mains de sa Suivante. Apollon vient faire executer le Divertissement qu'il a composé pour elle ; la bonne opinion qu'il a de ses talens , l'empêche des'appercevoir du refroidissement de sa chere Amynthe ; la Fête est trouvée très-ennuyeuse par Plutus , Apollon n'en est pas surpris ; mais il tombe dans un grand étonnement , quand il voit quel effet produit sur le cœur de l'Oncle & de la Nièce , un cadeau de la façon de son Rival. Ce sont des Crocheurs chargez d'étoffes très-riches & de sacs d'or qui composent le Balet ; tout , jusqu'à son Valet Arlequin , se déclare en faveur des richesses ; Apollon picqué d'avoir perdu la gageure , se retire dans l'Olympe , après s'être fait reconnoître pour le Dieu du Mérite ; Plutus se déclare à son tour Dieu des Richesses , & remonte au Ciel , après avoir fait présent à Amynthe de toutes les richesses qu'il vient d'étaler à ses yeux ; les Acteurs qu'il a payez d'avance executent une dernière Fête qui roule sur la puissance de l'or.



\*\*\*:\*\*\*:\*\*\*:\*\*\*:\*\*\*:\*\*\*:\*\*\*:\*\*\*

## NOUVELLES DU TEMPS.

### TURQUIE.

**O**N apprend de Constantinople qu'on avoit fait de grandes réjouissances dans le Sérail, à l'occasion de la naissance d'un Prince, dont une des femmes du Grand-Seigneur accoucha le 7. Mars dernier.

Ces avis portent qu'il avoit été résolu dans le Divan, de ne fournir aucun secours aux Persans contre les Moscovites, dans la crainte que l'Empereur & la République de Venise ne déclarassent la Guerre à la Porte, pour faire une diversion en faveur du Czar.

On a appris des Frontieres de Perse, que le Pacha qui s'étoit mis en marche pour aller soumettre au Sultan Acheraf une Province située à l'Est de l'Euphate, vers le Golfe Persique & habitée par des Arabes, n'ayant pû réussir dans cette entreprise, étoit revenu joindre le reste de l'Armée du G. S.

On a appris en dernier lieu que le Sultan Acheraf, qui étoit allé camper avec 40000. hommes, près de la Mer Caspienne, dans l'esperance d'y recevoir un renfort considerable de la part des Turcs & des Tartares, en étoit parti avec précipitation pour retourner à Ispaham, ayant été informé que le Prince Thamas qui étoit revenu de la Chine, étoit entré en Perse à la tête d'une Armée de près de cent mille hommes, composée de Troupes de l'Empereur de la Chine, & des secours que le Grand Mogol lui avoit fournis.



## 1230 MERCURE DE FRANCE.

che bracelet dont il orne son bras ; & un coffret de pierreries qu'il met entre les mains de sa Suivante. Apollon vient faire executer le Divertissement qu'il a composé pour elle ; la bonne opinion qu'il a de ses talens , l'empêche des'appercevoir du refroidissement de sa chere Amynthe ; la Fête est trouvée très-ennuyeuse par Plutus , Apollon n'en est pas surpris ; mais il tombe dans un grand étonnement , quand il voit quel effet produit sur le cœur de l'Oncle & de la Nièce , un cadeau de la façon de son Rival. Ce sont des Croche-teurs chargez d'étoffes très-riches & de sacs d'or qui composent le Balet ; tout , jusqu'à son Valet Arlequin , se déclare en faveur des richesses ; Apollon picqué d'avoir perdu la gageure , se retire dans l'Olympe , après s'être fait reconnoître pour le Dieu du Mérite ; Plutus se déclare à son tour Dieu des Richesses , & remonte au Ciel , après avoir fait présent à Amynthe de toutes les richesses qu'il vient d'étaler à ses yeux ; les Acteurs qu'il a payez d'avance executent une dernière Fête qui roule sur la puissance de l'or.



1. vol.

NOU.

\*\*\*:\*\*\*:\*\*\*:\*\*\*:\*\*\*:\*\*\*:\*\*\*:\*\*\*

## NOUVELLES DU TEMPS.

## TURQUIE.

**O**N apprend de Constantinople qu'on avoit fait de grandes réjouissances dans le Sérail, à l'occasion de la naissance d'un Prince, dont une des femmes du Grand-Seigneur accoucha le 7. Mars dernier.

Ces avis portent qu'il avoit été résolu dans le Divan, de ne fournir aucun secours aux Persans contre les Moscovites, dans la crainte que l'Empereur & la République de Venise ne déclarassent la Guerre à la Porte, pour faire une diversion en faveur du Czar.

On a appris des Frontieres de Perse, que le Pacha qui s'étoit mis en marche pour aller soumettre au Sultan Acheraf une Province située à l'Est de l'Euphate, vers le Golfe Persique & habitée par des Arabes, n'ayant pu réussir dans cette entreprise, étoit revenu joindre le reste de l'Armée du G. S.

On a appris en dernier lieu que le Sultan Acheraf, qui étoit allé camper avec 40000. hommes, près de la Mer Caspienne, dans l'espérance d'y recevoir un renfort considérable de la part des Turcs & des Tartares, en étoit parti avec précipitation pour retourner à Ispaham, ayant été informé que le Prince Thamas qui étoit revenu de la Chine, étoit entré en Perse à la tête d'une Armée de près de cent mille hommes, composée de Troupes de l'Empereur de la Chine, & des secours que le Grand Mogol lui avoit fournis.

COPIE d'une Lettre du R. P. Beguin,  
 Commandeur du Convent de la Mer-  
 cy de Paris, Député General de la Re-  
 demption des Captifs. Ecrite de Salé le  
 26 Avril 1728, à M. Couvay.

**J**E partis de Cadix le 31 du passé, Monsieur,  
 comme je vous le marquai par ma dernière.  
 & nous arrivâmes icy le 4 de ce mois, ignorant  
 les révolutions qui y étoient arrivées depuis  
 quinze jours, & qu'il étoit impossible que nous  
 pussions sçavoir; en mouillant à la rade de Salé.  
 Vers le midi, nous fumes abordez par deux Ba-  
 teaux du Port, y ayant dans chacun vingt Ra-  
 meurs. Le Gouverneur les avoit envoyé dès le  
 matin qu'il nous avoit apperçus; ils s'étoient ran-  
 gez auprès d'un Vaisseau Anglois, qui avoit  
 mouillé à cette rade, afin que nous ne pus-  
 sions pas être informez de ce qui se passoit.  
 Trente hommes entrèrent d'abord dans notre  
 Tartane, se disant envoyez par le sieur Pillet,  
 Gouverneur du Port, pour nous faire passer la  
 Barre & nous amener au Port où il nous atten-  
 doit pour nous recevoir. Nous n'eûmes aucune  
 défiance de cette politesse, qui auroit dégénéré  
 en brutalité, si nous n'avions pas voulu des-  
 cendre dans leur Batteau, étant chargez, comme  
 nous l'avons appris dans la suite, de nous ame-  
 ner de force, si nous n'avions pas voulu entrer  
 de gré; & cela sous peine de leur tête.

Nous fîmes débarquer seulement nos Offres-  
 sans autre chose, laissant nos presens dans la  
 Tartane qui n'entra que le lendemain. Nous  
 arrivâmes ainsi à terre où nous trouvâmes nos  
 Marchands François qui nous voyoient arriver

à regret, & après nous être tous embrassés, nous allâmes saluer le Gouverneur qui étoit assis à terre à deux pas de là, sur un Bourlet seulement, environné de ses Arguasils. Il nous reçut très-gracieusement, & nous dit que nous trouverions bien du changement, auquel nous ne nous attendions pas, mais que nous ne devions avoir aucune inquiétude sur cela; que nos affaires n'en iroient pas moins bien, & que nous étions en toute sûreté. Ce discours me saisit le cœur; nos Marchands n'ayant pu nous informer de ce qui se passoit & l'ignorant entièrement.

Après ces premiers complimens, nos Marchands François nous conduisirent chez eux où ils nous avoient préparé des appartemens; c'étoit à qui nous auroit, mais nous nous patagâmes afin qu'un seul n'eus pas le fardeau, & nous fûmes informés des révolutions arrivées depuis le 18 Mars, que Mouley-Hamet regnant, avoit été déposé le 18, chassé du Palais & remis dans l'ancienne Maison qu'il occupoit avant qu'il fût Roy, où on lui avoit donné des gardes de peur qu'il ne se sauvât; que cela s'étoit fait d'un consentement unanime, sans tirer un coup de pistolet, par les menées du Chef des Eunuques, nommé Ben Margean, qui gouverne aujourd'hui absolument le Royaume, prenant pour prétexte les débauches excessives du Roy, mais ayant toujours eu en vûe de placer sur le Trône, son frere Abdemelec.

Après la déposition de ce Roy, le lendemain 19 se passa en contestation, pour se déterminer sur le choix de celui qui lui succéderoit. Quatre mille députés de l'armée des Noirs, composée de soixante mille hommes, & campée à 17 lieues de Miquenez, lieu de la résidence ordinaire, étant arrivés pour faire des remontrances au Roy sur sa conduite, furent fort cha-

queux du procédé qu'on avoit tenu envers lui , voulant absolument le rétablir sur le Trône , on faillit même à en venir aux mains ; mais enfin gagnez par les Grands & les promesses qu'on leur fit , ils se désistèrent de leur entreprise.

Le Dimanche 20 , il se tint un grand Conseil dans le Palais , pour se déterminer sur le choix d'un Roy. Les Noirs ne vouloient point d'Abdemelec , & proposoient un autre de ses freres , sçachant qu'Abdemelec ne les aimoit point , l'ayant déjà battu dans deux batailles qu'ils avoient gagnées contre lui ; mais le rusé Eunnuque fit tant par ses intrigues & par les esperances qu'il leur donna , qu'Abdemelec ne pouvoit & qu'il n'auroit jamais aucun ressentiment contr'eux , qu'ayant fait faire devant eux une assemblée des Notables de la Loy , tous décidèrent qu'ayant dans ces occasions obéi aux ordres du Roy , on reconnut que celui qui viendrait après lui , ne pouvoit pas en conscience conserver contr'eux le moindre ressentiment.

Après cette décision , l'Eunnuque ajouta , qu'il étoit important pour la tranquillité du Royaume qu'Abdemelec fut nommé à la place de son frere , qu'autrement il continueroit la guerre contre celui qu'on nommeroit , comme il l'avoit faite à celui qu'on venoit de déplacer , & qu'ainsi le Royaume seroit toujours en trouble , ce qui pourroit causer sa destruction. On se rendit à toutes ces raisons , & on résolut de le proclamer Roy.

Comme il étoit absent , on envoya chercher son fils , âgé de 15 ans , qui avoit été pris l'année passée dans la bataille que son pere avoit perdue , & amené à Miquenez , où Hamet son oncle l'avoit fort bien reçu & équipé de tout ce qui étoit convenable à sa qualité. Douze Grands furent députez pour l'aller chercher ; on le con-

duisit à l'assemblée, dans un magnifique Carrosse de son grand pere, que l'Eunuque lui avoit envoyé. Le General de l'armée l'embrassa, le prit entre ses bras, l'éleva jusques sur ses épaules, le mit sur un magnifique Cheval, & s'écria: Vive la verité, vive la loy de Mahomet, vive Abdemelec; le reste de l'assemblée fit la même proclamation, ce qui fut executé de même dans toute la Ville de Miquenez, & l'a été ensuite dans toutes les Villes du Royaume, sans aucune contradiction.

Le jeune Prince fut déclaré Regent du Royaume jusqu'à l'arrivée de son pere, mais sous la conduite de Ben Margean, à qui on a donné toute autorité sur lui, & sans l'avis duquel il ne peut rien faire. De quelle maniere tout cela s'est tramé, c'est ce que je me reserve de dire dans la relation que je me propose de faire de mon voyage, & que je ne puis icy vous marquer pour abreger cette lettre. Dans le même moment, on dépêcha des Courriers de toutes parts, pour en donner avis à Abdemelec, ne sachant pas le lieu où il est; & depuis le 20 Mars jusqu'à ce jour 26 Avril, on n'a pu encore le trouver; ce qui met tout le Royaume en émeute & à la veille d'une révolution. Le gros de l'armée des Noirs n'étant pas trop content de ce changement, la glose scandaleuse dit, qu'étant sans argent pour continuer la guerre contre son frere, il étoit allé audevant d'une Caravanne, qui vient de Guinée, chargée de Poudre d'or, pour la piller & que l'ayant attaquée, il avoit été blessé dangereusement; ce qui fait qu'on le dit tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre; on a même déjà fait deux fois des réjouissances sur des nouvelles faites exprès, qu'il étoit à Maroc, & une autrefois à Fez; d'autres disent, que ne voulant lais-

ser rien derrière lui qui puisse lui donner des inquiétudes, il va à droite & à gauche pour soumettre les rebelles & rendre les chemins libres, qui sont presque tous occupez par les Arabes qui se sont débandez & mis au pillage.

Vous jugez bien, Monsieur, que nous sommes dans une conjoncture tres-épineuse, mais il n'y a plus moyen de reculer, la porte pour sortir nous étant fermée, il faut prendre son parti & avoir patience; étant partis de Cadix avec de bons Passeports que nous ne reçûmes que le 1 de Mars, & des assurances positives de tous les Marchands de Salé que tout étoit tranquille, & que nous pouvions compter sur un succès infailible, tous autres que nous y auroient été pris; désorientez sur nos mesures, & le projet formé, nous avons commencé une autre Manœuvre, & le jour même de notre arrivée, ne doutant point qu'on n'eût envoyé à Miquenez donner avis de notre arrivée à Salé, avec nos deux Esclaves Ambassadeurs, nous envoyâmes un Exprès au Pere Gardien des Recolets de Miquenez qui y ont un Hospice, le priant de nous donner avis de ce qui se passoit & quelles mesures nous devions prendre; nous en eûmes réponse, & par le même Courier, nous reçûmes trois Lettres; l'une de Ben Margean, Chef des Eunuques & du Royaume, l'autre du jeune Prince, qui figure pour le Roy son pere, & la troisième d'un Bacha, mais sans beaucoup de credit aujourd'hui. Quand je dis le même Courier, j'entens le Secrétaire de Ben Margean, accompagné de deux de ses Esclaves, dont l'un est frere d'un de nos Ambassadeurs. J'en envoie les Copies traduites de l'Arabe en François au Per Vicaire General, que je prie de vous communiquer, vous y verrez de grandes politesses & des assurances positives d'un heureux succès

*dans notre Mission. Nous répondîmes à ces Lettres, avec des presens que nous envoyâmes à l'Eunuque & à ce jeune Prince, par le même Secrétaire qui vous avoit apporté leurs Lettres. Les presens ont été bien reçus, & ils en ont été très-satisfaits. L'Eunuque nous a encore écrit à peu près dans les mêmes termes, nous assurant que nous ne passerons pas par d'autres mains que les siennes, & que si nous ne réussissons pas, nous en pourrions rejeter toute la faute sur lui, qu'il nous donne sa tête si tout ne se passe pas à notre satisfaction: Dieu le veuille, car ces gens-cy se ruinent en promesses.*

*Il nous a envoyé une Lettre pour le Gouverneur du Château, auquel il recommande de nous procurer toute sorte d'agrément; que si nous voulons aller à la chasse, ou nous promener hors de la Ville, de nous donner des gardes, & de faire couper la tête au premier qui nous insultera. Il nous dit encore de demeurer à Salé, où nous serons plus tranquilles qu'à Miquenez. & que dès que le Roy sera arrivé, il nous enverra chercher. Nous avons rendu la Lettre au Gouverneur qui est venu nous recevoir jusques hors du Château, avec 24 gardes, il nous a fait mille offres de services; aussi est-ce un digne homme, intime ami des Chrétiens, & qui, au cas de révolution, nous donnera & à nos Marchands une retraite dans le Château, car les Arabes font des courses jusques dans la Ville.*

*On aura de la peine à croire qu'un Roy proclamé, qui cherchoit par la force des armes à se rendre maître d'un Royaume, ne paroisse pas après 38 jours de recherche, & qu'on ne puisse pas sçavoir positivement où il est. C'est cependant ce qui arrive aujourd'hui, quoique toutes les Villes se soient rangées sous son obéissance, & que tous les Peuples le désirent avec empressement.*



## 1238 MERCURE DE FRANCE.

*ment. Ce sera un trait d'Histoire des plus singuliers, & qu'un Negre Eunuche & Esclave, qu'on opere sous ces arrangemens, soit maître du Royaume, & se soutienne dans cet intervalle, sans aucune révolution, &c.*

## R U S S I E

**L**A Flote qui doit mettre à la voile peu de temps après le retour du Czar à Petersbourg, ne sera composée que de douze Vaisseaux de Guerre & de cinq Frégates.

On apprend de Moscou, qu'on y trouve vers le milieu du mois d'Avril dernier, près d'une des portes de cette Ville, une Lettre cachetée, dont la suscription portoit qu'elle contenoit des choses de la dernière importance; on l'ouvrit & on n'y trouva que des invectives outrées contre la conduite des Ministres à l'égard du Prince Menzikoff: ce qui a déterminé le Czar à faire publier une Proclamation par laquelle il promet le pardon avec une récompense à l'Auteur de cette Lettre, s'il vient avouer sa faute & déclarer ses complices. Ceux au contraire qui ayant connoissance de cette Lettre, n'en dénonceront pas les Auteurs au Conseil Privé, seront punis comme ennemis de l'Etat. On a appris depuis, qu'on avoit arrêté à Moscou une Dame, parente du Prince Menzikoff, soupçonnée d'avoir part à cette Lettre injurieuse; que cette Dame ayant été mise à la question, s'étoit avouée coupable, & qu'elle avoit nommé ses complices auxquels on devoit faire incessamment le procès.

Le Patriarche de Moscou & les autres Prélats de ce pays, ont reçu ordre de fournir dans trois mois, un Etat exact de tous les revenus des biens Ecclesiastiques, afin qu'on puisse  
1. vol. lever

lever dessus une imposition équitable pour les besoins de l'Etat.

Le 28. du mois dernier , le Czar partit de Moscou avec les deux Princesses ses Sœur & Tante , pour se rendre à Wunirou , maison de plaisance où S. M. Cz. doit passer quelques jours pour prendre le divertissement de la Chasse.

Le nouveau parti qui s'est formé en Perse en faveur du Prince Thamas , fils du Roi de Perse détrôné , Schah-Hussain , contre le Sultan Acheraf , devenant de jour en jour plus considérable , on croit que ce dernier ne sera pas en état cette année de faire aucune entreprise sur les Provinces conquises par le feu Czar.

Les dernières Lettres de Moscou portent que l'Envoyé du Pr. Thamas y étoit arrivé.

Le Comte Sara-Uladiflas Ragufiski , Ambassadeur du Czar à la Cour de l'Empereur de la Chine , a envoyé à la Cour les Observations qu'il a faites sur la situation de la Ville de Selginski , voisine des Frontières de la Chine , avec le Plan de cette Ville , & un Projet pour en bâtir une nouvelle auprès de l'ancienne. Toutes ces Pièces ayant été examinées dans le Conseil , on a déjà fait partir quelques Ingénieurs pour tracer le Plan de cette nouvelle Ville , où l'on espere établir un Entrepot de Commerce qui sera très-avantageux aux Moscovites.

On a équipé à Petersbourg quatre Frégates pour porter en Espagne une grande quantité de Canons de fer , des Fonderies d'Olonitz ; le Duc de Liria les a achetés pour le compte de S. M. C. pour laquelle on construit dans cette Ville quelques Vaisseaux de Guerre , qui sont presque tous en état d'être lancés à l'eau , mais dont le plus fort n'est que de 4. Pièces de Canon.

## D A N N E M A R C.

**O**N embarqua à Copenhague, au commencement du mois dernier, beaucoup de provisions & de munitions de Guerre sur les Vaisseaux qui doivent transporter dans le Groenlande les familles qui se sont offertes d'y aller établir une Colonie ; leur engagement n'est que pour six années : pendant les trois premières, le Roi leur fournira des vivres, des habits, des outils, & les ouvriers nécessaires pour leur construire des habitations. Le Major Pors a été nommé Gouverneur & Commandant de cette nouvelle Colonie. Le Capitaine Landorff commandera sous lui la Milice avec un Lieutenant & quelques Officiers Subalternes.

M. de Sehestedt, Conseiller du Conseil Privé, a été nommé par le Roi son Ministre Plénipotentiaire au prochain Congrès : S. M. a fait choisir 33. des plus beaux Chevaux de ses Ecuries pour les attelages & les Chevaux de main de ce Ministre.

On maria le 15. du mois dernier dans l'Eglise de la Garnison de Copenhague, les jeunes gens engagés pour le Groenland, avec des filles de la maison des Orfelins, après quoi on les fit embarquer sur les Vaisseaux du Roi pour les faire partir au premier vent favorable.

## P O L O G N E.

**O**N a reçu avis des Frontieres de Turquie que les maladies contagieuses y faisoient de grands ravages, qu'elles s'étoient communiquées faute de précautions, à quelques Villages des Terres de la République, dont une

1. vol.

par

partie des habitans s'étoit retirée dans les bois.

Le Duc de Meckelbourg est parti de Dantzic pour se rendre, à ce qu'on publie, dans son Duché, avant qu'on y ait mis à exécution le dernier Decret de l'Empereur.

## A L L E M A G N E.

**L**E 3. May, Fête de l'Invention de la sainte Croix, l'Imperatrice Amelie tint à Vienne dans le Monastere des Religieuses de la Visitation, un Chapitre de l'Ordre de la Croisade, dans lequel elle nomma pour Dames de cet Ordre, l'Archi-Duchesse Marie-Therese, & 28. autres Dames tant Allemandes qu'Italiennes.

Le Duc de Richelieu, cy-devant Ambassadeur Extraordinaire du Roi T. Ch. partit de Vienne le 5. du mois dernier, pour retourner en France, laissant ici M. de Bussy pour prendre soin des affaires jusqu'à l'arrivée du Comte de Cambis, qui a été nommé Ministre Plénipotentiaire de S. M. T. Ch. auprès de l'Empereur.

Le Comte Philippe de Kinski a été nommé Envoyé Extraordinaire de S. M. I. à la Cour du Roi d'Angleterre.

Le Conseil Aulique a rendu un Arrêt, qui déclare le Duc de Meckelbourg démis de la Regence de ses Etats, & en nomme le Duc son frere Administrateur, avec 35000. Risdalles de revenu. On a assigné 40000. Risdalles de pension au Duc de Meckelbourg dépossédé, 5000. Risdalles par an à la Duchesse son Epouse qu'il a répudiée, 12000. à celle qu'il a épousée en secondes noces, & à la Princesse sa fille. Le reste de ses revenus qui monte à 40000. Risdalles, sera employé au payement des dettes publi-

bliques & des arrérages dûs à la Commission d'exécution, dont les Troupes sortiront du Meckelbourg, & ce Duché sera dorénavant sous la protection du Roi de Prusse. On a appris depuis que le Duc Charles-Léopold de Meckelbourg, étoit allé à Berlin pour engager S. M. Pr. à prendre ses intérêts, que le Duc Chrétien Louis, son frere, s'étoit excusé d'accepter l'administration du Duché, & qu'il ne l'empêchoit pas de jouir de ses droits pendant sa vie; mais on vient d'apprendre en dernier lieu que le Duc Chrétien qui est à Hambourg, *incognito*, a eû plusieurs Conférences avec le Comte de Metsch, Ministre Plénipotentiaire de l'Empereur auprès des Princes de la Basse-Saxe, & le bruit court à présent que ce Prince se conformera aux intentions de l'Empereur, & qu'il se rendra incessamment à Schwerin pour y prendre l'administration du Duché de Meckelbourg, suivant les conditions imposées par le Décret du Conseil Aulique, qui l'oblige à ne rien faire sans l'avis de quatre Conseillers de Regence que S. M. I. doit nommer.

Les Ecuyers de l'Empereur ont ordre de faire tenir 3500. Chevaux sur la route de Gratz en Stirie, pour le voyage que S. M. I. doit y faire le 16. de ce mois.

Le Comte de Sastago a été nommé depuis peu Viceroy de Sicile. Il doit s'y rendre incessamment pour relever le Comte de Palma.

On apprend de Berlin que le Roy de Pologne étoit attendu le 26 du mois dernier à Postdam, où il devoit dîner avec le Roy de Prusse; que L. M. se rendroient le 29 à Spandau; que les Fêtes qu'on devoit donner à S. M. Pol. dureront 17 jours, & qu'elles finiroient par un Bal magnifique qui se donnera dans l'Orangerie de Charlottenbourg. La suite du Roy de

L. vol.

PO-

Pologne doit être de 57 personnes, sans compter les Comtesses d'Orzelska, de Bielineska & Ockzin, qui sont du voyage. La suite du Pr. Electoral de Saxe ne fera que de sept ou huit Seigneurs.

## I T A L I E.

Voici les noms & qualitez des cinq Cardinaux que le Pape avoit reservez, *in perso.*  
 Marc-Antoine Ansdei, Archevêque titulaire de Damiete, Evêque de Perouse & Affesseur du S. Office,

Prosper Lambertini Bolonois, Archevêque titulaire de Theodosie, Evêque d'Ancone, Secrétaire de la Congregation du Concile, & Promoteur de la Foy.

Gregoire Celleri, né dans le territoire de Perouse, Religieux de l'Ordre de S. Dominique, Professeur en Théologie & Maître du sacré Palais.

Antoine Banchieri, de Pistoye, Consulteur du S. Office, Vice-Camerlingue & Gouverneur de Rome.

Charles Colligola, de Spolete, Tresorier general de la Chambre Apostolique.

Dans le même Consistoire, le Pape fit Cardinaux le P. Vincent-Louis Gotti, Milanois, de l'Ordre de S. Dominique, Patriarche élu de Jerusalem, & le P. Léandre Porzia, originaire du Frioul, Religieux Benedictin de la Congregation du Mont-Cassin & Evêque de Bergame.

S. S. a accordé aux nouveaux Cardinaux Banchieri, Colligola, Celleri & Gotti, une pension de cent écus d'or par mois, sur les revenus de la Chambre Apostolique.

Le 10 May, le Pape tint un Consistoire  
 secret

## 1244 MERCURE DE FRANCE.

secret , dans lequel il fit la ceremonie de fermer & d'ouvrir la bouche aux nouveaux Cardinaux ; ensuite S. S. leur distribua leurs titres ; sçavoir , au Cardinal Affidei , celui de S. Pierre in Montorio ; au Cardinal Lambertini , celui de Ste Croix de Jerusalem ; au Cardinal Cellery , celui de S. Augustin ; au Cardinal Banchieri , celui de S. Pierre ès Liens ; au Cardinal Colligola , celui de Ste Marie in Campitello & au Cardinal Porzia , celui de S. Jérôme des Esclavons.

Le Cardinal Davia a été nommé Protecteur des Catholiques d'Angleterre , à la place du feu Cardinal Gualterio.

Le Cardinal Bentivoglio chargé des affaires du Roy d'Espagne à Rome , a deffendu aux Religieuses Espagnoles qui sont en ce pays , d'accepter aucun titre , *in paribus* , sous peine d'encourir la disgrâce de S. M. Cat. & de la faisie de leurs revenus en Espagne.

Le Duc de Richelieu , cy-devant Ambassadeur Extraordinaire du Roy T. Ch. à la Cour de l'Empereur , qui arriva à Venise au commencement du mois dernier , en a dû partir à la fin du même mois pour aller voir les principales Villes d'Italie.

On écrit de Rome qu'au commencement du mois dernier , le Barigel des Sbirres de la Place Navone , ayant passé avec sa Compagnie devant le Palais du Cardinal de Polignac , chargé des affaires du Roy T. Ch. ce Cardinal en porta ses plaintes au Cardinal Banchieri , alors Gouverneur de Rome , qui fit casser & conduire en prison ce Barigel.

Les Religieux de la Congrégation du Mont-Olivet , étant assemblez à la fin d'Avril pour l'Electiion d'un General de leur Congrégation , le Provincial de cette Province arriva à Naples

2. vol.

avec

avec un Bref du Pape qui le déclare General. Il en fit lecture dans le Chapitre & se fit reconnoître; mais la plupart des Religieux, zelez pour l'étroite observance de leur Regle, & pour la liberté de leurs suffrages, firent leurs protestations dans les Registres Capitulaires; après quoi, ayant porté leur plainte au Card. Viceroy & aux Ministres de l'Empereur, ils en obtinrent un Acte, qui deffend à ce nouveau General de faire les fonctions de sa Charge, jusqu'à ce que S. M. I. ait été informée de cette affaire.

On a reçu par le Capitaine d'une Navire Anglois, arrivé à Venise de Zante en 34 jours, un procès verbal, certifié par M. Marc-Antoine Delfino, Provediteur de l'Isle, par lequel il paroît qu'au jour du départ de ce Vaisseau, il n'étoit mort dans la Ville que 135 personnes de la peste; qu'il n'y avoit dans les Lazareths que 40 malades, dont dix étoient hors de danger, & qu'il y avoit tout lieu d'esperer que dans peu la Ville seroit entierement délivrée de la contagion.

On mande de Corfou, par des Lettres du 6. du mois dernier, que deux Vaisseaux de la République de Venise, y étoient arrivez depuis peu de l'Archipel, avec trois Bâtimens Pirates, armez cy-devant à Malthe; mais dont les équipages, qui ne sont composez que de Grecs, avoient formé le complot de courir indifferemment sur tous les Vaisseaux qu'ils rencontreroient. Ces trois Corsaires ont troublé la Navigation pendant deux années; de telle sorte qu'aucun Vaisseau n'osoit sortir des Isles de l'Archipel sans une escorte; mais ayant été pris il y un mois par les deux Vaisseaux de guerre dont on vient de parler, les Capitaines ont été mis aux fers, & ils ont confessé à la torture

1. vol.

H qu'ils



## 1246 MERCURE DE FRANCE.

qu'ils avoient pris dix à douze Barques Françaises, qu'ils avoient coulées à fond, après en avoir égorgé les Equipages & pillé les Marchandises.

Le 24 du mois dernier, le Pape revêtu de ses habits Pontificaux, fut porté de la Chapelle de Sixte à l'Eglise de S. Pierre, accompagné de douze Cardinaux, des Consultants de la Congrégation des Rites, & S. S. y canonisa le Bienheureux Jean de Prato, Espagnol & Religieux Mineur de l'Ordre de S. François, avec les mêmes cérémonies qui furent observées le 16 de May, à la Canonisation de la Bienheureuse Marguerite de Cortone. On tira pendant ces deux jours le Canon du Château S. Ange; & le soir, tous les Palais de Rome furent illuminés.

Par les dernières nouvelles de Venise, le mal contagieux étoit si considérable à Napoli de Romanie, à Guasagni & dans d'autres lieux voisins, qu'il n'étoit plus possible de prendre des précautions pour empêcher qu'il ne se communiquât plus loin.

## P O R T U G A L.

**L**E Vaisseau de Guerre *le sainte Therese*, partit de Lisbonne le 18 Avril, pour Goa, ayant à bord 17 Jésuites, destinés aux Missions des Indes Orientales. Douze autres Jésuites sont prêts à partir du même Port, pour les Indes, sur le Vaisseau *la Mere de Dieu*.

Le P. Manuel Alvarés, de la Compagnie de Jesus, cy-devant Professeur en Théologie dans l'Université d'Evora, & actuellement dans celle de Coimbre, a été choisi pour être Confesseur de la Princesse des Asturies.

Trois Religieux de l'Ordre de S. François,  
*1. vol.* choisis

choisis par le P. Manuel du Pas, Commissaire General de la Terre-Sainte, s'embarquerent au commencement du mois dernier à Lisbonne, sur un Vaisseau François, destiné pour Gênes, pour aller porter à Jerusalem les aumônes qu'ils ont recueillies dans ce Royaume, & une Tapiserie de Velours cramoisi que le Roy a donnée pour orner l'interieur de l'Eglise du S. Sepulcre.

Les Religieux de la Mercy à Lisbonne, ayant reçu avis de Rome que la Congregation des Rites avoit confirmé le culte qu'on rend depuis plusieurs années à S. Serapio, Religieux de leur Ordre, natif d'Irlande, qui fut martyrisé en Afrique en 1240. Ils firent chanter un *Te Deum*, & illuminer la Façade de leur Eglise & de leur Convent, pendant trois nuits consécutives.

## E S P A G N E.

**O**N publia à Madrid le 29. Avril, un Decret du Roy, qui ordonne que du jour de la publication, jusqu'au 31 du mois de Juillet prochain, on ait à porter aux Hôtels des Monnoyes tous les demis Reaux, les Reaux simples, les Reaux de Plate de fabrique ancienne, qui ne sont pas de figure ronde, ainsi que les Monnoyes qui ont valeur de Plate neuve, vulgairement appellées Maries, pour y être refondus & fabriquez de figure ronde avec un cordon, afin d'empêcher que les especes ne soient rognées comme elles ont été sujettes à l'être jusqu'à présent. Ces especes qui auront cours encore pendant ces 3 mois, seront reçues dans le commerce & dans les Caissees Royales, au prix qu'elles ont à présent. Ce terme expiré, elles ne seront plus reçues qu'aux Hôtels des Monnoyes, à raison de 60 Reaux de Plate de

Monnoye de Province par marc , de onze deniers de loy.

Le Vaisseau le *N. D. de Valbanera* , commandé par le Capitaine Dom Jean Garcia Romero , & construit sur les Chantiers de Tacotalpa dans la nouvelle Espagne , pour le compte de Dom Jean Chrisostome de Berroa , auquel le Roy en avoit accordé le *Registre* , c'est à dire , la permission de le charger dans ce Port , d'argent , de fruits , & de marchandises , arriva le 3. May au Port du Passage , avec environ deux millions de Piastras tant en or qu'en argent , & marchandises. Il étoit parti du Port de la Veracruz le 3 Janvier dernier.

Le 30 du mois dernier , M. André Erizzo , Ambassadeur ordinaire de la Republique de Venise , fit son entrée publique à Madrid. Il sortit à Cheval de son Hôtel , accompagné de Dom Pierre Messia de Chavez , Mayordome du Roy , précédé du Comte de Villa-Franca , Introduceur des Ambassadeurs & des Gentilhommes de la Bouche & de la Maison du Roy.

Le Cortege de l'Ambassadeur étoit composé de quatre Carrosses , d'un Ecuyer , quatre Gentilhommes , six Pages , quatre Ajudans de la Chambre & de 24 domestiques de livrée. Il arriva à midi au Palais , où il fut reçu sur l'Escalier , dans la Salle des Gardes & dans les Antichambres , avec les ceremonies ordinaires ; & après avoir eu audience du Roy & de la Reine , il fut reconduit à son Hôtel avec le même cortege.

La petite verole dont le Prince des Asturies est attaqué n'a aucun des symptômes qui puisse faire craindre des suites fâcheuses : elle est sortie avec beaucoup d'abondance , & on a tout lieu d'espérer que la santé de ce Prince sera bien-tôt rétablie : en effet on a appris depuis qu'il étoit en parfaite convalescence. Le

Le Roy a envoyé ordre au Viceroy du Mexique de faire cesser toute hostilité contre les Anglois, tant par mer que par terre : de communiquer cet ordre aux Gouverneurs particuliers du Pays : de faire rendre aux Agens des Directeurs de la Compagnie Angloise de la Mer du Sud, le Vaisseau *le Prince Frederic*, avec toute sa charge ; de rétablir le commerce avec les Anglois, conformément au Traité de l'Assiente & aux articles 1 & 3, des Articles Préliminaires, signez à Paris ; d'envoyer en Cour une Liste exacte & un Inventaire de tous les Vaisseaux & effets qui ont été pris sur les Anglois, dans les Indes Occidentales ; & de faire garder ces Effets avec soin, jusqu'à nouvel ordre.

On apprend de S. Andero qu'on y a lancé à l'eau quelques Vaisseaux de Guerre nouvellement construits ; & qu'on travaille avec beaucoup de diligence à la construction de plusieurs autres, dans divers Ports de ce Royaume, en sorte qu'on compte que le Roy pourra mettre en Mer une Flote de 40 Vaisseaux de ligne, sans compter les Frégates : & on mande de Cadix qu'il y étoit arrivé vers la fin du mois dernier, onze Vaisseaux de Guerre des Ports de Biscaye, d'où l'on en attend encore d'autres pour former une Escadre que le Marquis de Mari doit commander.

## GRANDE BRETAGNE.

Lorsqu'on paya à Chatam sur la fin du mois dernier, l'Equipage du Vaisseau de Guerre le *Château de Sterlin*, les Matelots firent entre eux une Collecte de 30 liv. sterlin, dont ils firent présent au sieur Jean Brand leur Contre-Maître, pour acheter une Chaîne d'argent &

## 1250 MERCURE DE FRANCE.

un fillet d'or qu'il doit porter pendant sa vie ; comme une marque de leur affection & de leur reconnoissance des bons traitemens qu'ils en ont reçus depuis plusieurs années qu'ils servent sous lui. Il n'y a peut-être jamais eu d'exemple d'une semblable reconnoissance dans aucune Marine de l'Europe.

L'Académie Royale de Musique à Londres , dont le Duc de Grafton étoit Gouverneur, & le Duc de Richmond Sous-Gouverneur , s'étant assemblée depuis peu , résigna sa Patente à M. Heidegger , qui aura seul à l'avenir la direction de l'Opera , afin de le rétablir dans son ancien lustre,

L'Opera de *Ptolomée* qu'on a représenté en dernier lieu , a été honoré plusieurs fois de la présence du Roi.

Le 22. May , on présenta une Requête au Roi , au nom de tous les prisonniers insolubles qui sont en grand nombre dans les prisons de Londres , & l'on espere que S. M. leur procurera un Acte du Parlement par lequel leurs Créanciers seront obligés de leur fournir leur subsistance , ou de consentir à leur élargissement.

Le 26. du mois dernier , il arriva à Londres un Exprès dépêché de Gibraltar , pour donner avis que le *Solebay* , Vaisseau de Guerre du Roi en étoit parti le 24. Avril pour les Indes Occidentales , avec les ordres de S. M. au Contre-Amiral Hopson de revenir incessamment en Angleterre avec son Escadre.

Le premier de ce mois , le Marquis de Stainville , Envoyé Extraordinaire du Duc de Lorraine , eut Audience publique du Roy , de la Reine , du Duc de Cumberland , de la Princesse Royale & de la Princesse Caroline.

Le Commun Conseil de Londres a résolu de  
*1. vol.* faire

faire bâtir une maison pour loger à l'avenir le Lord-Maire pendant son année d'exercice, & il a chargé de ce soin deux Aldermans qui ont été élus à la pluralité des voix.

## HOLLANDE PAYS-BAS.

**L**E Baron de Hop & M. Goslinga, Ministres Plénipotentiaires de la République d'Hollande, sont partis de la Haye pour se rendre au Congrès de Soissons, où ils seront joints par M. Hurgronie, troisième Plénipotentiaire.

On mande de Schafhouse que les Payfans de Havenstein s'étoient soulevés contre l'Abbé de S. Blaise, mais qu'on avoit fait marcher contre eux des Troupes Imperiales qui les avoient forcés de se soumettre & de prêter Serment de fidélité à ce Prélat dans la forme qu'il leur avoit prescrite.



## M O R T S, M A R I A G E S des Pays Etrangers.

**O**N a appris d'Odemira en Portugal, qu'il y étoit mort au mois de Mars dernier, un homme âgé de 118. ans, nommé, d'Alcunha Savilho qui s'étoit marié à 92. ans.

Le Prince Jean-Charles de Hesse-Hombourg, mourut à Moscou de la petite verole, le 10. du mois dernier, dans la 22. année de son âge, étant né le 25. Août 1706.

La Princesse Anne Petrowna, fille aînée du feu Czar Pierre I. & épouse du Duc de Holst-

## 1252 MERCURE DE FRANCE.

stein Gottorp , mourut à Kiel le 15. May vers les dix heures du matin , dans la 17. année de son âge , étant née le 16. Février 1712. Cette Princesse avoit eu une très mauvaise santé depuis son départ de Petersbourg , & le Prince dont elle accoucha il y a quelques mois , est toujours fort languissant. Le corps de la Duchesse d'Holstein a été embaumé & déposé dans l'Eglise du Château , ce qui fait croire qu'il sera transporté à Petersbourg conformément à ses dernières intentions. Le Duc son Epoux , qui est inconsolable de sa perte , a demeuré deux jours enfermé sans vouloir parler à personne.

La Princesse Douairiere de Nassau-Idstein , de la Maison des Princes d'Otingen , mourut le 19. du mois dernier , à Wisbaden , d'une attaque d'apoplexie.

Le 22. du mois dernier , le Comte Frédéric Guillaume de Wolfstein , mourut âgé de 12. ans. Il étoit seul heritier de cette Maison , dont la succession appartiendra à l'Electeur de Baviere , après la mort du Comte Regent de Wolfstein.

Le Comte de Nassau Ottweiler , mourut à Francfort le 25. du mois dernier , âgé de 76. ans , sans laisser d'enfans mâles. Le Comte de Nassau Usingen a hérité de ses Terres.

Le Prince Antoine-Ulrick de Waldeck , Comte de l'Empire du Banc de Veteravie , mourut sur la fin du mois dernier à Manheim dans la 52. année de son âge. Il avoit épousé au mois d'Octobre 1750. Louise , fille de Chrétien II. Comte Palatin de Birkenfeldt , dont il a eu cinq enfans.

Le Prince Chrétien-Philippe , heritier du feu Prince de Waldeck. mourut au commencement de ce mois à Manheim sans avoir été marié.

1. vol.

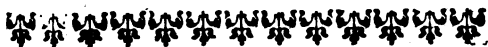
La

JUIN 1728. 1253

La Duchesse Sophie de Holstein-Beck , née Princesse de Hesse-Philipsdahl , mourut au commencement de ce mois à Marbourg , âgée de 33. ans.

Le Mariage de Dona-Cornelie , nièce du Cardinal Barbein , avec le fils aîné de la Princesse Carbognano , qui prendra le titre de Prince de Palestrine , est conclu.

Le 26, du mois dernier , la célébration du Mariage du Prince Joseph de S. Elie , Napolitain , avec la Comtesse Brandeis , Dame de la Chambre de l'Imperatrice , se fit à Vienne en présence de L. M. Imp.



## FRANCE,

*Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.*

**L**E 28. du mois dernier , M. d'Angervilliers alla à l'Hôtel Royal des Invalides , où il fut reçu avec les cérémonies ordinaires. Il fit grace à tous les Soldats prisonniers , à l'exception de trois qui avoient volé , qu'il a fait mettre au Château de Bicestres pour un an. Le même jour , ce Ministre choisit 130. Soldats Invalides dont on a composé deux Compagnies , qui serviront à Soissons pendant la tenue du Congrès pour y faire la Patrouille.

Le 30. May , M. Zacharie Canale ;  
1 vol. H v Am-



Ambassadeur Ordinaire de la République de Venise , fit son Entrée publique à Paris. Le Maréchal d'Etrées & le Comte de Monconseil , Introducteur des Ambassadeurs , allerent le prendre dans les Carosses du Roi & de la Reine au Convent de Picpus , d'où la Marche se fit en cet ordre.

Le Carosse de l'Introducteur , deux Carosses du Maréchal d'Etrées , précédés de son Suisse , de son Ecuyer & de quatre Pages à Cheval ; un Suisse de l'Ambassadeur , à Cheval ; la Livrée de l'Ambassadeur , à pied ; huit Officiers à Cheval ; deux Ecuyers & six Pages à Cheval ; le Carosse du Roy , aux côtez duquel marchaient la Livrée du Maréchal d'Etrées & celle du Comte de Monconseil ; le Carosse de la Reine ; celui de Madame la Duchesse d'Orleans , Doüairiere ; ceux du Duc d'Orleans , de la Duchesse de Bourbon , Doüairiere , du Duc de Bourbon , du Comte de Clermont , de la Princesse de Conty , Doüairiere , de la Princesse de Conty , seconde Doüairiere , de la Princesse de Conty , troisième Doüairiere , du Duc & de la Duchesse du Maine , du Prince de Dombes , du Comte d'Eu , du Comte & de la Comtesse de Toulouse , & celui de M. Chauvelin , Garde des Sceaux , Ministre & Secrétaire d'Etat , ayant le département des Affaires

Etrangeres ; & à une distance de 30. à 40. pas un Suisse de l'Ambassadeur marchant, à cheval, devant ses quatre Carrosses :

Après qu'il fut arrivé à son Hôtel , il fut complimenté de la part du Roy , par le Duc de la Tremoille , premier Gentilhomme de la Chambre ; de la part de la Reine , par le Comte de Tessé , son Premier Ecuyer ; & de la part de Madame la Duchesse d'Orleans , Douairiere , par le Marquis de Crevecœur , son Premier Ecuyer.

Le premier de ce mois , le Prince de Lixin & le Comte de Monconseil , Introduceur des Ambassadeurs , allerent prendre l'Ambassadeur en son Hôtel dans les Carrosses du Roi & de la Reine , & ils le conduisirent à Versailles , où il eut sa premiere Audience publique du Roi ; il trouva à son passage , dans l'avant-Cour du Château , les Compagnies des Gardes Françoises & Suisses sous les armes , les Tambours appellant : dans la Cour , les Gardes de la Porte & ceux de la Prévoté sous les armes , à leurs postes ordinaires ; & sur l'escalier , les Cent-Suisses en habits de cérémonie , la Hallebarde à la main. Il fut reçu en dedans de la Salle des Gardes , par le Duc de Bethune , Capitaine des Gardes du Corps , qui étoient en

## 1256 MERCURE DE FRANCE:

hayes & sous les armes. Après l'Audience du Roi, l'Ambassadeur fut conduit à celle de la Reine par le Prince de Lixin & le Comte de Monconseil, & ensuite à celle de Mesdames de France, par le Comte de Monconseil. Il alla à ces deux Audiences, en Robe, conformément à l'usage des Ambassadeurs de Venise; & après avoir été traité par les Officiers du Roi, il fut reconduit à Paris par le Comte de Monconseil, Introduceur des Ambassadeurs, dans les Carrosses de L. M. avec les cérémonies accoutumées.

*DISCOURS de M. l'Abbé Oneill, Aumônier de S. A. S. M. le Duc d'Orleans, en présentant le Corps de la Princesse sa fille, à l'Abbesse du Val de Grace le 15. May dernier.*

# MADAME,

Voici encore le Corps de très-Haute & très-Puissante, & très-Excellente Princesse, Mademoiselle, Louise d'Orleans; fille de très-Haut, très-Puissant, & très-Excellent Prince, Monseigneur Louis Duc d'Orleans, &c. Premier Prince du Sang, & de très-Haute, très-Puissante, & très-Excellente Princesse, Auguste-

*1. vol.*

Marie-

Marie-Jeanne de Bade-Baden. La Mort moissonna hier à S. Cloud la Princesse que nous vous amenons, qui fait l'objet de la joye des Anges, & le sujet de notre concours. La commission sera finie, Madame, quand j'aurai remis entre vos mains ce pur & innocent Dépôt, pour être inhumé dans votre sainte & Royale Maison, que nous reconnoissons être la sépulture de ses Augustes Ayeux, desquels je ne parlerai point, crainte de renouveler la mémoire des pertes extrêmes que nous avons faites, & d'aigrir nos douleurs.

Le 30. du mois dernier, Dimanche de l'O&ave de la Fête du S. Sacrement, la Reine entendit la Messe dans la Chapelle du Château de Versailles, & S. M. communia par les mains de l'Abbé de sainte Hermine, son Aumônier en quartier.

Au commencement de ce mois, la Reine a eu quelques accès de fièvre qui n'ont point eu de suite. S. M. est à présent en parfaite santé.

Le premier Juin, le Baron de Pentenrieder, Ministre Plénipotentiaire de l'Empereur au Congrès de Soissons, eut Audience particulière du Roi, étant conduit par le Comte de Monconseil, Introduceur des Ambassadeurs.

Le 2. le Comte de Sinzendorff, Grand-Chancelier de la Cour de S. M. Imperiale,

le , & son Premier Ministre Plénipotentiaire au même Congrès , eut aussi Audience particulière du Roi. Il y fut conduit , ainsi qu'à l'Audience de la Reine & à celle de Mesdames de France , par le même Introducteur.

Le Roi a nommé Intendant de la Généralité de Paris, M. de Harlay, Conseiller d'Etat, qui est actuellement Intendant en Alsace.

M. Ceberet, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Inspecteur d'Infanterie, a été nommé par S. M. Commandant dans la Ville de l'Isle, à la place du feu Comte de l'Isle.

*LETTRE écrite de Champagne au sujet d'un Orage & de la Grêle extraordinaire qui est tombée sur la Ville de Troyes en Champagne & aux environs, le 16. May 1728.*

**I**L n'est que trop vrai, Monsieur, que le Seigneur a visité nos iniquitez, par un fleau terrible; & quoique j'adore avec soumission le bras qui s'est appesanti sur nous, je ne puis sans répandre des larmes, vous faire le détail que vous me demandez des pertes causées dans la Ville de Troyes & aux environs, par l'épouvantable Orage qui y tomba le 16. de ce  
1 vol. mois,

mois , jour de la Pentecôte.

Après quelques coups de Tonnere , il commença sur les huit heures & demie du soir à tomber une Grêle si grosse & si abondante , que je ne pense pas qu'on ait jamais rien vu de si terrible ; & la rapidité avec laquelle les vitres & les toits des maisons furent brisez & broyez , n'offroit pas moins qu'une mort certaine & inévitable. Les maisons , les Eglises mêmes les mieux voutées , ne paroissoient pas des ayles assurez à ceux qui s'y étoient réfugiés ; & il étoit impossible de sortir sans être écrasé sur le champ.

La premiere Grêle qui tomba , n'étoit d'abord pas plus grosse que des œufs de pigeon ; un instant après elle étoit comme les plus gros œufs de poule ; puis tout d'un coup il sembla que c'étoient de grosses pierres cornuës qui brisoient & fracassoient tout. Vous vous figurez sans peine l'horreur que pouvoit causer un semblable spectacle , quand vous sçaurez que chacun de ces morceaux de Grêle pesoit six à sept livres , plusieurs personnes en ayant pesé en differens endroits. Cet Orage ne dura par bonheur que cinq minutes ; car il est hors de doute que s'il avoit continué avec la même violence seulement une demie heure , les habitans de la ville comme ceux de la campagne auroient été

*1. vol.*

écra-

' L'Eglise de S. Pierre & toutes les autres de cette Ville , n'ont pas été plus épargnées ; & il n'est pas seulement resté un morceau de plomb aux vitres de la Bibliothèque des Jacobins. Jugez par-là du dommage qu'ont reçu les maisons particulières , dont il feroit trop long de vous faire le détail : mais pour vous en donner une idée sensible , il me suffira de vous dire que les Officiers de chaque quartier , ayant fait par toute la Ville une visite exacte du dommage causé à tous les bâtimens , le sentiment des Maçons , Charpentiers , Couvreur & Vitriers qui y ont été appelez , porte l'estimation de la perte pour la seule Ville de Troyes , à trois millions de livres , sans compter celle des dehors de la Ville. En cette estimation n'est point non plus compris le dégât des

## Jardins

Jardins dont la perte ne laisse pas d'être considérable. Vous sçavez quelle étoit la situation du mien , qui à beaucoup près n'est pas des plus beaux de la Ville ; j'estime cependant que j'y souffre un dommage de plus de 800. livres. On ne peut plus l'appeller un jardin ; car tous les arbres , sans exception , & même les plus gros pieds de vignes ou treilles qui y étoient , sont réduits en morceaux , comme s'ils avoient été sciez ou coupez exprès avec une serpe ; & toutes les autres plantes hachées & enfoüies dans la terre.

A l'égard de la campagne , on y compte trente-deux Villages & leurs finages entièrement ruinez : tous les bleds généralement & les autres grains ou légumes ont été enterrez par la Grêle, ou rasez plus près de terre que si on les avoit fauchez. Les vignes de Montgueux , Barberay , sainte Maure , Vailly , Crenay & saint Parre , dans lesquelles on ne voit pas même de feuilles , n'offrent aux yeux qu'un spectacle aussi triste , que la perte en est douloureuse à ceux qui la souffrent ; perte d'autant plus déplorable qu'elle ne laisse aucune esperance de rétablissement pour l'avenir , puisque les plus gros seps ont été totalement coupez & hachez par cette horrible Grêle , qui étoit encore le lendemain



demain matin de la hauteur d'un homme.

Des Commissaires nommez pour cet effet , font actuellement avec les Officiers de l'Election la visite de tous les lieux endommagez par ce fâcheux accident : il est indubitable que la perte de tant de biens doit monter à des sommes considerables , dont leur rapport nous donnera une connoissance plus particuliere.

Je finis par une réflexion qui ne paroît pas à tout autre , aussi intéressante qu'à vous , Monsieur , qui sçavez quelle dévotion le peuple de ce pays a pour aller en pelerinage à saint Clair , dont la fête se trouvoit ce jour-là. L'affluence qu'il y avoit en ce lieu , étoit très-nombreuse ; & si cet accident avoit surpris tant de monde dans le chemin , il est très-certain qu'une infinité de personnes auroient été écrasées & hachées par ces carreaux de glace qui ont renversé les plus gros arbres ; mais nous n'apprenons pas qu'il y ait eu plus de deux hommes de tuez. Je suis , &c.

Le 4. de ce mois , le Roi partit de Versailles vers les neuf heures du matin , suivi des Troupes de sa Maison , qui ont accoutumé de l'accompagner dans ses Voyages. Il passa avec tout son Cortège sur les Remparts de cette Ville, à dix heures , &

*1. vol.*

fu

fut salué par le Canon de la Bastille & de l'Hôtel des Invalides ; S. M. arriva vers les trois heures après midi au Château de Compiègne , où elle doit faire quelque séjour.

La Ville de Compiègne est nommée par les Auteurs Latins *Compendium*. Elle est située dans le petit Pays de Valois , sur le Confluent de l'Aine & de l'Oise , entre Noyon , Soissons & Senlis , & est célèbre pour avoir été le séjour des Rois. Clo-taire I. mourut en cette Ville en 561. Charles le Chauve qui la fit rebâtir en 876 , lui donna le nom de Charleville , *Carolopolis* , & il augmenta ou fonda la célèbre Abbaye de S. Corneille , où Louis II. dit le Begue , & Louis V. sont enterrés. On dit que le même Roi mit en cette Ab-baye un des trois Suares dont le Sauveur du monde fut enveloppé en son Sepulchre. Le Roi S. Louis fonda à Compiègne les Eglises des Dominicains & des Corde-liers. Charles VI. prit Compiègne en 1415. sur le Duc de Bourgogne qui l'as-siegea , quinze ans après , par les soins de Jean de Luxembourg. La Pucelle d'Or-leans y fut prise dans une sortie , & fut vendue aux Anglois , & l'Armée du Roi Charles VII. en fit lever le Siège en 1431. Au reste , Compiègne est une assez belle Ville , & a de grandes Places & de jolies

## 1264 MERCURE DE FRANCE.

**Maisons.** Le Palais du Roi & la Maison de Ville sont magnifiques. Outre la Collegiale de S. Jacques , qui est la principale Eglise , il y en a plusieurs autres avec un College de Jesuites. Cette Ville est assez marchande ; on y fait diverses sortes de Manufactures , & on y charge quantité de bois qu'on apporte à Paris , dont elle n'est éloignée qu'environ de 18. ou 20. lieues.

Cette Ville est encore célèbre par les Assemblées Ecclesiastiques & par les Conciles qui s'y sont tenus , comme celui de 757. où l'on fit 18. Canons. En 833. le Roi Louis le Debonnaire, par la conjuration de ses trois fils , & par la Sentence des Evêques , fut dépossédé & contraint de quitter ses Couronnes. Le Ciel permit qu'il fut rétabli sur le Trône malgré cet attentat. Renaud , Métropolitain de Rheims , assembla en 1085. un Concile à Compiègne. Il y en fut tenu un autre en 1201. un en 1277. Robert de Courtenay en célébra deux en 1301. & en 1304. Guillaume de Trie , aussi Archevêque de Rheims , assembla le Concile de 1329. contre ceux qui s'opposoient aux libertés des Eglises.

Le 6. de ce mois , l'Abbé de Gêvres ,  
Evêque - Comte de Beauvais , Pair de  
1. vol. France

J U I N. 1728. 1265

France, fut sacré dans l'Eglise Paroissiale du Village de S. Oüen, par l'Archevêque de Rouën, assisté des Evêques de Châlons sur Marne & de Sarepte.

Le 6 Juin, une Escadre composée de onze Vaisseaux & autres Bâtimens, commandez par M. de Grandpré, Chef d'Escadre des Armées Navales, & de deux Galeres, commandées par M. le Chevalier de l'Aubespine, partit des Rades de Toulon pour les Côtes de Barbaries.

*Les Vaisaux de cette Escadre sont,*

|                             |           |
|-----------------------------|-----------|
| Le Saint Esprit de          | 74 Canons |
| Le Léopard de               | 64        |
| Le Grafton, de              | 62        |
| L'Alcyon, de                | 30        |
| Le Tigre, de                | 50        |
| La Seine, de                | 40        |
| L'Astrée, de                | 30        |
| L'Immaculée Conception, de  | 12        |
| La Galiotte l'Ardente,      |           |
| La Galiotte la Tempête,     |           |
| La Galiotte la Foudroyante, |           |

*Les deux Galeres sont :*

L'Eclatante.  
La Duchesse.

On écrit de Perpignan que M. de la Combe, Brigadier des Armées du Roy, Lieutenant de S. M. au Gouvernement  
1. vol. de

de la même Ville, & commandant en l'absence du Duc de Noailles & du Marquis de Fimarcon en Roussillon, Conflans & Cerdaigne, avoit reçu un pouvoir du Roy pour aller traiter conjointement avec M. d'Athosé, Commissaire Ordonnateur en Roussillon, la restitution réciproque des Déserteurs, Voleurs & Assassins qui passeront de la Frontiere de la France à celle d'Espagne, depuis l'Océan jusqu'à la Méditerranée. Le Baron d'Huart, Lieutenant General des Armées de S. M. C. Commandant en Lampourdan, & M. de Condamine, Commissaire, Ordonnateur en Catalogne, ont été nommez par le Roy d'Espagne pour le même sujet. Les Commissaires du Roy partirent de Perpignan le 5. de ce mois, pour se rendre à Gironne, Ville nommée pour l'assemblée.

Le Duc de Bournonville, premier Ministre Plenipotentiaire du Roy d'Espagne au Congrez de Soissons, arriva à Compiègne le 9 de ce mois, & le lendemain matin il eut une Audiance particuliere du Roy.

M. Goslinga, l'un des Ministres Plenipotentiaires de la République d'Hollande au même Congrez, qui a passé quelques jours à Compiègne, a eu l'honneur aussi de saluer S. M.

JUIN. 1728. 1267

Le 12. de ce mois, le Comte de Koenigsfeld, Ministre de l'Electeur de Baviere, qui s'est rendu depuis à Soissons, eut l'honneur de saluer le Roy, accompagné du Comte d'Albert.

Le 13. le P. Surian, Prêtre de l'Oratoire, nommé par le Roy à l'Evêché de Vence, fut sacré à Paris dans l'Eglise de l'Institution des Peres de l'Oratoire, par l'Archevêque de Bezançon, assisté des Evêques de S. Malo & de S. Brieu.

*ENTRÉE publique de M. le Marquis de Bonac, Ambassadeur de France, dans la Ville de Soleure. Extrait d'une Lettre, écrite de cette Ville le 10 May 1728.*

**M**L'Ambassadeur de France fit son entrée publique à Soleure le 10 de ce mois, avec une magnificence extraordinaire; tout son équipage étoit des plus lestes & des mieux entendus, & on n'a jamais vû en pareille occasion un plus beau Cortège; car tout ce qui compose le Gouvernement de ce Canton y assista en Carosse ou à Cheval; les Dragons de l'Etat s'y trouverent aussi, ainsi que toute l'Infanterie, laquelle fut rangée en deux files depuis la porte par où ce Ministre entra dans la Ville, jusques à la Cour, c'est

1. vol.

ainsi

ainsi qu'on appelle à Soleure l'Hôtel des Ambassadeurs. Il y eut durant la marche & à l'arrivée trois décharges de 20 pièces de Canon du Rempart. Le lendemain M. l'Ambassadeur fut complimenté de la part de l'Etat, par l'un des principaux membres: Son Discours fut aussi flatteur que la réponse de S. E. fut gracieuse & applaudie.

Le jour d'après, M. l'Ambassadeur se rendit à l'Hôtel de Ville; & après qu'il eut fait à l'Etat un nouveau Discours, il remit la Lettre du Roy & deux copies de son Discours, l'une en François & l'autre en Allemand.

Les Ceremonies sérieuses finirent - M. S. E. avoit invité tout le Corps du Gouvernement à venir dîner chez lui. La principale Table, disposée en Fer à Cheval étoit de 80. couverts; il y eut aussi plusieurs autres Tables, & il ne manqua pas un seul membre de l'Etat. Le repas fut long & magnifique, les vins exquis & en abondance. Il est inutile de vous dire que la joye y fut grande, & que la santé du Roy, de la Reine & de Mesdames de France, y furent buës de bon cœur & amplement.

On n'a jamais vû tant de joye & tant de démonstration de zele pour la gloire & le service du Roy. Ce qui vous paroît

JUIN. 1728. 1249

le plus extraordinaire, c'est que tout cela s'est passé sans le moindre bruit & incident. C'est notre coup d'essay, nous tâcherons de mieux faire, si nous pouvons, à la Diète qui se tiendra le 24 de ce mois. Je ne manquerai pas de vous en faire un petit détail.



*BENEFICES DONNEZ.*

**L'**Abbaye de S. Victor de Paris, Ordre de S. Augustin, vacante par le décès de M. le Cardinal Gualterio, a été donnée à M. l'Abbé de Fitzjames.

L'Abbaye de Geneston, Ordre de saint Augustin, Diocèse de Nantes, vacante par le décès de M. Orceaux, en faveur de M. Louis Malo Moreau de Maupertuis, Clerc tonsuré, du Diocèse de S. Malo.

L'Abbaye de Tourtoirac, Ordre de saint Benoît, Diocèse de Périgueux, vacante par le décès du dernier Titulaire, en faveur de M. l'Abbé de Montchevil, Clerc tonsuré.

L'Abbaye de Silly, Ordre de Prémontré, Diocèse de Séez, vacante par le décès de M. de Tournefort, en faveur de M. l'Abbé Néel, Conseiller Clerc au Parlement de Rouen.

*I. vol.*

**I** L'Abbaye



L'Abbaye d'Obazine, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Limoges, vacante par le décès de M. de l'Escure, en faveur de l'Abbé de S. Aulaire, Prêtre & Aumônier de la Reine.

L'Abbaye de Léoncel, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Die, vacante par le décès du dernier Titulaire, en faveur de M. Alexandre Milon, Evêque de Valence.

L'Abbaye de Fonçauve, Ordre de Prémontré, Diocèse de S. Pons, vacante par le décès du dernier Titulaire, en faveur de M. Louis-Alexandre-Marin de Kbringal, Clerc tonsuré, du Diocèse de S. Paul de Leon.

L'Abbaye régulière & Chef-d'ordre de S. Ruf, dans la Ville de Valence, sous la Règle de S. Augustin, vacante par le décès de M. de Serre, dernier Titulaire, en faveur de M. Pierre-Louis Chomel, Vicaire General & Grand-Prieur de cet Ordre.

Le Prieuré de Vaux sur Poligny, Ordre de S. Benoît, Diocèse de Besançon, vacant par le décès de M. de Grammont, Evêque d'Arethuse, en faveur de M. Gabriel de Plantavit de la Pauze de Margon, Prêtre du Diocèse de Béziers.

Le Prieuré Conventuel & Electif de Château-neuf, & ses Annexes de Font-  
1 vol. blanche

blanche , Ordre de Grammont , Diocèse de Bourges, vacant par le décès de M. Léridan , en faveur de M. Jacques-Alexandre Grassin de Glatigny , Clerc tonsuré , du Diocèse de Sens.

La Prevôté de l'Eglise Collegiale de S. Pierre de Cassel , Diocèse d'Ypres, vacante par le décès de M. de Luppé, en faveur de M. Ernest de Haynin de Querenain , Prêtre du Diocèse d'Arras.

L'Abbaye de Sauvoir, Diocèse de Léon , Ordre de Citeaux , vacante par le décès de la Dame de Sainte Colombe , en faveur de Madame de Freneur , Religieuse du même Ordre.

L'Abbaye de S. Michel de Dou lens , Ordre de S. Benoît , Diocèse d'Amiens , vacante par la démission de Madame de Boufflers Remiancourt, en faveur de Madame de Maroles , Religieuse du même Ordre.

Le Prieuré de S. Michel de Crepy en Valois , Ordre de S. Augustin , Diocèse de Senlis , vacant par le décès de Madame de Verthamont , en faveur de Madame Darfy , Religieuse du même Ordre.

L'Abbaye de Grestain , Ordre de S. Benoît , Diocèse de Lizieux , vacante par le décès de M. de Lévy , en faveur de M. l'Abbé de Fontenay , Prêtre , Aumônier ordinaire de la Reine.

Li. vol.

I ij. Le

Le Prieuré de Royalpré, Ordre du Val des Choux, sous la Règle de S. Benoît, au Diocèse de Lizieux, vacant par le décès de M. du Puy, en faveur de M. Jacques-Charles de Heudcy de Pommainville, Prêtre du Diocèse de Séez.

\*\*\*\*\*

*MORTS , NAISSANCES,  
& Mariages.*

**D** Ame Marie - Cecile Moufle de Champigni, épouse de M. François Guillaume Briçonnet, Chevalier, Comte d'Auteuil, Conseiller du Roy en tous ses Conseils, Président au Parlement en la troisième Chambre des Enquêtes, mourut à Paris le 15 May dernier, âgée de 22 ans.

George-Paul Andraut de Maulévrier-Langeron, ancien Abbé, General des Chanoines Reguliers de Saint Antoine, mourut à Paris le 19 du mois dernier, âgé de 76 ans.

M. Elias de la Roche-Aimont, Marquis de S. Maixant, Baron de la Farge, Ecuyer, Seigneur, ancien Lieutenant pour le Roy à Bethune, & de la Province de Flandre, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, mourut le 21, âgé de 65 ans.

M. François du Four, Prêtre, Bache-  
1. vol. 1. lier

J U I N. 1728. 1253

lier en Théologie de la Faculté de Paris ,  
Prieur de S. Len de Serans , mourut le 9  
Juin , âgé d'environ 80 ans.

François-Armand de Lorraine, Evêque  
de Bayeux , Abbé de Royaumont , de  
Notre-Dame des Châteliers & de S. Fa-  
rou de Meaux , mourut à Paris le 9 de ce  
mois , dans la 64 année de son âge, étant  
né le 13 Février 1665. Il étoit fils de  
Louis de Lorraine , Comte d'Armagnac ,  
Grand Ecuyer de France , Chevalier des  
Ordres du Roy, mort le 13 Juin 1718.  
& de Catherine de Neuville - Villeroy ,  
morte le 25 Decembre 1707.

Le même jour 9 Juin, Martin de Ra-  
taben , ancien Evêque de Viviers, Abbé  
de S. Barthelemi de Noyon & de Morre-  
mer , Diocèse de Roüen, mourut en cette  
Ville dans sa 74 année. Il étoit Evêque  
d'Ypres, lorsqu'il fut nommé à l'Evêché  
de Viviers.

Marie Bouthillier, veuve de Cesar Au-  
guste , Duc de Choiseul , Pair de France ,  
Chevalier des Ordres du Roy, Lieutenant  
General de ses armées , Gouverneur de  
la Ville & Evêché de Toul ; & en pre-  
mieres nôces de Nicolas Boulard , pre-  
mier President au Parlement de Dijon ,  
mourut le 11 Juin , âgée de 82 ans.

Dame Catherine-Henriette le Bas de  
Montargis , épouse de M. Charles Jean-

I. vol.

I iij François

## 1254 MERCURE DE FRANCE.

François Henault, Président en la Première Chambre des Enquêtes du Parlement, & l'un des Quarante de l'Académie Française, mourut le 17. âgée d'environ 33 ans.

Dame Marguerite-Paule de Grivel-Douvo, épouse d'Antoine-Charles de Pas, Marquis de Fenquiere, Maître de Camp du Regiment de Bourgogne, Lieutenant General pour le Roy & Gouverneur des Ville, Comté & Evêché de Toul, accoucha le 30 May d'un fils, qui fut tenu sur les fonts & nommé Antoine, par deux pauvres.

Dame Gabrielle le Veneur de Tilliers, épouse d'Alexis-Madelaine Rosalie, Comte de Châtillon, Maréchal des Camps & Armées du Roy, Grand Baillif d'Hague-neau, Maître de Camp, General de la Cavalerie Légere de France, accoucha le 9 Juin d'une fille, qui fut nommée Olympe-Rosalie-Gabrielle, par Jacques Janne-guy le Veneur, Comte de Tilliers, Brigadier des Armées du Roy ; & par Dame Rosalie de Brovilly, épouse d'Alexis-Henry de Châtillon, Chevalier des Ordres du Roy, &c.

Michel-Charles Dorothe de Roncherolles, Comte de Pont-Saint-Pierre, Maître de Camp du Regiment Royal des Cravattes, fils de Michel de Roncherolles

**JUIN. 1728. 1255**

rolles , Marquis de Pont-Saint-Pierre ,  
Premier Baron de Normandie , Conseil-  
ler d'Honneur, né au Parlement de Rouen,  
& de Dame Marie-Anne Dorothée Evard-  
le-Gris , Marquise d'Echauffou & de  
Montreuil , Comtesse de Cizay , épousa  
le 25. May dernier Charlotte-Marguerite  
de Romilley la Chesnelaye, fille d'Adol-  
phe-Charles de Romilley , Marquis de la  
Chesnelaye , Brigadier des Armées du  
Roi , Mestre de Camp d'un Regiment  
d'Infanterie de son nom, Gouverneur de la  
Ville & Château de Fougères , & de feu  
Dame Marie-Marguerite Ranchin.

La Maison de Roncherolles , originaire  
de Normandie , est si connue dans tous  
nos Historiens , & nous en avons parlé  
tant de fois dans nos Journaux , que nous  
ne jugeons pas à propos d'en rien dire  
davantage. Elle porte pour armes , d'ar-  
gent à deux faces de gueules.

On sçait de même que la Maison de  
Romilley la Chesnelaye est originaire de  
Bretagne & très-distinguée par son an-  
cienneté & par ses alliances. Le Marquis  
de la Chesnelaye , pere de la Comtesse de  
Pont-Saint-Pierre , est frere de Madame  
la Duchesse de Gévres , Douairiere , &  
porte pour armes , écartelé au 1. & 4.  
d'azur à deux Léopards d'or , armés &  
couronnés de gueules , qui est Romilley :

**I vol.**

**I iiij &**

## 1256 MERCURE DE FRANCE.

& au 2. & 3. de sable semé de fleurs de Lys d'or , qui est Belleforiere-Soyecourt , Maison dont étoit la mere du Marquis de la Chesnelaye.

François de Rivoire , Marquis du Palais , Brigadier des Armées du Roi , Lieutenant des Gardes du Corps de Sa Majesté , fils de feu François-Gilbert de Rivoire , Marquis du Palais , & de feu Dame Françoisse de la Tour d'Auvergne , épousa le 3. de Juin Marie-Catherine-Dorothée de Roncherolles Pont-Saint-Pierre , sœur du Comte de Pont-Saint-Pierre , dont il est parlé dans le précédent article.

La maison du Marquis du Palais , originaire du Dauphiné d'Auvergne , est rétablie depuis plusieurs siècles dans le Comté de Forez , ainsi que le justifient ses Lettres Patentes de Charles , Duc de Bourbonnois , d'Auvergne & de Chatelleraut , Comte de Clermont en Beauvoisis , de Forez , de la Marche , Dauphin d'Auvergne , &c. Premier Chambrier & Connétable de France , en datte du 13. Juillet 1623 , par lesquelles ce Prince en considération des très bons , très-grands , très-loüables , & très recommandables services que Humbault de Rivoire , Chevalier , Seigneur du Palais avoit rendus dans les

Guerres

Guerres d'Italie en la Conquête du Duché de Milan , accorde audit Humbault de Rivoire , à ses Hoirs & ayans cause, à perpetuité, sa justice haute , moyenne & basse pour sa Terre, Seigneurie & Place Forte du Palais , située dans ledit Comté de Forez , avec plusieurs autres droits énoncés dans lesdites Lettres Patentes.

Cette Maison a donné dans tous les temps des Comtes de S. Jean de Lyon , & n'est pas moins distinguée par ses grandes alliances que par son ancienneté. Ses armes qui se voient aux voutes & aux portes de la Métropole de Vienne en Dauphiné , sont fascé d'or & de gueules de 8. pièces , à la bande d'azur chargée de 3. fleurs de Lys d'or.



## ARRESTS , DECLARATIONS , ORDONNANCES ET SENTENCES

DE P O L I C E , & C.

**S** E N T E N C E de Police , du Vendredi 16 Avril 1728, qui condamne la veuve le Duc & le nommé Guillot, Laboureurs , à l'amende, & en la confiscation de plusieurs Bottes de Paille saisies sur eux , & exposées en vente à faux poids.

1 vol.

1 v Autre



## 1258 MERCURE DE FRANCE.

Autre, du même jour, qui condamne le nommé Heibillon, fils, Marchand de Foin, en trente livres d'amende, & en la confiscation de deux cens soixante-trois bortes de Foin saisies sur lui pour avoir été trouvées d'un poids plus léger que celui prescrit par l'Ordonnance.

Autre, du 20 Avril, concernant la vente des Huitres, qui en deffend le débit, depuis le dernier Avril jusqu'au dernier Jeudi du mois d'Aoust de chaque année, &c.

Autre, du 23. Avril, portant deffenses de donner à loger à aucuns Mendians & Gens sans aveu, ni à aucuns Domestiques, Apprentifs & Ouvriers s'ils ne sont porteurs de Certificats de leurs Maîtres; enjoint à ceux qui donnent à loger de tenir un Registre des Personnes qu'ils logent, & de le faire viser tous les mois par le Commissaire de leur Quartiers & qui condamne les nommez Evrard & Coljireau en Quinze livres d'amende chacun, & la Veuve Dufresne & le nommé Carachon, Soldat Invalide, en trente livres d'amende aussi chacun.

Autre du 30 Avril, qui condamne les nommez le Duc, Bouchard, Lucy, Lamare & de la Cour, Laboureurs, en mille livres d'amende chacun, pour avoir discontinué d'apporter des Avoines sur le Carreau de la Halle, à dessein d'en faire augmenter le prix.

ARREST du 9 May, qui deffend de blanchir les Toiles, Batistes & Linons avant le 15 Mars, & passé le dernier Septembre de chaque année, à peine de 500 liv. d'amende contre les contrevenans, &c.

2. vol.

Déclara-

**DECLARATION** du Roy, concernant les Imprimeurs, Donnée à Versailles le 10 May 1728. Registrée en Parlement le 19 May 1728. par laquelle il est dit ce qui suit :

**Article I.** Que les Edits, Ordonnances, Déclarations & Reglemens rendus sur le fait de l'Imprimerie, soient executez selon leur forme & teneur dans tous les points auxquels il ne sera pas dérogé par ces Présentes ; défendons à tous Imprimeurs, Libraires, Colporteurs & autres d'y contrevenir, sous les peines qui y sont contenues.

**II.** Voulons que tous Imprimeurs qui seront convaincus d'avoir imprimé sous quelque titre que ce puisse être, de Memoires, Relations, Nouvelles Ecclesiastiques, ou autres dénominations, des Ouvrages ou Ecrits non revêtus de Privilege, ni permission sur des disputes nées ou à naître en matiere de Religion, & notamment ceux qui seroient contraires aux Bulles reçues dans notre Royaume, au respect dû à notre S. Pere le Pape, aux Evêques, & à notre autorité, soient condamnés pour la premiere fois à être appliquez au Carcan ; même à plus grande peine, s'il y échet, sans que ladite peine du Carcan puisse être modérée sous quelque prétexte que ce soit ; & en cas de recidive, ordonnons que lesdits Imprimeurs soient en outre condamnés aux Galeres pour cinq ans ; laquelle peine ne pourra pareillement être remise ni modérée.

**III.** La disposition de l'article précédent aura lieu pareillement à l'égard des Imprimeurs qui seront convaincus d'avoir imprimé des Ouvrages ou Ecrits, tendans à troubler la tranquillité de l'Etat, ou à corrompre les mœurs de nos Sujets, & qui par cette raison n'auroient pu être revêtus de Privilege ni de Permission.

IV. Voulons que ceux qui seront convaincus d'avoir composé & fait imprimer des Ouvrages ou Ecrits de la qualité marquée dans l'un ou dans l'autre des deux précédens articles, soient condamnés comme perturbateurs du repos public pour la première fois au bannissement à temps hors du Ressort du Parlement où ils seront jugez ; & en cas de recidive au bannissement à perpetuité hors de notre Royaume.

V. A l'égard des autres Ouvrages ou Ecrits qui n'étant de la qualité & sur les matieres cy-dessus marquées, auront été imprimez sans Privilege ni Permission, laissons à la prudence & à la Religion de nos Juges, par rapport ausdits Ouvrages seulement, de prononcer contre les Imprimeurs & Auteurs telle peine qu'ils jugeront convenable, suivant l'exigence des cas ; leur enjoignant néanmoins de tenir sévèrement la main à ce que tous ceux qui auront eu part à la Composition, Impression ou distribution de tous Libelles, de quelque nature qu'ils puissent être, soient punis suivant la rigueur de nos Ordonnances.

VI. Déclarons sujets aux peines portées par les articles II. III. & V de notre présente Déclaration, dans les differens cas qui y sont énoncés, tous Imprimeurs qui se trouveront saisis d'Formes composées pour imprimer des Ouvrages non revêtus de Privilege ni de Permission, & ce encore qu'il n'y en eût aucune Epreuve ni feuille tirée.

VII. Défendons tres-expressement à tous Imprimeurs de travailler ou faire travailler ailleurs que dans les maisons où ils demeurent ou dans celles à la porte desquelles sera posée une enseigne publique d'Imprimerie : Ordonnons que conformément aux anciens Regle-

I. 241.

mens.

mens , la porte de leur Imprimerie ne sera fermée , pendant tout le temps de leur travail , que par un simple loquet ; comme aussi leur faisons tres-expresses inhibitions & deffenses d'avoir dans leurs maisons ou autres lieux où ils imprimeront , aucunes portes de derriere , par lesquelles ils puissent faire sortir clandestinement aucuns Imprimez ; le tout à peine d'interdiction pendant six mois , & de cinq cens livres d'amende , qui ne pourra être remise ni modérée par nos Juges ; même de déchéance de la Maîtrise , ou autre plus grande punition en cas de récidive.

VIII. Deffendons à tous Imprimeurs de se servir pour leurs Imprimeries de Rouleaux , à peine d'interdiction pendant six mois , & de 500 livres d'amende , même de déchéance de la Maîtrise , & autre plus grande punition en cas de récidive.

IX. Enjoignons à tous Imprimeurs de marquer au bas de leurs Ouvrages le nom de la Ville dans laquelle ils les auront imprimez , & la date de l'année où l'impression en aura été faite , à peine de cinq cens livres d'amende pour chaque contravention ; leur faisons tres-expresses inhibitions & deffenses de supposer le nom d'une autre Ville , ni aucunes dates fausses , à peine d'être poursuivis extraordinairement & punis comme Faussaires.

X. Toutes les peines portées par les articles II. III. V. VI. VII. VIII. & IX. de notre presente Déclaration contre les Imprimeurs , auront également lieu suivant les differens cas contre les Protes , Correcteurs & Compositeurs ; ensemble contre les Distributeurs & Colporteurs de Libelles , dans ce qui peut les regarder.

XI Et afin que tous les Protes, Correcteur  
*à vol.* ou

ou Compositeurs des Imprimeries ne puissent excuser leurs contraventions, sous prétexte qu'ils ont présumé que l'Imprimeur pour lequel ils travaillent, avoit obtenu un Privilège ou une Permission, & qu'on ne peut leur imputer leur ignorance sur un fait dont ils ne sont pas chargez : Ordonnons qu'à l'avenir sur la Copie du Livre ou Ouvrage qu'il s'agira d'imprimer, les Imprimeurs seront tenus de transcrire en entier le Privilège ou la Permission par eux obtenus, & de signer la Copie qu'ils en auront écrite sur celle dudit Livre ou Ouvrage. Défendons ausdits Protes, Correcteurs ou Compositeurs de travailler à l'impression d'aucun Livre ou Ouvrage, sur la Copie duquel ledit Privilège ou Permission n'auront pas été transcrits & signez par l'Imprimeur, & en cas de contraventions, voulons qu'ils soient sujets aux mêmes peines que lesdits Imprimeurs, conformément à l'article précédent.

**XII** Défendons tres expressément à toutes personnes de quelque état & condition qu'elles soient, & à toutes Communautéz Ecclesiastiques ou Laïques, Seculieres ou Regulieres, d'avoir dans leurs maisons, à la Ville ou à la Campagne des Imprimeries privées, soit avec Presse, Rouleaux ou autrement, le tout à peine; sçavoir, contre les Particuliers de 3000 liv. d'amende, dont les Propriétaires, s'ils demeurent dans la maison, ou les principaux Locataires des maisons seront responsables; & contre les Communautéz de la même peine de 3000 l. v. d'amende, & d'être en outre déchûes de tous les Privilèges & Immunitéz à elles accordées, tant par Nous que par les Rois nos Prédecesseurs.

J U I N. 1728. 1263

Autre du même jour , portant deffenses de nourrir des Pigeons , Lapins , Volailles , &c. dans les Maisons de la Ville & Fauxbourgs de Paris.

Autre du même jour , qui permet aux Bouchers d'ouvrir leurs Estaux les Dimanches , à commencer depuis le premier Dimanche d'après la Trinité , jusqu'au premier Samedi d'après la Notre-Dame de Septembre.

SENTENCE DE POLICE , du 28. May , qui condamne le nommé Fardel , Meusnier, en vingt livres d'amende , pour avoir contrevenu aux Ordonnances de Police , qui deffendent d'entrer dans les Ecuries ou Greniers à Foin avec des lumieres , si elles ne sont renfermées dans des Lanternes.

Autre du 11. Juin , qui condamne à l'amende plusieurs Particuliers , pour avoir negligé d'arroser le devant de leurs Portes.

Autre du même jour , portant Reglement sur ce qui doit être observé pendant la Foire de S. Laurent.

Autre du même jour , portant deffenses de louer sans permission aucunes Parties des Maisons voisines de la Foire S. Laurent pendant la tenuë de ladite Foire.

Autre du 14. du même mois , portant deffenses de tirer aucunes Fusées ou armes à feu la veille & le jour de la Fête de S. Jean-Baptiste.

Autre du 15. dudit mois , contre plusieurs  
x. vol. Par-

## 1264 MERCURE DE FRANCE.

Particuliers trouvez vêtus des Ecoffes des Indes.

Autre du 30. Avril , qui condamne les nommez le Duc , Bouchard , Lucy , Lamare & de la Cour , Laboureurs , en mille livres d'amende chacun , pour avoir discontinué d'apporter des Avoines sur le Carreau de la Halle , à dessein d'en faire augmenter le prix.

ORDONNANCE DU ROY , du 12. May 1728. concernant la promenade du Parc de Vincennes, par laquelle il est deffendu aux gens de Livrées d'y entrer , & à toutes personnes d'en dégrader les arbres , d'y commettre des insolences , &c.

ORDONNANCE DE POLICE , du 20. May , portant deffenses de laisser dans les rues des pieds d'Artichaux & écosfes de Pois ou de Feves.

Autre du même jour , portant deffenses de cueillir des Barbeaux.



SUPPLEMENT.

**A** Peine les Logogryfes arithmetiques ont-ils paru, que M. Desnoüettes le Cloustier, nous en a envoyé d'Andely l'Explication. On ne doit pas moins admirer l'heureuse facilité du Poëte, que la diligence & la sagacité de l'Algebriste. Ce digne & louable exemple ne manquera pas apparemment de donner, à l'occasion de cet ingenieux badinage, toute l'émulation nécessaire dans l'étude des nombres.

Le *Trismegiste* d'Andely, après la solution des petits Problèmes, en propose deux que nous numerotons 26. & 27. pour observer l'ordre de l'indication des Logogryfes, dont on ne pourroit parler sans cette attention.

Pour répondre à l'exactitude de M. le Cloustier, nous donnons à la fin de ce Livre, sa Lettre du 12. Juin 1728, plutôt que de la renvoyer à sa veritable place dans le Mercure suivant.

Nous avons mis le N<sup>o</sup> des Logogrifes sur chaque mot, trouvé par la solution des Problèmes; le Lecteur verra mieux par-là, le tour & l'adresse de l'ingenieux Auteur.

I. vol.

Voici



# 1266 MERCURE DE FRANCE:

Voici, Monsieur, l'explication des  
Logogrifes arithmetiques que vous pour-  
rez inserer dans le Mercure, &c.

**J**E laisserai tout là... morbleu, Seigneur  
<sup>18.</sup>  
*du Mas...*

Votre épineux calcul met à bout mon al-  
gebre;

Oüi, je suis pour le moins autant dans l'em-  
barras

Qu'un jeune Clerc qui fait une Oraison fu-  
nebre.

Où diantre aller chercher, *la Roque*, <sup>1.</sup>*Auril*,  
<sup>3.</sup>*Lamee*,

<sup>4.</sup>*Chanvre*, <sup>16.</sup>*Mercur*, <sup>1.</sup>*Adam*, <sup>6.</sup>*Logogryphe*,  
<sup>7.</sup>*Quenouille*,

Et tous bizarres mots dont la rime m'em-  
broüille,

<sup>8.</sup>*Paris*... je n'en puis plus, mon esprit est  
à sec.

En mangeant l'appetit vient, à ce que l'on  
dit,

Je reprends donc l'ouvrage & je trouve <sup>10.</sup>*la Cire*,  
<sup>13.</sup>*Redingote*, <sup>23. 24.</sup>*Gozon*, <sup>12.</sup>*claire*... que vais-je dire,

L'amas de ces grands mots m'accable & m'é-  
tourdit.

Mais je trouve <sup>19.</sup>*Lohis*, le nom du <sup>11.</sup>*Roy*,  
<sup>14.</sup>*courage*,  
*z. val.*

Ce

JUIN. 1723. 1267

Ce nom si respecté, des Lys fait tout l'honneur,

Le peuple sous son regne exempt de la terreur

Qu'inspire le Dieu Mars au milieu du carnage,

Jouit heureusement d'une tranquille paix,

Et dans le mois de <sup>21.</sup> May sous un feuillage épais,

Coridon à <sup>10.</sup> Philis déclare son martire,

La Bergere se rend, mais <sup>25.</sup> St. . . . c'en est trop dire.

*Explication des Logogryphes du mois dernier.*

|      |               |    |          |
|------|---------------|----|----------|
| Le 1 | Adam.         | 14 | Courage. |
| 2    | Avril.        | 15 | Roy.     |
| 3    | Lamec.        | 16 | Mercure. |
| 4    | Chanvre.      | 17 | La Cire. |
| 5    | La Roque.     | 18 | Du Mas.  |
| 6    | Logogrife.    | 19 | Louis.   |
| 7    | Quenouille.   | 20 | Phylis.  |
| 8    | Paris.        | 21 | May.     |
| 9    | Mercure.      | 22 |          |
| 10   | & 11 La cire. | 23 | Gofon.   |
| 12   | Claire.       | 24 | Gozon.   |
| 13   | Redingote.    | 25 | St.      |

## 1268 MERCURE DE FRANCE.

### 26. Logogrise de deux lettres.

La premiere Lettre , plus la seconde ,  
égale trente trois.

La difference de leurs cubes est deux  
mille quatre cens cinquante-sept.

### 27. Logogrise de 6. lettres.

La premiere plus un, est géométrique-  
ment à la troisième , comme la cinquié-  
me est à la sixième.

La seconde divisée par deux est la ra-  
cine quarrée de douze fois , la troisième ;  
& un de plus.

La troisième est la racine quarrée de  
trois fois la quatrième ; plus un.

La quatrième est la racine quarrée de  
la sixieme , ajoutée avec un.

La cinquième est la racine quarrée de  
six fois la sixième.

La sixième est six fois la troisième.

Et la somme totale est 60.

J'ai l'honneur d'être , &c.

DES NOUETTES LE CLOUSTIER.  
D'Andely ce 12 Juin 1728.

*On donnera la suite des Logogrises arith-  
metiques dans le tome suivant ; avec une  
Lettre instructive & tres bien écrite sur le  
même sujet.*

I. vol.

Explication

JUIN. 1728. 1269

*EXPLICATION de l'Enigme du dernier Mercure.*

● E faire aimer à la Ville, à la Cour,  
Rechercher de l'Etranger même ;  
Nous peindre d'un Amant la passion extrême,  
Du le mépris qu'Iris a fait de son amour ;  
Faire connoître une personne obscure ;  
Etre utile aux Sçavants, ainsi qu'aux beaux esprits ;  
Nous ces traits , du Public cheri ,  
Qui ne reconnoîtroit MERCURE,  
A Geneve , par Is. Am. Mar....

*Le deuxième volume extraordinaire de  
mois , est actuellement sous presse , &  
paraîtra incessamment.*

*APPROBATION.*

J'ay lu par ordre de Monseigneur le Garde  
des Sceaux , le premier volume du *Mercure*  
de France du mois de Juin , & j'ai crû qu'on  
pouvoit en permettre l'impression. A Paris ,  
le 1. Juillet 1728.

HARDION.

1. vol.

TA

# T A B L E.

|                                                      |     |
|------------------------------------------------------|-----|
| <b>P</b> ieces Fugitives , le Tombeau , <i>Ode</i> , | 107 |
| Lettre sur les Bons mots ,                           | 108 |
| Idyle ,                                              | 109 |
| Lettre sur les Triolets ,                            | 109 |
| Flore & Pomone , <i>Eglogue</i> ,                    | 110 |
| Lettre sur l'Académie de Beziers ,                   | 111 |
| <i>Ode</i> , sur la nouvelle année ,                 | 112 |
| Paradoxe Géometrique du P. C.                        | 113 |
| Epithalame sur le Mariage du Duc de Parme            | 114 |
| Réponse à une question proposé , &c.                 | 115 |
| Sonnet ,                                             | 116 |
| Fête donnée à Paris par le Chevalier Couval          | 117 |
| Epithalame , mise en Musique , &c.                   | 118 |
| Réflexions morales ,                                 | 119 |
| Observations sur la composition du Chant             | 120 |
| clesiastique , &c.                                   | 121 |
| La Verité , <i>Ode</i> .                             | 122 |
| Réponse sur la femme Portugaise à la vue pe          | 123 |
| çante ,                                              | 124 |
| Réflexions ,                                         | 125 |
| Explication du Logogryphe donné en Avril             | 126 |
| Enigme & Logogryphes nouveaux ,                      | 127 |
| Explication des Logogryphes arithmétiques            | 128 |
| Deux Questions proposées ,                           | 129 |
| Nouvelles Littéraires de la Bibliothèque Ger         | 130 |
| manique ,                                            | 131 |
| Bibliothèque Angloise ,                              | 132 |
| Splanchnologie ou Anatomie des Visceres              | 133 |

1. vol.

|                                             |      |
|---------------------------------------------|------|
| La Spectatrice, 5 <sup>me</sup> Semaine,    | 1204 |
| Souscription des Livres de Plein Chant,     | 1208 |
| Nouvelles Estampes de Watteau,              | 1210 |
| Chanson en Vaudeville notez,                | 1211 |
| Spectacles,                                 | 1214 |
| Le Retour de Tendresse, <i>Extrait.</i>     | 1216 |
| Le Triomphe de Plutus, <i>Extrait.</i>      | 1227 |
| Nouvelles du Temps, de Turquie,             | 1231 |
| Lettre écrite de Salé,                      | 1232 |
| De Russie, Dannemarc & Pologne,             | 1238 |
| D'Allemagne & d'Italie,                     | 1241 |
| De Portugal & Espagne,                      | 1246 |
| Grande Bretagne & Hollande.                 | 1249 |
| Morts, Mariages des Pays Etrangers,         | 1251 |
| France, Nouvelles de la Cour, de Paris, &c. | 1253 |
| Orage de Grêle à Troye,                     | 1258 |
| Voyage du Roi à Compiègne,                  | 1262 |
| Entrée à Soleure du Marquis de Bonac,       | 1267 |
| Benefices donnez,                           | 1249 |
| Morts, Naissances & Mariages,               | 1252 |
| Arrêts, Déclarations, &c.                   | 1257 |
| Supplément Logogryphes, &c.                 | 1265 |

---

*Fautes à corriger dans ce Livre.*

- P** Age 1118. ligne dernière, on*s* l*is*ez soyons.  
P. 1119. l. 8. le l. 1*e*.  
P. 1138. l. 2. du bas, fuse, l. frise.  
P. 1141. l. 23. Infants, l. Infantes.  
P. 1152. l. 21. à fleurs, l. de fleurs.  
P. 1175 l. 8. connoît, l. voit.  
P. 1178. l. 1. d'écrire, l. de rire.  
P. 1180. l. dernière, bon, l. beau.  
P. 1188. l. 6. Creusas, l. Crousas.  
P. 1195. l. 7. Martiere, l. Martyr.  
P. 1204. l. 7. & à, l. & plus propres à.  
*Ibid.* l. 20. & à, l. ou à.  
P. 1205. l. 15. &, ôtez ce mot.

*L'Air noté doit regarder la page 1211.*

MERCURE  
DE FRANCE,  
DÉDIÉ AU ROY.  
J U I N. 1728.  
SECOND VOLUME.



A PARIS,

Chez { GUILLAUME CAVELIER, rue  
S. Jacques, au Lys d'Or.  
LA VEUVE PISSOT, Quay de Conty,  
à la descente du Pont Neuf, au coin  
de la rue de Nevers, à la Croix d'Or.  
JEAN DE NULLY, au Palais,  
à l'Ecu de France & à la Palme.

M. DCC. XXVIII.

*Avec Approbation & Privilege du Roi.*





## A V I S.

**L'**ADRESSE generale pour toutes choses est à M. MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Françoisé, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très - instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuier, & à ceux qui les envoient, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs paquets sans perte de temps; & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

P R I X   X X X .   S O L S .



MERCURE  
DE FRANCE,  
DÉDIÉ AU ROY.  
J U I N . 1728.

\*\*\*\*\*  
PIECES FUGITIVES,  
*en Vers & en Prose.*

---

LE CONQUERANT,  
O D E.

**U**n Temporte une avougle rage,  
**O** Superbe ennemi des humains ?  
**J**e vois , de sang & de carnage,  
Fumer tes sacrileges mains !  
Je vois les Villes désolées,  
De leurs murailles ébranlées

2. vol.

A Ates

A tes pieds soumettre l'orgueil ;  
 Ou bien-tôt réduites en cendre ,  
 De quiconque osa les deffendre  
 Devenir le triste cercueil.



O quels excès de barbarie  
 Enfante la soif de regner !  
 Quoi ! se jouër de notre vie !  
 Se plaire à nous exterminer !  
 Faut-il pour étendre un Empire  
 Immoler tout ce qui respire  
 Aux traits d'une noire fureur ?  
 Et de troubles insatiable ,  
 Se faire un spectacle agréable  
 De l'Univers rempli d'horreur ?



Tel , Jadis , l'opprobre des Princes  
 Neron , le barbare Néron ,  
 De la Maîtresse des Provinces  
 Fit presque un second Iliou :  
 Sensible à la chute de Rome ,  
 L'Univers par la main d'un homme

2. vol.

Vois

Voit perir l'ouvrage des Dieux ;  
Lui seul armé par la furie  
Fait du malheur de sa patrie  
Le cruel plaisir de ses yeux.



O toy , de qui l'ame hautaine  
S'égare en d'injustes projets ,  
Le monde est-il donc ton domaine ?  
Les hommes sont-ils tes sujets ?  
Ta gloire fertile en ravages ,  
Par tant de fameux brigandages  
Doit-elle se manifester ?  
Pour rendre tès palmes durables ,  
Du sang de tant de misérables  
Crois-tu devoir les cimenter ?



De quelque beau nom que l'on nomme  
Tes grands , mais funestes travaux ,  
N'est-ce donc qu'en cessant d'être homme  
Que tu peux atteindre au Héros ?  
Quoi toujours avide de nuire  
Industrieux à tout détruire ,

## 298 MERCURE DE FRANCE

Tyran forcené des Mortels ,  
Infracteur des loix les plus justes  
Sont-ce là les titres augustes ,  
Qui vont te briguer des Autels ?



Quoy ! l'homme à lui-même contraire  
Iroit , tremblant à tes genoux ,  
Baïser une main sanguinaire ,  
Qui le fait tomber sous les coups ?  
Ce grand , ce glorieux hommage  
Seroit donc le prix de ta rage ,  
Ou le fruit de ta cruauté !  
Folle erreur ! Espérance vaine !  
Le fleau de la race humaine  
Deviendrait sa Divinité.



Ah ! que plutôt la terre entière ,  
Théâtre sanglant de tes faits ,  
Mandisse une valeur altière ,  
Dont elle a ressenti les traits !  
Héros par nos larmes célèbre ,  
Périsse une gloire funebre ,

2. vol.

Que

Que tu ne dois qu'à nos malheurs !  
 Ou puisse une fidelle histoire,  
 En perpetuant ta memoire  
 Immortaliser tes fureurs.



Puissent les regrets lamentables,  
 Les cris de tant de malheureux  
 Bien-tôt sur tes Lauriers coupables  
 Attirer la foudre des Cieux !  
 Puisse cette foudre allumée  
 Venger la nature opprimée  
 D'un si funeste emportement !  
 Et par un revers légitime  
 Te rendre la juste victime  
 D'un Dieu dont tu fus l'instrument !



Voi le fier vainqueur de l'Asie  
 De quel faste il brille aujourd'hui !  
 De respect, de crainte saisie  
 La terre se tait devant lui :  
 Souverain jusqu'aux bords de l'Onde  
 A la vaste enceinte du monde

## 1300 MERCURE DE FRANCE.

Il ne peut borner son grand cœur ;

Ni trouver en cette carrière.

A sa gloire assez de matière ,

Ni d'étendue à son bonheur.



Vain bonheur ! Impuissante gloire !

Bien-tôt des plus superbes rangs

La Renommée & la Victoire

Verront tomber ces Conquerans ,

Bien-tôt la Déesse implacable ,

De l'Ombre la plus redoutable ,

Fait disparaître la splendeur ;

A ses traits tout homme est en bute.

Et la mesure de la chute ,

Devient celle de la grandeur.



### *S U I T E des Observations sur la composition du Chant Ecclesiastique.*

**J**E ne sçai si je me fais assez comprendre dans ce que je viens de dire ; mais ce sont là les principaux deffauts que j'ai crû devoir remarquer dans le Chant des Compositeurs modernes , sans parler de

2. vol.

ceux

ceux qui sont contre le Chant en lui-même. Tel qu'est, par exemple, celui de confondre dans le premier & cinquième mode Ecclesiastique les deux especes de ce mode ou ton qui sont très différentes, & d'admettre dans l'espece Eolienne authentique, ce qui n'est propre qu'à la Dorienne; & dans l'Ionienne authentique, ce qui ne convient qu'à l'espece Lydienne. Les anciens ont connu parfaitement ce Chant Eolien; ils sçavoient à merveille que le caractère distinctif de son authentique d'avec le Dorien authentique, est que la corde immédiatement supérieure à la dominante de ce mode, qui est la quinte, n'est dans toute la piece Eolienne, simplement éloignée de cette corde dominante que d'un semiton, & jamais d'un ton; & que dans l'Ionien authentique, le caractère qui le distingue du Lydien, est que la corde immédiatement inférieure à la dominante de ce mode qui est aussi la quinte, soit toujours éloignée de cette dominante d'un ton, & la corde suivante, en descendant d'un semiton. Sans ces distinctions le Chant Dorien & le Chant Eolien qui sont tous deux Chants mineurs, seroient entierement la même chose, & les deux Chants majeurs Ionien & Lydien n'auroient point de difference.

Les signes dont on se sert pour déli-

2. vol.

A v

gnex



## 1372 MERCURE DE FRANCE.

gner ces modes ou espèces de Chants sont un peu arbitraires, je l'avouë ; que ce soit D & F, au lieu d'A & C, il n'importe pas de beaucoup, pourvû qu'on retienne la chose & qu'on ne diminue pas le nombre des modes en mettant deux en un. C'est encore rendre le Chant défectueux en lui-même, que de moduler, par exemple, une Antienne de telle manière, que lorsqu'on y veut joindre la Neume de jubilation, selon le mode dont on a chiffré cette Antienne, on sent que cette Neume n'y convient pas, & qu'au lieu de la Neume de l'authentique, il auroit fallu la Neume du plagal, & *vice versa*. Toutes ces choses ont été excellemment remarquées, quoiqu'en d'autres termes, par les Peres le Clerc & Jumilhac, Benedictins, après le celebre Guy Aretin. Voyez leur Livre sur le Plain-chant, pag. 144, 149 & 282. col. 2. & 288. col. 1.

Le Chant Ecclesiastique, si on le considère en lui même, doit de plus être regardé comme une espèce de déclama-tion lente, dans laquelle on fait sentir les membres des périodes avec leurs *incisum*, & même quelquefois avec la subdivision de ces *incisum*. Cette lenteur exige des pauses, & des pauses qui soient même plus fréquentes que la rencontre des points & des virgules ordinaires. Ainsi à peine peut-on

2. vol.

dire

dire deux ou trois mots de suite, sans faire sentir une pause, une séparation ou interruption de sens, tant petite soit elle. Mais dans cette séparation ou division de textes, faites par petites parcelles, il y a des endroits où les pauses doivent être plus ou moins sensibles, suivant la liaison naturelle des mots; C'est ce que Guy Arretin appelle *les distinctions*. Le Chant a encore cela de différent de la prononciation ordinaire, qu'une traînée de notes mise à la queue d'un mot ou sur la pénultième syllabe, fait l'équivalent d'une pause, en donnant du poids à ce dernier mot. Outre cela il faut sçavoir distinguer les endroits où le chant peut souffrir qu'on respire & qu'on fasse les repos sur des cordes autres que la corde finale & la corde dominante; c'est-à-dire, sur les cordes discrétives, où un repos, lorsqu'il est bien ménagé par un acheminement naturel, fait quelquefois un meilleur effet que sur les cordes principales; c'est ce que quelques-uns appellent une cadence rompue.

Ainsi, combien d'attention ne faut-il pas pour bien conduire une piece de Chant, & sur tout pour la rendre mélodieuse & agréable, avec l'observation de toutes ces regles, & encore d'autres que j'étais, de crainte d'être trop long. Car il ne s'agit pas de les observer sur le papier; il faut

que dans l'exécution cela contente l'oreille. Il est bien aisé de coucher par écrit un progrès d'élevation sur *Excelsus Dominus*, & un progrès de descente sur *humilia respicit*; mais il faut que cette élevation & cet abaissement ayent de l'agrément & du goût relativement l'un à l'autre, lorsqu'on en viendra à l'exécution. Ce ne sont pas les yeux qui sont juges du Chant, mais l'oreille.

Un Chant revêtu de toutes les formalitez cy-dessus marquées, & qui avec cela est harmonieux, coulant, parlant, élégant, expressif, gracieux & prudemment diversifié durant le cours de toute une année, doit incontestablement être plus goûté par les oreilles fines, qu'un chant où ces preceptes ne seroient nullement ou tres-rarement observez, & qui de plus auroit en soi une certaine grossiereté, une certaine froideur: pour couper court, un chant qui seroit fade, insipide, gêné, agreste, alambiqué, guindé & plein de redites & de répétitions continuelles. Et si l'on pouvoit dans le siècle présent, être si facile que de ne se pas soucier des regles ni des qualitez essentielles au chant, il n'y auroit presque point d'Ecclesiastique qui ne fut en état d'en composer & de noter son Breviaire; ce ne seroit plus une chose si rare, ni qui méritât tant d'être mise à l'épreu-

ve ; & il ne faudroit pas s'embarasser si fort de faire promettre de la docilité à ceux qu'on employe pour en faire les ébauches. Pour moi j'ai toujors conseillé à ceux qui m'ont consulté là-dessus, de se regler ordinairement sur l'Antiphonier de Paris, que je regarde & regarderai toujours comme le meilleur modele qu'on puisse imiter dans le corps des Répons & dans les Antiennes. Je l'ai entendu executer en entier pendant plusieurs années, & il est impossible qu'on n'en sente le bon goût, lorsqu'on en a été ainsi rebattu. Si quelqu'un le méprise pour ne l'avoir jamais ouï executer, & n'être jamais sorti de son propre Diocèse, c'est qu'il est encore dominé par un reste de préventions contre la délicatesse de la grande Ville, soutenu peut-être par un servile attachement à des gothieitez des cinq, ou six derniers siècles, où l'on faisoit consister la beauté du Chant à être bien long & plein de répétitions. La personne qui eut la conduite de l'Antiphonier de Paris, outre le rang qu'elle occupoit dans le Clergé de la premiere Eglise, étoit encore distinguée par sa naissance, & par sa science dans les matieres Ecclesiastiques necessairement liées aux Offices divins ; elle étoit extrêmement versée dans la lecture des Ouvrages raisonnés des anciens Maîtres de Chant, &

outre cela fameuse par ses voyages Littéraires & Littéraires en Europe, & par ses Relations dans toute la Chrétienté : en sorte qu'on peut dire qu'elle possédoit pleinement tous les talens que Charlemagne estimoit de son temps : temps auquel on composoit encore exactement le Chant d'Eglise, & auquel, comme je l'ai dit dans une autre Lettre inserée dans le *Mercur* de Septembre 1725, les plus grands hommes regardoient le Chant comme très-digne de leurs soins, parce, que peu de gens pouvoient se gêner assez pour acquérir l'habitude d'avoir une attention actuelle aux Régles de la Grammaire & de la Rhetorique ; ou que s'il se trouvoit des gens en état de l'avoir, c'étoient des esprits qui ne réunissoient point en leur personne la science de la mélodie, ni qui eussent le principe des sons féconds en rencontres, ou qui sçussent les régles des progrès de sons selon la nature des modes, auxquels ils se rapportent. Je me souviens d'avoir ouï dire à ce sçavant Abbé & Chanoine, lorsque je commençois il y a environ vingt-quatre ans, à lui faire voir de ma composition, que l'endroit par lequel on reconnoissoit l'habileté d'un ouvrier en ce genre, étoit qu'il fût en état sans le secours d'aucun Livre, d'animer sur l'heure les paroles qu'on voudroit suivant la

modulation de chacun des treize modes usitez dans l'Antiphonier de Paris, & à les animer selon les règles de ces modes, & selon toutes les loix de la construction du discours. Il ajouta que c'étoit une science qui ne s'acquerroit pas facilement ; & pour en venir aux exemples, il me fit remarquer une partie des fautes d'un Office de S. Charles dont le Chant avoit été nouvellement imprimé à Paris, in 12. chez Gregoire Dupuis, dans lequel il m'assura qu'il n'y avoit presque rien de recevable. La Critique des Pièces de cet Office que le hazard présenta, m'apprit à connoître les défauts que je remarque aujourd'hui dans les nouveaux Offices dont les Auteurs, ou ne peuvent, ou ne veulent pas s'astreindre à suivre les règles ; & il me fit beaucoup valoir ce principe d'Aristide: *Oportet & melodiam contemplari & Rhythmum & dictionem ut perfectus Cantus efficiatur.* Une agréable modulation, la liaison ou séparation du discours, & enfin l'expression sont les trois choses nécessaires pour former un Chant parfait.

Au reste, Monsieur, ce que je dis ici touchant la correspondance du Chant avec la parole, ne regarde pas les Hymnes. Je suppose que l'on comprend que je ne parle que des Antiennes & des Répons. Les Hymnes font un article à part

## 1308 MERCURE DE FRANCE:

qui a été traité plus au long dans une autre Lettre qui est à la tête du Mercure du mois d'Août de l'année 1726. C'est tout dire en deux mots, qu'il est impossible à cause de la variété des strophes, que ce qui a exprimé la parole dans l'une des strophes, l'exprime dans l'autre; à moins que toutes les strophes ne renfermassent la même pensée exprimée en termes synonymes & également mesurez pour la quantité; ce qui est entièrement opposé à la Poésie.

Ce 30. Novembre 1727.



### E P I T R E.

*D'une Amante à son Amant Guerrier ,  
que l'Auteur feint être dans l'Armée qui  
faisoit le Siège d'une Place.*

**D**Epuis que loin de moi, sur les pas de  
Villars ,

La Gloire, cher Cléon, s'entraîne aux champs  
de Mars

Pourquoi, sourd à mes vœux, par un cruel  
silence

As-tu de mes ennuis aigri la violence?

*1. vol.*

**No**

Ne te souvient il plus des sermens qu'à mes yeux ,

Tu fis , quand la douleur attendrit mes adieux ?

Puisqu'il faut , quelqu'épris que je sois de vos charmes ,

Me rendre vers Landau , que menacent nos armes ,

Mes Lettres, disois-tu , plus heureuses que moi ,

Viendront de mon amour vous garantir la foi ;

Votre image en mon cœur fidelement tracée ,

Par l'absence ou le tems n'en peut être effacée ,

Et pour Climene enfin brûlant jusqu'au trépas . . .

Je le souhaitois trop , pour ne te croire pas .

Cruel. Mais aujourd'hui de ton ingratitude

Me reste-il , hélas ! la moindre incertitude ?

Vingt fois dans la froideur de tes embrasse-  
mens

J'ai dû voir & j'ai vû tous tes déguisemens.

Mais toujours trop facile à me laisser sur-  
prendre ,

Dans le fond de mon cœur l'Amour t'a sçu  
défendre ,

Et lorsque dans le tien je voulois pénétrer ,

J'éteignois le flambeau qui pouvoit m'é-  
clairer

2. vol.

Mes



## 1310 MERCURE DE FRANCE:

Mes yeux s'ouvrent enfin ; une triste lumière

Me découvre à présent ton ame toute entière ,

Je me rapelle encor le jour de ton départ,

Ton cœur à tes sermens eut-il la moindre part ?

Lorsque je succombois à mes vives allarmes ,

Quand j'allois expirer , versas-tu quelques larmes ?

Et de mes foibles mains échapant brusquement ,

Daignas-tu pour me voir te tourner un moment ?

Je te suivis des yeux tant qu'il me fut possible.

L'excès de ma douleur me rendoit insensible ;

Mais quand j'eus en tremblant rapellé mes esprits ,

Dans l'ombre de la nuit je pouffai mille cris.

Que cette nuit pour moi ne fut-elle éternelle ,

Si je devois un jour te revoir infidèle !

J'aurois dû le prévoir , hélas ! dans tous les tems ,

Les Guerriers ont été les plus grands inconfians.

2 vol.

Quel-

Quelquefois , pour charmer ma triste inquiétude ,

Je te cherche , insensée , en cette solitude ,  
Où , quand tu me jurois de vivre sous ma loi ,  
Je sentoîs tout l'amour que tu feignois pour moi.

Vaine précaution ! Pâle , désespérée ,  
J'ai beau porter par tout une vûë égarée ,  
J'ai beau te demander à tout ce que je vois ,  
Ainsi que mon Amant , tout est sourd à ma voix.

Alors , m'abandonnant au chagrin qui me tue ,

De mouvemens divers je me sens combattuë ,  
Mon cœur entre l'espoir & la crainte flottant ,

Te peint tantôt fidele & tantôt inconstant ,  
Et toujours , justes Dieux ! pour irriter ma peine ,

S'offre à mon souvenir le redoutable Eugene. ( a )

Je crois voir ce Heros , sur un bouillant Cour-  
fier ,

Prêt à lever sur toi son homicide acier ,

( a ) *Le Prince Eugene.*  
2. vol.

Je

## 1312 MERCURE DE FRANCE.

Je te vois à ton tour , pour semer l'épou-  
vante ,

Tel qu'Achille autrefois dans les Ondes du  
Xanthe , ( b )

Le glaive entre les dents , ( c ) d'un bras vic-  
torieux

Fendre du Rhin sanglant les flots impérieux.

Tes Soldats , comme toi , respirant le car-  
nage ,

S'élancent dans le Fleuve , atteignent le Ri-  
vage ,

François audacieux , où voulez-vous courir ?

La Terre sous vos pas est prête à s'entr'ou-  
vrir ;

Dans son perfide sein le salpêtre s'enflâme.

Mais Bellone a soufflé sa fureur dans votre  
ame.

Cent Tonnerres d'airain ont beau gronder sur  
vous ,

Vous vous précipitez au devant de leurs  
coups.

Du moins , fiers ennemis , dans ce danger fu-  
neste ,

Epargnez mon Amant , je vous livre le reste.

( b ) *Homere Iliad.*

( c ) *Ce fait est rapporté par M. de Larrey  
dans son Histoire de Louis XIV. Tome 9.*

2. vol.

Mais

Mais que dis-je ? où m'entraîne un aveugle transport ?

Les Barbares ont trop d'interêt à sa mort.

J'apprens de toutes parts que sa valeur extrême ,

Fatale aux ennemis , pourra l'être à lui-même ,

Et que le sort jaloux de ses heureux progrès ,

Peut-être changera ses Lauriers en Cyprès.

Périsse le Mortel dont la main odieuse

Alluma le flambeau de cette guerre affreuse ;

Et qui méconnoissant l'Amour & ses plaisirs ,

Te déroba, Cleon, à mes tendres désirs !

Helas ! depuis ce jour , en proie à mes alarmes ,

Mes yeux , mes tristes yeux ne s'ouvrent plus qu'aux larmes ,

Et te voyant sans cesse affronter le trépas ,

Je crains tous les périls que ton cœur ne craint pas,

Cher & cruel Auteur de mon inquiétude ;

Releve un peu le poids d'une chaîne si rude ,

Ecris-moi promptement ; mais que dans cet

Ecrit ,

2 vol.

Ton

# 1314. MERCURE DE FRANCE.

Ce soit ton cœur, qui me parle & non pas  
ton esprit ;

Ou plutôt, pour calmer mon désespoir ex-  
trême ,

Dispense-toi d'écrire , & viens ici toi-même.

Fidèle à Cythérée , ainsi le Dieu Guerrier

Quelquefois pour le Myrthe a quitté de Lau-  
rier.

Viens , ranime en mon cœur un reste d'espe-  
rance ;

Ne seras-tu constant que dans ton inconfi-  
ance ?

Si tu vois sans amour mes charmes impuis-  
sants ,

Verras-tu sans pitié l'amour que je ressens.

*Par M. Cocquard , Avocat au Parlement  
de Dijon.*



**2. vol.**

**LET,**



*LETTRE écrite de Beziers le 10. Mars  
1727. à M. Penna , Premier Medecin  
de S. A. S. M. le Prince de Monaco.  
Par M. Bouillet de l'Académie des Bel-  
les-Lettres , Sciences & Arts de Bor-  
deaux , Docteur en Medecine de la Fa-  
culté de Montpellier , Professeur des  
Mathematiques , & Secretaire de l'A-  
cadémie de Beziers , au sujet de la Rhu-  
barbe.*

**N**ous sommes ici , Monsieur , dans  
la même peine où vous êtes : nos  
Apoticaires sont tout-à-fait dépourvus de  
Rhubarbe ; & nos Marchands (a) n'en

(a) La Rhubarbe vaut maintenant à Mar-  
seille plus de 50. écus la livre : on n'y en trou-  
ve pas même autant qu'on veut à ce prix-là.  
D'ailleurs elle est si mauvaise , qu'il y a de la  
conscience d'en donner aux Malades. Heureu-  
sement nous pouvons aujourd'hui nous en pas-  
ser d'autant plus aisément que nous connois-  
sons beaucoup de Remedes équivalents. Mais  
parce que tout le monde n'est pas en état de  
faire un juste discernement de ces Remedes ,  
j'ajouterai sur la fin de cette Lettre quelques  
Notes un peu étendues là-dessus en faveur des  
Chirurgiens de la Campagne , qui sont sou-  
vent obligés de travailler sans l'avis du Me-  
decin

a vol.

font

### 1316 MERCURE DE FRANCE.

font presque plus venir de Marseille, soit parce qu'elle y est d'une cherté excessive, soit parce qu'on n'y en trouve guère maintenant qui soit passablement bonne. Voilà, je vous avoüe, un secours de moins pour la cure des Maladies, & un sujet de chagrin pour des Medecins entêtés de ce Remede. Je ne doute pas même que ceux qui ont si fort vanté cette Racine dans les Siècles passés, ne désespérassent aujourd'hui de la guérison de la plupart de leurs Malades, & ne fussent comme tentés de renoncer à leur Profession. Vous sçavés, M. les louanges qu'ils lui prodiguoient. Dire de cette Drogue ( *b* ) qu'elle

Au reste, je ne chercherai point ici d'où vient que la Rhubarbe est aujourd'hui si rare, & de si mauvaise qualité. Si c'est parce qu'on n'en apporte plus de la Chine, du Royaume de Boutan, ou de Perse, à cause des troubles qui regnent depuis long-temps dans ces contrées, & qui causent une interruption dans le Commerce; ou si c'est parce que le grand débit de cette Drogue en a presque détruit l'espece, & qu'on n'en trouve maintenant que dans des lieux où elle n'a pas accoustumé d'y acquérir le même degré de maturité & de bonté. Le temps nous éclaircira là-dessus. *On ne sçait pas encore bien positivement en quel endroit des Indes naît la Rhubarbe.* V. Diction. Univ. de Commerce. Paris 1723.

¶ ( *b* ) Voy. presque tous les Auteurs de Medecine qui ont écrit depuis le 12. siècle.

2. vol.

purge

purge la Bile , fortifie le Ventre , arrête les Devoyemens , leve les Obstructions , chasse la Malignité, tuë les Vers , &c. Ce n'étoit pas assez pour faire connoître sa vertu : tout ce qui désigne des actions corporelles leur paroissent fort au dessous de l'idée qu'ils s'étoient formée de ce Remede ; il falloit quelque chose de plus sublime pour en marquer les admirables qualités , il falloit *spiritualiser* en quelque sorte ses Operations. La *Rhubarbe* (c) disoient-ils , est l'ame du foye ; les plus moderés se contentoient de dire qu'elle en est le Cœur : tant on étoit prévenu de l'excellence & de la nécessité de ce Remede. Enfin vous n'ignorez point que depuis quelque tems on n'ordonnoit presque plus de potion purgative sans Rhubarbe : qu'on la joignoit encore à beaucoup d'autres compositions (d) d'un usa-

(c) *Non sine ratione & experimento quidam ex Medicis Rhubarbarum Hepatis animam nuncuparunt. solenand. consil. medicinal. sect. III. page 279. Jonston. Idea univers. Medecin. practic. p. 172. &c. aliis Cor. Hepatis dicitur. Schroder, Phytolog. Class. III.*

(d) Voyés toutes les Pharmacopées , & les formules répandues dans tous les livres de Médecine , Pratique des derniers Siècles. La Rhubarbe y est employée dans les Syrops , dans les Opiates , dans les Pillules , dans les Trochisques , dans les Electuaires , dans les Bo-



### 1318 MERCURE DE FRANCE.

ge journalier : en un mot , qu'on en faisoit un des *pilliers* \* de la Medecine.

Mais vous sçavez aussi, M. que la mode & la coûtume sont des torrents qui entraînent presque toujours tout le monde , & vous n'avez pas été, sans doute, des derniers à reconnoître que de tous tems (e) les Medecins & le Public ont poussé trop loin leur crédulité à l'égard de certains Remedes. L'histoire de la Medecine (f) nous en fournit plus d'un exemple. Plin (g) se plaint que ses Antagonistes ne cessent point de vanter certaines compositions ou mélanges embrouillés , & qu'ils n'estimoient que les Drogues étrangères. Ne pouvons nous pas dire aussi que ce mauvais goût † s'est transmis en partie

lus , &c. dans les Emplâtres même , témoin celle de *Manardus* , qu'un sçavant Medecin dont nous parlerons ci-après , (\*\*) n'a pû s'empêcher de traiter d'impertinence.

\* Pomet, *Hist. generale des Drogues*, part. 1. v. 2. pag. 51.

(e) *Voy. Histoire de la Medecine*, par M. Daniel le Clerc.

(f) *Ibid.* passim.

(g) *Hist. natural. lib. 22. cap. 24. & lib. 24. cap. 1.*

(†) On n'aime guère aujourd'hui les grandes Compositions ; mais on estime encore un peu trop les Drogues étrangères. Ce n'est pas qu'elles ne soient pas assez efficaces , & que je

2. vol

jus-

jusqu'à nous , & qu'à l'égard de la Rhubarbe , on a été même de nos jours dans une espece de superstition. Quelque éloigné qu'on fût de penser ( *h* ), comme ceux qui nous ont précédés , on ne laissoit pas d'agir comme eux à cet égard , & on ne se mettoit guère en peine de se conformer aux vûes d'un sçavant Medecin \* \* du sié-

ne me serve volontiers de toutes celles qu'on peut recouvrer aisément & à peu de frais , mais leur trop grand usage est à blâmer.

( *h* ) Les anciens croyoient qu'il n'y avoit que certains purgatifs propres à évacuer la Bile , d'autres à chasser la Mélancolie , &c. On est maintenant revenu de ces préjugés , & l'on est convaincu qu'ils agissent tous également sur les premieres voyes , & sur le Sang , avec cette seule difference que les uns agissent plus doucement , les autres avec plus de violence.

\* \* *Daniel Ludovicus Medic. Dircal. Saxo. Gothan. De Pharmacia moderno sæculo applicanda. Dissert. 1. de Remediorum selectum Commentariis Volfangi Venelii , & Michaelis Ettmulleri. Vid. tom. 2. oper. ejusd. Ettmull.* Le livre de ce Medecin a été traduit en François & imprimé en 1710. à Lyon en 2. vol. in 8. sous le Titre de *Traité du bon choix des Medicaments*. Réduire la Pharmacie à une noble simplicité , épargner la Bourse des Malades , soulager leur palais & leur estomach , c'est le but que cet Auteur s'y propose.

Quant à la Rhubarbe , il n'en vouloit point du tout : il la trouvoit trop chere , quoiqu'elle ne valût alors qu'environ 20. écus la livre , & il l'abandonnoit volontiers aux Indes Orien-

cle passé. Mais qu'on ait outré ou non l'usage de la Rhubarbe, ce n'est pas ce qui doit maintenant nous toucher le plus. Il ne s'agit, M. que de sçavoir si l'on peut désormais se passer de ce Remede ; & c'est de quoi vous conviendrés bien-tôt avec moi, si vous voulez prendre la peine de lire ce que j'ai dit à ce sujet dans une des Assemblées ordinaires de notre Académie. Extrait des Registres de l'Académie de Beziers. 6. Février 1727.

Pour faire voir que la Rhubarbe est moins necessaire qu'on ne pense communément, & rendre en quelque façon sa perte plus supportable, je fis remarquer d'abord que nos plus grands Maîtres en Medecine, Hippocrate (k) & Galien (l),

tales où elle croît. Il convenoit pourtant, que cette Racine est passablement bonne & efficace; mais comme il avoit trouvé autant de vertu dans la *Rhubarbe du Païs*, & qu'il s'étoit confirmé de plus en plus dans son sentiment par sa propre experience, il ne daignoit point employer celle de *Levant* dans ses Medecines, & il n'en étoit pas pour cela moins heureux dans sa pratique V. *Diff. 1. de Select. Remed. apud Ettmull. pag. 63.*

(k) Hipocrate vivoit dans le XXXVI. siècle du monde, 400. ans avant J. C. c'est le premier qui ait clairement enseigné la Medecine au rapport de *Pline*, lib. 26. cap. 2.

(l) Galien a vécu dans le deuxième siècle après la naissance de N. S. J. C.

ne s'en étoient point servis : que le plus ancien d'entre les Arabes, Serapion & Avicenne ( *m* ) n'avoient pas connu cette Racine, ou avoient ignoré sa principale qualité, je veux dire, la vertu laxative \*, & que Mesué & Averrhoës ( *n* ) étoient

Ils ne connoissoient l'un & l'autre que très-peu de Purgatifs. V. *Hipp. & Gal. oper. Edit. & in 13 tom digest.* Parisiis 1679.

( *m* ) Serapion vivoit, selon quelques-uns, en 722. & selon d'autres en 1066. Avicenne naquit en 981. & mourut en 1037. c'est-à-dire, qu'ils florissoient l'un & l'autre entre le 8. & le 11. siècle de l'Ere Chrétienne.

\* On convient assez aujourd'hui que le *Rha* ou *Rheon* de Dioscoride, que Celse nomme *Radix pontica*, Plin *Rhacoma*, Galien *Rheon ponticum*, & qu'on appelle maintenant *Rhapontic de Levant* est une Racine très-différente de la Rhubarbe purgative, ( *Mattiol. in Dioscor. Manard. Epist. Leonard. Fuchsf. errat. recent. medic. Prosp. Alpin. de Rhapontic. Turnesfort. mater. med. &c.* ) quoiqu'il y ait eû autrefois d'habiles Medecins qui les confondoient ensemble. ( *Joan. Ruell. Aloys. Anguillar. &c.* ) mais on ne sçait pas bien laquelle de ces deux Racines a été employée par Serapion & Avicenne; on soupçonne pourtant avec assez de vrai-semblance qu'ils ne se servoient que du Rhapontic, quoique leur Traducteur ait employé par tout le mot de Rhubarbe. Ce qu'il y a de sûr au moins, c'est qu'ils ne s'en servoient que comme d'un astringent & non comme d'un purgatif. V. *Serap. l. simpl. C. 206. Avicenn. l. 2. tract. 2. C. 585.*

( *n* ) Mesué & Averrhoës vivoient dans le  
2. vol. B iij les

## 1322 MERCURE DE FRANCE.

les premiers qui l'avoient mise en usage dans l'intention de purger.

Il est vrai que Paul Aeginete ( o ) semble avoir eû connoissance de cette Droque , & l'avoir employée quelquefois en vûë de lâcher le ventre ; ce qui avanceroit l'époque de ce remede de quelques siècles. Mais outre qu'il ne paroît pas avoir été suivi en cela par les premiers Arabes, outre qu'il ne parle ( p ) que du Rhapontic dans son Traité des Simples, il se peut faire qu'il eût reconnu que le Rhapontic aidoit à l'action des autres Purgatifs ( comme M. de Tournefort ( q ) dit l'avoit éprou-

12. siècle. Ils sont les premiers qui aient clairement reconnu la faculté purgative de la Rhubarbe. Ce dernier fait même un crime à Galien , d'avoir écrit que la Rhubarbe est seulement astringente: mais il ne prenoit pas garde que Galien ne parloit que du Rhapontic.

( o ) Paul Aeginete florissoit dans le 4 siècle. Il employoit le Rheon dans bien des compositions purgatives *V. Pauli Aeginetae Opus de re Medica nunc prim. latinis. donat. Joan. Guinter. Andernac. Doct. Med. Parisiis 1532.*

( p ) *V. Paul. Aeginet. lib. VII. cap. 3. de particular. simplic. medicam. facultatibus.*

( q ) La Racine du Rhapontic purge , à ce que dit M. de Tournefort , assez benignement prise en poudre , depuis deux dragmes jusqu'à quatre. , & en infusion ou en décoction , depuis demi once jusqu'à six dragmes: mais elle resserre plus fortement que la Rhubarbe , & ce n'est pas , dit il, un remede à mépriser dans la Diarrhée.

2<sup>e</sup> vol.

vé), ce qui aura peut être trompé son Traducteur. Ceci n'est dit néanmoins que par conjecture. Je laisse à des gens plus habiles que moi dans l'histoire de la Médecine, & dans la critique à décider cette question. D'ailleurs il m'importe peu qu'on avance ou qu'on retarde(r) la connoissance de la Rhubarbe de cinq ou six cens ans; il me suffit qu'on n'ait point

rhée & dans la Dissenterie. V. *Traët. de Mat. medic. seu Hist. usus & Analys. simpl. Medicam.* &c. Ce livre, depuis la mort de l'Auteur a été imprimé à Paris, en 2 vol. in-12. 1717.

*Prosper Alpin* rapporte d'après un de ses amis, que certains Moines qui habitoient proche du Mont-Rhodope, en Thrace, se servoient autrefois tres-frequemment du *Rhapontic*, à la place de la *Rhubarbe* en doublant la dose, & qu'ils en avoient presque épuisé tous les environs. V. *Disp. de Rhap. C. VII.*

Mais parce que *Discoride*, *Galien*, & presque tous ceux qui sont venus après, n'ont parlé du *Rhapontic*, que comme d'une Racine astringente, je serois d'avis d'en surseoir l'usage jusqu'à ce qu'on en ait fait de nouvelles épreuves; à quoi notre Académie ne manquera pas de travailler incessamment.

(r) Si *Paul Eginete* a connu la *Rhubarbe*, il y a maintenant 1300 ans qu'elle a commencé d'être en usage, au lieu qu'il n'y en a que 700. si c'est *Mesué* & *Averrhoës* qui s'en soient servis les premiers. Quoiqu'il en soit, il sera toujours vrai de dire que ce remède a été inconnu en Europe pendant plus de 4200 ans, selon la maniere vulgaire de compter.

2. vol.

B iiii

em-

## 1324 MERCURE DE FRANCE.

employé ce remede dans les quarante-deux premiers siecles du monde, ( ce qu'on n'oseroit(s) certainement me contester ) pour être en droit de conclure que puisqu'on s'en est passé si long-temps, on peut bien s'en priver aujourd'hui. Car enfin pourquoi ne le pourroit-on pas ? Nos maladies seroient-elles differentes de celles de nos Peres, ou aurions-nous maintenant beaucoup moins de Purgatifs qu'ils n'en avoient de leur temps ?

Je ne finirois pas, M. si je voulois rapporter icy tout ce que j'alleguai pour faire voir qu'en general les Maladies sont aujourd'hui les mêmes ( t ) que du temps d'Hippocrate, de Celse & de Galien, qu'il n'y en a que peu de nouvelles ( u ), & que la difference des Climats, des Alimens,

( s ) On a vu cy-dessus que *Galien* ne connoissoit point la *Rhubarbe*, & qu'il n'avoit parlé que du *Rhapontic*. V. l. 8 *simpl. medic. cap. XVII. pag. 224. Tom. 13. Edit. Charter.*

( t ) Ce n'est pas que ces Auteurs ayent décrit toutes les maladies aussi exactement que nos modernes. ( *Fernel, Sennert, Riviere, Jonston, Vvillis, Sydenham, Bellini, Morton, Baglivi, Ramazzini, &c.* ) Mais on peut inferer de leurs écrits qu'il y a peu de maladies qu'ils n'ayent connues.

( u ) Je ne m'amuserai point à discuter si les maladies qu'on prétend, qui sont nouvelles, le sont veritablement. Elles sont en si petit nombre, qu'elles ne tirent pas icy à consequence.

2. vol.

des

des Inclinations , des Exercices (v), &c. n'a tout au plus que fait varier quelques Symptômes. Vous pouvez aisément vous convaincre vous-même de ce que j'avance, vous qui puisez dans ces sources , & qui comparez les observations de ces rares génies avec ce que la Pratique de la Médecine vous met chaque jour devant les yeux. J'ajouterai seulement que je n'oubliai rien pour démontrer que quand nos maladies seroient plus différentes qu'elles ne sont de celles qu'on observoit autrefois , quand il y en auroit un plus grand nombre de nouvelles que nous n'en connoissons, quand la difference des temperamens , de l'air , du régime , des exercices , &c. produiroit une plus grande variété dans les Symptômes qu'on n'a remarqué jusqu'icy , il ne s'ensuivroit (v) pas qu'on eût absolument besoin de tous

(v) On peut consulter là-dessus les Auteurs citez dans la note ( r )

(x) La diversité des symptômes n'exige pas toujours des Remedes differens, mais une methode differente, & ce n'est qu'en ce sens qu'on doit prendre cette maxime de Celse, *aliud (medicinæ genus) opus esse Rome, aliud in Ægypto, aliud in Galliis*. Ainsi peu de Purgatifs suffisent à ceux qui sçavent les employer à propos.

On ne manque point de Purgatifs, on manque d'une conduite qui en prévienne le besoin trop

2. vol.

B v frequens



## 1726 MERCURE DE FRANCE.

les purgatifs que nous connoissons, si fort leur nombre \* s'est accru dans ces derniers siècles.

Je m'étendis aussi un peu sur les moyens (y) de remplacer la Rhubarbe ou de remplir sûrement les indications pour lesquelles on avoit accoutumé de l'em-

frequent. *M. de Fontenelle*, Hist. de l'Acad. R. des Sc. 1724. p. 58.

\* Outre l'Elaterium, le Cnicus, l'Ellebore, l'Agaric, la Scammonée, l'Aloës, les Pruneaux, les Roses, les Fleurs de Pêcher, &c. dont les anciens se sont servis; nous avons maintenant le Sené, la Manne, la Casse, les Tamarinds, le Turbith, le Jalap, &c sans compter les sels purgatifs qu'on a composez de nos jours, comme le sel admirable de Glauber, le sel Polycreste de la Rochelle, celui de M. Razoux, le sel d'Angleterre, ceux que la Nature nous fournit, comme le sel Cathartique d'Espagne, à quoi nous pouvons joindre les Eaux Thermales, Minérales, de Balaruc, de Camarez, de Gabian, de Roujan, de Vendres, &c. sans compter encore tant de préparations de Mercure, d'Antimoine, &c. sans parler enfin de l'Ipecacuanha, dont l'usage est au ourd'hui si universellement répandu.

(y) Si on ne juge de la Rhubarbe que par les effets les plus averez, & qu'on la considere seulement comme un Purgatif doux & assez foible; suivant les observations d'un habile Chymiste de l'Academie de Paris (*Mém.* 1710. page 163. & suiv.) on n'aura pas beaucoup de peine à s'en passer Il n'y aura qu'à augmenter de demie once la dose ordinaire de la man-

ployer, & à cette occasion je fis un assez long dénombrement des Purgatifs & des

ne, & ajoûter quelques grains de Kina, dans toutes les maladies accompagnées de fièvre ou de cours de ventre; & dans celles où ces accidens ne se rencontreront pas, & où l'on n'appercevra nulle apparence d'inflammation, on pourra fort-bien se servir du Jalap, pourvu qu'on en proportionne la dose à l'âge, au sexe, au temperamment, qu'on y joigne la crème de tartre ou le suc des limons, & qu'on le mêle avec le Sené, la Manne, la Casse, &c. Si c'est en potion ou avec le Kina, la Cannelle, le Saffran de Mars, le Sel d'Absynthe, &c. Si c'est en Bolus ou en Opiate. On peut même pour les enfans nouvellement sevrés, mêler quelques grains de Jalap avec quelques cuillerées d'infusion de Sené, de Semen-contrà ou de Petit Absynthe, le Syrop de fleurs de pêcher ou la Manne, &c. Pour ceux qui ne sont pas encore sevrés, le Sirop de Chicorée, celui de Fleurs de Pêcher, quelques cuillerées d'une légère infusion de Sené suffiront. Enfin pour les personnes les plus délicates on pourra fort-bien se servir du Jalap & du Sené, dans du petit Lait, ou dans une Décoction ou de Prunreaux ou de Capillaire ou de Semence de Pavot blanc. en un mot, le Jalap est un très-bon Purgatif, & ce n'est pas sans raison que M. Eoulduc se plaint (*Hist. de l'Acad. Roy. des Sc. 1701.*) de ce qu'il est si négligé.

Mais si on veut un remède qui purge en rafraîchissant, on pourra user du Syrop Rosat solutif, ou de l'Eau de Neuf, infusions de Roses, ou bien mêler quelques grains d'Ipecacuanha avec la Manne, le Kina, &c.

## 1328 MERCURE DE FRANCE.

vomitifs les plus usitez ; après quoi je priai , au nom de la Compagnie , un \* de nos Académiciens d'examiner attentivement ( *z* ) la Rhubarbe du pais , & de faire sur cette Racine tous les essais necessaires pour en rendre l'usage sûr & aisé.

Je fis en même-temps quelques remarques generales tant sur les différentes manieres ( *aa* ) de suppléer à la Purgation , que sur les précautions ( *bb* ) qu'il falloit

Pour ceux qui ont accoutumé de mâcher de la Rhubarbe , il n'y a qu'à les avertir que cette pratique ne sert qu'à rendre leur ventre plus paresseux , & qu'il y a des moyens plus sûrs pour se procurer la liberté qu'ils cherchent. *V. De la Digest. & des Malad. de l'Estomach. , par M. Hecquet. 11. Part. A Paris , 1712.*

\* *M. Cros, Docteur en Med. de la Facul. de Montp. a bien voulu se charger de cet examen, & il en rendra bien-tôt compte au public.*

( *z* ) Cette Plante nous est apportée de Perpignan ; elle croît sur les Pyrenées , & dans les Jardins où on la cultive. *M. de Fournesfont* dit que donnée à double dose , elle a tant de vertu que la Rhubarbe *de Levant. V Mater. med. sup. laud*

*Lapath. hort. latif. C. B. Hippolak. sive Rhubar. Monach. Dod.*

( *aa* ) Les moyens les plus simples & les plus aisez de suppléer à la Purgation , sont le Regime , les Lavemens , la Saignée , &c. *V. Bellini de missione sanguinis.*

( *bb* ) *V* l'excellent livre de *M Hecquet de Purganda Medicina , &c Paris , 1714* Les Chirurgiens pourront consulter le Traité des Maladies

JUIN. 1718. 1329

apporter dans l'usage de ce Remede. J'indiquai enfin quelques remedes propres à fortifier (cc), à resserer (dd) à déboucher (ee) à tuer les vers (ff), &c. à quoi on destinoit communément la Rhubarbe. Mais ces choses vous sont trop connues pour m'y arrêter davantage. J'ai l'honneur d'être, &c.

Maladies les plus fréquentes, &c. de *M. Helvetius*, 3. édit. Paris 1723. en attendant que je donne quelque chose là-dessus.

(cc) Nous ne manquons pas de remedes propres à fortifier l'estomach, & il seroit trop long d'en donner icy la liste. Après tout, l'estomach a moins besoin de confortatifs qu'on ne pense. V. de la Dig. & des mal. de l'estomach. citée cy-dessus.

(dd) Nous ne manquons pas aussi de remedes astringents. V. *Turnef. mat. med. Taurin, Traité des Medicaments*, &c.

(ee) Il seroit inutile d'entasser icy des Apéritifs; tout le monde sçait que nous en avons à foison

(ff) V. *Traité de la Generation des Vers*, par *M. Andry*, &c. Paris, 1718.

La dernière Lettre pour le prochain  
Mercure.





## L'EXIL DU CHRETIEN.

## P O E M E.

**Q**Uand de mes tristes jours , trancherez-  
vous le fil ,

Grand Dieu ? jusques à quand durera mon  
exil ?

Ne puis-je abandonner cette terre étrangere ?

N'êtes-vous plus mon Roy , mon Seigneur &  
mon Pere ?

Vous l'êtes , je le sens , mes infidelitez

Ne vous ôteront point les noms que vous  
portez :

Ces noms si précieux , si chers à ma mémoire :

L'objet de mon amour , mon espoir , & ma  
gloire.

O Dieu ! mille ennemis insultent à ma foy ;

C'est peu de secouer le joug de votre loy :

Ils feignent , insensé , de ne vous pas connoi-  
tre ;

Ils ont dit dans leur cœur , nous n'avons point  
de maître :

Sans contrainte , vivons au gré de nos desirs ,

Nos loix sont nos penchants , & nos Dieux  
nos plaisirs.

2. vol.

Et.

Et tandis que les Cieux annoncent vos Ora-  
cles ,

Que seul maître absolu, prodigue de miracles,

Votre puissance éclate en tout temps , en tout  
lieu ,

Ils m'osent demander où vous êtes , mon-  
Dieu !

Où vous êtes ! les Monts devant vous s'ap-  
planissent.

La Mer suspend ses Flots , les Cieux vous  
obéissent :

Juge éternel des morts & Pere des vivans ,

Vos ordres sont portez sur les aîles des vents.

Votre voix par leur nom appelle les Etoilles ,

Elles viennent La nuit se couvre de ses voiles,

Elle marche en silence , & , devançant le jour ,

L'Aurore du Soleil annonce le retour.

Il part comme un Géant dans sa course ra-  
pide ,

Et la main qui l'a fait , est celle qui le guide.

Vous du Trône de gloire , où vous êtes  
porté ,

Grand Dieu , vous parcourez le Temps , l'E-  
ternité :

De chacun des mortels pesez les destinées,

Voyez comme un instant, les millions d'an-  
nées ,

2. vol.

Sus

## 1332 MERCURE DE FRANCE.

Sur toute la Nature avés les yeux ouverts :

Et du plus haut des Cieux atteignant les En-  
fers ,

Comptés jusqu'aux cheveux qui tombent de  
nos têtes ,

Et l'on m'ose , Seigneur , demander où vous  
êtes !

Et le foudre vangeur est oisif en vos mains !

Et vous ne perdés pas ces perfides humains !

Non : je ne puis souffrir l'excès de leur ma-  
lice ,

Je crains, même à la voir, de m'en rendre com-  
plice :

Si loin de ma patrie en ce séjour affreux ,

Je ne sçaurais couler que des jours malheur-  
eux.

Ciel ! avec quels transports , & quelle vio-  
lence

Mon cœur vole vers vous , & mon ame s'é-  
lance ,

Pleins de l'heureux espoir de l'immortalité ,

Et toujours malgré moi je me sens arrêté.

Toujours un poids fatal , une funeste chaîne

Me courbe vers la terre , & m'attache & m'en-  
traîne.

Soit erreur , soit foiblesse , hélas ! combien de  
fois ,

2. vol.

In-

Infidele à moi-même , oubliai-je vos loix ?

Honteux , je l'avoürai , par un désordre extrême ,

Incertain de mon cœur , je m'ignore moi-même ,

Dans le doute, Mortel, si j'aime , ou si je hais ,

Tout m'allarme , & je crains de vous perdre à jamais.

Jusqu'à quand , Seigneur , voulez-vous que je craigne ?

Ne hâterés-vous pas le jour de votre Regne ?

Ces jours, où pleins d'horreur , de trouble & de respect ,

On verra tressaillir les Cieux à votre aspect :

Lorsqu'ouvrant à vos Saints les portes éternelles ,

Vous les rassemblez à l'ombre de vos ailes ,

Et que de toutes parts , confus , épouvanté ,

L'Impie éprouvera ce qu'il a mérité.

Peut-être trop d'ardeur m'enflame & vous offense :

Plus digne de pitié que de votre vengeance ,

Pour ce monde pervers , & ce monde insensé ,

J'implore donc ce sang que vous avez versé ;

Dieu Sauveur , appelez votre juste colere ;

Ayez pour vos enfans , ayez un cœur de pere ;

2 vol.

Laissez



Laissez-vous attendrir aux larmes , aux regrets

De ceux que votre grace a percés de ses traits,

Qui fuyant Babilone , & ses lâches maximes ,

Ont toujours ignoré ses erreurs & ses crimes

Et saintement jaloux de l'honneur de Sion ,

De votre gloire ont fait toute leur passion.

De ces cœurs innocens , de ces ames heureuses ,

Les larmes devant vous sont toujours précieuses ;

Mais faites plus encor : entendés leurs soupirs ,

Signalés votre amour , & comblés leurs desirs.

Faites prendre à la Terre une face nouvelle ,

Que tout Peuple aujourd'hui soit un Peuple fidelle ,

Et que la pieté, triomphant en ces lieux

Retrace par avance une image des Cieux ;

Que s'il faut que le crime inonde encor la terre ,

Et que toujours au Ciel l'homme fasse la guerre ,

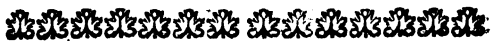
Ordonnés que mes yeux se ferment pour jamais.

2 vol.

Trans-

Transportés-moi, Seigneur; au séjour de la  
paix.

*Dum dicunt mihi per singulos dies : ubi  
est Deus tuus ? Psal. 41.*



TRADUCTION de l'Epitaphe de Me-  
lun, par l'Auteur de l'Interpretation  
Latine.

C E Monument est consacré à Dieu,  
très-Grand & très-Bon. C'est un fils  
qui l'a élevé pour honorer la mémoire de  
Pierre Renault son pere, & de sa mere  
Binira, qui ont bien merité tous deux  
cette marque de son respect & de son  
amour.

Passant, je \* vous conjure de chercher  
avec soin quelque remede qui puisse sou-  
lager la tristesse d'une veuve infortunée,  
dont le cœur languit dans la douleur. Elle  
fut l'unique épouse de Pierre Renault,  
Magistrat distingué par son sçavoir & par  
son zele pour la justice & le bon ordre.  
Il lui fut ravi le jour même des Ides de  
May 1585. par une mort prématurée,  
c'est ce qui augmente ses pleurs. Elle avoit  
eû de son mariage deux fils & une fille  
qui lui tinrent lieu de leur pere. Ils étoient

\* L'Auteur de l'Epitaphe fait parler l'Epouse.  
2. vol. tous.

## 1336 MERCURE DE FRANCE.

tous trois fort jeunes quand elle le perdit. L'aîné étoit néanmoins au dessus de l'enfance , & sa voix commençoit à se former. Il étoit l'heritier de la famille en qualité de premier enfant mâle. Les deux autres n'avoient point encore quitté la mamelle ni reçu le Baptême, le dernier garçon qui étoit d'une complexion foible, a eu depuis assez de peine à vivre en cultivant les Arts. Je les ai alletez moi-même ; c'étoit une consolation pour moi dans ma douleur , car après la perte de mon époux , mes enfans étoient mon unique esperance. Mais , hélas ! depuis que je suis séparée de ce cher époux , je ne sçai quelle vertu secrete me détruit insensiblement comme lui ; je flétris , je me consume , je perds ma beauté : non , on ne me reconnoîtroit plus pour Binita. Il est tems, sans doute, que je me rejoigne à mon époux , puisque mon âge & ma foiblesse m'ont renduë mûre , & propre à lui être réunie. C'est avec actions de grâces que je reçois la mort , de celui qui la donne , & que j'acheve le cours de mon veuvage. Mais , quoi ! je ne me trompe point , celui qui marque les demeures dans l'autre monde termine ses lenteurs & me rend enfin à mon époux. Je meurs en poussant un soupir de joie. Dans l'Equinoxe de Mars 1602.

2 vol.

Les

Les corps de ces deux Epoux que la mort avoit séparés, sont rejoints par la mort dans ce sépulchre , où ils pourrissent ensemble l'un auprès de l'autre.

Je suis venuë , j'ai passé , vous qui êtes venus , vous passerez de même.

En imprimant dans le Mercure du mois de Mars dernier l'Epitaphe en question , avec l'Interpretation Latine, il s'est glissé deux ou trois fautes qu'on corrigera de cette maniere. Lisez *præbio* , au lieu de *præbie*. Lisez *dejugate* , & non pas *dejugato*. Lisez *Iduum* , & non pas *Idibus*. Il faut ôter les deux points qui sont après le mot *Reginaldi*, lisez *Lamberat* , & non *Lumberat*; *staminum* , & non *stamionum*; *gafandus* , & non *gafiandus*; *dividia* , & non , *dividua*.

Comme l'explication que je donne du mot *Binira* n'est qu'une conjecture , fondée sur la convenance du sens & sur son rapport avec la troisième Lettre initiale de l'Inscription , j'ai pensé en relisant l'Epitaphe que ce mot pourroit bien être formé du verbe Grec *βίωω* , d'où vient *ἡπιόβιος* , & peut être *βίωπα* , qui signifieroit la même chose. Si cette conjecture paroît plus vrai-semblable que la première , il faudra traduire ainsi ces mots , *Etiā Biniram creduas* ? Me croira-t-on encore du goût pour les plaisirs du Mariage ?

\*\*\*:\*\*\*:\*\*\*:\*\*\*:\*\*\*:\*\*\*:\*\*\*:\*\*\*:\*\*\*:\*\*\*:\*\*\*:\*\*\*:\*\*\*

*RE'PONSE aux Vers sur une Dame qui  
faisoit des Recrues pour son mari. Par  
la même Dame sur les mêmes rimes.*

**V**ous faites des Commis au Roi ,  
Tircis , & c'est-là votre employ ;  
A quoi bon chercher d'autres peines ?  
L'Amour en fournit aisément ,  
Mais que dis-je ? entrez dans ses chaînes ,  
Vous vallez seul un Régiment.



Qui vous arrête ? est ce l'argent ?  
Non , un si vil engagement  
Est pour une ame mercenaire.  
D'un seul miroir j'ai fait les frais ;  
Profitez de ce doux salaire ,  
Vous ne déserterez jamais.



Et quoi vous n'osez l'accepter ?  
Qui peut encor vous arrêter ?  
Ah ! faut-il qu'un tel avantage  
A votre amour n'ajoute rien ,

2. vol.

Cruel !

J U I N. 1728. 1339.

Cruel ! vous manquez de courage ,

*Quand on aime on sert toujours bien.*

*A Moulins , ce 5. Juin 1728.*



*SUITE du Voyage de Basse-Normandie.*

### LETTRE CINQUIÈME.

**A** Peine , Monsieur , étions-nous de retour de la Ville de Coutances , où j'ai fini ma dernière Lettre , que le P. Prieur & un autre Religieux de l'Abbaye de la Luferne , Députés par le R. P. Abbé , qui étoit malade à l'Infirmerie , vinrent pour la seconde fois au Château du Grippon complimenter M. le Marquis de Bethune , & le supplier d'aller voir leur Abbaye , ce qu'il ne fut pas possible de refuser , ni de remettre à un autre temps. Le jour pris , il ne fallut employer que deux ou trois heures pour arriver à cette Abbaye. Elle est située dans un grand enfoncement au milieu d'un bois de haute Futaye ; on ne peut rien voir de plus désert & de plus saintement affreux que cette situation.

M. le Marquis de Bethune fut reçu au  
2. vol. de-là

de-là de la porte de la premiere Cour par le P. Prieur , suivi de plusieurs Religieux qui le conduisirent dans l'Eglise au son des Cloches , jusques sur un Prie-Dieu , qui avoit été préparé devant le Grand-Autel. Nous étions partis si tard , qu'il fallut nous contenter de quelques prieres , au lieu d'une Messe Solemnelle que nous devions entendre , pendant laquelle , à l'Offertoire , &c. ces Religieux se seroient acquittés des devoirs auxquels ils sont tenus envers les Seigneurs de la Terre de Grippon.

Nous trouvâmes cette Eglise fort bien bâtie , propre & spacieuse , mais dans une grande obscurité , à cause de la profondeur du Terrain & des arbres qui l'environnent. J'ai tiré des Inscriptions , que j'ai vuës dans le Cloître & des Tombeaux qui sont dans l'Eglise , le peu de choses que j'ai à vous dire de l'histoire de cette Abbaye.

S. Nortbert fonda l'Ordre de Prémontré en l'année 1120. Du vivant même de ce Fondateur , un Seigneur de Grippon nommé Astulphe de Subligny fonda en 1143. dans son Domaine , l'Abbaye de la Luferne de *Lucerna* pour des Religieux du même Ordre. Il avoit un frere nommé Richard qui fut Evêque d'Avranches & qui consacra l'Eglise au nom de la Sainte

Trinité le 18. Octobre 1145. Il est enterré dans cette Eglise, & l'on y voit la figure en Marbre sur son Tombeau. On y voit aussi celle de Jean de la Mouche, l'un des descendans d'Astalphe de Subligny, qui mourut en 1300. & celle d'un autre Evêque, nommé le *Bienheureux Achar*, auparavant Chanoine de S. Victor, on ne sçait pas le temps de sa mort.

Il n'y a rien de fort curieux dans toute cette Maison, si ce n'est la structure antique de ses bâtimens, qui sont vastes, & presque sans ordre ni symmetrie. On dit qu'ils sont de la premiere Fondation, & cela est assez croyable. En reconnoissance de cette fondation qui produit aujourd'hui environ 8000. liv. de revenu, les Abbés & Religieux de la Luyserne sont, comme je l'ai déjà dit, sujets à plusieurs devoirs : voici comment le Cartulaire du Grippon s'en explique.

» ITEM, ledit Seigneur à cause de la-  
 » dite Terre du Grippon & de Subligny,  
 » est Fondateur, lui & ses prédecesseurs  
 » de Sainte Trinité de l'Abbaye de la Luy-  
 » serne, où il y a plusieurs Prééminences,  
 » Obits, Dignitez & Libertez ; c'est à  
 » sçavoir, quand ledit sieur du Grippon  
 » meurt, lui & ses Successeurs, & il veut  
 » esluyre sa sépulture en ladite Abbaye,  
 » ledit Abbé & Religieux sont tenus de  
 2. vol, C » y'enir



## 2342 MERCURE DE FRANCE.

» venir audevant du corps jusqu'à la pre-  
 » miere Cloaison des murailles de ladite  
 » Abbaye recepvoir le corps avec quatre  
 » Cierges & deulx Torches , & inhumer  
 » ledit corps en ladite Abbaye , soit en  
 » Ceur où en la Nef , là où ledit sieur du  
 » Grippon ordonnera de estre mys, & dire  
 » Messe à Dyacre & Soubzdyacre, Vêpres  
 » & Vigiles de Mors. *Item*, sont tenus  
 » ledit Abbé & Religieux , quant ledit  
 » sieur du Grippon voudra ouïr la Messe  
 » & le Divin Service en ladite Abbaye ,  
 » où Ceur où en la Nef , de lui dresser  
 » Banc , Sarge & Carreaux. *Item*, sont  
 » subgietz ledit Abbé & Religieux que  
 » toutes fois que ledit sieur du Grippon  
 » voudra aller à ladite Abbaye de la Luy-  
 » zerne , de les substenter lui sixième &  
 » six Chevaux , de boire , viandes & d'au-  
 » tres choses convenables pour substenter  
 » ledit Sieur , & Serviteurs & Chevaux ,  
 » comme audit sieur appartient. *Item*, a  
 » droit ledit sieur du Grippon quant ledit  
 » Abbé de ladite Abbaye est mort d'être  
 » à leur Election , que feront lesdits Re-  
 » ligieux , & sont tenus lesdits Religieux  
 » de faire à sçavoir audit sieur du Grip-  
 » pon à son domicile dudit lieu du Grip-  
 » pon , & si le voulloir dudit sieur est d'y  
 » aller , il ira sans qu'il ait voix en ladite  
 » élection ; mais pour les garder , que on

. 2. vol.

» ne

» ne leur face nuyſance ne force en leur  
» Election.

Cette Abbaye, après avoir été long-temps gouvernée par des Abbés Réguliers, a eû dans la ſuite des Abbés Commandataires; mais depuis peu de temps, les Religieux ſont rentrés dans leurs anciens Droits, le feu Roy y ayant nommé un Religieux de l'Ordre.

Au reſte, ces Peres nous firent un très-grand régal en poiſſon, car on ne mange point de viande chez eux: je fus ſurtout charmé de cette abondance de coquillages de toute eſpece dont ils s'étoient pourvus, & dont le P. Prieur eut la bonté de me donner une pièce que j'avois nommée *le Monſtre*, laquelle j'emportai avec moi à cauſe de ſa ſingularité & de la groſſeur des pattes. C'étoit proprement une Ecreviſſe de Mer, qu'on nomme en Normandie, comme à Paris, un *Crabbe*, terme entierement Grec, puisſque \* *κράβας* en cette Langue ſignifie la même

\* Ce mot ſe trouve dans les bons Auteurs Grecs, pour marquer une eſpece d'Ecreviſſe différente des autres. C'eſt de-là que Voſſius prétend que les Flamands ont pris le mot de *Krabbe*, devenu enſuite François. L'Etimologiſte, cité par Voſſius, derive *κράβας* de *κράς* tête & de *βαίνειν* marcher; parce que cette Ecreviſſe marche ſur ſa tête, ou plutôt s'en aide pour marcher.

2. vol.

C ij choſe

chose. En Provence on le nomme *Esquinate*, autre nom Grec *Εσινος* donné proprement à l'Herisson de Mer, &c.

L'infirmité du R. P. Abbé m'empêcha d'avoir l'honneur de le voir, je l'avois connu & fréquenté à Paris; mais j'allai rendre visite à l'un des plus anciens Religieux de la Maison, qui avoit amassé quelques curiosités; il avoit surtout un assez bon nombre de Médailles modernes: celle qui me frappa le plus, fut une grande pièce d'environ quatre pouces de diametre. Le Heros de cette Médaille y est représenté en Buste, armé d'une Cuirasse, sur le devant de laquelle on voit Hercule, qui combat le Centaure. Ces deux petites figures sont dorées, le reste de la Médaille ne l'est pas. On lit tout autour ces deux Vers pour toute instruction.

*Alter adest Cæsar Scipio Romanus & alter.*

*Seu pacem populis, seu fera bella dedit.*

La Médaille n'a point de Revers, & elle n'a point été frappée, mais la face est assez nette & bien conservée. Je vous avoue, Monsieur, que je ne connois point encore ce personnage, à cheveux courts, la tête couverte d'une Toque, &c. Je vous envoie toujours le dessein

2 vol. de

EM·POPULIS·EV·FERA·BELLA·

NEW YORK  
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND  
TILDEN FOUNDATIONS.

THE NEW YORK  
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND  
TILDEN FOUNDATIONS.

de cette Médaille , le même que ce bon Religieux avoit fait faire pour l'envoyer à Paris , afin d'en avoir l'explication ; vous en ferez part à nos Amis , & tel autre usage que vous trouverez à propos. Je crois qu'on peut la proposer aux Curieux comme une espèce d'Enigme métallique.

Au retour de cette Abbaye nous trouvâmes des Lettres de Paris , qui nous engagèrent à penser à notre départ de Normandie , la Saison étant d'ailleurs assez avancée. Il fut déterminé pour la huitaine , temps que j'employai à rendre quelques visites à la Noblesse des environs , &c. Je visitai surtout M. le Marquis , & Madame la Marquise de Pierre-Font , qui est , comme vous sçavez , Parisienne , deux personnes d'un merite particulier & d'un commerce charmant. Le Château de Beauchamp , où ils font leur séjour , a sa curiosité par sa situation extrêmement élevée , & où l'on n'arrive qu'après bien des contours : il est fort logeable , & les environs en sont tout-à-fait riants , par les soins qu'on a pris de cultiver & d'orner le Terrain , qui est tout en terrasses , & fournit de grandes commoditez en fruits , herbage , &c. sans compter les Parteres qui sont des mieux entendus.

Je ne trouvai au Château du Menil-Garnier que le Receveur , c'est presque

## 1346 MERCURE DE FRANCE.

le seul Bâtiment moderne de quelque conséquence qui soit dans tout ce canton. Il a été construit sur le modèle du Palais d'Orléans , ou du Luxembourg de Paris : l'Architecte a exécuté sur un moindre Plan le même dessein , par les ordres & aux dépens de Thomas Morant , Baron du Menil-Garnier , Trésorier de l'Epargne , Grand-Trésorier des Ordres du Roi , lequel a fait aussi bâtir assez près de ce Château une Eglise & un Convent de Religieux de l'Ordre de S. Dominique , en assignant un fonds pour leur entretien. La Terre du Menil-Garnier a depuis été érigée en Marquisat , lequel est sorti de la Famille de Mrs Morant , par la mort sans enfans mâles de Thomas-Alexandre Morant , Maître des Requêtes , Intendant à Moulins & en Provence , & enfin Premier Président du Parlement de Toulouse.

A votre considération je pouffai de-là jusqu'à la Paroisse du Menilhue , qui est une des Dépendances du Menil-Garnier , pour en voir le Curé , homme curieux & d'un très bon commerce , mais avec lequel il n'y a rien du tout à faire sur l'échange Littéraire que vous aviez proposé , malgré toutes les paroles données & confirmées ; & quoique tout le désavantage soit de votre côté. Il conserve au reste

2. vol.

très-

très-précieusement le Livre que vous lui avez envoyé *Jani Cæcil. Frey D. Medici Facult. Paris. &c. opera 1. vol. 8°. Paris, 1645.* & il a raison d'en faire cas, l'Auteur étoit son Ayeul Paternel, mais selon le \* jugement de l'un de nos meilleurs Critiques, cet Auteur n'étoit pas capable de faire un bon Livre. Quoiqu'il en soit, M. le Curé du Menilhue est toujours le même que vous l'avez vû, obligant, poli, bon Pasteur, & ayant souvent dans la bouche cette belle parole : SEMPER RECTA, qui est sa devise favorite, écrite à la tête de tous ses Livres, &c. Cependant, comme je viens de vous le dire, vous n'aurez point ceux qui vous avoient été promis. Les Peres Frey & de Neuville, ses Neveux, Jesuites, d'un mérite distingué, n'étoient point là, quoique dans le temps des Vacances. Le premier enseigne les Mathematiques à Caën,

\* *Janus Cæcilius Frey étoit sçavant, si c'est être sçavant que d'avoir beaucoup lû; mais si sçavoir est connoître avec certitude, ou tout au moins avec probabilité, ordre & netteté, il n'étoit pas sçavant. Ses Ouvrages que j'ai vûs sont pleins d'une érudition indigeste; & loin qu'on y remarque de la Critique, on est souvent étonné de la crédulité de l'Auteur. Ses petits-fils ne lui ressemblent pas: ils ont autant de goût que d'étude. Extrait d'une Lettre du R. P. J.*

2. vol.

C iiij &



# 1348 MERCURE DE FRANCE.

& l'autre est aussi Professeur à Blois. Je n'y trouvai pas non plus M. Frey de Neuville leur frere, Avocat au Parlement de Rennes, qui aime les Lettres, & qui se distingue parmi ceux de sa Profession, le même dont il est parlé dans le Mercure de Septembre 1722. à l'occasion de quelques Pièces de sa façon, sur la Peste de Marseille.

La Paroisse du Menilhue est contiguë à celle de la Balaine, le bon Curé eut grand soin de m'en faire souvenir en le quittant, & d'ajouter que la Dame de cette Paroisse le trouveroit fort mauvais, si étant venu si près de sa Maison je n'avois pas l'honneur de la voir. Il acheva de me déterminer en ajoutant que les Livres & les Papiers de Philippe de Mornay, Seigneur du Pleffis-Marly, l'un des plus sçavans hommes de son temps, & Ayeul maternel de M. de S. Germain, Seigneur de la Balaine, défunt époux de la Dame en question, étoient encore dans cette Maison. Je trouvai dans les avenues le Chevalier Daubigny, frere de la Dame, qui revenoit de la Chasse: nous eûmes bien-tôt renouvelé connoissance, & nous arrivâmes ensemble à la Maison Seigneuriale, où je fus reçu le plus obligeamment du monde. On ne parloit pas moins que de m'y retenir plusieurs jours, mais

2. vol.

à force d'instances j'obtins que je partirois le lendemain. On joua , on se promena , on but & mangea longuement , & j'eus bien de la peine à trouver une heure de temps pour voir le Cabinet où sont conservées les dépouilles Litteraires du Sçavant Mornay.

J'y trouvai beaucoup de Livres , presque tous d'érudition Ecclésiastique & de Controverse ; j'y vis le Manuscrit Original de son Ouvrage sur l'Eucharistie , qui fut le sujet de la fameuse Conférence de Fontainebleau en l'année 1600. entre N. du Perron , Evêque d'Evreux , depuis Cardinal , &c. & lui. Je vis beaucoup d'autres Manuscrits qui marquent la capacité & le goût de du Mornay, qui sçavoit les Langues & beaucoup d'autres choses qu'on négligeoit alors. Parmi les Papiers de Famille je trouvai qu'il fut Conseiller d'Etat , Capitaine de cinquante hommes d'Armes , Gouverneur de la Ville & du Château de Saumur. Il fut élevé dès son enfance dans la Religion P. R. par Françoise du Bec sa mere , & mourut au mois de Novembre 1623. Il eut plusieurs filles de son mariage avec l'une

desquelles , sçavoir Elizabeth de Mornay , épousa Jacques de S. Germain , Seigneur de la Balaine , &c. Anne de Mornay , sœur puînée d'Elizabeth , épou-

sa en secondes Noces Jacques Nompar de Caumont, Duc de la Force, Pair & Maréchal de France.

On eût grande envie le lendemain de me manquer de parole, mais on me laissa enfin partir, fort satisfait de ma visite.

La mort de M. le Marquis de Pirou, *Claude de Vassy, Marquis de Pirou & de Bussy*, arrivée depuis mon dernier Voyage, me dispensa d'aller, selon ma coutume, au Château de Bressy, où ce Seigneur qui m'honorait d'une amitié particulière faisoit sa demeure ordinaire. C'est une des plus belles Maisons de la Province: les Connoisseurs en admirent surtout le grand Escalier qui est d'un dessein singulier, & d'une hardie execution. Je n'allai point non plus à Pirou, quoique le Château de ce nom soit encore plus curieux, & plus renommé que l'autre. Il est vrai que cette renommée est un peu chinoïse, & tient quelque chose de celle de la fondation de Rome.

Le Château de Pirou, d'une structure très antique & des plus solides, est situé presque sur le bord de la Mer, auprès du Port de Granville. Si on en croit une vieille Chronique & la Tradition du Pays, il fut bâti par un grand Seigneur bon Magicien, & par ses filles célèbres Fées, qui se métamorphosèrent en Oyes sau-

ges , lorsque les Normans vinrent s'emparer de la Neustrie, & qu'ils parurent pour la premiere fois au Havre de Pirou. Ce sont , ajoûte la Chronique , ces mêmes Oyes qui viennent tous les ans faire leurs nids dans des trous ou niches de pierre qui sont au pied des murailles du Château. Des Oyes sauvages en effet , ne manquent jamais de venir tous les ans au commencement du Printemps prendre possession de ces niches , dans lesquelles on a soin de mettre du foin ou de la paille : & c'est sans doute ce qu'il y a de plus véritable dans les différentes histoires qu'on débite sur ce sujet. M. de Scuderi , dans son *Almaïde* , fait une magnifique Description du Château de Pirou , sous le nom de *Besmeliane* , &c. & André du Chêne ne l'a pas oubliée dans son *Livre des Antiquitez , Villes , Châteaux , &c. de France*. Il l'appelle le fort Château de Pirou , où il y a , dit-il , beaucoup de Cignes & d'Oyes sauvages.

Je revins au Grippon par la Ville d'Avranches, dont je vous ai parlé dans ma dernière Lettre. Je trouvai dans un Manuscrit des Archives de la Cathedrale où je fis en passant quelques recherches qu'il y avoit autrefois des vignes aux environs de cette Ville , & qu'on payoit à un Chanoine la dixme du Vin & des Raisins. Vous voyez ,

## 1352 MERCURE DE FRANCE.

Monsieur, que la Normandie avoit aussi ses Vignobles, en ajoutant celui-ci à ceux dont j'ai déjà fait mention dans mes précédentes Lettres : mais les coteaux Normands n'ont apparemment pas approché de la réputation de ceux qui ont donné lieu à un Differend & aux Triolets imprimez dans le Mercure. On trouve pourtant que le vin de *Collinhou* près de Rouën l'emportoit sur tous les vins de Normandie, & que cela étoit passé en un vieux Proverbe, qu'il a plû à Robert Cenalis, Evêque d'Avranches, de nous conserver dans le quatrième Livre de son Histoire.

Le vin trenche bouyau d'Aurences  
Et rompt ceinture de Laval,  
A mandé à Regnault ( a ) d'Argences,  
Que Collinhou aura le gal.

Je trouvai dans ces mêmes Archives la confirmation de plusieurs faits Historiques & Genealogiques, que j'avois déjà

( a ) Il y a encore aujourd'hui des Vignes à Argences, Paroisse proche de Caën. *Pagus Argentiarum racemaria fecunditate plusquam vini maturitate memorabilis. Uni in tota Neustria cedit qua apud Rothomagum est vitifera cultura: quam vulgo Collinhou appellant: id attestante veteri Adagio. R. Cenalis, pag 155. 2. vol. ap.*

JUIN. 1728. 1353

appris par le Cartulaire du Grippon, & je fis d'autres découvertes. Olivier Tesson, Seigneur de la Roche Tesson & ses Descendans, Seigneurs du Grippon, y font une grande figure dans plusieurs titres de Fondations, &c.

On y voit aussi que cet Olivier Tesson avoit épousé Anselme de Subligny, fille & seule heritiere de Hacoulz de Subligny, & de Dame Denise d'Avranches, Seigneurs du Grippon, de Subligny, d'Avranches, de Marcé, &c. *Icelle Denise d'Avranches, fille de Othaire d'Avranches. La Maison (b) d'Avranches avoit dans son Domaine au X<sup>e</sup> siècle, la Ville d'Avranches & plusieurs grandes Terres aux environs: Celle du Grippon étoit de ce nombre. La Maison de Subligny étoit une branche de celle d'Avranches, laquelle est enfin tombée dans celle de Tesson, l'une des plus anciennes de la Province.*

Jehan Tesson, Seigneur du Grippon, &c. arriere-petit Fi's d'Olivier Tesson, avoit épousé Dame Marie Painel, Dame

(b) *Cette Maison étoit tres-considerable & dans de grandes alliances avec les plus illustres de France & d'Angleterre. Renaud de Courtenay mort en 1209. avoit épousé Havoise, fille de Robert d'Avranches, & de Mahaut, Baronne d'Okeampron, Mariage qui a donné à cette branche de la Maison de Courtenay une postérité de plus de trois siècles.*

2. vol.

de

# 1354 MERCURE DE FRANCE.

de Hocquiny , &c. mariage qui donna naissance à Catherine Tesson leur unique heritiere, laquelle épousa Jean de Villiers, Chevalier, Seigneur du Grippon & de Subligny par ce mariage , & Baron du Hommet, de Pacy , &c. qualifié de *Con-nétable Hereditail de Normandie, &c.* Ce Jean de Villiers est reconnu pour Chef de l'illustre Maison d'où sont sortis les Ducs de Buckingham en Angleterre.

Marie de Villiers sa fille aînée & principale heritiere, épousa Gilles Tournemine Chevalier, Seigneur de la Hunaudaye, &c. Jehanne de Villiers sa sœur puînée, épousa René de Feschal, Chevalier, Seigneur de Poligny de Marboué , &c. & lui apporta en mariage la Terre du Grippon avec ses dépendances. Deux autres sœurs acheverent de partager la grande succession de Jean de Villiers, & Marie-Catherine de Tesson son épouse, Dame du Grippon , & firent des alliances à peu près semblables.

Du mariage de René Feschal & de *Jehanne de Villiers* , fille de Catherine Tesson , nâquit Jean de Feschal, Seigneur du Grippon , &c. c'est lui qui fit faire ce beau Recueil de Chartres, Titres, &c. qui forment le Cartulaire dont j'ai parlé , & qui s'accorde si bien avec les Archives de l'Eglise d'Ayranches. Il le fit ensuite

2. vol.

rendre

rendre authentique , avec les formalitez  
requisés , suivant le procès verbal qui est  
à la fin , en date du 22. Septembre 1530.  
Enfin ce même Jean de Feschal aliena  
quelque temps après cette belle Terre. Le  
Contrat que j'ai vû porte qu'elle fut ven-  
duë par » Messire Jean Feschal , Cheva-  
» lier , Seigneur Châtelain du Grippon  
» & de Marboué , & Loys de Feschal ,  
» Ecuyer , son fils aîné , sieur de Poligny  
» & de Forcey, à Noble & Honoré Sieur  
» Maître Antoine le Marchant , sieur de  
» Cavigny & de Chavoy , Conseiller du  
» Roy en sa Court de Parlement à Rouën ,  
» le Jeudy tiers jour de May 1537. J'ay  
parlé ailleurs de la Noblesse & de l'An-  
cienneté de cette Famille.

Je m'avisai la veille de notre départ  
d'aller faire un tour au Bourg de la Haye-  
Paynel , éloigné du Grippon seulement  
d'une demi lieuë ; je m'y rendis à pied  
& en chassant. Ce Bourg n'est aujour-  
d'hui considérable qu'à cause de ses Mar-  
chez qui sont des plus grands & des plus  
fréquentez du pays. Paganel , *Paganelius*,  
d'où est venu le nom de Paynel , étoit un  
Officier de Guerre, distingué dans les pre-  
miers temps que la Normandie fût occu-  
pée par les Anglois.

On donnoit alors le nom Germain ou  
2. vol. Saxon



Saxon de *Haga* (a) Haye, à une espace de Terrain clos & enfermé par une Pallissade de gros Pieux & d'autres bois disposez à cet usage. Cet enclos servoit de retraite & de demeure aux Officiers & aux Gens de Guerre, qui étoient aussi les Maîtres des Terres des environs. Telle est, selon les anciens Ecrivains Normans, l'origine & l'Etymologie du nom & de la Seigneurie de la Haye - Paynel, dont ce Capitaine *Paganel* fut comme le fondateur & premier propriétaire. Ses (b) successeurs formerent la Maison de Paynel qui a été illustre durant plusieurs siècles dans la Normandie, alliée des plus grandes Maisons, tant de cette Province que des autres, comme d'Etouteville, d'Harcourt, Daubusson, de Matignon, de Rohan, de Tesson, &c. On trouve qu'elle devint si opulente, qu'à l'occasion du mariage dont j'ai parlé cy-dessus de Jean Tesson avec Marie Paynel, on fit une espece de Proverbe qui dure encore dans le Pays: *Tesson le Noble, & Paynel le Riche.*

(a) *Haga seps, sepes, sepimentum ex virgultis confectum Germanis Hage, &c. Anglo-Saxonibus Haez (Hage) &c. etiam sumitur pro militari vallo quod ex Palis conficitur gallicè Pallissade. Du Cange.*

(b) *Duo fuere Paganelli. Fulco & Guillelmus Fratres, an. 1171. &c. Sigibert Chron. I. vol.* Cette

Cette dernière Maison est éteinte, du moins je ne connois personne qui en porte le nom, ou qui prétende en descendre. La Terre de la Haye - Paynel appartient aujourd'hui à la Marquise de Pontcalet, de la Province de Bretagne. Il n'en est pas de même de la Maison de Tesson. M. de Tesson, Ecuyer de S. A. S. M. le Duc d'Orléans, en descend; & il y a encore d'autres Gentilshommes Normans qui en sont issus, & qui portent le même nom. Gilles - André de la Roque, Auteur de l'Histoire de la Maison d'Harcourt, 2. vol. fol. Paris 1662. parle assez au long de celle de Tesson, tom. 1. lib. 8. pag. 319, &c. A la fin du même tome on trouve une addition dans laquelle il est parlé particulièrement d'Olivier Tesson, Seigneur du Grippon. Selon cet Auteur, les Armes de Tesson sont *fascées de six pièces, de Paille & d'Hermine*; & selon l'Armorial de César de Grand-Pré, Tesson porte : *Fascé d'Hermines & de Sino-ple de six pièces*; ce qui paroît plus exact.

Je n'étois pas venu, Monsieur, au fameux Bourg de la Haye - Paynel pour y faire des Remarques Historiques; le dessein eut été téméraire; le peu que vous en voyez icy par occasion & par convenance, est tiré d'ailleurs que des Archives  
2. vol. du

chives du lieu, où à peine voit-on un Notaire.

Je comptois fort de revenir dîner au Grippon, après avoir vû à la Haye quelques personnes que je croyois bien d'y rencontrer un jour de marché; mais il me fut impossible de résister aux politesses & aux instances du Curé de cette Paroisse, qui donnoit à dîner ce jour-là au Receveur des Aydes & à deux Notables du lieu. On se mit à table un peu tard & le repas fût long, principalement à cause d'un incident.

Il survint vers le milieu un Gentilhomme des environs, suivi de ses Chiens, & entraîné, disoit-il, jusques-là par l'ardeur de la Chasse. C'étoit un vrai Gentilhomme à *Lievre*, & du calibre de ceux que Cervantes a si bien peint au commencement de son *Dom Guichote*. Au surplus grand hableur & fort entêté; on ne s'en apperçût pas d'abord, car il mouroit de faim en arrivant, mais au bout d'une demi heure notre homme se rendit le maître de la conversation & s'érigea en président de la Table. Il commença par nous vanter ses Prouesses de Chasse, la bonté de sa *Mente*; terme qui à voir ses Chiens, faisoit rire jusqu'aux Valets, & rappelloit le souvenir des Chasseurs de Moliere.

De ces gens qui suivis de dix Hourets ga-  
leux

Disent ma Meute & font les Chasseurs mer-  
veilleux.

Il parla ensuite Procès, spécialement  
de celui qu'il avoit contre des voisins,  
qu'il appelloit *ses Vassaux*. Par malheur  
les deux Notables, nos convives, un peu  
trop grecs sur cette matiere, s'aviserent  
d'en trouver le fonds injuste & la proce-  
dure irreguliere. Il n'en fallut pas davan-  
tage pour former un grand débat & pres-  
que une querelle, que je tâchai de calmer  
en prenant une bouteille de ce gros vin de  
Bordeaux, qui vient par mer en Nor-  
mandie, de laquelle je versai à la ronde.  
» Quel poison me donnez vous là ? dit  
» notre Gentilhomme, sçachez que ce vin  
» ne vaut pas le moindre Cidre de ce  
» Canton, qu'on continuë de m'en verser,  
» celui de céans est de l'Olif, & cela me  
» suffit. Le Receveur des Aydes, Franc-  
Bourguignon, crut de bien riposter en di-  
sant : » Il est fâcheux, Monsieur, qu'il  
» n'y ait icy ni vin de Bourgogne, ni vin  
» de Champagne, vous laisseriez là votre  
» Cidre. Corbleu, répliqua le Chasseur,  
tous les vins du monde ne sçauroient  
entrer en comparaison avec nôtre Or-  
fendu du Grippon, de Subligny, de l'O-  
lif,

lif, &c. c'est ainsi qu'il qualifioit le Cidre de ces Cantons, les plus celebres, à la verité, de toute la Normandie à cet égard.

Ces paroles n'eurent pas plutôt été lâchées par le Normant & relevées par le Bourguignon, qu'il se forma entr'eux une contestation qui devint bien-tôt vive; ce dernier ayant de meilleurs poulmons & soutenant une meilleure these, eût plusieurs fois le dessus. Son adversaire après avoir épuisé les lieux communs & les injures, eut recours aux autoritez. Après l'Ecriture, celle d'un Médecin Normant, nommé (a) Paulmier, qui a fait un curieux Traité sur le Cidre, &c. ne fût pas oubliée. Le Receveur qui avoit de la lecture ne s'en tint pas plus battu; l'Ecriture & plusieurs Auteurs furent par lui citez en faveur du vin; il soutint même (érudition perdue) que cette liqueur étoit autrefois dans le rang des meilleurs remèdes, & que les Medecins Arabes ordonnoient le *Cherab*, c'est-à-dire, le vin

(a) Julien Paulmier, Palmerius, natif de Coutance, & Medecin de la Faculté de Paris, a composé en latin deux petits Traitez sur le Vin & sur le Cidre, imprimez d'abord à Paris, 1. vol. in 8. 1588. & l'année suivante à Caën, traduits en François, par l'Auteur. Ces deux Editions ne se trouvent plus. Je crois que cet Ouvrage a été réimprimé depuis.

2. vol.

GD

en leur langue , pour plusieurs maladies, d'où est venu le nom general de *Syrop*. Le Diable m'emporte , interrompit brusquement notre Chasseur, si je connois aucun de ces gens là; c'étoient apparemment des foux comme vous , M. le Receveur , &c. Il se fit là-dessus, comme vous pouvez le penser , un grand éclat de rire, qui auroit terminé la Comedie, si le Gentilhomme, sans se démonter, n'eut continué en ces termes: Et pour vous montrer, M<sup>rs</sup>, que j'ai toute la raison de mon côté, voici une piece décisive que je porte toujours sur moi , & contre laquelle il n'y a point de replique. C'est un Docteur de Paris qui l'a composée. Là-dessus il tira un vieux Portefeuille dans lequel , avec ses Lunettes & son Peigne, il y avoit beaucoup de papiers , la plupart timbrez : Tenez, me dit-il, en me presentant un de ses papiers: Lisez , je vous prie, tout haut, la condamnation de ce bon Monsieur & de ses pareils.

Je fus fort étonné de trouver dans ce papier une Ode Françoisise sur le Cidre, & encore plus quand après avoir lû tout bas la premiere Strophe, je reconnus que c'étoit une traduction de la belle Ode latine de M. du Hamel , qui fut si fort applaudie du temps de la fameuse dispute sur la préférence des Vins , &c. Dispute dans

2. vol. laquelle

1362 MERCURE DE FRANCE:  
laquelle on mêla incidemment le Cidre ;  
la Bierre , l'Eau , & qui donna lieu à plu-  
sieurs Pièces de nos meilleurs Poètes. J'en  
ai quelque part un Recüeil , qui devient  
complet par le moyen de cette traduction  
que j'ignorois : & afin que notre convi-  
ve ne s'avisât pas de me la refuser , je lus  
la Pièce avec emphase , je la louai fort ,  
& je louai aussi son bon goût. La Com-  
pagnie en marqua de la satisfaction , &  
le Partisan du Cidre crût avoir gagné  
son procès. Il en fit verser à tous des ra-  
sades , m'embrassa plusieurs fois , & me  
permit de faire copier l'Ode par le Ma-  
gister du Village qui fut mandé sur le  
champ. Je la joints à ma Lettre comme  
une Pièce des plus fugitives , & qui mé-  
rite d'être tirée de l'oubli. Je suis Mon-  
sieur , &c.





# LE CIDRE.

## O D E.

*Quis rumor aures personat insolens ? &c.*

Quelles sont ces voix indiscrettes  
 Qui se font entendre en tous lieux ?  
 Quoy ! Muses , ( a ) deux fameux Poëtes  
 S'osent quereller à vos yeux !  
 Pour quel sujet leur vaine audace  
 Allarme-t'elle du Parnasse  
 Les pacifiques habitans ?  
 Pour du vin ! Je le croi à peine ,  
 Quoi ! des buveurs de l'Hippocrène  
 Le vin feroit des combatans ?

Poëte , la guerre est fatale  
 Que cause un vain entêtement :  
 La faute entre vous est égale ,  
 Pareil sera le châtiment :

( a ) M. Coffin & Grenan , *Auteurs des Odes  
 sur le Vin de Champagne , & sur le Vin de  
 Bourgogne.*

2. vol.

Car



Car pourquoi par vos vers insignes  
 Loüer tant le jus de vos vignes.  
 Et blâmer les autres liqueurs ?  
 Quoy ! la Bourgogne & la Champagne,  
 Seule du Pays de Cocagne  
 Ont elles toutes les douceurs ?

Je veux bien que Bacchus excite  
 Le Phlegme d'un trop froid rimeur,  
 Et que du Guerrier il irrite  
 Quelquefois l'indolente humeur;  
 Mais ce feu de peu de durée  
 N'a qu'une ardeur accélérée,  
 Qui naît & périt à la fois,  
 Et si les Destins trop faciles  
 Laisent vieillir ces imbeciles  
 La goutte les met aux abois.

Mais , Pomone , tes privileges  
 Signalent bien mieux ta liqueur ;  
 Tu mets dans ceux que tu proteges  
 Un esprit solide , un grand cœur ,  
 Tem oins ces Heros dont la gloire  
 Gravée au Temple de Mémoire  
 2. vol Honorent

Honorent leur intégrité ;  
 Témoins les Sçavans , dont la plume  
 A sçu par plus d'un beau volume  
 S'acquérir l'immortalité.

Dieux ! quelle Assemblée éclatante  
 D'éloquens & braves Césars !  
 Muse , leur nombre m'épouvente ,  
 Sauvons-nous , fuyons les hazards :  
 Ce n'est pas à mes foibles rimes  
 A tracer les vertus sublimes  
 De ces grands Soutiens des Etats ;  
 Et vouloir sans voix & sans force  
 Suivre une si flatteuse amorce ,  
 C'est courir sans fer aux combats.

Où , chers favoris de Pomone ,  
 Qui buvez son jus à longs traits ,  
 Contens des biens qu'elle vous donne ,  
 Pour vous le vin est sans attrait ;  
 Vous évitez ces suc's perfides ,  
 Qui rendent leurs buveurs stupides ,  
 Ou qui renversent la raison ,  
 Et la liqueur traîtresse & dure ,  
 2. vol. D. Qui

## 1366 MERCURE DE FRANCE.

Qui tranche & rompt mainte ceinture ,  
Est pour vous un fatal poison.

Mais tels qu'une belle prairie  
Qu'arrose un paisible ruisseau ,  
Toujours verte , toujours fleurie ,  
N'offre rien aux yeux que de beau ;  
Nourris du divin Jus des Pommes  
Les Normands , entre tous les hommes,  
Sont robustes & gracieux ;  
Et leur grand genie en sa course  
Est un Fleuve qui dès la source  
N'a rien eu que de merveilleux.

O Cidre ! ô celeste Ambroisie !  
Des dons que les Dieux nous ont faits  
Quintessence , Elixir de vie ,  
C'est toy qui produis ces effets.  
Poëtes , dans cette mer d'ambre ,  
Dans ce charmant Jus de Septembre ,  
Voyez se jouër les Saphirs ;  
Dieux ! quelle exhalaison divine  
S'élevant dans cette Piscine  
Mouille les ailes des Zéphirs!

2. 401.

Faut-

Faut-il s'étonner si la Troupe  
 Des Muses , ces divines Sœurs ,  
 Ayant goûté de cette coupe  
 En estima tant les douceurs ?  
 Si , de son pays exilée ,  
 Elle en fut bien-tôt consolée ,  
 Ayant fait un plus digne choix .  
 Enfin si sa reconnoissance  
 Au Cidre donna la puissance  
 Que l'Hippocrène eût autrefois ?

Depuis cette heureuse arrivée ,  
 Le Cidre empreint d'un feu divin ,  
 De la nature dépravée  
 Corrigea le mauvais levain.  
 Dès lors chez vous , belle Neustrie ,  
 Et la sagesse & l'industrie  
 Trouverent un charmant séjour ;  
 Et l'on vit de vos riches Plages  
 Sortir de tous rangs , de tous âges ,  
 Mille grands hommes chaque jour.

C'est ainsi , Déesse sincère ,  
 Que vous repandez vos faveurs

2. vol.

D ij

Sur

# 1368 MERCURE DE FRANCE

Sur chaque Mortel qui préfère  
Votre Jus aux autres liqueurs.  
Loin de souffrir qu'aucun des vôtres  
Cede jamais la palme à d'autres ,  
Vous comblez leurs plus doux souhaits ;  
Vous \* qui méprisez nos breuvages ,  
Ppêtes , dans le vin peu sages ,  
Dormez & n'écrivez jamais.

*\* Vos , ô Prophani , queis malè consciis  
Sordent amana munera Neustria ,  
Torpere damnofo veterno  
Digna cohors , procul este vates.*

J. DUHAMEL , *Eloquentia Professor  
in Grassinao.*



2. vol.

LETTRE



*LETTRE écrite de Toulouse le premier Novembre 1725. à M. de Lapeyronie , Premier Chirurgien du Roi , par M. Jean Feste , cy-devant Chirurgien-Major du Regiment de la Feuillade , Infanterie ; sur un fait singulier de Chirurgie.*

**J**E sçai avec quelle attention , Monsieur , vous cherchez à approfondir les miracles de la Nature , & que la santé de l'homme étant votre principal objet , vous aimés qu'on vous fasse part de ce qui lui arrive de singulier , & qui peut l'intéresser. J'ai l'honneur de vous présenter la relation exacte & succinte , d'un fait de Chirurgie qui m'a paru nouveau ; & si vous le jugés digne d'être donné au Public , je suis persuadé qu'elle sera bien mieux reçue partant d'une plume comme la vôtre. J'ai parcouru les écrits des plus célèbres Auteurs qui nous ont donné des Observations , & je n'en ai point trouvé de pareilles. Je joins au récit du fait la maniere dont je me suis comporté , & quoique le succès m'ait favorisé , je ne croirai ma méthode digne de servir de

2. vol.

D iij Règle

Règle dans un cas pareil , que lorsqu'elle aura eû votre approbation.

Le 27. du mois d'Octobre 1724 , la femme de M. le Noble , très-habile Chirurgien de cette Ville , accoucha d'un garçon : deux jours s'étant écoulés sans que l'enfant vuidat le *Meconium* , on s'aperçût que non-seulement il n'avoit point d'anüs , mais même que les deux fesses étant jointes ensemble, ne faisoient qu'un tout imparfait , sans aucun vestige de raje pour les séparer.

M. le Noble me pria de voir son fils ; je m'y transportai , & l'ayant trouvé dans l'état que je viens de décrire , je crûs qu'il étoit nécessaire de lui faire promptement un anus , partie si nécessaire & que la nature lui avoit refuté. La maigreur de l'enfant, sa foiblesse extraordinaire, l'impossibilité où il étoit de prendre le tétou , & la tension considérable de son ventre , d'où le Méconium remontant par un mouvement antiperistaltique jusques dans l'estomach , sortoit par un mouvement continuel & menaçant d'une mort prochaine , me paroissoient des accidens assez graves pour engager à y porter un prompt secours. On le fit promptement baptiser , & le pere me pria d'operer. En m'en chargeant , je le priai d'appeller un Médecin & deux de ses confreres. Il manda M. de

Lord, Professeur, dont le nom, l'habileté & la probité vous sont connus, avec Mrs Peironet & Sainte, très-habiles Chirurgiens, à qui le fait parut nouveau comme à moi. M. Peironet, très-habile Accoucheur, nous dit qu'il avoit vû un enfant, non dans le cas de celui-ci, mais dont l'anüs étoit seulement clos, qu'on le lui avoit ouvert, & que cette operation ne l'avoit pas empêché de mourir trois semaines après, qu'ainsi il hesitoit à consentir à cette operation, d'autant plus qu'il craignoit que les parois de l'intestin *rectum*, ne fussent colés l'un à l'autre. Je pensai autrement, & je conclus à une operation douteuse, plutôt que d'attendre une mort certaine & prompte. Le pere, qui étoit Chirurgien, décida entre nous, & fut de mon avis. Je me mis en devoir d'operer; je fis tenir l'enfant par la Sage Femme, je lui mis un oreiller sous le ventre; & lui faisant tenir les cuisses écartées, les jambes un peu pliées, le dos tourné vers le jour, je reconnus avec mon doigt le *Coccix*, & je marquai avec de l'encre l'endroit où j'avois dessein d'operer. Je pris une grande lancette à absçès, dont je portai la pointe sur l'endroit que j'avois marqué; & tournant l'un destranchans vers le *Coccix*, & l'autre vers le *Raphe*, je l'enfonçai presque



toute entière jusqu'à l'endroit où je pensois qu'étoit l'extrémité du *Rectum*. Il en sorti un vent, ce qui me fit bien augurer. Je quittai cette lancette pour en prendre une plus petite, que je portai dans la même ouverture, aussi avant que la précédente, mais dans un sens opposé, c'est-à-dire, que les deux tranchans regardoient les deux fesses. Dans l'instant le Méconium sortit en grande quantité, & le volume du ventre diminua considérablement. Je mis dans l'ouverture un bourdonnet attaché à un fil, trempé dans de l'huile d'amandes douces, & par dessus des plumasseaux & compresses, le tout soutenu d'un bandage convenable. Je mis sur le ventre des fomentations émolientes. Le lendemain, je fis des injections dans le Rectum, avec de l'eau & de l'huile d'amandes douces, & je fis prendre à l'enfant une demie-once de syrop de fleurs de Pêché, ce qui le purgea fort bien. Il prit des forces, & fut en moins de quinze jours en état de supporter une seconde operation beaucoup plus douloureuse que la première. Il s'agissoit de lui faire deux fesses. D'abord j'alongeai l'incision du côté du Raphé, ensuite ayant introduit une sonde crenelée, jusqu'à la marge de l'anus, je portai dans sa crenelure un Bistouri droit, & je coupai de bas en haut,

2. vol. poussant

poussant l'incision vers le Coccix. Cela donna un peu de sang ; je l'arrêtai avec des Bourdonets de charpie sèche que je mis dans le fond de la playe. J'en mis d'autres par dessus , trempés dans un digestif simple ; je mis des compresses & un bandage pour contenir le tout.

Quelques jours après ayant mis la playe en supuration , j'en couvris les bords avec de petites bandelettes de linge, garnies de pompholix , ce qui fit un effet merveilleux. Cependant M. le Noble nous proposa de mettre entre les deux fesses des écailles d'Huitres calcinées , pilées & mises en poudre , afin de dessécher & faire cicatrifier l'extrémité des fibres charnuës que j'avois coupées : cela réussit aussi , & en moins de quinze jours la cicatrice fut faite de maniere que les fesses de cet enfant sont aussi naturelles & aussi bien moulées que celles des autres.

La singularité du fait m'a engagé de rendre cette observation publique , & j'ai crû devoir laisser passer une année pour rendre compte de la santé de l'enfant , qui est gros & gras , contre l'attente de bien des gens qui se persuadoient qu'il ne pouvoit survivre long-tems à une pareille operation.

Le fait est attesté par les Medecins & Chirurgiens qui étoient présents à l'operation,

tion , comme vous pouvez le voir , par leur feing, au bas de la Relation. J'ose me flatter , Monsieur , que vous recevrez favorablement ce que j'ai l'honneur de vous présenter. Je profite de cette occasion pour vous assurer du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être , &c.

*RE'PONSE de M. de Lapeyronie , écrite de Marly le 2. Avril 1725.*

**J**Ai lû , Monsieur , la Relation que vous m'avez adressée ; elle m'a paru singulere. Je vous fais mon compliment de ce que l'operation que vous avez faite a si bien réussi. Il n'est pas ordinaire que les testis se colent aussi parfaitement qu'elles l'étoient dans ce sujet. Le succès justifie la conduite que vous avez tenue , qui étoit certainement la meilleure qu'on pouvoit tenir. S'il se trouve un jour quelque occasion où je puisse vous faire plaitir , j'en profiterai volontiers. Je suis très-parfaitement , &c.





## R E G U L U S ,

## P O E M E.

*Qui a remporté le Prix destiné à ce genre  
de Poësie par le jugement de l'Académie  
des Jeux Floraux en 1728.*

**M**uses , retracez-moi ce Romain magna-  
nime ,

Qui fut de son serment l'esclave & la vic-  
time ,

Sous les plus nobles traits offrez-nous Re-  
gulus ;

Inspirez-moi des Vers dignes de ses vertus ,

Dans le camp des Romains d'où naît cette tris-  
tesse ,

Chez les Carthaginois que de cris d'allegrèsse ;

Regulus est tombé dans un piège fatal ,

Détestable secret de l'empire infernal ;

Sans prévoir les horreurs que la terre recèle ,

Ce Heros se confie à son sein infidèle ;

Soudain on le saisit , on le charge de fers ,

Que Regulus est grand dans ce triste revers ,

2. vol.

D vj

Tout

1376 MERCURE DE FRANCE.

Tout défarmé qu'il est , il fait trembler Carthage ,

Et Xantippe lui-même admire son courage ;

Regulus, lui dit-il , trois cens Carthaginois

Gémissent dès long tems sous vos honteuses loix ;

Retournez au Senat , faites qu'on nous les rende ,

Et j'accorde aux Romains une faveur plus grande ,

Je conserve vos jours & vous rends à leurs vœux ,

Vous agirez pour vous en travaillant pour eux :

Que de votre retour votre foi soit le gage ;

Mon cœur qui vous connoît ne veut point d'autre otage.

Regulus promet , part, arrive , le Senat

Ne le trouve attentif qu'au salut de l'Etat ,

Vos captifs sont nombreux , jeunes, vaillans, illustres ,

Pour moi , dit Regulus , j'ai fourni douze lustres ,

Je suis seul , épuisé par d'assidus travaux ,

Ce que j'ai fait pour vous , & le peu que je vauz ,

N'exigent pas , Romains , de si grands Sacrifices ;

2. vol.

Non,

Non , livrez-moi plutôt aux plus cruels supplices ,

Que de vous perdre tous pour me sauver le jour :

A vos fiers ennemis j'ai juré mon retour ;

Ils n'épargneront rien pour ébranler vos ames ;

Mais, quand vous me verrez en proie au fer ,  
aux flammes ,

Combattez sans pâlir ; loin de plaindre mon fort ;

Si je péris pour vous , Romains , vangez ma mort.

Alors, dans le Senat régne un morne silence ,

On hésite , on gémit , on vante sa constance.

Le Peuple désolé, les Chefs & les Soldats

Accourent tous en foule au devant de ses pas ,

Ses enfans effrayez , & son épouse en larmes ,

Embrassent ses genoux , lui marquent leurs allarmes ;

Regulus les relève , insensible à leurs pleurs ;

Ah, dit-il , cachez-moi ces honteuses douleurs ;

Mes fils, par vos Exploits éternisez ma gloire ;

Vous , d'un Epoux cheri conservez la mémoire ,

Fille de Métellus , prenez mes sentimens ,

2. vol.

Et

1378 MERCURE DE FRANCE.

Et gravez mon courage au cœur de vos enfans ;

Soldats , votre douleur & m'afflige & m'honore ,

Arrosez mon Tombeau d'un sang que Rome abhorre ;

C'est l'unique Tribut , & pour moi le plus doux ,

Que Regulus mourant puisse exiger de vous.

Il les quitte à ces mots , c'est en vain qu'on l'arrête ,

A Xantippe inquiet , il va porter sa tête ;

Je sçais garder ma foi , même à mes ennemis ,

Je reviens , & voilà ce que je t'ai promis ;

Que Carthage abandonne un espoir téméraire ,

Je lis dans tes regards , ton dépit , ta colere ,

Je ne t'ai point trahi , mais tu m'as mal connu ,

J'ai parlé contre toi , c'est assez , je l'ai dû ;

Qui brave le trépas , craint peu ta barbarie ,

Il n'est point de Romain qui ne me porte envie ;

Je sçai deffen dre Rome & non pas la trahir ,

Vaincre ses ennemis , & non leur obéir ;

Quelle étoit ton erreur , Xantippe ! as-tu pu croire

2. Vol.

Qu'aux

Qu'aux honneurs assurez d'une longue mémoire ,

Je pourrois préférer un vil reste de jours ,

Dont les ans au Tombeau précipitent le cours ?

Tes Captifs en nos mains te causent plus d'alarmes ,

Qu'à tout Rome ma mort , ne coûtera de larmes ;

C'est ce que je prétens : ordonne mon trépas ,

Vange toi ; si je vis , crains encore ce bras ;

Xanippe à ce discours atteste en sa colere

Les augustes rayons de l'Astre qui l'éclaire ,

Qu'avant que son flambeau s'éteigne au sein des mers ,

La mort de Regulus effraiera l'Univers ;

Il dit , & les effets remplissent la menace :

La vertu devant lui ne trouva jamais grace ;

Barbares Affricains , vos bois , vos rocs affreux ,

Des Tygres , des Lions , repaires ténébreux ,

N'ont rien de si cruel , n'ont rien de si sauvage

Que vos cœurs, où l'Enfer vient de souffler sa rage ;

Quels tourmens , quelle mort , endure Regulus !

2. vers.

Rome



## 1380 MERCURE DE FRANCE.

Rome ne pousse point de regrets superflus ;  
Les Dieux à Scipion ont remis leur Tonnerre ;  
Du sang des Affricains , son bras couvre la  
Terre ,  
La Terre avec horreur boit ce sang infecté ,  
Et par la perfidie , & par la cruauté :  
Regulus est content , & du rivage sombre ,  
Voit Carthage fumante immolée à son ombre.

*Qui stat promissis melior est expugnator Urbium ,*

*Ambros. lib. de Officiis hominis Christiani.*

Par le P. Poncy , Jesuite ,

C'est la troisième année que ce Pere  
remporte à Toulouse le Prix du Poëme.

※※:※※※※※※※※※※※※※※:※※

*P R I E R E à Dieu faite à la fin du  
dernier Sermon de l'Avent , prêché à la  
Cour de Lorraine , par M. l'Abbé de  
Rosay , Chanoine de Soissons.*

**C**'Est à vous , Seigneur , qui présidez  
également sur les cœurs & sur les  
destinées des Monarques ; c'est à vous  
maintenant à benir des travaux entrepris  
2. vol. pour

pour votre gloire , & à faire germer par la fécondité de votre grace la semence de votre Evangile ; ( car hélas ! que sommes nous, Ministres de cet Evangile, que d'inutiles organes , si vous ne parlez vous-même avec nous ? ) C'est à vous à exaucer dans votre miséricorde les vœux que j'ai souvent portez au pied de votre Trône, & que je redouble en ce moment pour la sanctification de cette Assemblée; vous sçavez , vous qui sondez les cœurs, que je n'en fis jamais de plus sinceres , de plus légitimes , de plus empressez ; je l'ai vûë avec effusion de joye, cette Assemblée respectable à mes yeux , & qui est devenue chere à mon zele , je l'ai vûë prêter à ma voix une oreille attentive , & témoigner par une édifiante assiduité une faim sacrée de votre parole, je l'ai annoncée , cette parole qui enfante le salut & la vie , avec la défiance que devoit m'inspirer ma foiblesse ; mais en même temps avec la force que sçait donner l'autorité du ministère, & ce n'a point été une petite consolation pour votre Ministre au milieu de ses penibles occupations , d'avoir fait entendre vos veritez les plus terribles , à des Auditeurs également versez dans la pratique & dans la science de votre loy, à des Courtisans qui ne se piquent pas moins de soumission aux volontez de leur Dieu que de

## 1382 MERCURE DE FRANCE.

zele pour les interêts de leurs Princes ; & à des Princes si aimez des hommes qu'ils n'ont rien à désirer que d'être autant aimez de vous, & si religieux envers vous, que leur exemple (je le dis par conviction) est après celui d'un Dieu la plus touchante des leçons & pour les Auditeurs & pour le Prédicateur même.

Il n'appartient qu'à vous, ô mon Dieu, de former des Princes de ce caractère, il n'appartient qu'à vous, qui donnez souvent les Royaumes sans donner la gloire du Regne, de réunir sur un même Trône, ce qui pourroit faire la richesse & la félicité de plusieurs, je veux dire, un Souverain amateur du vrai, partisan de la sagesse, juste estimateur du mérite, qui se fait un devoir de mériter toutes les louanges, & une loy de n'en accepter jamais aucune ; une Souveraine, bonne épouse, bonne mere, qui compte ses jours par ses bienfaits, & qui n'a peut-être d'autre déplaisir que de ne pouvoir pas faire assez d'heureux ; un Prince digne héritier de leurs vertus, ainsi que de leur puissance, Prince, l'amour de la patrie, l'admiration des étrangers, qui par les plus magnifiques dons de la nature & de la grace a de quoy seconder vos plus grands desseins ; un autre Prince du plus heureux & du plus charmant naturel, en qui croissent

2. vol.

avec

avec l'esperance des peuples, les qualitez qui font les Héros; des Princesses, l'ornement de leur sexe, qui font connoître au monde mille charmes en elles, & qui ne connoissent que ceux de la vertu qu'elles font trouver plus aimable. Voilà, grand Dieu, l'ouvrage de votre Providence misericordieuse, dans l'une des plus illustres Maisons de l'Univers, qui meritoit d'être l'une des plus puissantes; mais ce n'est point encore tout; une Cour florissante & reglée, des peuples laborieux & soumis, des serviteurs zélés & fideles, l'union au dedans, la réputation au dehors, l'attachement inviolable de la Nation, l'amitié des Puissances voisines, & (ce qui doit être flateur pour des ames bien nées) les suffrages & les cœurs de tous ceux qui en sont les témoins; telles sont à l'égard des Maîtres qui nous commandent les benedictions temporelles que vous avez jointes aux celestes benedictions dont vous les avez prévenus.

Ainsi s'accomplit à nos yeux la promesse que vous avez faite par votre Prophe-  
te, de benir l'homme qui vous craint: *Ecce sic benedicetur homo, qui timet Domi-  
num*; ainsi vous plaisez-vous, Seigneur, à répandre vos largesses sur ces enfans de votre droite qui se plaisent à faire honorer votre nom; eh! qu'est-il besoin d'en  
2. vol. apporter.

## 1384 MERCURE DE FRANCE.

apporter des preuves à des cœurs naturellement bons & reconnoissans ! les chants d'allégresse dont retentissent chaque jour vos Temples , publient , mieux que je ne puis le faire , une marque encore toute recente & bien signalée de votre protection sur eux ; ils n'ont envisagé qu'avec effroy , non plus que vous , le plus ferme appuy de cette Couronne, prêt à être moissonné par la même faux qui fut si fatale à leur tendresse ; le coup mortel suspendu , quoiqu'en éloignement , sur une si interessante victime, sembloit devoir à tout moment les immoler avec elle , & les soucis , les pleurs , les perplexitez , fruits ordinaires d'une tendre affection, avoient déjà presque épuisé toute la sensibilité de leurs cœurs & des nôtres. Loin de se livrer entierement , ou à des ressources humaines , ou à une douleur immodérée , ils ont eu recours à vous par la ferveur de la priere ; ils ont mis toute leur confiance en votre bonté suprême , dont ils ont tant de fois ressenti les effets ; vous les avez vûs avec complaisance descendre de l'orgueil de leur rang pour vous demander grace dans les gemissemens & l'humiliation ; votre bras qui ne s'étoit point armé pour frapper , mais pour montrer jusqu'où peut aller votre Puissance , s'est contenté du Sacrifice de leurs cœurs , &

2. vol. touché

touché par tant de vœux & par tant de supplications , vous avez changé en joye la tristesse commune , en conservant le précieux gage & de leurs esperances & de notre félicité. Que ne fera pas pour vous , ô mon Dieu , une Famille aussi chrétienne qu'elle est auguste , après ce que vous avez fait & ce que vous ferez encore pour remplir ses grandes destinées ? Car combien ne doit-elle pas être reconnoissante envers vous , lorsque vous vous montrez si liberal envers elle ! & avec quel zele doit-elle en toute occasion se charger du soin de votre gloire , vous renvoyer celle qui lui vient des hommes , vous faire un hommage des hommages mêmes de tout un peuple qui la chérit & qui l'admire ?

Vous donc qui distribuez , comme il vous plaît , & quand il vous plaît , ces graces qui font les Souverains selon votre cœur , faites bien comprendre à ceux à qui vous m'avez envoyé , & pour qui vous m'avez inspiré vous-même le dévoüement le plus respectueux ; que c'est en vain qu'un Prince sçait commander aux autres , s'il ne sçait pas vous obéir ; qu'il ne peut regner ni justement ni glorieusement , qu'autant qu'il vous fait regner avec lui ; qu'en un mot il vous doit un serviteur dans le Maître d'un Etat. &

dans le dépositaire de votre Puissance, un  
 imitateur de votre sainteté. Souffrez que  
 je vous demande icy , non l'accroissement  
 de leur grandeur & de leur renommée ;  
 (hélas ! à quoi leur serviroit de se conci-  
 lier l'estime & la possession même du  
 monde entier, s'ils venoient à perdre leurs  
 âmes) ? mais que je vous demande ce qui  
 me semble préférable à toutes les Cou-  
 ronnnes de la terre , ce que je voudrois  
 leur acquérir au prix de ma vie ; ce qu'ils  
 vous demandent eux - mêmes tous les  
 jours , leur salut , Seigneur , leur salut ;  
 voilà ce que je vous demande pour ces  
 Têtes si augustes & si cheres , & ce que  
 je vous demande avec toute l'ardeur dont  
 mon cœur est capable , & ce que je vous  
 demande par les merites du grand Sacri-  
 fice dont je viens de les entretenir, & que  
 j'offre souvent pour leur conservation ; &  
 voici ce que je vous demande pour nous,  
 c'est d'épargner désormais à nos sensibles  
 cœurs les allarmes qui viennent de les  
 mettre à l'une des plus rudes épreuves.  
 C'est de confirmer sur la Maison du juste  
 & pieux David toutes les faveurs dont  
 vous l'avez comblée jusqu'icy. Qu'un  
 Prince, le meilleur des Princes, employe à  
 procurer le bonheur de ses Sujets des an-  
 nées prolongées de generation en genera-  
 tion ; qu'une Princesse que vous avez al-

sociée à sa gloire, & qui fait nos délices ,  
se voye renaître sous l'ombre de vos aîles  
dans les enfans de ses enfans ; enfin , que  
leur Royale Famille si-bien élevée, si-bien  
unie , si-bien assortie , compte dans une  
posterité nombreuse autant de Héros que  
dans les magnanîmes Ancêtres : *Dies  
super dies adjicies, & annos usque in diem  
generationis & generationis.* Mais que vo-  
tre miséricorde n'en demeure pas là ,  
qu'elle sanctifie toutes les prosperitez par  
toutes les vertus , & qu'aux bonheurs  
d'une vie mortelle elle fasse succeder la  
possession d'une immortalité bien-heureu-  
se , où nous conduisent tous , le Pere , le  
Fils & le S. Esprit.



A M . . . . Receveur General des  
Finances.

**D**onc par étude & vive intelligence ,  
Trop bien sçavez en épineux employ ,  
Devancer âge & longue experience :  
Si que chacun en y rêvant en soy ,  
S'étonne , & dit : Cettuy preux en finance ,  
Novice n'est , & m'est avis , je croi ,  
Qu'ou l'on finit , c'est par là qu'il commence ;

2. vol.

Bien



## 1388 MERCURE DE FRANCE:

Bien est-il vrai qu'éclairant son destin,  
Un Frere expert lui fraya le chemin,  
Lui prescrivit sa regle favorite,  
De s'élever sur l'aîle du merite:  
Et que dès l'âge aux innocens ébats,  
Par lui vertu dans son cœur fut empreinte  
Mais tout ainsi que d'aller à Corinthe,  
N'est libre à tous de marcher sur ses pas.

Tels sont sur vous, & ce n'est pas merveille,  
Les doux propos qui charment mon oreille.  
Ministre, enfin, souriant à son choix,  
Au cri public veut bien mêler sa voix,  
Phebus aussi, Non, qu'en cette matiere,  
Il soit grand Clerc & Juge competent.  
De Ducats onc ce Dieu ne fit Litiere.  
Point ne connoît Etats, acquit patent.  
Sur l'esprit seul il étend son empire,  
Et se souvient que du votre, Beau Sire,  
Il a pris soin dès vos plus jeunes ans,  
D'où lui sont chers vos succès éclatants.

Son espoir est, votre goût l'en assure,  
Qu'à vos emplois dérobant des momens,  
2. vol Savourerez

Savourerez ses doctes Rudimens ,  
 Sans quoy l'esprit n'a solide pâture.  
 Puissai-je un jour , aydé du Dieu des vers ,  
 Trouver ma place en ces momens divers.

## T A V E N O T.

※※※※:※※※※※※※※:※※※※※

*EXTRAIT d'une Lettre écrite de  
 Turin , au sujet d'une grossesse de quin-  
 ze ans.*

**M** Arie Marguerite , femme de Ga-  
 lara , surnommé la Fleur , valet  
 de M. Coiarto , enceinte depuis environ  
 le mois de May 1713 , mourut enfin le  
 Mardy 30. Mars de la présente année  
 1728. elle fut portée dans l'Amphi-  
 theatre Anatomique de l'Université , où  
 elle fut ouverte en présence de plusieurs  
 Medecins & Chirurgiens de cette Ville.

Le ventre étant ouvert , on trouva l'E-  
 piploon adhérent au Péritoine; après l'en  
 avoir détaché , on découvrit une tumeur  
 ovale , grosse comme la tête d'un enfant  
 de trois ou quatre ans , de couleur blan-  
 che jaunâtre , située dans le bassin der-  
 riere la matrice qui étoit elle-même dans  
 sa situation & la grosseur naturelles ; cette

2. vol.

E tumeur

tumeur étoit formée par un fœtus qui avoit pris naissance hors de la matrice ; le sac ou la membrane qui l'enveloppoit , étoit épais de deux lignes , & étoit si fortement attaché au fœtus qu'on ne put l'en séparer que par lambeaux.

Ce fœtus étoit de la grosseur d'un fœtus de huit mois ; le Parietal droit , les os de la jambe & du pied , étoient découverts , les tégumens & les muscles qui servent à recouvrir ces os avoient été détruits & consumés. Toutes ces parties n'exhaloient aucune mauvaise odeur ; les chairs , quoique desséchées , étoient d'ailleurs très-vermeilles , & avoient acquis une consistance qu'on pourroit comparer à celle de la viande salée. Les poumons furnageoient dans l'eau ; on ne trouva aucun vestige du Placenta , mais seulement une portion du cordon umbilical desséchée.

Le pied gauche du fœtus se trouvoit dans l'ovaire droit , où l'on voyoit une ouverture longue de deux pouces ou environ , & large d'un pouce ; cette ouverture ressembloit à une playe vermeille , de figure ovale , dont les bords étoient plus élevés que le fond d'environ deux lignes ; ces mêmes bords se terminoient & se confondoient parfaitement avec la membrane qui enveloppoit le fœtus ; à

JUIN. 1728. 1391

côté du pied gauche du fœtus, se trouvoit dans l'ovaire même une végétation osseuse, longue de six lignes, & large de deux & demie, qui ne ressembloit à aucun os du corps humain.

---

*Explication du Logogryphe de May.*

**P** Ar ma foi, c'est la mer à boire ;  
A le chercher, je suis trop obstiné ;

Dodart feroit avec bien moins de gloire ,

La cure, d'un malade à la mort condamné.

Le *ca* dans un fauteuil & l'esprit à la gêne ,

Du Logogryphe obscur je maudis l'Inventeur ,

Et donnerois un *écu* de bon cœur ,

A qui pourroit finir ma peine.

Que n'ai-je le talent du Thebain malheureux ,

Qui devint le mari de Madame sa *mere*

Le Logogryphe alors loin d'être ténébreux ,

Me paroîtroit une Enigme ordinaire ;

Mais pour la pénétrer, mon esprit est trop dur.

J'aimerois mieux cent fois ne vivre que de *mûre* ,

2. vol.

E ij

Etre

**Etre réduit à faire un *mur* ,**

## Qu'à deviner le Logogriphe obscur

De ce maudic **MERCURE!**

*Mercur* ! M'y voilà , contre toute espérance ,

Oùï, c'est le mot ; je le trouve un peu tard ;

**Mais quoi bien souvent le hasard ,**

**Fait' les trois quarts de notre intelli-  
gence.**

P A P E L.



## ENIGME.

CURieux, voici ma nature.

## Un Artisan employé à ma structure,

### Divers matériaux entre lesquels l'acier

**N'est mis en œuvre le dernier.**

**Semblable à l'Epigramme, une pointe bien fine**

**Me fait valoir, & me termine.**

**Mon triste sort me met entre les mains,**

**D'un Maître des plus inhumains.**

**Quoique du mal qu'il me fait faire**

Presque toujours, il tire un assuré salaire.

Plus des trois quarts du tems il m'e tient en prison.

**Je blesse bien des gens en certaine saison :**

2. vol.

## Plus.

Plus que des traits d'amour ma blessure est sensible.

Salutaire pour l'un , pour l'autre elle est nuisible ;

En l'un & l'autre cas , je n'ai raison ni tort

De mon Maître je suis la grave fantaisie :

Si quelquefois je rends la vie ,

Quelquefois je donne la mort.

*Logogriphe.*

**M**On nom est tout François , six lettres le composent ;

Qui prenant par la fin , de suite se transposent,

Et font deux mots Latins , chacun d'une moitié ;

Mon Anagramme juste , engage à l'amitié ,

Une lettre de moins , j'ai le nom d'un Apôtre

Dans les deux tiers d'un bout , dans les deux tiers de l'autre ,

Royaume & Mont fameux se trouvent à l'envers :

Ma moitié fait un temps, & l'autre fend les airs

Deux tiers font un Adverbe , & l'autre est Particule :

On a beau m'attaquer jamais je ne recule.

GUEROULT *de Fecamp en Normandie.*

2. vol.

E iij.

Suite

*des Logogrifes arithmétiques.*

Malgré le soin qu'on a eu de corriger les épreuves, l'Imprimeur a laissé deux fautes essentielles dans les Logogrifes du mois de May, en mettant page 960. 10<sup>e</sup> Logogrife *égale d'une fois*, au lieu de *égale deux fois*, & page 966. 24<sup>e</sup> Logogrife, *le quarré de la 3<sup>e</sup> égale le quart*, au lieu de *égale le quarré*.

L'Algebre pur exprimé avec ces propres caracteres, est toujours sans équivoque, il n'en est pas de même du langage François; c'est pourquoi l'on a surligné dans les Logogrifes l'endroit susceptible d'équivoque. Par exemple, dans cette expression du 27<sup>e</sup> Logogrife. La 4<sup>e</sup> est la racine quarrée de la 6<sup>e</sup> plus un; ce surlignement marquera que *plus un* doit se rapporter à la 6<sup>e</sup> & non à la 4<sup>e</sup>, ni à la racine quarrée, &c.

Si malgré cette attention on craint l'équivoque, il sera plus sûr de mettre endecà des racines, & des quarrés, toutes les parties qui ne s'y rapportent point. Par exemple dans cette expression du 22<sup>e</sup> Logogrife. La racine quarrée de la 1<sup>e</sup> moins deux égale, un, plus la racine quarrée de la 2<sup>e</sup>, au lieu de dire, *égale*  
2. vol. la

la racine quarrée de la 2<sup>e</sup>, plus un.

On peut encore se servir des points suspensifs pour séparer les idées, comme dans l'expression du 37<sup>e</sup> Logogrife, où l'on trouve le *quarré de la 2<sup>e</sup>. . . moins la 1<sup>e</sup>, &c.* Lesquels points font voir que moins la 1<sup>e</sup> se rapporte au *quarré* & non à la 2<sup>e</sup>, & ainsi des autres exemples.

A. B. C.

Des Logogrifes arithmétiques.

a. b. c. d. e. f. g. h. i. j. k. l. m. n. o.

1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15.

p. q. r. s. t. u. v. x. y. z.

16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25.

28. Logogrife de quatre lettres, ou de quatre nombres.

La racine quarrée de la 1<sup>e</sup> moins un, égale la racine cube de la 2<sup>e</sup>, plus six.  
Le quarré du  $\frac{1}{3}$  de la 2<sup>e</sup>, égale cinq fois la 3<sup>e</sup>, plus la racine quarrée de la 3<sup>e</sup>, plus la  $\frac{1}{2}$  de la 4<sup>e</sup>.

La racine cube de la 3<sup>e</sup> moins un, égale la racine quarrée, de la racine quarrée de la 4<sup>e</sup> plus deux.

La 4<sup>e</sup> est géométriquement à la 2<sup>e</sup>, comme les trois premières, à six fois la 1<sup>e</sup>.



## 396 MERCURE DE FRANCE.

### 29. *Logogrise de quatre lettres.*

Quatre fois le quarré de la 1<sup>e</sup> moins deux fois cette premiere, égale le quarré de la 2<sup>e</sup>, moins le quarré de la 3<sup>e</sup>.

La racine quarrée de la 2<sup>e</sup> égale la 3<sup>e</sup>, moins la racine quarrée de la 1<sup>e</sup>.

La 3<sup>e</sup> égale la racine de la 2<sup>e</sup>, plus la racine de la 1<sup>e</sup>.

La 3<sup>e</sup> égale les  $\frac{2}{3}$  de la 4<sup>e</sup> moins la 2<sup>e</sup>.

La racine du produit de la 1<sup>e</sup> par la 2<sup>e</sup>, égale deux fois la racine de la 2<sup>e</sup>.

### 30. *Logogrise de quatre lettres.*

La racine quarrée de la 1<sup>e</sup>, égale la racine cube de la 2<sup>e</sup> moins un.

La racine quarrée de la 2<sup>e</sup>, ajoutée à deux, égale moins un, la racine quarrée du produit de la 1<sup>e</sup> par la 2<sup>e</sup>.

Le quarré de la 3<sup>e</sup> égale le produit de la 1<sup>e</sup>, par la 3<sup>e</sup>, ajouté à la 3<sup>e</sup>.

Le 1<sup>e</sup> est arithmetiquement à la 2<sup>e</sup>, comme la 4<sup>e</sup> à un plus le quarré de la 3<sup>e</sup>.

### 31. *Logogrise de trois lettres.*

La somme de cinq, plus le quarré de la 1<sup>e</sup>, égale la somme des trois moins deux.

La racine quarrée de la 2<sup>e</sup> moins six, égale deux fois la racine quarrée de la 3<sup>e</sup> moins un.

Le quarré de la 3<sup>e</sup> égale la somme des 1<sup>e</sup> 2<sup>e</sup> moins deux.

2. vol.

32.

32. *Logogrife de trois lettres.*

Le quarré de la 1<sup>e</sup>, plus la somme de la 1<sup>e</sup> & de la 2<sup>e</sup>; égale le quarré de la 2<sup>e</sup>.  
 Le quarré de  $\frac{1}{3}$  de la seconde, égale le quarré de la 3<sup>e</sup>.

La racine des 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, plus cinq, égale  
 moins un, la racine des 1<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> plus deux.

33. *Logogrife de trois lettres.*

Le 2<sup>e</sup> plus la racine cube de la  $\frac{1}{2}$  de la 1<sup>e</sup>,  
 égale la  $\frac{1}{3}$  des 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>.

La racine de la 2<sup>e</sup>... Plus six égale la  
 racine quarrée du  $\frac{1}{4}$  du quarré de la 3<sup>e</sup>.

La racine de la 3<sup>e</sup>. plus deux, égale qua-  
 tre fois la racine de la 2<sup>e</sup>.

34. *Logogrife de quatre lettres.*

Les 1<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> égalent la somme de la 4<sup>e</sup>,  
 plus treize.

Les 1<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup> & 4<sup>e</sup>, égalent la 3<sup>e</sup>, plus  
 quinze,

Les 1<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> & 4<sup>e</sup>, égalent la 2<sup>e</sup>, plus  
 quarante-neuf.

Les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> & 4<sup>e</sup>, égalent la 1<sup>e</sup>, plus  
 vingt-cinq.

35. *Logogrife de quatre lettres.*

Deux fois la racine quarrée du dou-  
 2. vol. E v ble

### 1398 MERCURE DE FRANCE.

ble de la 1<sup>e</sup>, égale la 2<sup>de</sup> moins la  $\frac{1}{2}$  de la 1<sup>e</sup>.

Le quarré de la 2<sup>de</sup>... plus la racine égalent quatre fois le produit de la 3<sup>e</sup> par la 4<sup>e</sup>, moins quatre fois la 4<sup>e</sup>.

Trois fois la racine quarrée de la 3<sup>e</sup> moins quatre, plus quatre égale trois fois la 4<sup>e</sup>. moins deux.

La somme des 3<sup>e</sup> & 4<sup>e</sup> égale la 1<sup>e</sup>.

#### 36. Logogriffe de deux lettres.

Les quarrés des deux lettres, moins leurs racines égalent 450.

La somme des deux lettres, plus le produit de l'une par l'autre, égalent 271.

#### 37. Logogriffe de deux lettres.

Deux fois la racine de la 1<sup>e</sup>, plus un, égale cinq fois la racine de la 2<sup>de</sup>, moins deux.

La racine du produit de l'une par l'autre, égale le quarré de la 2<sup>de</sup>, .... moins la 1<sup>e</sup>.

#### 38. Logogriffe de sept lettres.

La 1<sup>e</sup> est arithm. à la 3<sup>e</sup>, comme la 7<sup>e</sup> l'est à la 6<sup>e</sup>.

Le tiers du quarré de la 2<sup>e</sup>, égale deux fois la 3<sup>e</sup>, plus la 4<sup>e</sup>.

2. vol.

La

La 3<sup>e</sup>, plus la 4<sup>e</sup>, égalent la 1<sup>e</sup>, plus le  $\frac{1}{7}$  de la 7<sup>e</sup>.

La racine cube de la 4<sup>e</sup> égale le  $\frac{1}{3}$  de la 5<sup>e</sup>.

Le quarré de la 3<sup>e</sup> égale la 2<sup>e</sup>.

La rac. qu. de la 6<sup>e</sup>, plus deux; plus la 5<sup>e</sup> égale la racine quarrée de la somme des trois moyennes, ajouté au  $\frac{1}{3}$  de la 2<sup>e</sup>.

La  $\frac{1}{4}$  de la 1<sup>e</sup>, plus la racine quarrée de la dernière, égalent le  $\frac{1}{7}$  de la 6<sup>e</sup>, ajouté à la racine quarrée, de la somme des 3<sup>e</sup> & 4<sup>e</sup>.

### 39. Logogrise de trois lettres.

La  $\frac{1}{2}$  de trois fois la 1<sup>e</sup>, est un quarré, dont la racine égale  $\frac{1}{5}$  de la 2<sup>e</sup>.

La 2<sup>e</sup> plus un, est un autre quarré, dont la racine égale  $\frac{1}{2}$  de la 3<sup>e</sup>.

La 3<sup>e</sup> plus un, est aussi un quarré, dont la racine égale le  $\frac{1}{3}$  de la 2<sup>e</sup>.

### 40. Logogrise de deux lettres.

La somme des deux quarréz égale celle de 577.

La somme des deux cubes, divisée par celle des deux racines, égale celle de 553.

La 1<sup>e</sup> est la plus petite.

Nous avons aussi reçu une lettre de Paris, du 14 Juin, sur les premiers 25. Logogrifes arithmetiques. On y trouvera des réflexions judicieuses, dignes d'un bon esprit & d'un vrai Géometre. Le Lecteur en va juger.

Nous avons encore reçu une Lettre sans date, avec l'explication des vingt-cinq Logogrifes arithmetiques en vers, & même rime, comme

Adam est le unième.

Avril est le deuxième.

Lamec est le troisième, &c.

L'Auteur au quinzième a mis le mot de *Foy* au lieu du mot *Roy*.

Nous aurions bien souhaité pouvoir donner les deux Logogrifes qu'il nous a envoyez, mais nous nous sommes fait une loy de ne donner que ceux dont les Auteurs auront l'attention de nous donner le mot ou le nom, afin que sans être obligez de les résoudre, nous puissions les examiner & juger de leurs idées, avant que d'en faire part au public.

Notre crainte & notre précaution sont d'autant mieux fondées, que l'Auteur à la fin de sa Lettre sans date, dit lui-même.

*Sans vanité les rimes sont assez riches,  
pour quelqu'un qui n'a jamais fait de  
vers, & qui n'est pas obligé d'avoir plus  
2. vol. d'esprit*

JUIN. 1728. 1401

*d'esprit que son nom ne le porte par sa signature Logogrifique.*

---

*LETTRE écrite de Paris le 14.  
Juin 1728.*

MESSIEURS,

Les mots des 25. Logogryphes Arithmétiques proposés dans le Mercure du mois de May dernier sont ,

<sup>1.</sup>Adam , <sup>2.</sup>Avril , <sup>3.</sup>Lamec , <sup>4.</sup>Châvre ,  
<sup>5.</sup>la Roque , <sup>6.</sup>Logogryphe , <sup>7.</sup>Quenouille ,  
<sup>8.</sup>Paris , <sup>9.</sup>Mercure , <sup>10.</sup>la Cire , <sup>11.</sup>la Cire , <sup>12.</sup>Claire ,  
<sup>13.</sup>Redingote , <sup>14.</sup>Courage , <sup>15.</sup>Roy , <sup>16.</sup>Mercure ,  
<sup>17.</sup>la Cire , <sup>18.</sup>Dumas , <sup>19.</sup>Louïs , <sup>20.</sup>Phylis , <sup>21.</sup>May ,  
<sup>22.</sup>Rieux , <sup>23.</sup>Goson , <sup>24.</sup>Gozon , <sup>25.</sup>St.

Je doute que beaucoup de gens se soient amusés à déchiffrer cette nouvelle sorte d'Enigme. La voye la plus sûre pour y parvenir , est sans doute celle de l'Analyse ; mais souvent elle mene par un chemin long & pénible , comme lorsqu'elle fait rencontrer une équation du 5 ou 6<sup>e</sup>

2 vol.

degré

degré dont dépend la résolution du Problème. En ce cas, l'objet n'est pas assez important pour dédommager un Algebriste versé dans le calcul du tems qu'il employeroit à chercher la solution. Il se contente d'avoir apperçû la route qu'il faut suivre; il est sûr de son fait, & ne va pas plus avant.

La voye du tâtonnement, toute incertaine qu'elle est en general, ne laisse pas de se trouver la plus courte dans certains cas, où il arrive qu'en méditant avec attention sur les conditions du Logogryphe Arithmétique, on en trouve la solution; mais lorsque le Problème est un peu plus composé, on a une si grande quantité de suppositions à faire, qu'à moins qu'un heureux hazard ne fasse rencontrer d'abord quelqu'un des nombres inconnus, ce prétendu amusement devient un vrai casse-tête, & ne peut manquer de rebuter.

Je ne vois donc que deux sortes de gens qui puissent penser qu'il est de leur honneur de déchiffrer les nouveaux Logogryphes. Les premiers seront quelques Arithméticiens, non Algebristes, qui se picquent de résoudre les Problèmes d'Arithmétique sans le secours de l'Algebre, ceux-ci ne pouvant y parvenir qu'en tâtonnant, ne peuvent manquer de tomber

dans les inconveniens que nous venons de décrire, à moins que le hazard ne leur soit assez favorable dans les premières suppositions qu'ils seront obligez de faire pour leur en épargner un grand nombre. Il est vrai que plus ils auront de connoissance des rapports des nombres, plus il leur sera aisé de se renfermer dans certaines limites ; mais ils ne pourront jamais éviter de faire le plus souvent quantité d'essais inutiles.

Les seconds qui pourront s'attacher à deviner les Logogryphes Arithmétiques, seront quelques Algebristes encore novices qui voudront faire essai de leurs forces, & qui regarderont ces sortes de Problèmes comme propres à les exercer & à les rompre au calcul pour se mettre en état d'en faire usage plus utilement dans les Problèmes de Géométrie & de Physique.

Mais les uns & les autres trouveront dans leur projet des difficultés très-propres à les rebuter, si l'Auteur des nouveaux Logogryphes, ( M. Dumas, Logog. 18. ) en cas qu'il continue d'en donner, ne juge pas à propos de réformer quelques expressions équivoques qui se rencontrent fréquemment dans les 25. Logogryphes du Mercure de May ; par exemple, lorsqu'on lit dans la première

2. vol.

con-



condition du 24<sup>e</sup> Logog. pag. 966 , le *quart du quarré de la seconde , plus un* ; cette expression a trois sens differents , & peut s'entendre également dans tous les trois. On ne sçait s'il faut faire le quarré du nombre répondant à la seconde lettre , en prendre le quart & y ajouter l'unité ; ou s'il faut faire le quarré du nombre second , y ajouter un & prendre le quart du total ; ou enfin , s'il faut faire le quarré de la somme du nombre second ajouté à l'unité , & prendre le quart de ce quarré. Et c'est le dernier sens qui se trouve être le veritable après la solution du Problème , quoique ce soit celui qui se présente le dernier. D'ailleurs la premiere partie de la proposition qui est relative à ces derniers mots , a aussi un double sens ; & chacun des deux, dont elle est susceptible , pouvant s'appliquer aux trois sens de la derniere partie de la proposition ; il s'ensuit que la proposition entiere *le quarré de la 1<sup>e</sup> plus un égale le  $\frac{1}{4}$  du quarré de la 2<sup>e</sup> plus un* , peut s'entendre de six façons differentes qui s'exprimeroient chacune differemment en caracteres Algebriques. Ensorte que si on appelle  $x$  le nombre répondant à la premiere lettre, &  $y$  le nombre répondant à la seconde , on ne sçaura laquelle des six équations suivantes exprime la proposition précédente , *in sensu ab authore intento.*

$$\begin{array}{rcl}
 xx + 1 & = & y + 1 \\
 \hline
 & & 4
 \end{array}
 \qquad
 \begin{array}{rcl}
 x + 1 \times x + 1 & = & yy + 1 \\
 \hline
 & & 4
 \end{array}$$

$$\begin{array}{rcl}
 xx + 1 & = & yy + 1 \\
 \hline
 & & 4
 \end{array}
 \qquad
 \begin{array}{rcl}
 x + 1 \times x + 1 & = & yy + 1 \\
 \hline
 & & 4
 \end{array}$$

$$\begin{array}{rcl}
 xx + 1 & = & y + 1 \times y + 1 \\
 \hline
 & & 4
 \end{array}
 \qquad
 \begin{array}{rcl}
 x + 1 \times x + 1 & = & y + 1 \times y + 1 \\
 \hline
 & & 4
 \end{array}$$

Voilà donc six calculs à tenter , & ce n'est que le dernier qui peut donner la solution.

J'ai choisi cet exemple parmi un grand nombre de propositions équivoques qui se rencontrent & qui arrêtent à chaque pas. Quelquefois même il arrive que la même expression est employée par l'Auteur en deux sens differents dans la même proposition. Comme dans la premiere condition du Logogryphe 22 *la Racine quarrée de la premiere moins deux est égale à la Racine quarrée de la seconde plus un.* On voit après la solution que par *la Racine quarrée de la premiere moins deux* , l'Auteur a entendu  $\sqrt{18-2}$  en mettant  $-2$  sous le signe radical , & que par *la Racine quarrée de la 2<sup>e</sup> plus un* il n'a pas entendu  $\sqrt{8+1}$  en mettant  $+1$  sous le signe , ce qui donneroit  $\sqrt{10}$  qui est incommensurable , mais  $\sqrt{8+1}$  ou  $3+1 = 4$ . Avant que le Problème fut résolu il a fallu deviner quel étoit le vrai sens de la premiere partie de la proposition ,

2. vol. &

& ensuite qu'il falloit entendre la seconde d'une maniere differente de la premiere.

Pour ôter ces sortes d'équivoques, il faut ou prendre une assez longue périphrase, comme nous avons fait, pour indiquer les trois sens differents de la même expression; ou se servir des caracteres Algébriques qui ne sont pas entendus de tout le monde. En sorte que les nouveaux Logogryphes ne seroient plus à portée que d'un assez petit nombre de Lecteurs.

Il y a encore un autre inconvenient dont il est assez difficile de se garentir. Ce sont les fautes d'impression qui en pareille maniere sont souvent d'une très-grande conséquence. Je n'en ai remarqué qu'une qui soit importante; c'est dans le 24<sup>e</sup> Logogryphe à la 3<sup>e</sup> condition. Il faut lire le *quarré de la 4<sup>e</sup>* au lieu du *quart de la 4<sup>e</sup>*. Il y en a quelques autres auxquelles il est aisé de suppléer. 10<sup>e</sup> Logogryphe, 5<sup>e</sup> condition. *La cinquième plus fix, égale d'une fois la 1<sup>re</sup>, lisez égale deux fois la 1<sup>re</sup>*. Logog. 20. 4<sup>e</sup> condition, *le quarré de la seconde & de moins deux*, lisez *le quarré de la seconde, moins deux*. C'est peut-être peu de chose qu'une faute d'impression en 25. Logogryphes de cette espece, mais c'en est encore plus qu'il n'en faut pour faire perdre patience au Calculateur.

2. vol.

JUIN. 1728. 1407

lateur qui ne sçait pas qu'elle y est , & qui lorsqu'il la soupçonne , peut la chercher long-tems où elle n'est pas. Je suis , &c.

\*\*\*\*\*:\*\*\*\*\*:\*\*\*\*\*

## NOUVELLES LITTERAIRES

DES BEAUX ARTS , &c.

**B**IBLIOTHEQUE ANGLOISE , &c.  
Tome III. premiere & seconde partie. Tome IV. premiere & seconde partie 1718. & Tome V. premiere & seconde partie , 1719.

RECUEIL DE LETTRES PHILOSOPHIQUES , écrites par feu M. Rey & d'autres personnes avec qui il entretenoit correspondance , tant en Angleterre que dans les Pays Etrangers. On y a joint celles de M. François Willoughby. Ce Recueil contient plusieurs découvertes curieuses dans l'Histoire des Quadrupèdes , des Oyseaux , des Poissons , des Insectes , des Plantes , des Fossiles , des Fontaines , &c. publié par Guillaume Derham , Chapelain du Prince de Galles , & Membre de la Societé Royale. *A Londres , chez les Freres Illys , 1718. in 8°. 2. vol. de*

1408 MERCURE DE FRANCE.  
de 376. pages, sans la Préface & la Table.  
*Ouvrage Anglois.*

Dans la 17. Lettre, M. Lhwyd, raconte de quelle maniere les Chauve-Souris se logent dans les Cavernes du Pays de Galles pendant l'hyver. Elles choisissent les lieux les plus secs, elles s'accrochent à la voute avec leurs ongles, & se couvrent de leurs aîles; & étant suspenduës perpendiculairement, sans se toucher les unes les autres, elles dorment pendant quelques mois.

Dans une autre Lettre, M. Sloane fait sçavoir à M. Rey, qu'après plusieurs combats publics entre un Tigre & trois Dogues on donna à cet animal une volaille en vie, il la mangea après l'avoir plumée fort adroitement.

Au mois de Novembre 1699. M. Sloane écrit à M. Rey qu'il avoit vû l'homme fort de la Province de Kent; cet homme, dit il, a levé 2000. livres pesant, a rompu une corde capable de soutenir un poids d'environ 3000. livres; & un cheval de charette extrêmement fort n'a pû lui faire quitter le lieu où il étoit. Il n'y a rien dans l'exterieur de cet homme qui marque une force extraordinaire.

RELATION de la Religion, du gouvernement, des Sciences, de l'Economie,  
2 vol. &c.

J U I N. 1728. 1409

&c. des *Malabares* communiqué par les Missionnaires Danois, à leurs correspondans en Europe. Traduite de l'Allemand en Anglois. *A Londres*, 1717. in-8°. de 68. pages sans la Préface.

On voit sur la Côte de Coromandel de fort grands Elephans qui viennent de l'Isle Ceylan & d'autre pays. On y voit aussi des Cerfs aussi petits que des Levreaux, avec leurs bois ; ils ne deviennent jamais plus grands.

Il n'y a ni bois ni forest sur cette Côte, & par conséquent elle ne produit pas beaucoup d'animaux sauvages. Les Etats du grand Mogol sont remplis de forêts, où l'on voit un grand nombre d'animaux rares. La Côte de Coromandel, produit des Perroquets, de beaux Paons, des Oyseaux de Paradis, &c.

L'Auteur de cet Ouvrage, M. Ziegenbalgh, dit, qu'il ne se souvient pas d'avoir vû dans ce pays-là un seul arbre ni un seul fruit qui ressemble à ceux de l'Europe. Les meilleurs fruits sont les figues qu'on appelle *Ananas*, les *Mangos*, les *Coawes*, le *Coco*, &c. Les arbres sont revêtus de feuilles & de fleurs pendant toute l'année ; & l'on fait deux récoltes tous les ans. En 1709. que l'Auteur écrivit cette Relation, il y eut une grande disette de fruits, faute de pluye

2. vol. dans

dans la saison qu'elle tombe ordinairement.

Outre le Thé, on a plusieurs autres liqueurs. L'*Areck* est une espèce d'Eau de vie, & le *Finsck*, une espèce de petit Vin. Le suc de Coco est assez commun; c'est une eau fort rafraîchissante qui ne manque jamais d'étancher la soif.

La Biere de Brunswick qu'on y transporte, est d'un fort grand usage. Si on en met une cueillerée dans un verre de Biere sucrée & bouillie, cela lui donne une grande fraîcheur, & la rend aussi bonne que si elle avoit été nouvellement brassée en Europe; c'est la liqueur la plus commune à Tranquebas. La côte de Coromandel ne produit point de vin.

On ne voit point de Mandians parmi les Malabars, à l'exception des *Itaquiens* qui ont abandonné leurs biens, leurs femmes & leurs enfans, pour être en état de mieux servir leurs Dieux. On leur donne du ris par tout où ils vont.

Il y a plusieurs personnes riches & considérables parmi les Malabars, mais ils sont généralement pauvres. Ce peuple ne le cède point à aucune Nation de l'Europe, en adresse, par rapport aux Métiers & aux Arts.

On ne voit point de neige sur la côte de Coromandel, & les Malabars n'en

2. vol.

ont

JUIN. 1728. 1411

ont aucune idée. L'Arc-en-Ciel y paroît souvent : le peuple s'imagine que lorsqu'il tonne , un Roi du monde supérieur fait la guerre à ses voisins , & que l'Arc-en-Ciel est l'Arc dont il se sert pour décocher des flèches.

Les Malabars écrivent aussi vîte que nous sur des feuilles de palmier avec un stile de fer. Les caracteres sont noirs & les feuilles jaunâtres. Ils ont des écoles dans les Villes , les Bourgs , &c. On n'y envoie jamais les filles , à l'exception de celles que l'on destine au service des Idoles , & que l'on appelle les *Servantes de Dieu*. Elles s'appliquent à acquérir la connoissance de la langue des Brachmanes qui est la langue Scavante des Malabars.

QUATRIÈME Extrait du 300. volume des Mémoires Philosophiques de la Société Royale , &c. On y voit la troisième Lettre écrite à M. HALLY , Secrétaire de la Société Royale , par M. HENRI BARHAM , &c. où il rend compte d'un Metéore qu'il a vû dans la Jamaïque , & qui s'enfonça dans la terre , M. Barham vit un Globe de feu , c'étoit au matin , qui paroissoit avoir la grosseur d'une bombe , & qui tomba avec une grande rapidité. Il trouva à l'endroit où ce Globe de feu étoit tombé dans la ter-

2. vol.

re,



## 1412 MERCURE DE FRANCE.

re, un trou de la grosseur de la tête d'un homme, & cinq ou six autres trous aux environs de celui-là, de la grosseur du poing. Ces trous & sur tout celui du milieu étoient si profonds qu'on n'en pouvoit trouver le fond avec de longs batons. L'herbe qui croissoit près de ces trous étoit entièrement brûlée, & l'on sentit dans ce lieu-là une odeur de soufre pendant long tems.

Suite du même Extrait des Mémoires Philosophiques. IV. Lettre écrite par M. Guillaume Beckett, Chirurgien, à M. Jacques Douglass, Docteur en Médecine, &c. On entreprend d'y prouver que le Mal Venerien étoit connu long-tems avant la découverte des Indes Occidentales. Des Médecins distinguez ont eu la même pensée & particulièrement Charles Patin, qui nous a donné une Dissertation pour prouver l'antiquité de cette maladie.

---

MEMOIRE ET AVANTURE d'un homme de qualité qui s'est retiré du monde. *A Paris, au Palais, chez Theodoré le Gras, & rue Saint Jacques, chez la veuve Delaulne, & Gabriel Marin.* 1728. 2. vol. in-12. de plus de 500 pages, prix 3. l. 10. s.

2. vol.

L

J U I N. 1728. 1413

Le même Theodore le Gras débite  
un vol. in-8°. de 2. liv. 10. s. C'est le  
*Supplement au nouveau & parfait No-  
taire, contenant de nouveaux modeles de  
Contrats & Actes, dressez sur le stile des  
plus habiles Notaires, & dans les termes  
les plus usitez. Recueillis par F. B. Dev...*  
ancien Maître-Clerc de Notaire, à Pa-  
ris, 1728. in-8°.

RETRAITES SPIRITUELLES, pro-  
pres à tous les états, par feu le R. P.  
Sanadon, de la Compagnie de Jesus. *A  
Paris, rue S. Jacques, chez Gregoire Du-  
puis, 1728. in-12.*

LA VRAIE ET FAUSSE RELIGION ;  
par forme d'entretien entre un Religieux  
& un Protestant, qui doutant de sa  
Religion, médite son retour à l'Eglise Ro-  
maine, par le R. P. Charles-Pierre de  
S. Benoît, ancien Professeur en Theologie,  
Prieur & Affilié au grand Convent &  
College Royal des Carmes. *A Paris, rue  
S. Jacques, chez Henry, in-12.*

LE LIVRE DES ENFANS, ou Idées  
generales & Définitions des choses dont  
les Enfans doivent être instruits ; nou-  
velle Edition, revüe, corrigée & augmen-  
tée. *A Paris, Quay des Augustins, &  
2. vol. F rue*

3464 **MERCURE DE FRANCE.**

*ru: S. Jacquesy chez Osmont & Elan-  
zier, 1728.*

**HISTOIRE** de très-noble & cheva-  
lueux Prince Gerard, Comte de Ne-  
vers, & de Rhetel, &c. de la très-ver-  
tueuse & sage Princeſſe Euriant de Sa-  
voye, ſa mye. Ouvrage enrichi de No-  
tes critiques & historiques. *A Paris,  
Quay des Auguſtins, chez Ravenel, 1728.*

**REFLEXIONS** ſur le premier & deuxi-  
me Tome des Commentaires de Polybe,  
fait par M. Follard; & ſur ſon livre de  
la nouvelle Découverte, avec des Ré-  
flexions militaires & historiques. *A Pa-  
ris, rue S. Jacques, chez Eſtienne Ga-  
neau, 1728. broch. in-12.*

**HISTOIRE ROMAINE**, depuis la  
fondation de Rome juſqu'à la translation  
de l'Empire par Conſtantin. Traduit de  
l'Anglois de Laurent Echard. *A Paris,  
rue S. Jacques, chez Martin & Guerin,  
& Quay des Auguſtins, chez la veuve  
Coſtelier, & Jacques Guerin, 1728.  
6. vol. in-12.*

**NOUVEAU SYSTEME DE PHILO-  
SOPHIE**, établi ſur la nature des choſes  
cauſées par elles-mêmes, mis en paral-  
2. vol. le

JUIN. 1728. 1415

lele avec l'opinion des anciens Philosophes , sur les *premiers principes de la Nature* , & sur lesquels on n'a rien trouvé de fixe & de certain jusqu'à présent. Auquel on a joint un *Traité de la Nature de l'Ame* , & de l'*Existence de Dieu* , prouvés l'un & l'autre par une chaîne suivie d'argumens capables de convaincre les plus incrédules & les plus opiniâtres. *A Paris , Quay des Augustins , chez Nicolas Le Breton , fils , 1728. 2. vol. in 12. de près de 800. pages. prix 4. l. relié.*

Pour donner de cet Ouvrage l'idée qu'on en doit avoir , il n'y a qu'à rapporter les termes de M. Morceau de Mantour , qui en est le Censeur. Je n'y ai rien trouvé , dit-il , qui ne fut conforme à la Religion , à la Morale & à la Raison. L'Auteur aussi recommandable par sa profonde érudition , que par le rang distingué qu'il tient dans la Magistrature , paroît avoir établi la nouveauté de son Système sur des principes & des raisonnemens solides , &c.

EXPERIENCES DE PHYSIQUE,  
par M. Pierre Poliniere , Docteur en Médecine. Troisième édition , revûe , corrigée & augmentée par l'Auteur. *A Paris , rue de la vieille Bouclerie , grande Salle*  
2. vol. Fij du

# 1416 MERCURE DE FRANCE.

du Palais & rue S. Jacques, chez Charles Moette, Cl. Prudhomme, & Guill. Cavelier, 1728. in 12. avec environ 350. fig. en Taille-douce. prix 3 liv. 10 sols, relié.

MARIETTE, rue S. Jacques, aux Colonnes d'Hercule, vend le *Voyage de la Louisiane*, du P. Laval, D. L. C. D. J. fait en 1720, par ordre du Roy, vol. 4°. dans lequel sont traitées diverses matières de Physique, Astronomie, Géographie & Marine. L'Auteur y a joint des Observations sur la Refraction, faites à Marseille, avec des Reflexions sur ces Observations; & divers Voyages qu'il a faits pour la correction de la Carte de Provence; & des Reflexions sur divers points du Systême de M. Newton. Dans le Journal du voyage de la Louisiane, qui occupe 304. pages, on trouve 21 Cartes ou Plans. On en trouve 9 à la fin du Traité de la Refraction, qui contient 96 pages. la Relation des voyages de Provence, qui est de 151 pages, & aussi accompagnées de Cartes, & principalement de la Carte de la Provence. Les Reflexions sur le Systême de Newton remplissent 191 pages, & une Explication en forme de Dictionnaire des termes de la Marine.

2. vol.

COMBI.

JUIN 1728 1417

**COMBINAISON GÉNÉRALE** des  
Changes des principales Places de l'Eu-  
rope , par rapport à la France. Par le  
sieur DARIUS , Banquier à Paris.

C Et Ouvrage , dont le titre seul annonce  
l'utilité , paroîtra dans le mois d'Aoust de  
la présente année 1728. Il est divisé en trois  
Volumes *in quarto* , dont chacun contiendra  
un certain nombre de Combinaisons.

Chaque Combinaison comprend trois Pla-  
ces , dont les Changes sont comparez & éga-  
lez sur tous les degrés de variation qu'ils peu-  
vent naturellement recevoir.

L'un des trois Changes est placé au milieu ,  
& c'est à chacun des degrés de ce Change que  
tous les degrés possibles des deux autres  
Changes sont comparez.

Ces deux Changes forment deux colonnes ,  
& tous les nombres , qui se répondent de l'une  
à l'autre colonne sur la même ligne , se trou-  
vent toujours en égalité avec le Change placé  
au milieu ; en sorte que les Changes de deux  
Places étant connus , dans quelque variation  
qu'on les considère , on ne peut manquer de  
découvrir dans un instant le Change corres-  
pondant de la troisième Place.

Il n'importe lequel des trois Changes on  
veuille trouver , les deux premiers connus pré-  
senteront nécessairement le troisième , parce  
qu'ils sont toujours en égalité.

Ainsi dans la Combinaison qui a pour titre ,  
*Paris , Londres , Amsterdam* , le Change de Pa-  
ris sur Londres est celui qui occupe le milieu ,  
& à chacun de ses degrés on a comparé tous

2. vol.

F iij les

## 14 18 MERCURE DE FRANCE.

les degrés des deux autres Changes, qui sont celui d'Amsterdam sur Londres, & celui de Paris sur Amsterdam; le degré du Change du milieu n'est pas répété, & n'accompagne pas les degrés des deux colonnes, parce qu'étant le même, il est toujours supposé, & que la répétition eût été inutile.

L'exemple qu'on donne de l'une des pages du premier Volume, rendra cette disposition plus sensible.

Si l'on veut sçavoir ce que produiront à Amsterdam des Lettres sur Londres, prises à Paris à 33 deniers Sterling pour un Ecu de 60 sols, le Change d'Amsterdam sur Londres étant à 35 sols de gros pour une livre Sterling, on trouvera dans la seconde colonne un nombre correspondant qui indiquera que cette négociation doit produire à Amsterdam 57  $\frac{1}{4}$  denier de gros pour un Ecu de 60 sols, & par là on verra s'il conviendra de faire un pareil arbitrage en comparant ce produit avec le Change courant de Paris sur Amsterdam.

Toutes les Combinaisons sont disposées de la même manière; on trouve dans chacune les égalitez & les rapports justes des Changes de trois Places, à quelque prix que puissent être les Changes, & leur usage est également simple & facile pour toutes sortes d'arbitrages, soit que l'on compte de Paris ou des Pais Etrangers.

On peut aussi trouver avec la même facilité le rapport d'un quatrième, cinquième, sixième ou autre Change, quoique les Combinaisons ne soient composées que de trois Changes: il ne s'agit pour cela que de passer d'une Combinaison à une autre, & d'en parcourir assez pour avoir enfin un terme connu qui serve

2. vol. dans.

dans la Combinaison où l'on doit trouver le Change qu'on cherche.

Il seroit inutile d'entrer dans un plus grand détail sur l'usage & sur la disposition de l'Ouvrage ; les Banquiers & Négocians, soit du Royaume, soit des Pais Etrangers, sentiront assez qu'il leur épargnera la peine de faire des calculs très-longs & très-pénibles, qui souvent rebutent dans les recherches qu'on est obligé de faire sur les Changes, & pour lesquels on n'a pas même toujours le temps nécessaire suivant les occasions.

La Preface donnera une idée plus ample de l'avantage & des secours qu'on peut tirer d'un pareil Ouvrage dans le Commerce & dans la Banque.

On trouvera au commencement du premier Volume les prix courans des Changes, & les Monnoyes de Change de toutes les Places contenues dans l'Ouvrage, &c.

Essay sur la Poësie Grecque, traduit de l'Anglois de M. Voltaire, par M. . .  
*À Paris, chez Chaubert, à l'entrée du Quay des Augustins, près le Pont S. Michel, à la Renommée & à la Prudence, 1728. Brochure in 22. de 170 pages, sans l'Avertissement. Prix 24 sols.*

En lisant un Ouvrage aussi ingenieux que cet *Essay*, on ne peut s'empêcher de scavoit mauvais gré à M. de Voltaire de l'avoir écrit en Anglois, & de n'avoir pas fait à sa langue naturelle l'honneur de  
*2. vol. s'en*



s'en servir en cette occasion. Mais elle n'y a rien perdu, puisque l'Ouvrage paroît aujourd'hui traduit en François d'une manière tres-avantageuse, & qu'on a de la peine à s'imaginer que cette copie ne soit pas l'Original même de l'Auteur. Quoiqu'il en soit, il y a bien à profiter dans cet écrit. On y apprend à mépriser les Regles vagues, incertaines & arbitraires de l'Épopée, qui font dire aujourd'hui à tant de personnes que la *Henriade* n'est point un Poème Épique; comme s'il étoit nécessaire que tout Poème Épique ressemblât à *l'Illiade* ou à *l'Énéide*. La plupart des Critiques, dit M. de Voltaire, ont puisé les Regles de la Poésie Épique dans les Livres d'Homère, suivant la coutume, ou plutôt suivant la foiblesse des hommes, qui prennent communément les commencemens d'un Art pour les principes de l'Art même; assez peu judicieux pour se persuader que chaque chose doit être réellement & dans sa propre nature, telle qu'elle étoit lorsqu'elle a été inventée. L'Auteur nous fait voir différentes sortes de Poèmes Épiques, qui tous ont leur mérite, quoiqu'ils ne soient pas tous conformes aux Poèmes d'Homère & de Virgile, tels sont la *Pharsale* de Lucain, *l'Ysaïe* de la *livrée* du Trissino, & les Poèmes de Ca-

moëns, d'Alonze, d'Ercilla, du Tasse & de Milton. On nous donne icy une idée curieuse de tous ces Poëmes, dont la plus part sont aussi peu connus en France qu'ils sont estimez dans leurs pays. Ce que l'Auteur dit du *Paradis perdu* de Milton est très-agréable, & suffit pour nous faire connoître le grand génie de ce Poëte Anglois, & nous faire souhaiter que la traduction qu'un homme d'esprit en a faite en François, paroisse bien-tôt. Au reste les louanges que M. de Voltaire donne au *Paradis perdu*, ne peuvent paroître suspectes, puisqu'il a le courage de le censurer dans les endroits mêmes que les Anglois admirent le plus; les Italiens, les Espagnols, les Portugais, les Anglois ont chez eux des Poëmes Epiques; il n'y a que les François qui n'en ont point; l'Auteur en apporte diverses raisons qui sont assez solides pour faire conclure naturellement qu'un Poëme en François, dans le genre de l'Iliade & de l'Eneïde, ne réussira jamais. C'est en vain qu'on voudroit citer le *Telemaque*, qui n'est point un Poëme, quelque chose qu'on dise; 1°. parce qu'il n'est point écrit en vers, & qu'il seroit même insupportable s'il étoit mesuré & rimé. 2°. Parce que la fiction de ce Roman Poétique est assez peu de chose & ne

plaît qu'autant qu'elle donne lieu à des moralités admirables & à des portraits hardis. C'est sans doute pour cela que M. de Voltaire n'a point mis le *Télémaque* au nombre des Poèmes Epiques, & qu'il a jugé à propos d'avouer que les François n'en ont point; mais il n'a garde de dire qu'ils n'en peuvent avoir.

L'Ouvrage dont il s'agit, a autant de succès icy qu'il en a eu à Londres, parce qu'il n'y a personne qui ne soit en état de le lire avec beaucoup de plaisir & d'utilité; il seroit à souhaiter que M. de Voltaire eut traité à fond la matiere de l'Epopée, mais il ne s'est point proposé ce but, & ceux qui prétendent que cet écrit est superficiel, sont des critiques assez peu équitables; s'ils veulent y faire attention, ils verront que l'Auteur en traitant cette matiere légèrement, a dit bien des choses meures & solides,

### NOUVEAU SYSTEME DU MONDE.

Le sieur Maunty, Ingenieur, qui donna l'année dernière une Démonstration du cours du Soleil autour de la terre, qui se fait sur une Sphere qu'il a inventée, vient de mettre au jour le nouveau Systeme du monde, auquel cette Sphere sert de fondement, & dans lequel il prétend que le

2. vol.

principe

principe de la Science pour connoître les longitudes sur Mer, se trouve renfermé. Cet Ouvrage ne contient que deux feüilles in 4<sup>e</sup>. mais il est enrichi de deux Planches, sur l'une desquelles est gravé le Siftême de Copernic, & sur l'autre le Siftême nouveau.

L'Auteur met ces deux Siftêmes figurez en parallele, & il prétend que la preuve de la fausseté de l'un, & du vrai de l'autre, est évidente par la verification des deux, sur les Tables de la connoissance des Temps, de l'Académie Royale des Sciences.

Par la verification qu'il fait du Siftême de Copernic, il trouve que selon ce Siftême, le passage de notre Meridien par le Belier le vingt-un Mars, jour de l'Equinoxe du Printemps de l'année 1727, auroit dû arriver à environ minuit, au lieu que selon les Tables de la connoissance des Temps, le passage de notre Meridien par le Belier, est arrivé ce jour-là à environ midi.

Le 22. Juin, jour du Solstice d'Été, ce passage auroit dû arriver, selon Copernic, à environ huit heures du matin; au lieu que selon la connoissance des Temps, il est arrivé à environ six heures du soir.

Le 14. Septembre, jour de l'Equinoxe d'Automne, ce passage auroit dû arri-

# 1424 MERCURE DE FRANCE.

ver, selon Copernic, à environ midi, au lieu que selon la connoissance des Temps, il est arrivé à environ minuit.

Et le 22. Decembre, jour du Solstice d'Hyver, ce passage auroit dû arriver, selon Copernic, à environ quatre heures du matin, au lieu que selon la connoissance des Temps, il est arrivé à environ six heures du soir.

Cet Auteur fait observer plusieurs autres difficultez dans le Systême de Copernic.

A l'égard du sien, il prétend que dans la verifcation qu'il en fait sur les mêmes Tables de la connoissance des Temps, il s'y rapporté parfaitement, ce qui en doit faire connoître le vrai: ce que cet Auteur soutient d'autant plus fortement, qu'il est outre cela fondé sur la Sphère dont les mouvemens démontrent les accroissemens & les diminutions des jours, & les changemens de saisons, naturellement comme ces mutations arrivent, ce qu'il est impossible, dit-il, de pouvoir démontrer par les Sphères d'aucun autre Systême, prétendant qu'étant tous faux, leurs Spheres sont pareillement fausses.

Ce nouveau Systême se vend chez Ballard, au haut de la rue de S. Jean de Beauvais.

La démonstration du cours du Soleil  
2. vol. au

3<sup>e</sup> JUIN 1728. 1429

autour de la Terre, se vend chez la  
Messe, rue de la Vieille Bouclerie.

L'adresse de l'Auteur est rue Phelip-  
peaux, chez M. Morin, Tapissier.

-Il parut le mois passé chez deux dif-  
ferens Libraires à Londres, en même-  
tems, & deux Editions *in 8<sup>o</sup>* de la *Hen-  
riade* de M. de Voltaire, revue, cor-  
rigée & augmentée de Remarques criti-  
ques.

On imprime dans la même Ville en  
Latin, deux Traitez de M. Newton, ce-  
lui qui contient ses *Leçons d'Optique* de  
1669, & 1670, L'Eloge de M. New-  
ton, par M. de Fontenelle, a été traduit  
trois fois en Anglois.

Un Medecin d'auprès de Londres, a  
publié des Observations sur les proprie-  
tez & les effets des différentes sortes de  
Bières, où il examine en quel cas elles  
sont bonnes ou nuisibles.

SACRÆ ERUDITIONIS *Cultoribus*,  
& *Fautoribus* S. D. Joan. Jacobus Breit-  
ingerus. Tiguri Helvetiorum, 1 x. Kal. Maij.  
M. DCC. XXVIII.

C'est le titre d'un Programme Latin  
que nous avons reçu depuis peu, & qui  
contient le projet d'une nouvelle Edition

2. vol.

de

## 3426 MERCURE DE FRANCE.

de la Version des Septante , laquelle nous avons déjà annoncée dans le Mercure de Mai dernier , page 991.

La reception de ce Programme nous a rendus plus attentifs sur un sujet , d'ailleurs si important. On ne peut que louer l'entreprise , & les soins que se donne M. Breitinger pour la bien executer ; mais l'intérêt de la verité ne nous permet pas de dissimuler que dans le Projet qu'il présente il y a deux ou trois erreurs de fait , dont nous croyons qu'il sera lui-même bien-aïse d'être détrompé. La premiere se trouve dans ces expressions. *His uberimi supplementi loco accedens diversæ Scripturæ variorum Codd. MM. SS. qui maximam partem cum editis hætenus collati non sunt.* Nous pouvons assurer que ces mêmes Manuscrits ont été collationnés il y a dix ans , par M. Westein le jeune , Diacre de l'Eglise de S. Leonard , à Basse ; & qu'on s'en est déjà servi dans une Edition des Septante qui fut faite en 1545. Les deux autres méprises doivent moins être imputées au nouvel Editeur qu'à M. Iselin , cité dans le Programme , comme un bon garant des paroles suivantes. *Sunt autem III. Bibliothecæ Academica Basileensis Codd. Membranacei ; quorum unus , &c. de quibus vir venerandus Jac. Christoph. Iselinus ,*  
2. vol. S.

*S. T. D. & Prof. ita monet.* » Neque est  
 » sane quod existimes ab ullo antehac esse  
 » cum editis collatos : nam quæ pauca  
 » Lectiones variæ à cæleb. *Monfalconio*  
 » allegantur , puto illas ego *Mabillonium*,  
 » vel si quis fuit alius , certis locis cursim  
 » inspectis , uti ferè fit in peregrinatione  
 » ab hominibus eruditis , olim adnotasse.

1° C'est un fait également vrai & assez  
 singulier , que M. Melin , en parlant ainsi ,  
 a pris bonnement pour un manuscrit de la  
 Bibliothèque de Basle en Suisse , un ma-  
 nuscrit du Monastere de S. Basile , à Ro-  
 me , qui est cité dans les Hexaples , don-  
 nez par le P. de Monfaucon. 2°. Il se  
 trompe encore en supposant que le P.  
 Mabillon a tiré du prétendu Manuscrit  
 de Basle , les variantes Leçons employées  
 dans les Hexaples. Le P. Mabillon n'a  
 point fait ce travail ; quoique fort sça-  
 vant homme d'ailleurs , il sçavoit peu de  
 grec , & étoit incapable de s'amuser à  
 extraire superficiellement des variantes  
 Leçons , dont il ne pouvoit faire aucun  
 usage dans la Sphere de ses études.

On apprend de la Haye , qu'on a  
 traduit de l'Allemand , l'histoire de l'Or-  
 dre Militaire de Make , dans les gran-  
 des Maîtrises de la Marche de Brande-  
 bourg , de Saxe , de Pomeranie & de Van-  
 dalie ,  
 2 vol.



1428 MERCURE DE FRANCE.  
dalie, par M. Beckmans. Elle est con-  
siderablement augmentée par M. Dith-  
mar, Professeur en Histoire, à Franc-  
fort sur l'Oder; & elle servira de suite  
à celle du même Ordre, par l'Abbé de  
Vertot.

Le P. Manuel de Sa, de la Compa-  
gnie de Jesus, nommé au Patriarchat  
d'Ethiopie, & Académicien Provincial  
de l'Académie de l'Histoire, à Lisbonne,  
y mourut au commencement du mois  
dernier; ainsi que le P. Michel de Sainte  
Marie, Religieux de l'Ordre des Her-  
mites de S. Augustin, qui étoit aussi Mem-  
bre de cette Académie.

*EXPERIENCE faite sur la Mer, dont  
on demande l'explication. Extrait de  
la lettre d'un Officier de Marine, du  
26. Juin, 1728.*

**C**omme on doit toujours chercher  
à s'instruire, j'ai crû que vous ne  
me refuseriez pas d'insérer dans le Mer-  
cure une Experience qui me paroît inter-  
ressante, & sur laquelle j'ai consulté d'ha-  
biles gens qui n'ont pû me donner là-  
dessus de raison satisfaisante.

Au mois d'Aoust 1724. allant à l'Isle  
de Cayenne par le Dromadaire, Vais-  
seau  
2. vol.

seau du Roi, commandé par M. le Comte Desgouttes, étant par le travers du fameux fleuve des Amazones, & à vingt-cinq brasses d'eau, on fit l'expérience qui suit. On prit une bouteille de verre d'Angleterre, qu'on remplit d'eau de la Mer, on la boucha bien avec un bouchon de liege, couvert de cire, & on couvrit encore le bouchon d'une toile godronnée. On attacha la bouteille à la sonde, & on la laissa l'espace d'un quart d'heure au fond de la Mer, après quoi on retira la bouteille en bon état. L'eau qui étoit auparavant salée n'étoit plus qu'un peu saumâtre : J'ai voulu faire la même expérience dans la rade de l'Isle de Cayenne, mais elle n'a pas réussi, non plus qu'à mon retour en France à l'atterrage. Tous les vaisseaux qui vont à Cayenne ont fait la même épreuve que nous, & elle n'a jamais manqué. Nous avions à bord un Jésuite nommé le P. de Noë, qui ne put nous donner là-dessus de raison plausible.

L'empressement du Public pour les Estampes de l'*histoire de Dom Quichotte*, dont les Tableaux sont peints par M. Ch. Coypel, Ecuyer, Peintre du Roi, & premier Peintre de Monseigneur le Duc d'Orleans, fait croire qu'on lui fera plai-

fir de l'avertir que l'on en distribuë deux nouvelles Estampes qui sont les vingt-deuxième de cette suite. L'une est gravée par le sieur *Tardieu*, & l'autre par le sieur *L. Surugue*, qui en fait la distribution à l'ordinaire, & chez qui seul on est assuré d'avoir les Originaux; car l'impudence de certaines gens va jusqu'à mettre à leurs mauvaises copies, les noms des Graveurs & les mêmes adresses qui sont aux Originaux pour mieux tromper les Amateurs: c'est dequoi on a cru devoir avertir le public. *Ledit sieur Surugue demeure à l'entrée de la rue des Noyers, entre les deux premières portes Cocheres, vis-à-vis S. Yves, au second Appartement.*

Il vend aussi les *Comedies de Moliere* gravées sur les Dessains de *M. Ch. Coypel*, & tout ce qui a été fait sur ses Tableaux ou ses Dessains: entr'autres une grande Estampe achevée depuis peu, représentant l'*Apotheose d'Hercule*. La magnificence de la composition & la grace de l'exécution, semblent avoir disputé laquelle emporterait le prix dans ce Tableau; il est gravé par le sieur *Surugue*.

Toutes les belles Estampes gravées sur les Tableaux de *M. Antoine Coypel*, *Ecuier*, premier Peintre du Roi, & de

2. vol. Mon-

Monseigneur le Duc d'Orleans, Regent. Ces Estampes sont en possession de l'estime de tous les Curieux connoisseurs qui les ont toujours recherchées avec avidité, & qui les regardent comme des modèles de la plus parfaite maniere de graver, par l'expression sçavante & difficile des caracteres differens de tous les objets qui entrent dans la composition des Tableaux de ce grand Peintre ; elles sont gravées par les sieurs *Andran, Simoneau, Trouvain, Poilly, Duchange, Tardien*, & tous les plus habiles du tems dont la réputation est assez connue.

Les Desseins du Cabinet du Roi, de *Raphael*, des *Caraches*, & de tous les grands Peintres d'Italie. Ces Estampes imitent parfaitement la correction, la maniere, la facilité & la touche des Desseins originaux.

L'Oeuvre de *M. Girardon*, fameux Sculpteur du Roi, avec son Portrait, & son beau Cabinet de Sculptures antiques & modernes. Cette Oeuvre compose 46. Planches de différentes grandeurs, dans lesquelles sont comprises celles du Tombeau du Cardinal de Richelieu.

Les Estampes du Roman Comique de *Scaron*, dont il délivre actuellement deux Sujets qui sont, la Rancune qui coupe le Chapeau de *Ragotin*, & *Ragotin* le pied,

## 1432 MERCURE DE FRANCE.

pied dans le pot de Chambre. On donnera la suite à mesure qu'elle se fera. On ne doit pas confondre cet Ouvrage avec un autre proposé sous le même titre.

Le grand Escalier des Ambassadeurs du Château de Versailles en 24. Estampes , avec une Description , pour lequel le Public a souscrit. Le sieur Surugue prie les Souscripteurs qui ne sont point encore remplis , de retirer ce qui leur manque de cet Ouvrage pendant que les Planches sont encore entre ses mains.

Plusieurs Pièces de M. Vleugles, Ecuyer, Directeur de l'Académie de Peinture à Rome, & tout l'Oeuvre.

Plusieurs Pièces nouvelles de Watteau, & tout l'Oeuvre complet , premières épreuves.

Toutes les Oeuvres de M. B. Picart , ensemble ou séparément.

Plusieurs Estampes de différents Maîtres dont il a les Planches.

Enfin , ledit sieur Surugue est en état de procurer aux Curieux plusieurs Estampes rares , tant anciennes que modernes , comme :

Les Oeuvres de C. Wifser , Graveur Flamand , Suyderoef , & autres.

Louis XV. à cheval , peint par M. Parosel.

Les Amours de Daphnis & Cloé , de  
2 vol. M<sup>7</sup>

*M<sup>r</sup> Philippus Aureliensis, & plusieurs autres Pièces.*

On donnera incessamment un Catalogue détaillé de toutes les Estampes qu'il annonce aujourd'hui.

-Voici encore quelques Estampes d'après Watteau, cet élégant & gracieux Maître, que le Public recevra, sans doute, avec le même empressement qu'il a reçu toutes celles que son heureux génie a produites. Le *Paravan* que nous avons annoncé l'année dernière, gravé par le sieur Crépy le fils, paroît depuis peu. Ce sont six morceaux en hauteur, dans le goût de l'Escarpolette, qui parut il y a quelque tems, d'après le même Watteau, gravée par le même. Ce sont des Sujets champêtres, accompagnés d'ornemens très galants, très gracieux & variés avec un goût admirable. L'habile Graveur est très-heureusement entré dans l'esprit de l'Auteur, & en a conservé toutes les graces & la légèreté. Cette Suite se vend chez *Gersaint*, Marchand, sur le Pont Notre-Dame, & chez *Surugue*, rue des Noyers.

On trouve chez les mêmes une nouvelle Estampe d'après le même Maître qui représente un Concert, gravée par le sieur

2 vol.

J,

1434 MERCURE DE FRANCE.

J. Moyreau, d'un ton ferme & haut en couleur. On lit ces Vers au bas.

Du bel âge où les jeux remplissent vos desirs ,

Connoissés tout le prix , vive & tendre jeunesse.

Par des sons animés , par des chants d'allégresse ,

Du Printemps de vos jours célébrés les plaisirs.

Pour nous, Censeurs Barbons, chargés de soins & d'âge ,

Nous crions à grand tort contre vos passés :

Ah ! si nous en pouvions rappeler les momens ,

De ces momens heureux nous ferions même usage.

L'Abbé de Rotelin a été élu par l'Académie Française à la place vacante par la mort de l'Abbé Fraguier. Il y alla prendre séance le Lundy 28 de ce mois ; il prononça un très-beau Discours , auquel l'Abbé Gedoin répondit. Dans la même Séance M. de la Motte récita trois Pseaumes traduits en Vers François. L'Abbé

2. vol.

d'O.

JUIN 1728. 1435

M. Oliver termina la Séance par une lecture qu'il fit de la vie de feu Mrs Chapelain & Conrad, anciens Académiciens.

M. Hardion, Académicien Associé dans l'Académie Royale des Belles Lettres, a obtenu la pension qui a vaqué dans cette Académie par la mort de l'Abbé Fraquier.

On a appris de Messine que le 11. Avril, vers les neuf heures du matin, on y avoit senti plusieurs secousses d'un tremblement de terre dont on s'est aperçu depuis dans toute la Sicile & dans la Calabre, & qui a causé beaucoup d'effroi.

Le sieur de Bois-Mortier, Compositeur de Musique, a donné le 10. de ce mois son 23<sup>e</sup> Oeuvre, qui consiste en Motets.

Le sieur l'Erablé, Facteur d'Instruments à vent, depuis plus de 20. ans, a inventé des Basses de Flutes Traversieres qui font un grand effet. Il avertit le Public que toutes les Flutes Traversieres & à bec, Haut-Bois & Bassons, marquez du nom de Nault, sont de lui. Mad<sup>e</sup> Nault, qui  
2 vol. étoit



1436 MERCURE DE FRANCE.  
étoit la Belle-mere étant morte au mois de  
May dernier. Tous ces Instrumens seront  
marquez à l'avenir du nom de l'*Erablé*.

On trouve chez M. *Gasnier*, Négociant, rue Quincampoix, près le Bureau des Marchands, une instruction curieuse en forme de Lettre, au sujet d'un Remede, appelé *Arcane de vie incorruptible*, composé par M. de *Caudole*, Chimiste, de Marseille. Il fait connoître dans cet écrit que toutes les maladies viennent de l'estomach; il démontre par plusieurs experiences qu'il a faites, qu'on doit préférer les remedes extraits des animaux & des végétaux, à ceux qu'on tire des Métaux & des Mineraux; & il donne la composition de son *Arcane de vie*, avec ses proprieté & la maniere de s'en servir. Les Approbations des Medecins de la Faculté de Paris, qui ont employé ce Remede avec beaucoup de succès, les bons effets qu'il produit tous les jours, & le Privilege accordé à l'Auteur par le Premier Medecin du Roy, font croire que l'*Arcane de vie* sera très-secourable & très-utile au Public.

Il entre dans la composition, les Baumes de la Mecque, de Tolu, de Judée, du Perou, le vrai Bijon, la Myrrhe & le Storax en larme. L'Auteur joint à cela  
2. vol. les

les Aromates huileux & céphaliques, surtout la poudre de Vipere.

Les vertus de ce Remede sont d'augmenter la chaleur naturelle, de ranimer toutes les parties vitales, d'entretenir la personne en santé, de conserver l'humide radical, de faire circuler le sang, d'en absorber les acides, & de le rendre balzamique ; il donne un bon tein & beaucoup d'appetit ; restaure & répare les forces abatuës.

La doze pour l'usage ordinaire est d'en prendre une demie cuillerée à café dans une cuillerée à bouche d'excellent vin, &c. c'est un grand stomachique ; il fait beaucoup de bien aux femmes sujettes aux vapeurs hysteriques, provoque les mois retenus, fait revenir promptement dans les accidens d'apopléxie, ainsi que dans l'épileptie, les syncopes, les convulsions, les létargies, &c. On donne dans ces occasions l'Arcane de vie sans véhicule, il est souverain contre les coliques venteuses, les néphretiques, & les points de côté. C'est un fébrifuge que l'Auteur met au dessus du Quinquinat, surtout pour les fièvres intermittentes. C'est encore un puissant résolutif ; il guérit & résout en très-peu de tems toutes sortes de contusions, & dissout le sang extravasé & coagulé, &c.

## 1438 MERCURE DE FRANCE.

Les Pilules mercuriales de M. Belloste ,  
Conseiller , Premier Chirurgien de feuë  
Madame Royale de Savoye , dont il a été  
fait mention dans le Mercure du mois  
d'Avril dernier , se distribuent toujours  
avec un grand succès. On continuë à en  
faire des cures admirables pour toutes les  
maladies véneriennes sans la salivation ;  
les écrouelles , les rhumatismes sciati-  
ques , & gouttes naissantes ; pour les opi-  
lations , les obstructions des glandes &  
des viscères de toutes les parties du corps ,  
même schirreuses & cancreuses ; les  
galles de differente espee , la gravelle &  
difficulté d'uriner. Elles ne causent aucune  
chaleur , ni alteration. Ce remede est aussi  
commode que facile à prendre , d'autant  
qu'il n'oblige pas à garder la chambre ni  
le lit , ni à observer une diette rigoureuse.  
Elles ne se gâtent jamais pourvû qu'on les  
tienne dans une boëte. On avertit que  
l'âge avancé de M. Belloste le pere , l'o-  
bligéant à rappeler son fils , le Public n'a  
plus que deux mois de tems à profiter du  
séjour à Paris de M. Belloste le fils. Il  
demeure au petit Hôtel d'Aumont , rue  
de la Mortellerie. Il fournit des boëtes de  
toute grandeur avec des mémoires pour  
la maniere de s'en servir.



## S P E C T A C L E S.

**L**E Lundy 21. de ce mois , les Comédiens François donnerent la premiere représentation de la Comédie nouvelle du *faux Sçavant*, en trois Actes, en Prose, avec un Prologue. Cette Pièce a été jouée quatre fois : nous en pourrons parler plus au long , & dire quelque chose du mérite de cet Ouvrage , & des défauts que le Public y a remarqués.

Le 30. M. le Lieutenant General de Police fit l'ouverture de la Foire S. Laurent avec les cérémonies accoutumées ; le même jour le nouvel Opera Comique fit l'ouverture de son Théâtre par une Pièce nouvelle, en trois Actes, ornée de chants & de danses, intitulée , *Achmet & Almanzine*, qui fut reçûe très favorablement du Public. On en parlera plus au long dans le prochain Journal.

*EXTRAIT d'une Lettre écrite de Lyon le 24. Juin 1728 , sur une nouvelle Tragédie.*

**L**E 23. du mois de May dernier , on representa au College de cette Ville une nouvelle Tragédie du R. P. Folard ,  
2. vol. G ij Je-

Jésuite , intitulée *THE' MISTOCLE*. Le succès de cette Pièce fut fort au-dessus de ce qu'on a vû jusqu'à présent dans ce College. Les principaux Personnages ne jouèrent point en Ecoliers , mais en Acteurs dignes du public éclairé ; une magnifique décoration qui representoit le Palais de Xerxès , donnoit un grand éclat au Spectacle ; on peut dire que la Pièce meritoit tout cet appareil. Elle me parut écrite avec beaucoup de force & d'élegance. Les sentimens en sont nobles & extrêmement vifs , & s'il y a quelque chose à dire, c'est qu'il y en a, ce semble, un peu trop. Le dénouement , qui est tiré de Diodore de Sicile , est peut-être le Spectacle le plus frappant & le plus nouveau qu'on puisse mettre sur la Scene. La conduite de la Pièce forme une suspension très-interessante , & qui va toujours en augmentant. Mrs de l'Hôtel de Ville de Lyon ont donné après la représentation , des marques honorables & très genereuses de leur satisfaction à l'Auteur , & ils l'ont prié avec Mrs de l'Académie des Sciences de cette Ville , dont il est un des Membres , de faire imprimer sa Pièce.

#### HYPERMENESTRE , EXTRAIT.

Le 1. de ce mois l'Académie Royale de Musique remit au Théâtre la Tragédie  
 2. vol. d'Hy-

J U I N. 1728. 1441

d'Hypermnestre. Le Poème est de feu M. de la Font, Auteur de plusieurs autres Pièces de Théâtre qu'il a données tant à l'Opera qu'à la Comédie Française, & la Musique est de M. Gervais, Maître de Musique de la Chapelle du Roi. Cette Pièce avoit été représentée pour la première fois le 5. Novembre 1716. On fut obligé de l'interrompre après la treizième représentation, pour y faire un cinquième Acte, attendu que celui qui avoit d'abord été donné n'étoit pas goûté. Le nouveau cinquième Acte fut plus heureux; la Pièce fut reprise dans le mois d'Avril de l'année suivante, & fut jouée assez long tems. Ce cinquième Acte parut raisonnable, & tel qu'il pouvoit être, conformément au premier plan dans lequel l'action principale se trouve consommée à la fin du quatrième Acte, comme on le verra dans l'Extrait suivant.

*Prologue.*

Il n'y a presque point d'action dans le Prologue. La Scene est en Egypte; on y célèbre l'Apotheose d'Isis; on prie cette Déesse d'être toujours favorable aux Peuples qu'elle protege; le Nil promet aux Egyptiens de rendre leurs campagnes fertiles par le secours de ses eaux; Isis vient

2. vol.

G iij

aussi

## 1442 MERCURE DE FRANCE.

aussi assûrer les Egyptiens de sa protection ; elle part des rivages du Nil , en chantant ces Vers qui lient le Prologue à la Tragédie.

Pour assûrer votre bonheur extrême ,  
Hypermnestre m'engage à partir de ces lieux ;  
Je veux qu'un doux Hymen l'unisse à ce qu'elle aime ;

Il est ordonné par les Dieux ,  
Et je vais l'achever moi-même.

### *Sujet historique de la Pièce.*

Egyptus & Danaus étoient fils de Belus ; le premier étoit pere de cinquante fils , & l'autre comptoit autant de filles ; Egyptus proposa à Danaus de ne faire qu'une même famille en mariant ses cinquante filles avec ses cinquante fils ; Danaus s'opposa à cet Hymen , parce qu'un Oracle lui avoit annoncé qu'il mourroit de la main d'un des fils de son frere ; mais s'y trouvant forcé par Egyptus , beaucoup plus puissant que lui , il ordonna à ses filles de poignarder leurs maris la premiere nuit de leurs nûces ; la seule Hypermnestre refusa d'obéir à des ordres si cruels ; elle épargna Lyncée , lequel accomplit l'Oracle en donnant la mort à Danaus , meurtrier de ses freres. On ne parle point du

2. vol. sup.

supplie des Danaïdes , autrement appel-  
lées Belides ; il n'en est point question dans  
la Tragédie , dont voici le plan.

# A C T E I.

Danaus ayant été chassé d'Egypte par  
son frere Egyptus , vint s'emparer du  
Throne d'Argos , dont Gelanor étoit legi-  
time possesseur ; il lui ravit en même tems  
& l'Empire & la vie. Les Manes de ce  
Roi opprimé ne cessant de l'effrayer dans  
des songes , il lui fit rendre des honneurs  
funébres , dont Gelanor fut si irrité , qu'il  
sortit de son Tombeau & prononça cet  
Oracle :

*Ne croi pas expier ta sacrilege audace ,*

*De tes regrets forcez n'attends que le tré-  
pas :*

*Un des fils d'Egyptus doit regner en ta  
place :*

*Tu périras , si pour toi ton sang ne s'arme  
pas.*

Cet Oracle jette l'effroi dans le cœur  
de Danaus ; cependant , quoiqu'il soit  
très-positif dans les trois premiers Vers ,  
il paroît conditionel dans le quatrième ;  
cette lueur d'esperance engage Danaus à  
former le projet qu'il exprime dans la der-  
niere Scene de cet Acte.

2. vol.

G iiij

Quel



Quel oracle fatal ! quelle horreur ! je frissonne.

Un des fils d'Egyptus doit ravir ma Couronne !

Ciel , montre moi la main qu'armera ton courroux !

Un des fils d'Egyptus ! obscurité fatale !

Votre vengeance est sans égale ;

Ombre inhumaine, expliquez-vous.

Ah ! sur Lyncée & sur ses Freres ,

Du sort qui me poursuit , faisons tomber les coups.

Quoi ! du crime d'un seul les punirai-je tous ?

Que j'éprouve à la fois de mouvements contraires !

Ombre inhumaine, expliquez-vous ;

Quel est le criminel ? nommez-moi ma victime ;

Vous me cachez l'Auteur du projet le plus noir ?

Eh bien ; c'est à mon sang à faire son devoir :

Grands Dieux , je vous charge du crime :

Il seroit à souhaiter que tous les Vers de la Pièce fussent aussi beaux que ceux qu'on vient de citer.

JUIN. 1728. 1445

ACTE II.

Le Vaisseau de Lyncée ayant été écarté par l'orage , tous ses freres sont arrivez sans lui dans le Port d'Argos; le soin que les Dieux sembloient avoir pris de ses jours , en l'empêchant d'arriver dans un lieu où la mort lui est destinée , persuade à Danaus que c'est lui que ces Dieux ont réservé à lui ravir l'Empire & la vie ; il en témoigne son regret à Hypermnestre sa fille , qui n'attribuë sa douleur qu'à la tendresse qu'il a pour elle , parce qu'il sçait qu'elle aime Lyncée , qu'elle a vû autrefois dans sa Cour , & qu'il lui a destiné pour époux. Dans cette agitation il quitte sa fille qui se plaint aux Dieux de la perte de son Amant. Sa tristesse est bien-tôt calmée par l'approche des Vaisseaux de Lyncée. Les habitans d'Argos & une troupe de Matelots , viennent se réjouir avec elle de l'arrivée de Lyncée ; après la Fête , Lyncée arrive ; la Scene qu'il a avec Hypermnestre est tendre de part & d'autre , mais il n'y a rien que d'ordinaire dans les sentimens & dans les expressions. Ils se retirent tous deux pour se rendre auprès du Roi.

## ACTE III.

Tout le monde convient qu'il est ici  
 l'Acte le plus intéressant de la Pièce : Da-  
 naus , Lyncée & Hypermnestre le com-  
 mencent. Le Théâtre représente le Tem-  
 ple d'Isis , où tout est préparé pour l'Hy-  
 men de ces deux Amans ; leurs freres &  
 leurs sœurs ont déjà été unis ; Danaüs  
 rend raison de cette distinction par ces  
 Vers qu'il adresse à Lyncée.

De vos freres déjà j'ai rempli tous les vœux ;

Soul héritier de cet Empire ,

Prince , je vous devois un Hymen plus pom-  
 peux

La cérémonie de ce dernier Hymen se  
 fait avec beaucoup de solennité ; Lyncée  
 & Hypermnestre se jurent une foi éter-  
 nelle sur l'Autel ; on doit sçavoir gré à  
 l'Auteur d'avoir introduit dans le Temple  
 les peuples d'Argos , & surtout des Ber-  
 gers , par ces Vers :

Aux habitans d'Argos , aux Bergers d'alen-  
 tour ,

Prêtres , ouvrez le Temple où régné la Déesse ;

Il est tems de répondre au zèle qui le presse ,  
 2. vol. Qu'ils

Qu'ils viennent à nos yeux célébrer ce grand jour ;

La Fête auroit été trop grave sans ce secours qui l'a renduë très-riante ; une sédition excitée par les vengeurs de Gelanor , oblige le Roi à les aller combattre ; mais Lyncée l'ayant prié de lui laisser l'honneur de les réduire il y consent , & reste avec sa fille pour faire une Scene des plus frappantes : nos Lecteurs ne seront pas fâchez de la trouver ici toute entière :

*Danaüs.*

Princesse, vous voyez le noeud qui vous engage :

Tout vous lie à l'Epoux dont pour vous j'ai fait choix ;

Mais vainement l'Amour vous impose des loix :

Le sang , ma fille , exige davantage.

*Hypermnestre.*

Je vous dois tout, Seigneur , ma tendresse, ma foy ;

*Danaüs.*

Que ce respect m'est cher ! ma fille , écoutez-moy.

La fureur des Mutins n'est pas encore éteinte ;  
2 vol. G vj Mais

1448 MERCURE DE FRANCE.

Mais c'est peu qu'à mes loix ils ne soient pas  
soumis :

Le Ciel me porte une plus rude atteinte ,

Il arme contre moy de plus grands ennemis ;

J'ai tout à redouter d'un projet sanguinaire.

*Hypermnestre.*

Des Enfans d'Ægyptus l'invincible secours

Répond , Seigneur , du salut de vos jours.

*Danaüs.*

Non ; c'est à vous de sauver votre pere ;

Vous seule vous pouvez m'arracher au trépas ;

Votre vertu m'est nécessaire ;

Elle doit armer votre bras.

*Hypermnestre.*

Mon bras ! parlez ; que dois-je faire ?

Quel ennemi faut-il vous immoler ?

*Danaüs.*

Ma Fille , son nom seul peut vous faire trem-  
bler.

*Hypermnestre.*

Ne me soupçonnez point d'une indigne foi-  
blesse ;

Si l'auguste serment que j'ai fait en ce jour

Ne peut calmer le trouble qui vous presse,  
2. vol. Que

JUIN. 1728. 1449

Que cet Autel , garant de ma tendresse  
Le soit pour vous de mon amour.

*Elle pose la main sur l'Autel.*

Hymen sacré , c'est toy seul que j'atteste ;  
A mon fidele Amant je viens d'unir ma  
foy ;

Puisses-tu dans ce jour me devenir funeste,  
Si je ne venge pas & mon Pere & mon  
Roy.

*à Danaüs.*

Perisse l'ennemi qui cause nos allarmes :

Vendons-lui cher vos terreurs & mes  
larmes.

*Danaüs présentant un Poignard  
à Hypermnestre.*

Hé bien ; de ce Poignard armez donc vo-  
tre main :

Du plus affreux péril ma tête est me-  
nacée ;

*Hypermnestre.*

Nommez , nommez l'Auteur d'un complot  
inhumain.

*Danaüs.*

Vous devez m'immoler.. .

2 vol.

*Hyperm-*

*Hypermnestre.*

Et qui, Seigneur ?

*Danaüs.*

Lyncée.

*Hypermnestre.*

Lyncée ! ô Ciel ! que dites-vous ?

Les Dieux ordonneroient ce sanglant sacrifice !

A peine de vos mains je reçois un Epoux ,

Et de la mienne, hélas ! vous voulez qu'il périsse.

Danaus ordonne à Hypermnestre d'aller remplir le serment qui la lie , mais comme il n'a pas trop lieu de compter sur son obéissance , il fait connoître qu'il a tout prévu , & qu'on doit pendant la nuit assieger de toutes parts l'appartement de Lyncée , & le faire périr.

## A C T E I V.

Cet Acte ne plaît guere moins que le précédent ; mais le Musicien y est au dessus du Poëte. Une troupe de jeunes garçons & de jeunes filles, conduits par Arcas, viennent chanter une Epithalame dans les Jardins du Palais de Danaus , sous les

2. vol.

Fenêtres

Fenêtres de l'appartement des nouveaux mariez ; on y danse une Passacaille , qui passe pour un chef-d'œuvre. Hypermnestre ne peut soutenir plus long temps des Concerts si perhides ; les Ordonnateurs de cette trompeuse fête se retirent avec ceux qui l'exécutent : Hypermnestre paroît tenant un Poignard à la main encore incertaine de ce qu'elle doit faire. Lyncée arrive. Ce Poignard fatal frappe ses yeux , il demande à son Epouse pour quel sujet elle en est armée : elle veut le plonger dans son sein. Lyncée retient le coup & lui arrache le Poignard ; il continue à lui demander d'où peut naître un desespoir si funeste ; elle ne peut répondre que ces mots :

Un Oracle... Un Poignard. . .

Le Tonnere gronde , les cris des mourans annoncent la sanglante Tragedie qui se passe derriere le Theatre. Hypermnestre rompt enfin ce long silence par ce vers :

Je fremis, sauvez-vous: on immole vos freres.

Lyncée la quitte pour aller au secours de ses Freres.

## A C T E V.

Le Lecteur juge bien par ce qui a précédé,  
2. vol.



1452. MERCURE DE FRANCE.

cedé, que l'action principale est consommée ; il ne reste à voir que la mort de Danaüs annoncée par l'Oracle ; mais cette Catastrophe , outre qu'elle n'a rien de frappant , ne fournit que la matiere d'une Scene. Celui qui fut chargé de faire ces Actes par le consentement du premier Auteur , ne pouvoit donc que le rendre raisonnable , & plus supportable que celui dont on avoit jugé la suppression nécessaire.

Lyncée , l'épée à la main , cherche Danaüs pour lui donner la mort, il commence par ces vers , qu'il adresse aux Dieux.

Redoutables vengeurs des crimes de la  
Terre

Du soin de les punir n'estes-vous plus  
jaloux ?

Qu'ay-je vû ? le cruel ! s'il échappe au  
tonnere ,

Qu'il n'échappe pas à mes coups.

Hypermnestre arrive toute éplorée , & n'oublie rien pour le détourner d'une si juste vengeance : elle l'en conjure au nom de son amour par ces deux Vers :

Eh ! quel Dieu lui sera propice ,

Si l'Amour ne le sauve pas ?

Lyncée est inexorable , mais voyant qu'Hypermnestre, au desespoir, va se livrer

2. vol.

à

à la fureur de son Pere ; le péril inévitable d'une épouse si tendre & si vertueuse le désarme ; fil lui promet de respecter les jours de son Pere , pourvû qu'elle se détermine à le suivre : elle y consent ; Lyncée sort pour lui aller ouvrir les chemins de la fuite par le secours de ses Egyptiens. Danaüs vient un moment après , il a appris que Lyncée s'est sauvé. Il ordonne à ses Argiens de courir après lui ; il fait de sanglans reproches à sa fille, il la menace de la mort ; elle a beau lui répondre avec autant de fermeté que de tendresse :

Les Dieux ont rempli mon attente ,

Seigneur , vos jours sont conservez ,

Je tremblois pour vous , vous vivez :

La mort n'a rien qui m'épouvente.

Danaüs lui dit , en parlant de Lyncée :

Quoy , lorsque tu trahis & ton Pere &  
ton Roy ,

Tu crois qu'à ses sermens il sera plus fidele !

Tu viens de lui laisser , cruelle ,

Un exemple à manquer de foy.

Hypermnestre s'excuse par ces vers :

Dans l'état où j'étois , Seigneur , qu'ay-  
je dû faire ?

2. vol.

Quel

Quel crime ay - je commis ? soumise à  
deux sermens ,

Pouvois-je de mon cœur regler les mou-  
vemens ?

Si le devoir excitoit ma colere ,

Le devoir suspendoit mes coups :

Pour être fidelle à mon Pere ,

Devois-je trahir mon Epoux.

L'argument est assez concluant ; mais la raison ne suffit pas, sur tout dans un Acte précédé de deux autres où l'action est toute des plus vives : Un bruit de guerre annonce à Danaüs l'approche de son ennemi , il sort pour l'aller combattre. Lyncée ne tarde pas à revenir victorieux. Il ordonne en arrivant qu'on sauve Danaüs, mais c'en est déjà fait : l'Oracle est rempli , & la Piece finit par ce testament de mort : c'est Danaüs qui parle d'abord à Hyperimnestre , & après à Lyncée.

*Danaüs.*

Non ; n'accuse que toy de mon funeste  
fort ,

J'expire par tes coups , n'en doute point,  
perfide ,

Tu deviens en un jour parjure & parricide ,

2 vol.

C'est

C'est toy qui me donnes la mort.  
 Ton Epoux moins cruel, épargnoit sa  
 victime ,  
 Mais qui peut échapper au sort qui le  
 poursuit ?  
 Sans l'aveu de son cœur sa main a fait le  
 crime ,  
 Elle a porté le coup & les Dieux l'ont  
 conduit.

*Lyncée.*

Dieux inhumains ! -

*Danaüs.*

Est-ce à toy de t'en plaindre ?  
 Ces Dieux , cruels pour moi , t'accablent  
 de faveurs ,  
 De mes jours malheureux le flambeau va  
 s'éteindre :  
 L'Orâcle est accompli , tu regnes , & je  
 meurs.

Voilà quelle est la Tragedie d'Hyper-  
 nestre , telle qu'elle vient d'être remise  
 au Théâtre , au gré du public ; il ne nous  
 reste plus qu'à faire part à nos Lecteurs  
 des jugemens qu'on a portez sur cet Ope-  
 ra. On l'a trouvé assez bien écrit ; mais  
 beaucoup plus fort d'action que d'ex-  
 pression. M. Destouches , nouveau Di-  
 recteur

recteur de l'Académie Royale de Musique, n'a rien omis de ce qui pouvoit contribuer à le faire réussir : la distribution des Rôles a été telle qu'on la souhaitoit : les Acteurs, tant chantans que dansans, s'y sont distingués : la D<sup>lle</sup> Antier n'y a pas fait regretter la D<sup>lle</sup> Journet dans le Rôle d'Hypermnestre.

Le Ballet qui est de la composition du sieur Blondy, est des mieux dessinez & des mieux caractérisés. Les D<sup>lles</sup> Camargo & Salé y brillent également, chacune dans son genre. Ces deux admirables Danseuses executent un pas de trois avec la D<sup>lle</sup> Perit, dans le Prologue. La D<sup>lle</sup> Menet danse plusieurs Entrées dans le premier Acte. La D<sup>lle</sup> Camargo danse dans le second un air de Tambourin, qui fait l'étonnement & l'admiration de tout le monde. Il est suivi d'un pas de deux des sieurs Laval & Maltaire. Dans le troisième la D<sup>lle</sup> Sallé danse avec le sieur Dumoulin, ainsi que dans la Passacaille du 4<sup>e</sup> Acte, avec autant de finesse & de grace que de noblesse & de légèreté.

La Musique est généralement estimée & passe pour une des meilleures parmi les modernes. L'Auteur du Poëme est trouvé en beaucoup d'endroits au-dessus de lui-même, sur tout dans son troisième Acte : le plan de sa Piece est aussi bien

2. vol.

suivi

suivi qu'il le puisse être dans un sujet , que le seul respect qu'on a pour les anciens peut rendre supportable ; ses fêtes sont parfaitement bien amenées & font partie de l'action ; la plus belle situation de sa Piece n'a pas laissé que d'être censurée ; on a trouvé peu vrai-semblable que Danaüs , sçachant que sa fille aime Lyncée , pût se flatter qu'elle lui donneroit la mort : on a cru que pour éviter cet inconvénient , il auroit fallu qu'il ignorât cet amour réciproque & que les seuls spectateurs en fussent instruits ; le double serment d'Hypermnestre sur le même Autel , & coup sur coup , n'en auroit pas produit un effet moins vif. Mais quand on lui passeroit, disent les Critiques, ce manque de vrai-semblance , il ne faudroit pas qu'il fit dire à Danaüs :

Mais vainement l'amour vous impose des loix,

Le sang , ma Fille , exige davantage.

Il suffiroit, disent - ils , qu'il s'expliquât ainsi : *Mais si l'amour vous impose des loix , &c.* Ce terme , *vainement* ; doit jeter Hypermnestre dans la défiance , & l'empêcher de faire un serment dont son Pere a besoin ; on trouve encore que Danaüs devroit lui cacher que ses sœurs vont lui immoler ses victimes ; l'amour

2. vol.

d'Hy

d'Hypermnestre pour Lyncée, pouvoit bien s'étendre jusqu'aux malheureux Freres de ce Prince ; & par là le complot barbare du Roy auroit été révélé, & auroit manqué ; on pourroit répondre, pour la deffense de l'Auteur, que Danaüs esperoit animer Hypermnestre par l'exemple de ses sœurs ; mais elles ne sont qu'Epouses, au lieu qu'elle est Epouse & Amante. Voilà les Critiques qui sont venuës à notre connoissance ; mais ces observations, quoique tres-judicieuses, n'empêchent pas que cette Piece ne soit remplie d'une infinité de beautez qui demandent grace pour le peu de deffauts qu'on y trouve.

Le 28. Juin, les Comediens Italiens donnerent la premiere représentation d'une petite Piece nouvelle d'un Acte, qui a pour titre *la Bonne Femme*. C'est une Parodie de l'Opera d'*Hypermnestre*. Cette Piece qui est de la composition des sieurs Dominique & Romagnesi, a été très-bien reçûe du Public. Il y a plusieurs traits de critique très-sensés, répandus dans l'Ouvrage. On en donnera l'Extrait dans le prochain Mercure.

Les mêmes Comediens préparent une Comedie d'un Acte, François, intitulée, *Alequin Arbitre*.

L'Académie Royale de Musique repete  
2. vol. actuel-

JUN 1728. 1459

actuellement un nouvel Opera qui a pour titre, *la Princesse d'Elide*, Ballet Héroïque, en trois Actes, avec un Prologue. Il sera donné le 20. de Juillet. On en donnera l'Extrait dans le prochain *Mer-*  
*cure*.

✱✱✱: ✱✱✱✱✱ ✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱

## NOUVELLES DU TEMPS.

**TURQUIE.**

**I**L s'est tenu un Divan à Constantinople au commencement du mois dernier, dans lequel on résolut de ne fournir aucun secours au Sultan Acheraf, dont le parti diminue de jour en jour, depuis l'arrivée du Prince Thamas sur les Frontières de Perse, & l'on croit que le Grand Seigneur n'entreprendra rien contre les Moscovites, quoiqu'il en ait été fortement sollicité par le Corps des Janissaires.

Dans les premiers jours du mois de May, le Brigadier General Romanshoff, Ministre Plenipotentiaire du Czar, obtint du Grand-Vizir, l'audience qu'il sollicitoit inutilement depuis plus de six mois. Il pria ce premier Ministre de donner ses ordres par rapport au Règlement des limites des Provinces conquises par le feu Czar, du côté de la Mer Caspienne; le Grand-Vizir l'assura que l'Aga qui devoit partir pour se rendre auprès du Sultan Acheraf, en qualité d'Envoyé Extraordinaire, seroit chargé de l'engager à nommer des Commissaires de sa part pour travailler à ce Règlement avec ceux du G. S. & de S. M. Cz.

2. vol.

La



## 1460 MERCURE DE FRANCE.

La maladie contagieuse fait beaucoup de ravage à Constantinople , & l'on croit que la plupart des Ministres Etrangers prendront la résolution de se retirer à la Campagne pendant quelque temps.

On apprend de Chio que cette maladie s'étoit communiquée à toutes les Isles de l'Archipel, qu'il y étoit mort un Patriarche des Grecs, un Evêque Catholique , douze Prêtres , le Gardien d'un Convent des Capucins & un Agent de Commerce de la Nation François.

Les dernières nouvelles sur les nouveaux troubles de Perse, portent que le Prince Thomas ayant voulu pénétrer dans le Royaume, à la tête d'un Corps de Troupes Auxiliaires, il avoit été surpris & arrêté par le Prince de Candahar, sous prétexte qu'ayant été longtemps en correspondance avec lui, & l'ayant même fait proclamer à la place du Roy dépossédé, il avoit voulu lui faire couper la tête, pour se rendre maître de sa Principauté.

**TRADUCTION** de la Lettre de Muley Aly, fils de Muley-Abdemelec, Roy regnant de Maroc, écrite au R. P. Beguin, Commandeur de l'Ordre de la Mercy, Député General de la Rédemption des Captifs, & aux autres Religieux François, ses Compagnons.

**SALUT.** Nous vous félicitons de votre heureuse arrivée en notre Pays; ayant été informez que vous êtes presentement en notre Ville de Salé, où vous devez rester paisiblement & en toute confiance en Dieu, jusqu'à ce que notre Seigneur & Pere le Roy des Maures,

2. vol.

vienna

JUIN. 1728. 1461

vienné ici , esperant qu'il y arrivera bien-tôt. Alors vous pourrez vous rendre auprès de nous pour le saluer ; vous aurez de lui une audience favorable , & nous vous assurons que vous obtiendrez toutes vos demandes & que vous trouverez auprès de ce Prince plus de faveur que vous n'en pourriez trouver auprès de tout autre.

J'ai mandé à notre Serviteur Mehemet Belcady , & à notre Esclava Abdela , qu'ils ayent soin de vous , pour qu'il ne vous manque aucune chose , & qu'il ne vous arrive aucun mal ; ainsi attendez en patience & ne vous inquiétez point. Je vous souhaite la paix. Ecrivez le 26. de la Lune de Chaban , l'an de l'Hegire de notre Prophete 1140. Signé ALY , Serviteur de Dieu , fils du Roy des Maures.

## TRADUCTION de la Lettre du Chef des Eunuques, Benmargean.

**P**AR LA GRACE DE DIEU. Cette Lettre est pour tous les Religieux François de la Rédemption des Captifs. La benediction de Dieu soit sur ceux qui croient en notre Prophete. Ce qui s'offre à vous dire , est de vous féliciter sur votre heureuse arrivée en ce Pays. J'ay appris que vous y êtes venus pour voir notre Maître & vous acquitter de la Commission dont vous êtes chargés de la part de l'Empereur de France , votre Maître. Soyez persuadés que vous serez très-bien reçus de notre Roy. Pour ce qui est du sujet de votre Voyage , croyez par avance que ce Prince ne fera en tout que votre volonté ; demeurez cependant tranquilles à Salé jusqu'à ce que notre Maître soit arrivé ici , & dès que Dieu l'aura amené , nous vous ferons part de ses ordres pour

2 vol. H vous

*vous rendre ici avec les presens dont vous êtes chargés. Vous pouvez demander tout ce que vous souhaiterez ; vous devez croire que vous serez entièrement satisfaits , & que toutes vos demandes vous seront accordées ; je vous suis caution de tout ce que je vous promets : si c'est pour traiter du rachat de vos freres captifs , c'est sur ma tête que je vous promets un bon succès. Nous trouvons dans nos Traditions que tous les Esclaves Chrétiens détenus dans ce Pays , doivent être mis en liberté sous le regne de ce Roy , parce que , graces à Dieu , c'est un Princeé quitable , qui ne connoît que la verité , & qui n'a qu'une parole , sur laquelle la benediction de Dieu est répandue. Ecrite à Miquenez le 27. de la Lune de Chaban de l'année 1140.*

*Nous vous envoyons le Secretaire & le fidele Serviteur de notre Maître , nous vous le recommandons : & n'oubliez pas de presenter quelque chose au Fils du Roy.*

### EXTRAIT d'une Lettre du R. P. Béguin , du 27. Avril 1728.

**E**N signant cette Lettre , le sieur Pillet a envoyé chercher tous les Marchands François , pour leur remettre une Lettre que le Roy leur écrit de Thedla , à trois journées de Miquenez , & qu'il a envoyée par un de ses Alcaïdes , accompagné de vingt hommes , pour leur dire de venir à Miquenez avec nous , qu'il ne fera que leur volonté & la vôtre. Il leur dit de ne rien donner à cet Alcaïde , ayant ordonné à Pillet de le satisfaire avec son monde. Les Marchands étant ensuite venus ici , nous ont fait voir la Lettre où est le Sceau du Roy , en sorte qu'il paroît qu'il n'y a plus lieu de douter que  
2. vol. ce

*ce Prince n'arrive. Nous expedierons demain matin un Courier pour Miquenez, pour sçavoir si ce n'est point là une feinte, avec priere au Pere Gardien des Récollets, de parler à l'Eunuque Benmargean, de lui dire que nous ne partirons point sans son ordre, & que nous l'entendons, surtout que Pillet qui veut venir avec nous, ne se mêle de rien. Par le retour du Courier, qui sera dans trois jours, nous sçaurons si le Roi est à Miquenez, en attendant nous allons nous tenir prêts, &c.*

Les Lettres de Sainte-Croix en Barbarie, portent que Muley-Hamet s'étoit mis en campagne pour combattre Muley-Abdemelech son frere, qui fut proclamé Roy à Miquenez il y a quelques mois; qu'il avoit écrit aux Habitans de Maroc & de Salé, pour les engager dans son parti, les assurant qu'il alloit rétablir la Paix & le Commerce, & qu'il les mettroit en état de faire des armemens en Mer beaucoup plus avantageux que sous le regne du Roy son pere. Ces Lettres ajoûtent qu'on doute que ce Prince puisse réussir dans ses entreprises, parce qu'il attaque un frere qui est generalement aimé de tous les Peuples.

On n'a pas reçu par les dernieres Lettres de Tunis, la confirmation des premiers avis qu'on avoit eu de la réduction des Rebelles à l'obéissance du Bey; on mande au contraire que son Neveu s'étoit retranché sur la Montagne d'Al-lod; qu'il y avoit fait venir une grande quantité de vivres & de munitions de guerre, & qu'il ne s'étoit encore rien passé de considerable entre les deux Camps. Ce qui a donné lieu aux faux bruits qui s'étoient répandus si souvent, c'est que les Peuples des Frontieres d'Alger, qui s'étoient soulevez à cause de la

mauvaise administration du Bey , sont rentrez dans leur devoir, & qu'à cette occasion on a fait revenir plusieurs Habirans de Tunis qu'on avoit chassés de la Ville , parce qu'ils étoient d'intelligence avec ces derniers.

## R U S S I E

**L**E Czar est revenu à Moscou de sa Maison de Plaisance , où il avoit été passer quelques jours avec les Princesses ses Sœurs & Tante.

On travaille toujours avec beaucoup de diligence à l'instruction du procès du Prince Menzikoff Le bruit court que le Czar a ordonné qu'on lui fit subir la peine du Knout , \* pour lui faire avouer plusieurs malversations sur lesquelles on n'a pû trouver aucune preuve complete dans l'examen de ses papiers. La plupart des Particuliers qu'on avoit arrêtez à Moscou pour avoir eu part à la Lettre écrite à S. M. Cz. en faveur de ce Ministre , sont exilés en Sibirie. On croit que ceux qu'on retient encore dans les prisons , sont réservez à de plus grandes peines.

On équipoit au commencement de ce mois deux Frégates de 48. pieces de Canon chacune , pour aller à Kiel prendre le Corps de la Duchesse d'Holstein & le porter à Peterbourg , avec tous les Domestiques Moscovites de cette Princesse.

La Relation que le Prince Dolhorucki , Maréchal des armées du Czar , a envoyé de Backu,

*\* La peine du Knout consiste à recevoir de grands coups sur le dos , d'une bande de cuir , enmanchée à un long bâton. Le Patient est porté nud sur le dos d'un homme.*

2. vol.

sur

sur le dernier combat qui s'est donné sur les Frontières de Perse, est datée du 18 Janvier dernier, vieux stile. Elle porte qu'au mois de Décembre dernier, le Sultan Acheraf, qui est présentement maître d'Ispaham & de plusieurs Provinces, avoit envoyé le Cham Sanda, Commandant en Chef, accompagné de plusieurs Sultans avec 400. Aghuanis & Guazilbars, dans la Province de Chylan, pour y faire une invasion, qu'à leur arrivée le General Svachoff, qui commande les Troupes Moscovites dans cette Province, avoit envoyé un Détachement d'Infanterie à leur rencontre, sous le commandement du Major Urloff, avec 120. Dragons, 50. Cosaques & 150 hommes du Pays, tant Armeniens que Georgiens; ce qui faisoit en tout 5 à 600. hommes. Ils trouverent les Persans le 20 Décembre entre Roudoucel & Thémijeanes, en ordre de bataille dans un lieu très avantageux, n'ayant laissé aux Moscovites qu'un passage fort étroit & marécageux. Aussi-tôt que ce Détachement commença à s'approcher des ennemis, armés de pied en cap, il attaqua l'avant-garde Moscovite, le Sabre à la main, suivant leur coutume & avec beaucoup de violence, & il la ferra de si près qu'il pensa la faire plier, mais elle fut promptement secourüe par son Infanterie, qui ayant arrêté la Cavalerie Persanne par une décharge générale, la mit en fuite, la poursuivit vivement, la bayonnette au bout du fusil, & la dérouta fut telle, qu'elle fut obligée de tourner bride & de passer sur le ventre à sa propre Infanterie pour se sauver. Dans le moment la Cavalerie Moscovite s'étant avancée, chargea les ennemis si vigoureusement, qu'ils furent forcez d'abandonner le champ de bataille. Il resta sur la place 600. hommes du

## 1466 MERCURE DE FRANCE.

côté des Persans , sur lesquels on fit aussi beaucoup de Prisonniers. On leur prit dix Eten-darts , 150 chevaux , 110. fusils , trois paires de timballes , cinq trompettes , 200 tentes & une grande quantité d'armes & de bagages. Du côté des Moscovites , il n'y eût de tués qu'un Sergent , trois Fantassins , un Dragon , un Armenien , & vingt-huit blessés. A la nouvelle de cette action , les habitans du Pays qui sont naturellement ennemis des Persans , allerent les poursuivre dans les villages & dans les bois , d'où ils en amenèrent plusieurs au Camp des Moscovites , qui leur firent présent des armes , chevaux & bagages dont ils les avoient dépouillés.

On a appris des Prisonniers faits dans ce Combat , que le Kam Mehemet Gedaff avoit été tué d'un coup de sabre sur la tête ; que le Kam Seint y avoit reçu dans la poitrine un coup de feu , malgré lequel il s'étoit sauvé à cheval , & que le reste des Persans s'étoit retiré en confusion dans la Ville de Kasbin , où le Kam Sandal , leur Chef , blessé à mort dans le combat , avoit été transporté sur un brancard.

Malgré cette action , il y a toujours une correspondance mutuelle entre le Lieutenant General Levachoff , & le Gouverneur de Kasbin , qui a déclaré depuis à ce Lieutenant General de la part du Sultan Acheraff , que c'étoit sans aucun ordre de son Maître que le Kam Sandal avoit commis cet acte d'hostilité contre les Moscovites , & qu'il le prioit de sa part de l'oublier , & de vivre dorénavant avec lui en bonne intelligence.

Le Prince Dolhorucki , mande aussi de Backu , par les lettres du 25. Mars qu'il a appris de Ghilan par celles du Lieutenant Levachoff , que le parti d'Acheraf s'affoiblissoit tous les jours,

jours, & que plusieurs Troupes se joignoient au frere du deffunt usurpateur Miri-Mamouth qui s'étoit avancé jusqu'à Schiras, pour lui disputer ses conquêtes; que sur ces avis, Acheraf avoit envoyé ordre au Gouverneur de Kasbin de le venir trouver à Ispaham avec le Kam-Gedan; qu'ils s'étoient mis en marche pour s'y rendre avec 600 hommes qu'ils avoient rassemblés; mais qu'à peine étoient ils arrivés à Kachines, qu'ils avoient été entièrement défaits par les Chatzalts, le Kam, Gedan tué & le Gouverneur de Kasbin fait prisonnier; que ce n'avoit été qu'à la sollicitation de ses amis qu'on lui avoit permis de continuer sa route vers Ispaham, & que presque tous les habitans du Pays s'étoient revoltés contre les Aguanis.

Les mêmes lettres ajoûtent que le Kam-Houffain, fils de Tachmacip, étoit à Mechad, avec une partie de ses Troupes, d'où il avoit envoyé depuis peu un Exprès au General Levachoff, pour renouveler la bonne intelligence avec les Moscovites.

Le Brigadier General Romanshoff écrit de Constantinople, que le Grand-Vizir lui 'avoit déclaré dans une Audience particuliere que le Grand Seigneur souhaitoit de voir rétablir la bonne intelligence entre les Moscovites & les Persans; que S. H. avoit conseillé au Sultan Acheraf d'abandonner ses prétentions sur Derbent, & de ne plus insister sur la démolition du Fort d'Andreof; que ne doutant pas que ce Prince n'eût tous les égards imaginables pour la recommandation du Grand-Seigneur, il lui conseilloit de se rendre incessamment à Tiflis pour travailler au reglement des limites avec les Commissaires de S. H. & avec ceux du Sultan Acheraf. Surquoi il a été ré-



solu d'envoyer des pleins pouvoirs au General Romanshoff, pour traiter avec les Persans.

On frappe dans l'Hôtel des Monnoyes pour 20000 Roubles de Médailles d'or & d'argent, à l'occasion du Couronnement du Czar, & on doit les envoyer à ses Ministres dans les Cours Etrangères & aux Gouverneurs de ses Places.

Les quatre Vaisseaux de guerre de 40. pieces de Canon qu'on a construits à Peterbourg, pour le compte du Roi d'Espagne, s'empresrent de mettre à la voile pour Cadix, avec une grande quantité de canons de fer & de boulets des fonderies d'Olonitz.

### P O L O G N E.

**L** Es avis des Frontieres portent que la maladie contagieuse faisoit de grands ravages sur les limites, entre la Turquie & la Pologne, que quelques Villages du Territoire de la République en étoient infectés, & que les habitans de la campagne étoient prêts d'abandonner leurs demeures pour se retirer dans les bois.

On apprend aussi des frontieres que le Kan des Tartares ayant été joint par un corps de Troupes du Grand Seigneur, s'étoit mis en marche pour aller combattre le Sultan Deli, qui est dans la Crimée avec une armée très-nombreuse, composée de Calmuques & de Cosaques.

On écrit de la Valachie, que le Prince Mauro Cordato s'étoit reconcilié avec l'ancienne Maison de Cantacuzen; que pour établir une parfaite union entre les deux Maisons, il avoit marié son fils aîné avec la Princesse, fille du frere du Prince Etienne, Hospodar de Walachie, qu'il

J U I N. 1728. 1469

qu'il avoit donné des emplois confiderables au frere de cette Princeſſe , & qu'il avoit dépeché un Courier à Vienne pour faire part de cette reconciliation , & de cette alliance au Prince de Valachie , qui ſont ſous la protection de l'Empereur depuis la diſgrace de leur Pere.

A L L E M A G N E.

**L**E differend de la Ville de Worms avec le Clergé Catholique , fut jugé le 31. du mois dernier , au Conſeil Aulique. Il a été défendu aux Magiſtrats de ſ'oppoſer aux Proceſſions du S. Sacrement.

On a ſcellé depuis peu à Vienne les Lettres Patentes de l'Empereur , qui permet aux Vaiſſeaux de Pavillon étranger , d'entrer dans les Ports des Royaumes de Naples & de Sicile ſans payer aucuns droits.

On apprend de Vienne , que le départ de la Cour pour Gratz eſt fixé au 17. de ce mois. La ſuite de L. M. I. ſera de 980. perſonnes.

Le Duc de Meckelbourg a envoyé de Dantzic dans ſon Duché , des Mandemens très-rigoureux pour défendre à ſes Sujets de ſe ſoumettre à la nouvelle adminiſtration qu'on doit y établir , conformément au dernier Decret du Conſeil Aulique.

On apprend de Vienne , que l'Empereur a fait dire à M. Schroder , Miniſtre du Duc de Meckelbourg , de ne plus paroître à la Cour , & d'écrire à ce Prince qu'on ne recevroit plus au Conſeil Aulique aucune Déclaration de ſa part , à moins qu'il ne voulût y comparoître en perſonnes.

On apprend de Berlin , que le 26. du mois dernier , le Roi de Pologne arriva à Potsdam vers les huit heures du matin ; S. M. y fut re-

2. vol.

H v que

## 1470 MERCURE DE FRANCE.

güe à la porte du Château par le Roi de Prusse, qui lui présenta les Generaux, & les autres Officiers qu'il avoit nommés pour le servir. Le Prince Electoral de Saxe étant arrivé une heure après, fut reçu par le Prince Royal de Prusse, qui le conduisit dans l'appartement qu'on lui avoit préparé. L. M. Polonoise & Prussienne dînerent avec ces deux Princes à une table de trente couverts, magnifiquement servie. Ce repas dura jusqu'au soir qu'on alla faire un tour dans les jardins.

Le 27. le Roy de Pologne se rendit à Cheval avec le Prince Electoral son Fils, dans une Plaine voisine, pour voir la revûe que le Roy de Prusse y fit de son Regiment, appelé des grands Grenadiers, & composé de trois Bataillons. Le Pr. Royal de Prusse y parut à la tête du second Bataillon. Ce Regiment qu'on peut regarder comme une Troupe unique, après avoir fait l'exercice, défila devant les deux Rois, qui retournerent ensuite au Château, où ils dînerent dans l'appartement de S.M.Pr.

Le 28. le Roy dîna dans son appartement. L'après midi on se divertit à tirer aux Beccasses & de l'Arbalestre, & le soir on soupa dans la Salle rouge.

Le 29. les deux Rois allerent à Spandau, où L. M. furent traitées avec leur suite, par le General Gersdorf, Gouverneur de cette place. Elles arriverent à Berlin à cinq heures du soir, au bruit d'une triple Salve de l'Artillerie. Elles allerent peu de temps après rendre visite à la Reine, qui presenta au Roy de Pologne toute la famille Royale, après quoi S.M. Pol. se retira dans son appartement, où elle fut agréablement surprise de trouver un tres-magnifique Bureau d'Ambre, que le Roy de Prusse y avoit fait placer, pour en faire present

J U I N. 1728. 1471

à S. M. Pol. Ce Bureau est d'un prix d'autant plus grand que tous les Tiroirs étoient remplis de morceaux d'Ambre tres-rare, & qu'on estime plus de 15000 Risdals. Le Roy de Prusse soupa ce soir-là avec la Reine & les Princesses.

Le 30. les Ministres & les Generaux Prussiens allerent le matin faire leur Cour au Roy & au Pr. Royal de Pologne. S. M. & S. A. R. allerent ensuite joindre S. M. Pr. dans les appartemens de parade, où elles s'entretenrent pendant quelque temps. Le Roy de Pologne ayant donné la main à la Reine, & le Prince son fils à la Princesse Royale de Prusse; cette illustre compagnie se rendit dans la Salle des Chevaliers, où l'on dîna à une Table de 42 couverts, servie de mets les plus délicats & avec une somptuosité extraordinaire; les principaux Seigneurs de la suite des deux Cours dînerent à cette Table: à chaque santé qu'on but, on fit une décharge de 36 pieces de Canon. Après le repas, le Roy de Pologne reconduisit la Reine dans son appartement, où il y eut Assemblée. Les Comtesses Orzelska, Bilinska & Pocicy furent présentées à la Reine. Le soir L. M. allerent voir le grand Arcenal & la Fonderie, & se retirerent ensuite dans leurs appartemens.

Le 31. après la grande revûe qui se fit le matin, 14. Regimens, dont dix d'Infanterie de deux Bataillons chacun, & quatre de Cavalerie, défilèrent devant le Château depuis midi jusqu'à trois heures; la beauté & l'adresse de ces Troupes furent admirées de tous les Spectateurs. Ensuite on se mit à Table & tous les Officiers Generaux eurent l'honneur de dîner avec L. M.

Le 1. de ce mois, le Roy de Po'ogne & le

2. vol.

Hvj Pr.

## 1472 MERCURE DE FRANCE:

Pr. Electoral de Saxe allerent à Berlin pour y voir ce qu'il y a de plus remarquable ; ensuite S. M. alla dîner avec le Roy de Prusse , chez le Comte de Grumkaw, Ministre d'Etat; les deux Princes dînerent chez M. de Creutz , autre Ministre , & l'après midy le Roy de Pologne alla voir Montbijou , Maison de Plaisance de la Reine , après quoi il fit une visite à la Margrave , Douairiere de Brandebourg. Le Prince Electoral de Saxe soupa ce soir-là avec la Reine de Prusse.

La Revuë du Regiment des Gendarmes & de ceux du Pr. Royal , du Pr. Frederic & du General Lotum , se rendirent au Jardin de Schutzenhoff , dans l'un des Fauxbourgs de Berlin , où L. M. dînerent chez le General Natzmar. Il y eut cinq Tables dans autant de Salons que ce General y avoit fait construire & orner magnifiquement. Le Roy de Pologne Payant recommandé au Roy de Prusse , il fut nommé Felt-Maréchal , à la place du feu Duc d'Holstein. M. Linger , Colonel d'Infanterie , fut fait en même temps Major General.

Le 3. le Roy de Pologne & le Roy de Prusse virent l'exercice des Canoniers & Bombardiers , après quoi ils allerent dîner chez le General Comte de Seckendorff. Le Pr. Electoral de Saxe dîna chez M. de Katsch. Le soir S. M. Pol. alla souper chez la Reine à Montbijou.

Le 4. les deux Rois après avoir soupé dans l'appartement du Roy de Prusse , se promenerent dans la Ville, dont les maisons des principales rues étoient illuminées; leurs M. étoient accompagnées de quantité de Seigneurs & de Dames.

Le 5. le Regiment d'Infanterie du Comte de Denhoff, fit les exercices & passa en revuë  
2. val.
devant

devant les deux Rois , qui firent l'honneur à ce Comte de dîner chez lui. Le soir , il y eut Bal au Château ; le Pr. Royal de Pologne en fit l'ouverture avec la Reine. On y soupa à 4 différentes Tables , & cette fête dura jusques bien avant dans la nuit.

Le 6. les deux Rois dînerent chez M. de Créutz , Ministre d'Etat , & le Prince Royal de Pologne chez le Comte de Seckendorff. L'après midi , les Ouvriers qui travaillent aux Mines de Sel , qu'on nomme *Hallorum* , & qu'on avoit fait venir de Hall , firent leurs exorcices sur la Riviere , en presence des deux Rois , qui en parurent tres-satisfaits. Le Pr. Royal alla voir les Ecuries & le Cabinet de raretez. Le soir, S.A.R. soupa chez la Margrave. Douairiere , où il y avoit une nombreuse assemblée , & le General Lotum traita les Dames Polonoises à souper , où les deux Rois se trouverent. Il y eut Bal , &c.

Le 7. le Roy de Prusse , accompagné de plusieurs Ministres & Generaux, tant Prussiens que Saxons , dîna chez le Lieutenant General Keppel , Ministre des Etats Generaux des Provinces Unies. Le Roy de Pologne qui s'étoit trop fatigué la veille , dîna seul dans son appartement , & le Pr. Royal son fils alla dîner chez M. de Cnyphausen. Le soir L. A. R. souperent dans une grande & nouvelle Salle que le Roy de Prusse avoit fait construire au Château , où il y eut Bal , qui dura jusqu'au jour.

Le 8. les deux Rois, le Prince Royal & les Ministres dînerent chez le Baron d'Ilgen. L.M. & S. A. R. partirent ensuite pour Charlottenbourg , où la Cour fut tres-nombreuse. On y dansa & on soupa à plusieurs Tables , servies dans la plus grande magnificence, On tira ensuite un tres-beau Feu d'artifice qui fit tout  
2. vol. l'effet

## 1474 MERCURE DE FRANCE

l'effet qu'on en pouvoit attendre, & dont tous les Spectateurs furent frappez d'admiration. On en fait monter la dépense jusqu'à 50000 écus.

Le 9 toute la Cour tira au prix dans les Jardins de cette Maison de Plaisance. La Comtesse d'Orzelska s'y signala par son adresse, & le Comte Maurice de Saxe remporta le premier prix.

Le 10. les Ouvriers des Salines repeterent leurs exercices, qui firent encore beaucoup de plaisir.

Le 11 il y eut une grande Chasse dans les Bois des environs, où l'on tua 400 Cerfs & 38 Sangliers. Après la Chasse, le Baron de Herffeld; Grand Forestier du Roy de Prusse, eut l'honneur de traiter L.M. dans une Maison qu'il avoit fait dresser au milieu de la Forêt. Après le repas on vit une danse de Paysans & de Payfanes, dont les deux Rois & toute la Cour furent tres-satisfaits.

Le 12. le Pr. Electoral de Saxe partit de grand matin de Berlin, au bruit d'une triple Salve d'Artillerie, pour retourner à Dresde. Le Roy de Pologne resta ce jour-là à Charlottenbourg jusqu'à dix heures du soir qu'il partit pour Fravenstadt. S. M. fut saluée à son départ par une triple décharge de 120 pièces de Canon.

## I T A L I E.

**O**N mande de Naples de la fin du mois dernier, qu'on ressentoit depuis quelques jours de frequentes secousses de tremblement de terre dans la Calabre, surtout à Nicastro, Bourg que les habitans ont abandonné pour se mettre en sûreté. On mande aussi que les chaleurs sont excessives, & qu'il regne à la

2. vol. campagne

campagne une maladie Epidémique, qui fait mourir beaucoup de Bestiaux.

Le 26. du mois passé, les Académiciens Portugais qui étoient établis à Rome, allèrent prendre congé du Card. Cienfuegos. Ils doivent partir incessamment pour se rendre à Civita-Vecchia.

Le 27. le Card. Barberin alla rendre visite au Card. de Polignac, chargé des affaires du Roy T. Ch. à Rome, pour lui faire part que Dom Jule-Cesar Colonne, qui vient d'épouser Donna Cornelia sa nièce, & qui a pris le nom de Pr. de Palestrine, devoit partir incessamment pour aller voyager en France; & il le pria de lui procurer les accueils les plus favorables pendant son séjour dans ce Royaume.

Le bruit couroit à Rome au commencement de ce mois que le Roy de Portugal a fait remettre à Gênes une somme de 400 mille écus pour les frais du voyage & du séjour que le Cardinal de Mota & Sylva doit faire en Italie, avec dessein cependant d'approcher de cette Capitale.

On écrit de Rome que le R. P. Joaneli, Dominicain, Venitien premier Bibliothequaire de la Bibliotheque Cafenata, donnée au Convent de la Minerve, a été fait Maître du Sacré Palais à la place du R. P. Selli, nommé Cardinal. Cette Dignité est attachée à l'Ordre de S. Dominique depuis cinq cens ans, & presque dès son institution.

On apprend par la voye de Venise qu'il n'y avoit aucun vestige de contagion dans l'Isle de Corfou, que cette maladie diminuoit considérablement à Zante, mais qu'elle continuoit de faire de grands ravages dans le Levant; que la Natolie, la Romanie, la Turquie Meridionale, Constantinople, Smyrne, presque toutes les



## 1476 MERCURE DE FRANCE.

les Îles de l'Archipel, l'Épire, l'Achaïe & la Morée, étoient infectées, ainsi que les Villes de Thebes, de Salone & plusieurs autres des Territoires de Livadie, de Guastugni & de Megare. Dans ces circonstances on ne tiendra pas la Foire de Sinigaglia, cette année.

Le Prince Emanuel de Portugal arriva de Marseille à Gênes vers le 15. de ce mois, sous le nom du Comte de Brenne. Il doit aller à Lorette, d'où l'on croit qu'il retournera à Vienne.

Le 29. du mois dernier, on essuya à Florence un orage terrible vers les deux heures après midy. Le Tonnerre tomba dans l'Appartement de la Princesse Eleonore, où il brûla une Garderobe pleine d'habits, plusieurs tentures de Tapisseries & d'autres meubles.

On mande de Bologne que la grossesse de la Princesse Clementine Sobieska, y avoit été déclarée par le Chevalier de S. George, son Epoux.

Le 3. de ce mois, M. de Campredon, Envoyé du Roy T. Ch. fit son Entrée publique à Gênes.

Deux Corsaires d'Alger ont pris dans l'espace de deux mois sur les côtes d'Italie 13. Bâtimens Napolitains & deux Venitiens, sur lesquels ils ont fait plus de 200. Esclaves.

On mande de Tunis que les Rebelles manquant de vivres dans les Montagnes où ils s'étoient retirés, s'étoient rendus à discretion, & que tous les paréens des mutins qu'on avoit chassé de la Ville avoient eu la permission d'y rentrer.

JUIN. 1728. 1477.

P O R T U G A L.

**M.** Bichi , ci-devant Nonce du Pape à Lisbonne , étant tombé malade à Montemaggiore , où il s'étoit retiré par ordre de la Cour , le Roi est allé le voir , & S. M. ayant trouvé qu'il n'étoit pas logé commodément , le fit transporter dans une autre Maison.

Le 16. du mois dernier , les Religieux de l'Ordre de S. Paul , premier Hermite , tièrent leur Chapitre General dans leur Convent du Mont-d'Offa , & ils élurent pour leur General le Pere de S. Antoine , Docteur en Théologie , Qualificateur du S. Office , & actuellement Recteur du Convent du S. Sacrement de Lisbonne.

On apprend de Madrid que le Marquis de Brancas , Chevalier des Ordres du Roi T. Ch. & son Ambassadeur à la Cour d'Espagne , y étoit arrivé au commencement de ce mois , & qu'il avoit eu Audience particuliere du Roi , de la Reine , des Princes & Princesses de la Maison Royale.

G R A N D E B R E T A G N E.

**L** Es Lettres de Bristol du 19. de ce mois portent qu'il étoit arrivé dans la Riviere quatre Vaisseaux chargés de 9925. boisseaux de bled qui viennent des Pays Etrangers , ce qui en a fait considerablement diminuer le prix. Cela donnera quelque soulagement aux pauvres ouvriers des environs qui souffrent beaucoup faute d'ouvrage , parce que les Marchands ne font rien faire pour les Pays Etrangers depuis près d'un an.

Le Lord Maire , accompagné de ses Officiers

2. vol.

ciens, alla le 19. selon la coûtume, dans tous les Marchés de Londres, recueillir les aumônes pour les pauvres prisonniers pour dette.



### *MORT des Pays Etrangers.*

**D**Ona Scolastique - Marie des Ursins de Gravina, Soeur du Pape Benoît XIII. mourut à Naples le 30. May dernier dans le Monastere de la Sapience. Elle étoit Religieuse de l'Ordre de S. Dominique dès sa plus tendre jeunesse; plus illustre par ses vertus que par sa naissance; on n'a jamais pû l'engager à sortir de son état de simple Religieuse, & à accepter la Superiorité.



## F R A N C E,

*Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.*

**L**E 29. du mois dernier, vers les 2. heures après midi, le Roi fit dans la seconde Cour du Château de Versailles, la revuë des deux Compagnies des Mousquetaires. S. M. passa dans les rangs, & les vit défiler. Ces deux Compagnies passerent ensuite devant la Reine, qui étoit sur son Balcon avec Mesdames de France.

2. vol.

Le

Le Marquis de Bonnivet, Premier Cornette de la seconde Compagnie, a vendu sa Charge 70000. liv. au Marquis de Canillac, avec l'agrément du Roi, qui lui a accordé un Brevet de Mestre de Camp de Dragons Reformés, & à Mrs de Moriac & de Bermond, Maréchaux des Logis de la même Compagnie, qui se sont retirez, une pension de 1500. liv. à chacun.

La Marquise de la Vrilliere & la Comtesse de S. Florentin sont arrivées d'Angleterre, très-satisfaites de leur voyage.

Le Duc de Richelieu qui a été Ambassadeur Extraordinaire auprès de l'Empereur, est arrivé à la Cour, & a eu l'honneur de saluer S. M.

M. de la Tour, Intendant de la Généralité de Poitiers, a été nommé par le Roi Intendant de Bretagne.

Lorsque le Roi arriva à Compiègne, le Duc d'Humieres qui en est Gouverneur, lui présenta les Clefs de la Ville, qui sont d'argent. On tira le Canon & on sonna les Cloches; les habitans donnerent de grandes marques de réjouissance. S. M. va tous les jours à la Chasse, excepté le Dimanche & le Jeudy. Elle soupe tous les soirs avec les Seigneurs qu'elle nomme. Il n'y a de Dames que Mademoiselle de Charolois, la Comtesse de Toulouse & les

## 1480 MERCURE DE FRANCE.

les Dames dont les Epoux font du Voyage , par les Charges qui les obligent à suivre le Roi.

Le 5. de ce mois , le Concert continua au Château des Tuilleries. La D<sup>lle</sup> le Maure chanta la Cantate des *Bains de Tomery*. On y chanta aussi le Motet , *Beati omnes qui timent* , &c. de M. Desmarests. Les grandes chaleurs ont empêché la continuation des Concerts qu'on redonnera dans une saison plus convenable.

Le 17. de ce mois , vers les deux heures après midy , Mesdames de France , accompagnées de la Duchesse de Ventadour , Gouvernante des Enfans de France , allèrent pour leur première sortie du Château de Versailles , se promenerent à la Maison Royale de S. Cyr.

Le Roi a accordé à M. Bernard , Maître des Requêtes , & Sur-Intendant de la Maison de la Reine , l'agrément de la Charge de Grand-Croix , Prevôt & Maître des Cérémonies de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis , vacante par la mort de M. le Blanc , Secrétaire d'Etat.

M. Feydeau de Brou , Conseiller d'Etat , & Intendant de Bretagne , a été nommé par S. M. Intendant d'Alsace.

Le 21. de ce mois , le Roi reçut à Compiègne pendant la Messe le Serment de

2. vol.

fidélité

J U I N. 1728. 1481

fidélité de l'Evêque , Comte de Beauvais , Pair de France.

Le Roi paroît fort content du séjour de Compiègne. S. M. y a chassé le Cerf & le Sanglier , & a ordonné de faire 68. nouvelles routes dans la Forêt , ce qui fait croire que le Roi s'y plaît , & qu'il y fera d'autres voyages. S. M. en partira le premier de Juillet pour retourner à Versailles.

### *Congrès de Soissons.*

**T**ous les préparatifs pour cette auguste Assemblée ayant été faits, les Ambassadeurs Plénipotentiaires, nommez pour y assister , qui étoient à Paris où à la Cour , se rendirent à Soissons , où l'Ouverture du Congrès avoit été indiquée au Lundy 14. de ce mois.

Le Cardinal de Fleury, Ministre d'Etat, & Premier Ambassadeur-Plénipotentiaire du Roy, arriva le 13. au matin à Soissons. Après avoir donné part de son arrivée, S. E. reçût les visites de tous les Ambassadeurs Plénipotentiaires , qu'il alla voir le même jour.

Le 14. vers les onze heures du matin , les Ambassadeurs Plénipotentiaires au Congrès , se rendirent en grand cortège au Château que le Roy avoit fait prépa-

## 1482 MERCURE DE FRANCE.

rer & meubler des Tapisseries & Meubles de la Couronne, & ils firent l'ouverture de leurs Conférences. Après cette première Assemblée, tous les Ambassadeurs Plénipotentiaires revinrent chez le Cardinal de Fleury, qui leur donna à dîner.

Le 15. le Comte de Sinzendorff, Chancelier de la Cour de l'Empereur, & son premier Ambassadeur Plénipotentiaire au Congrès, donna un très-grand repas à tous les Ambassadeurs, qui furent traités le lendemain avec la même magnificence, chez le Duc de Bournonville, premier Ambassadeur Plénipotentiaire du Roy d'Espagne.

La Ville de Soissons, dans l'Isle de France, quoiqu'en Picardie, est située dans une agréable Vallée. La Campagne est abondante en grains, en vins, en gibier, & on y trouve aisément tout ce qui est nécessaire à la vie. Soissons, qui est à 18 lieues de Paris & à 7 de Compiègne, est Capitale d'un petit Pays, qu'on appelle Soissonnois; avec titre de Comté & Evêché suffragant de Reims. Elle est très-ancienne, grande & riche. Sous la première Race de nos Rois, Soissons a été Capitale d'un Royaume, & a toujours depuis porté titre de Comté. La Rivière d'Aine la traverse d'un côté & la rend

2. vol.

tres-

JUIN. 1728. 1483

res-marchande par la commodité des  
gros Bateaux qui y abordent facilement.  
Il y a dans cette Ville, Présidial, Gene-  
ralité & une Académie de beaux Esprits.  
L'Eglise Cathédrale, dédiée sous le titre  
des SS. Martyrs Gervais & Protais, a un  
Chapitre, où il y a un Prevôt, Doyen,  
Chantre, &c. Cette Ville contient plu-  
sieurs Maisons Ecclesiastiques & Reli-  
gieuses, avec les Abbayes de S. Médard,  
de S. Crespin le Grand, de N. D. de St.  
Jean des Vignes, de S. Leger des Vignes  
& de S. Crespin en Chaye, lez-Soissons.  
Outre ces Abbayes, il y en a 17 autres  
dans le Diocèse. Le plus ancien Evêque  
fut S. Sixte, qui le fut ensuite de Rheims,  
& qui eut pour successeur à Soissons, un  
Prêtre, nommé Sinicius. L'Evêque  
fut le premier suffragant de Rheims, &  
eut droit de sacrer nos Rois en l'absence de  
son Métropolitain.

L'an 743, ou 744, 23. Prélats s'as-  
semblerent à Soissons pour diverses af-  
faires importantes. Le second Concile de  
Soissons fut tenu en 853. en la présence  
de Charles le Chauve, au sujet des Clercs  
consacrez par Ebben de Rheims. Hinc-  
mar qui étoit à sa place, les fit déposer.  
Cette affaire eut des suites fâcheuses &  
fut débrouillée dans un autre Concile de  
Soissons en 866. On en tint un autre en



## 1484 MERCURE DE FRANCE.

941. un autre en 1078. un autre en 1092. un autre en 1120. & (selon d'autres) en 1137. Un autre en 1155. En 1210. ou (selon d'autres) en 1202. On assembla un Concile à Soissons pour l'affaire de Philippe Auguste, qui avoit répudié son épouse Ingeburge, & qu'il alla reprendre, lorsque les Prélats étoient sur le point de décider s'il le devoit faire. On en tint un autre en 1456.

L'Académie de Soissons a été établie sous la protection de M. le Card. d'Entrées, par Lettres Patentes du Roy, données au Camp devant Dole, au mois de Juin 1674. & registrées au Parlement le 27 Juin 1675.

Avant ces Lettres, & dès l'année 1650, les premiers qui ont composé cette Compagnie, s'assembloient regulierement une fois la semaine, conféroient de leurs études, rapportoient leurs difficultez & corrigeoient ensemble leurs compositions.

L'Académie Françoisé fait l'honneur aux Académiciens de Soissons de les admettre dans ses Assemblées publiques & particulieres, de leur donner sceançe, & de demander leur avis sur les matieres dont on y délibere, comme à ceux qui la composent.

L'Académie de Soissons a pris de cette liaison avec l'Académie Françoisé, le

2. vol.

sujet

J U I N. 1728. 1485

sujet de sa Devise : le corps est un Aiglon qui s'éleve vers le Soleil à la suite d'un Aigle , avec ces paroles pour ame , *Maternis auribus audax*. Cette Académie se tient fort honorée de l'engagement où elle est de prendre toujours un Protecteur du Corps de l'Académie Française , & de lui envoyer tous les ans une Pièce de sa composition. Elle a presque les mêmes Statuts & les mêmes Usages que l'Académie Française. Le nombre de ses Académiciens est fixé à vingt.

\*\*\*\*\*:\*\*\*\*\*:\*\*\*\*\*

### MORTS , MARIAGES , &c.

**M**. du Frêne , natif de Paris , autrefois Lieutenant dans le Regiment d'Orleans , mourut à Lyon le 30. du mois dernier , âgé de 99. ans & 10. mois.

Dame Anne Minot de Merille , veuve de Pierre le Texier de Montarlis , Ecuyer, Conseiller-Secretaire du Roi , & Garde des Pierreries de la Couronne , mourut à Paris le 19. de ce mois , âgée de 65. ans.

Joseph-François de la Croix , Marquis de Castries , Baron des Etats de Languedoc , Lieutenant pour le Roi en la même Province , Gouverneur de la Ville , Ci-

2. vol.

I tadeffe

## 1486 MERCURE DE FRANCE.

tadelle & Diocèse de Montpellier, & de la Ville & Port de Cette, & Forts en dépendans, Sénéchal de Montpellier, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal des Camps & Armées de Sa Majesté, & Chevalier d'Honneur de S. A. R. Madame la Duchesse d'Orléans, mourut le 24. de ce mois, dans la 69. année de son âge.

M. Louis-François-Paul, Marquis de Soudeille, Lieutenant de Roi dans la Province de Limousin, fils de feu Louis Marie, Marquis de Soudeille, & de Dame Marie Robert de Lignerac, épousa le 24. Juin D<sup>lle</sup> Jeanne-Geneviève Coste de Champeron, fille de Jean-Charles Coste de Champeron, Chevalier, Seigneur de Mesly, Marcouville, &c. Conseiller du Roi en ses Conseils, Président de la Cour des Aydes, & de Dame Marie-Geneviève du Chesne.

---

## A D D I T I O N.

### O D E

*A M. l'Evêque & Comte d'Agde,  
entrant pour la première fois  
dans son Diocèse.*

**L**Oin de moi, prophane vulgaire ;

Je hay tes sentiers trop battus :

2. vol.

Et

Et toi , qu'au Parnasse on révère ,  
 Vien m'animer , Divin Phebus.  
 Mon Prélat des Cieux est l'ouvrage :  
 Je veux , aidé de ton suffrage ,  
 Louër ses Vertus dans mes Vers :  
 Peux-tu me refuser ta Lyre ?  
 Mais non. . . fui. L'ardeur qui m'inspire ,  
 Mieux que toi soutiendra mes airs.



C'en est fait ; le feu de mon zele  
 Jusqu'à lui vient de m'entraîner ;  
 Quelle est cette troupe immortelle ,  
 Qui se plaît à l'environner ?  
 Devant lui marche la Sagesse ,  
 Minerve autour de lui s'empresse ,  
 Themis même lui sert d'appuy :  
 Que dis-je ? affable , débonnaire. . .  
 Ah ! nos vœux auroient-ils pû faire  
 Un Prélat si parfait que lui ?



Qu'un autre pour chanter ta gloire ,  
 LA CHASTRE , exalte tes ayeux ,  
 Qu'il fasse revivre l'histoire ,

2. vo!.

I iij De

De leurs faits les plus merveilleux,  
 Pour moi que ton mérite enchante,  
 Dans toi, c'est toi seul que je chante,  
 Sans l'appui de leurs noms fameux,  
 Et c'est moins leur rang que j'admire,  
 Que de voir en toi seul reluire,  
 Tout ce qu'on admiroit dans eux.



Le souvenir du grand FEUQUIERE\*  
 Sera toujours cher à nos cœurs;  
 Sa main propice & salutaire  
 Versoit sur nous mille faveurs.  
 Ah ! si des destins trop severes,  
 Nos tristes cris, nos vœux sinceres,  
 Avoient pû fléchir le courroux;  
 Ou si la vertu la plus rare,  
 Fermoit le chemin du Tenare,  
 Il seroit encor parmi nous.



Les grands maux sont-ils sans remede ?  
 Non : le Ciel exauce nos cris ;  
 LA CHASTRE à FEUQUIERE succede,  
 C'est assés : nos maux sont finis.

\* Feu M. d'Agde.  
 2. vol.

Que

Que sa présence est agreable !

Un doux Printems est moins aimable ,

LA CHASTRE comble tous nos vœux ;

O toi qui sous ses yeux dois paître ,

Cher Troupeau, pour changer de maître ,

Tu n'en deviens pas moins heureux.



Ainsi , quand la faux de la Parque

Nous eut ravile GRAND LOUIS ,

Sur la mort d'un si grand Monarque ,

Tout retentissoit de nos cris.

Mais a t'il fini sa carrière ?

Un nouveau Soleil nous éclaire ;

Quels doux momens nous sont rendus ?

Le Héros que la France adore ,

Ne fait pas moins revivre encore ,

Nôtre bonheur que ses Vertus !



Cesse donc tes mortelles plaintes ,

Veuve, LA CHASTRE est ton appui :

Orphelin , met fin à tes craintes ,

Tu vas revoir ton Pere en lui.

Toi qui trop sensible à la honte ,

2. vol.

I iij

Dij

1490 MERCURE DE FRANCE.

Du sort malheureux qui te dompte,  
Nous en caches le triste effet,  
Cours à lui : sa bonté t'invite ;  
Rarement sa gauche est instruite,  
Des faveurs que sa droite a fait.



Poursuis , Prélat , dont la memoire  
Doit être à jamais en honneur ;  
Tu ne peux assurer ta gloire ,  
Qu'en assurant nôtre bonheur,  
Poursuit. . . fais nous jouïr sans cesse  
De cette solide allegresse ,  
Que déjà sur nous tu répands ;  
Et puissent les Cieux équitables ,  
A tes Vertus incomparables ,  
Mesurer le cours de tes ans !

*Par M. l'Abbé Portes , du Diocèse  
d'Agde , âgé d'environ vingt ans , étu-  
diant en Theologie , dans l'Université de  
Montpellier.*

A L'AUTEUR DU MERCURE.

**L**Es nouveaux Logogryphes arithmé-  
tiques, Monsieur, méritent tous les  
applaudissemens que vous leur donnez ;  
2. vol. mais

J U I N. 1728. 1491

mais ce n'est là que le 123. de la 25...  
 métamorphosée en 6. par 18. Voicy une  
 autre sorte de Logogryphes, qu'aucun de  
 ceux à qui je l'ai proposé n'a pû résoudre.  
 Desorte que je me suis mis dans l'esprit  
 qu'il n'y avoit que l'Auteur des Logogry-  
 phes qui pût en avoir la clef. Je vous prie  
 donc de l'inferer le plutôt qu'il se pourra  
 dans votre Journal, afin que cet Auteur  
 l'y voye avec le Public. *Dignus vindice*  
*nodus.*

*Aux Arithméticiens, adieu,*

*Aux Géometres, salut.*

Pour aider un peu à l'œdipe, quatre  
 mots, &  $ay^2 - y^4 = x^4 + 6$  Lettres  
 donnent l'Hemistichie.

*Premier mot de 3. Lettres.* Décrivez le lieu  
 géométrique de  $y = ax^3 + bx^2 + cx + dx$   
 Ensuite parallèlement au point d'inflexion  
 tirez  $ay = bx$  surmontée d'un cercle  
 infiniment petit. Et pour finir, décrivez  
 la moitié gauche de  $y^2 = x - x^2$ .

*Second Problème.* Nombre des Lettres  $c$   
 en style de 123. faites un Angle de  
 45. d. qui marque que le Ciel est plus  
 grand que la Terre. Ensuite construisez  
 géométrico - grammaticalement l'équa-  
 tion  $y^3 = x^4 - x^5$  &c. à l'aide du 2. &  
 du 3. d.

2. vol.

Trois



## 1492 MERCURE DE FRANCE.

*Troisième Problème.* Vous trouverez le nombre & la forme des Lettres en décrivant géométrico - grammaticalement le lieu géométrique de  $y^2 = x - x^2$  entre deux parallèles acostées chacune d'une parallèle, qui fait avec elle le système des Angles alternes égaux.

*Dernier Problème.* Le nombre des Lettres est le reste de la soustraction composée des deux Racines de  $x^2 + 12x + 20 = 0$  faites donc l'Angle du 2. Prob. à côté de la courbe d'Euclide & de la moitié de  $ay^2 = y^4 = x^4$ , mi-partie à plomb par son grand axe parallèlement à sa Tangente. Tirez  $ay = bx$  qui n'atteigne pas tout-à-fait la Développée d'un cercle, le tout terminé par le lieu géométrique de  $y = ax^3$ , &c.

On n'a pas proposé ce Logogriphe, ou plutôt ce Problème dans toute sa difficulté, puisqu'on y a suivi l'alphabet commun des Grammairiens & des Géomètres. Si ceci n'arrête point, on ira plus loin. D'abord par quelques Problèmes on donnera un alphabet, lequel servira pour résoudre d'autres Problèmes qui transporteront dans un nouvel alphabet suivi de nouveaux Problèmes, à l'infini, s'il le faut; les seuls derniers Problèmes donnant la résolution complète. Telle est l'étendue de la 25 . . . dégradée

2. vol.

**JUIN. 1728. 1493**  
à 6. jusqu'ici , car 6. évidemment ne fait  
pas 25. sans parler de ce qui y manque,  
& que 123. ni 18. ne peut suppléer.  
*Signé, 25. &c.*

On apprend par un Memoire qui nous a  
été communiqué ; & qui a pour principe  
l'utilité publique , que le sieur de Lyver-  
nette , Maître Chirurgien à Paris , a en-  
core fait sur la fin de ce mois , une  
operation des plus heureuses , en la  
personne de M. l'Abbé de Thiange , at-  
taqué subitement d'une suppression totale  
d'urine , causée par la Néphrétique & par  
l'embarras de plusieurs gros grains , qui  
s'étoient amassez dans le canal de l'uretere.  
M<sup>rs</sup> Chirac & Sidobe , Medecins , con-  
vinrent qu'on mettroit le Malade entre  
ses mains. Il opera en leur presence , &  
par le moyen des bougies de sa façon , il  
brisa le massis de pierre , fit sortir en un  
instant une grande quantité d'urine &  
beaucoup de gravier , ce qui dès ce mo-  
ment soulagea considerablement le Ma-  
lade , qui est aujourd'hui tout-à fait guéri.  
Peu de temps auparavant , le même Chi-  
rurgien avoit travaillé aussi heureusement  
en la personne d'un Espagnol de distinc-  
tion , Secretaire du Roy d'Espagne.

On apprend de Londres que M<sup>rs</sup> Senox  
& Johnson , qui ont entrepris l'Edition  
2. vol. d'un

## 1494 MERCURE DE FRANCE.

d'un Atlas Maritime , ou Vûë generale des Côtes , par rapport au Commerce & à la Navigation, en presenterent le 23. du mois dernier un Exemplaire aux Commissaires de l'Amirauté , auxquels ils l'ont dédiée.

Le General des Cordeliers , qui est chargé des affaires du Roi de Portugal , à Rome , jusqu'à l'accommodement de ses differends avec le S. Siege, y fait faire pour une Confrairie de Lisbonne , un Crucifix d'or , dont la tête des cloux sera de diamans , & le pied d'estal orné de Pierreries précieuses.

Nous apprenons que M. de Fontenelle a communiqué au R. P. Castel , Jesuite , le dénouement, *à priori* , de son Paradoxe Géométrique , inseré dans le premier volume du Mercure de ce mois , page 1122. Nous donnerons incessamment la sçavante Lettre de ce celebre Auteur. Elle est datée du 11. Juillet.



## T A B L E.

|                                                         |         |
|---------------------------------------------------------|---------|
| <b>P</b> ieces Fugitives , le Conquerant , <i>Ode</i> , | 1295    |
| Observations sur le Chant Ecclesiastique ,              | 1300    |
| Epitre d'une Amante , &c.                               | 1308    |
| Lettre sur l'Académie de Beziers , &c.                  | 1315    |
| L'Exil du Chrétien , <i>Poëme</i> .                     | 1330    |
| Traduction de l'Epitaphe de Melun , &c.                 | 1335    |
| 2. vol.                                                 | Réponie |

|                                                           |      |
|-----------------------------------------------------------|------|
| <b>Réponse aux Vers de la Dame qui faisoit des</b>        |      |
| <b>Recruës ,</b>                                          | 1338 |
| <b>Suite du Voyage de Normandie ,</b>                     | 1339 |
| <b>Le Cidre, Ode.</b>                                     | 1363 |
| <b>Lettre sur un fait singulier de Chirurgie ,</b>        | 1369 |
| <b>Regulus , Poëme.</b>                                   | 1375 |
| <b>Prière à Dieu faite à la fin d'un Sermon , &amp;c.</b> | 1380 |
| <b>Vers à M. * * * ,</b>                                  | 1387 |
| <b>Extrait de Lettre sur une grossesse de 15. ans ,</b>   |      |
| <b>&amp;c.</b>                                            | 1389 |
| <b>Explication du Logogryphe de May ,</b>                 | 1391 |
| <b>Nouvelle Enigme &amp; nouveau Logogriphe ,</b>         | 1392 |
| <b>Suite des Logogryphes arithmetiques ,</b>              | 1394 |
| <b>Lettre sur les Logogriphe ,</b>                        | 1401 |
| <b>Nouvelles Litteraires , &amp;c. Bibliotheque An-</b>   |      |
| <b>gloise , &amp;c.</b>                                   | 1407 |
| <b>Recueil de Lettres Philosophiques , &amp;c.</b>        |      |
| <b>Relation , &amp;c. des Malabares ,</b>                 | 1408 |
| <b>Extrait des Mémoires Philosophiques , &amp;c.</b>      | 1411 |
| <b>Nouveau Systême de Philosophie ,</b>                   | 1414 |
| <b>Voyage de la Louifiane du P. Laval ,</b>               | 1416 |
| <b>Combinaison Generale des Changes , &amp;c.</b>         | 1417 |
| <b>Essai sur la Poësie Grecque , &amp;c.</b>              | 1419 |
| <b>Nouveau Systême du monde , &amp;c.</b>                 | 1422 |
| <b>Programme pour une nouvelle Version des Sep-</b>       |      |
| <b>tantes ,</b>                                           | 1426 |
| <b>Experience faite sur mer , &amp;c.</b>                 | 1428 |
| <b>Nouvelles Estampes de Dom Quichotte &amp;</b>          |      |
| <b>autres , &amp;c.</b>                                   | 1429 |
| <b>Nouvelles Estampes d'après Watteau ,</b>               | 1433 |
| <b>Arcane de vie incorruptible , excellent re-</b>        |      |
| <b>mede ,</b>                                             | 1436 |
| <b>Spectacles, Tragédie nouvelle de Thémistocle,</b>      |      |
| <b>jouée à Lyon ,</b>                                     | 1439 |
| <b>2. vol.</b>                                            | Ex-  |

|                                                          |      |
|----------------------------------------------------------|------|
| Extrait de l'Opera d'Hypermetre                          | 1440 |
| Nouvelles du Temps , de Turquie ,                        | 1459 |
| Nouvelles d'Afrique ,                                    | 1460 |
| Traduction de la Lettre du Chef des Eunuques ,           | 1461 |
| Extrait d'une Lettre du P. Beguin ,                      | 1462 |
| De Russie ,                                              | 1464 |
| De Pologne ,                                             | 1468 |
| D'Allemagne ,                                            | 1469 |
| D'Italie ,                                               | 1474 |
| Portugal , Grande Bretagne ,                             | 1477 |
| Mort des Pays Etrangers ,                                | 1478 |
| France, nouvelles de la Cour, de Paris, &c. <i>ibid.</i> |      |
| Congrès de Soissons ,                                    | 1481 |
| Morts , Mariages ,                                       | 1485 |
| Addition , Ode , &c.                                     | 1486 |
| Lettre & Logographe Steganographique ,                   | 1490 |

---

*Errata du premier Volume de Juin.*

- P** Age 1101. ligne 18. l'Isle , lisez Liste.  
P. 1164. l. 3. du bas , changeant l. chargeant.  
P. 1230. l. dernière , 4 , l. 40.  
P. 1253. l. 6. S. Farou , l. S. Faron.  
*Ibid.* l. 15. Bataben , l. Batabon.
- 

*Fautes à corriger dans ce Livre.*

- P** Age 1314. ligne première, me, ôtez ce mot.  
P. 1330. l. 17. le secouer , l. de secouer.  
P. 1332. l. 21. pleins , l. plein.  
P. 1333. l. 6. le doute , Mortel , l. le doute mortel.  
*Ibid.* l. 9. jusqu'à , l. jusques à.

*La Médaille gravée doit regarder la page. 1344*



1844  
1845











SEP 17 1936

